HESPÉRIS

ARCHIVES BERBÈRES et BULLETIN DE L'INSTITUT DES HAUTES-ÉTUDES MAROCAINES



Année 1925. 3e Trimestre

ÉMILE LAROSE, ÉDITEUR, PARIS

11, RUE VICTOR-COUSIN 11,

HESPÉRIS

ARCHIVES BERBÈRES ET BULLETIN DE L'INSTITUT DES HAUTES-ÉTUDES MAROCAINES

La Revue HESPÉRIS est consacrée à l'étude du pays et des populations du Maroc.

Elle comprend quatre fascicules par an.

Chaque fascicule comprend en principe :

1° Des articles originaux ;

2° Des communications et

3° Des comptes rendus bibliographiques.

* * *

Il sera RENDU COMPTE dans HESPÉRIS de tout ouvrage ou de tout article de périodique relatif au Maroc, à l'Afrique du Nord ou à la littérature arabe occidentale, dont un exemplaire au moins aura été envoyé au Secrétariat du Comité de Publications de l'Institut des Hautes Études Marocaines.

* * *

Pour tout ce qui concerne la RÉDACTION DE LA REVUE (manuscrits, épreuves d'impression, tirages à part, publications et ouvrages dont on désire un compte rendu), s'adresser au **Secrétaire du Comité de Publications de l'Institut des Hautes-Études Marocaines à Rabat.**

Pour tout ce qui concerne L'ADMINISTRATION DE LA REVUE (demandes de renseignements, changements d'adresse, services d'échanges de périodiques), s'adresser au Secrétaire **Archiviste de l'Institut des Hautes-Études Marocaines à Rabat.**

* * *

Les DEMANDES D'ABONNEMENT, d'achat au numéro et de collections doivent être adressées à **M. Émile Larose, éditeur, 11, rue Victor-Cousin, à Paris (V^e^).**

	France et Colonies	Étranger
Prix de l'abonnement (un an).....	**50 francs**	**60 francs**
Prix de chaque fascicule isolé.....	**14 francs**	**16 francs**

Années antérieures		
	1921........................	(*épuisée*)
	1922........................	**60 fr.**
	1923........................	**60 fr.**

HESPÉRIS

TOME V

Année 1925. *3me Trimestre.*

SOMMAIRE

***

BIBLIOGRAPHIE :

LE MOYEN ATLAS

Il y a, comme chacun sait, une division traditionnelle de l'Atlas Marocain, en Moyen-Atlas, Haut-Atlas, Antiatlas. Cette classification remonte, comme tant d'autres notions géographiques marocaines, au voyage de Foucauld, en 1883. Elle a été systématisée et popularisée par le livre de Paul Schnell, sur l'Atlas Marocain, dont la traduction française remonte à 1898 (1).

Il est clair qu'elle a été établie à une époque où l'Atlas Marocain avait été encore à peine entrevu. Elle a tenu pourtant, elle est entrée dans l'usage public. Néanmoins, à mesure que notre connaissance de l'Atlas avance, à pas de géant, l'expression « Moyen-Atlas » a progressivement cessé d'être satisfaisante. Il s'est développé à son sujet une discordance entre les techniciens, plus particulièrement les géologues, d'une part; et d'autre part le grand public, qui, en matière d'appellations géographiques, a nécessairement le dernier mot.

Jusqu'aux explorations géologiques récentes, on avait considéré le Moyen-Atlas comme une chaîne, plus exactement une chaîne plissée, un terme équivalent à Haut-Atlas, un rameau distinct du Haut-Atlas, moins élevé, mais de constitution analogue. Il a fallu en rabattre. La plus grande partie du Moyen-Atlas est un haut plateau, une pénéplaine de vieilles roches archéennes ou primaires. A l'Ouest autour d'Oulmès elle a été disséquée par l'érosion. A l'Est elle a conservé une couverture épaisse de calcaire jurassique; c'est le plateau où paissent en été les troupeaux des Beni Mtir et des Beni Mguild. Ce serait un causse, n'étaient les énormes quantités de laves qui s'y sont épanchées, émises par des volcans récents, dont les cônes sont encore bien conservés. De chaîne proprement dite on n'en trouve qu'à

(1) *L'Atlas Marocain*, par Paul Schnell, traduction Augustin Bernard; dans Publications de l'École des Lettres d'Alger, 1898.

la bordure méridionale et Sud-Orientale. Là seulement, en bordure de l'Oued el Abid et de la Moulouya, entre Ouaouizert et les Beni Ouaraïn, court en effet une véritable chaîne, où des plissements d'ailleurs médiocres ont affecté le jurassique et le crétacé. Au centre, sur la route de Fez à la haute Moulouya et au Tafilalelt, le long de la grande route des sultans, Triq-es-soltan, la chaîne est à peine marquée par une ondulation légère. Elle n'est très accusée qu'aux deux extrémités, Ouaouizert et Beni Ouaraïn.

Forts de ces constatations, désormais solidement acquises, les géologues et les géographes auraient une tendance à dissocier dans la nomenclature les différentes parties de ce puissant massif complexe; ils mettraient à part la pénéplaine disséquée d'Oulmès, les causses couverts de laves des Beni-Mtir et des Beni-Mguild : et ils réserveraient le nom de Moyen-Atlas à la chaîne méridionale.

Le grand public ne suit pas. De Fez ou de Meknès, quand on aperçoit au Sud les premières falaises des Beni-Mtir, ou bien de Khamisset, quand on a sous les yeux le rebord du massif d'Oulmès, tout le monde dit : Voilà les premiers contreforts du Moyen-Atlas. L'instinct du public n'est pas une chose à négliger, et il me semble bien d'ailleurs que le public a raison. Le Moyen-Atlas *lato sensu* est une unité géographique et humaine.

Le progrès de l'exploration géologique a donc bien posé là un problème.

Il y en a un autre, connexe. Tout le monde sait que le Maroc tourne le dos à l'Algérie. On se rappelle la jolie image par laquelle Théobald Fischer parallélise la structure du Maroc avec celle de l'Espagne. Considérez, dit-il, le détroit de Gibraltar comme une charnière. Et le long de cette charnière repliez par la pensée l'Espagne et le Maroc l'un sur l'autre. Toutes leurs parties constituantes se recouvrent à peu près exactement. Le Rif correspond à la cordillère Bétique, le Haut-Atlas aux Pyrénées, et dans l'intervalle le Moyen-Atlas à la meseta ibérique. Derrière cette image ingénieuse il faut voir assurément une arrière-pensée politique. Dans le dernier quart de siècle la science pangermaniste n'est jamais dégagée complètement de la politique. En soulignant d'une façon saisissante les analogies structurales très réelles entre l'Espagne et le Maroc, il s'agit de laisser enten-

dre, avec toutes les apparences de l'impartialité scientifique hautaine, que tous les apparentements du Maroc sont de ce côté là et non pas du côté de l'Algérie Française. L'existence d'une arrière-pensée de propagande n'empêche pas cependant l'image d'être aussi vraie qu'amusante.

Bien entendu elle donne une idée incomplète de la réalité. De Tunis à Mogador, d'un bout à l'autre de l'Atlas, le Maghreb est une unité évidente. C'est une chaîne unique, peuplée par la même humanité, associée par la même histoire. Mais enfin le problème subsiste. Comment le dernier segment occidental de l'Atlas, le Maroc, se rattache-t-il au reste? Comment se fait la continuation? Derrière l'opposition si frappante du Maroc et de l'Algérie il faut bien qu'il y ait une parenté masquée. Où est-elle?

Gentil a fait ressortir que le Haut-Atlas Marocain, malgré son originalité puissante, a la même structure profonde que l'Atlas Saharien d'Algérie, dont il est la continuation linéaire. Il a mis en parallèle de part et d'autre de la Moulouya la Meseta Marocaine et le Horst Algérien.

Aujourd'hui, à l'aide des dernières acquisitions scientifiques, je crois qu'on peut aller plus loin et être plus précis.

Le haut plateau Beni-Guill.

Jusqu'aux bords de la Moulouya l'Atlas Algérien reste une zone de hauts plateaux steppiens, semés de chotts et parcourus par de grands nomades chameliers; le contraste semble complet avec le Moyen-Atlas Marocain, sur la rive gauche de la Moulouya. On a toujours admis qu'avec la Moulouya un monde nouveau commence.

Le dernier segment occidental des Hauts-Plateaux Algériens s'étend de Figuig à Berguent et à Oudjda. C'est lui qui fait la soudure entre l'Algérie et le Maroc. C'est essentiellement le terrain de parcours des Beni-Guill. Pour la commodité de l'exposition on peut l'appeler le haut plateau Beni-Guill.

Politiquement il fait partie du Maroc, mais c'est le Maroc Oriental, qui est comme chacun sait, une sorte d'annexe administrative, nettement distincte. Par tous ses caractères géographiques le plateau

Beni-Guill, en dépit de la frontière politique, est un prolongement pur et simple des hauts plateaux algériens. C'est une plaine d'halfa et d'armoise, semée de grands chotts. Il faut bien se garder de confondre les Beni-Guill avec les Beni-Mguild du Moyen-Atlas, leurs quasi homonymes. Ce sont des tribus entièrement distinctes. Les premiers parlent Arabe, et les seconds Berbère : ceux-là sont des nomades chameliers à grand rayon, ceux-ci de petits nomades transhumants à rayon restreint. Les tentes mêmes sont différentes. Les Beni-Guill ont la tente algérienne à sommet en pointe de cône. Les Beni-Mguild la tente marocaine à longue carène de bois. Les Beni-Guill n'ont avec leurs voisins occidentaux les Berabers du Moyen-Atlas que des relations d'hostilités séculaires : c'est de ce côté-là qu'est l'antipathie éternelle, alimentée par la différence des genres de vie. Toutes les affinités des Beni-Guill sont avec leurs voisins algériens, les Hamméyan de Mécheria à l'Est, les Doui-Ménia du Guir au Sud. De ce côté-là on se comprend toujours, même lorsqu'on se gourme. Quand la pluie a manqué, des traditions antiques, malgré la gêne qu'apporte la frontière, ouvrent aux Beni-Guill, à charge de réciprocité, les pâturages Hamméyan et Doui-Ménia. Les moutons et les laines Beni-Guill, pour une grande part, utilisent la gare Algérienne de Ras-el-Ma; et, par un chemin ou l'autre, vont s'embarquer au port d'Oran.

Ce coin marocain des hauts plateaux algériens a été jusqu'à ces derniers temps protégé par la frontière contre les investigations géologiques. Nous commençons seulement à le bien connaître. Sa structure et son modelé jettent une lumière nouvelle sur la continuité de l'Atlas de part et d'autre de la Moulouya, et éclairent en particulier le problème du Moyen-Atlas.

La Structure

On a essayé de résumer ce qui va suivre dans un schéma du haut plateau Beni-Guill en perspective cavalière (fig. 1). On espère que des explications techniques seront moins rebutantes et plus claires si on est arrivé à leur donner une forme graphique permettant de les embrasser d'un coup d'œil.

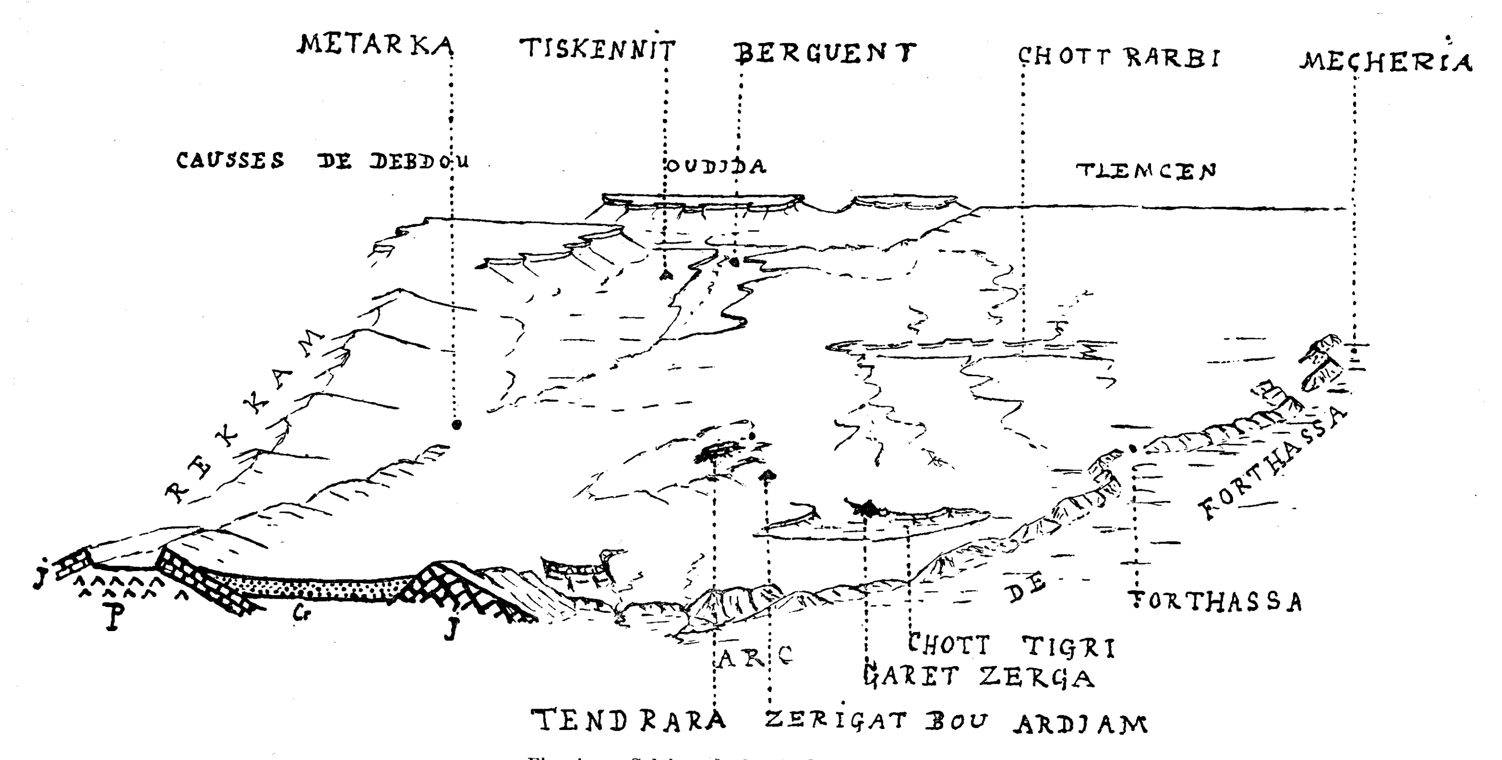


Fig. 1. — Schéma du haut plateau Beni-Guill.

Au Sud de l'arc de Forthassa, pendant de la « *chaine* » du Moyen-Atlas. Au Nord le plateau Beni-Guill proprement dit, pendant des plateaux Beni-Mtir et Beni-Mguild. — La coupe géologique s'applique à l'arc de Forthassa : P, pénéplaine primaire; J, calcaires liasiques et jurassiques; G, couches rouges crétacées. – Ces formations géologiques se retrouvent dans tout le plateau proprement dit. Les volcans éteints sont notés avec un petit cône noir. Les grandes plaines de Berguent et des Chotts sont un colmatage pliocène et quaternaire.

Le haut plateau Beni-Guill a les mêmes éléments constitutifs que le Moyen-Atlas, *lato sensu*. A la base une vieille pénéplaine, composée d'éléments primaires, archéens, granitiques. On la voit affleurer largement au Sud dans le Tamlelt, au Nord dans la gada de Debdou, dans celle d'Oudjda. C'est la même pénéplaine qui constitue le socle du Moyen-Atlas, celle qui affleure largement dans le massif d'Oulmès.

Sur la tranche arasée de ses vieux plis reposent les mêmes calcaires liasiques et jurassiques qui constituent les causses du Moyen-Atlas.

Au-dessus de ces calcaires jurassiques on trouve les couches crétacées, et précisément les mêmes que dans le Moyen-Atlas. Ce sont ces dépôts continentaux que nous avons appelés les couches rouges, et que nous avons étudiés dans la cuvette d'Ouaouizert. Sur le haut plateau Beni-Guill ces couches rouges s'étalent largement dans le chott Tigri. Elles ont été parallélisées par G.-B.-M. Flamand avec le « terrain des gours » au Sud de l'Atlas Saharien, et ce rapprochement tient toujours. Mais ce terrain des gours avait été classé provisoirement dans le tertiaire et même plus précisément dans l'oligocène. MM. Russo et Savornin ont établi que toutes les couches rouges du bord Sud de l'Atlas Saharien, du Haut Plateau Beni-Guill, de la Haute Moulouya, comme du Moyen-Atlas, sont en réalité crétacées (1).

Sur le haut plateau Beni-Guill les causses de calcaire jurassique sont beaucoup moins largement étalés que dans le Moyen-Atlas. Ils ne se retrouvent guère qu'à la lisière nord, dans les gadas de Debdou et d'Oudjda, prolongées par celles de Tlemcen. C'est que d'une façon générale le haut plateau Beni-Guill a beaucoup mieux conservé sa couverture de dépôts continentaux crétacés ou plus récents. Ceci est une question de modelé. On y reviendra. Ce fait n'enlève rien à l'identité essentielle des roches qui constituent le sous-sol de part et d'autre de la Moulouya.

Et ces roches sont disposées de la même façon.

Dans l'ensemble le haut plateau Beni-Guill est bien un plateau, comme le Moyen-Atlas *lato sensu*. Des ondulations légères comme celle de Tendrara, des failles comme celles d'Oudjda, le long desquelles les causses se sont fractionnés et ont basculé plus ou moins;

(1) Dans ma *Structure de l'Algérie* la légende de la figure 25, représentant le Tigri, serait à corriger dans ce sens.

tout cela ne permet pas de méconnaître le caractère massif et tabulaire de l'ensemble.

A ce caractère tabulaire il y a, de part et d'autre de la Moulouya, une exception éclatante, et la même. A la limite sud et sud-orientale du haut plateau Beni-Guill court une véritable chaîne plissée, longue et mince, arquée en lame de sabre. Je l'ai appelée ailleurs l'arc de Forthassa (1). Elle commence, au nord du Tamlelt, par le djebel Ourak, elle se continue, par une série de chicots en grains de chapelet, jusqu'au djebel Antar de Méchéria. C'est-à-dire qu'elle coupe en deux, presque complètement, toute l'étendue des hauts plateaux algériens. C'est une bordure, une limite. Elle sépare nettement le secteur Beni-Guill des hauts plateaux (1.200 à 1.400 mètres), d'un secteur oriental qui est d'altitude notablement moindre (autour de 1.000 mètres). Il est impossible de méconnaître la ressemblance étroite entre l'arc de Forthassa et la chaîne du Moyen-Atlas. Lui aussi, le Moyen-Atlas (*stricto sensu*), est une chaîne longue et mince, de forme arquée; la concavité de l'arc est tournée dans le même sens; et les deux arcs sont d'un parallélisme frappant. Tous les deux, se détachant de l'Atlas Saharien (ou du Haut-Atlas sa continuation) coupent en écharpe, complètement ou presque complètement, l'épaisseur des hauts plateaux, et en limitent un secteur à la même place, au Sud-Est. La chaîne du Moyen-Atlas et l'arc de Forthassa sont deux pendants; ils s'éclairent l'un l'autre.

Depuis Ritter on connaît la structure de l'Atlas Saharien, et le Haut-Atlas marocain, autant qu'on peut en juger, n'est pas construit différemment. La direction générale de la chaîne fait un contraste marqué, c'est-à-dire un angle très accusé, avec la direction de ses éléments. C'est à peu près ainsi que les brins tordus, dont la réunion constitue un câble, font un angle très marqué avec le câble lui-même (2). Sur les causes profondes, les mouvements du sol, qui ont entraîné cette anomalie, Gentil a quelques pages et une figure suggestives (3). Des forces tectoniques de compression et de résis-

(1) *Structure de l'Algérie*, ibid.
(2) *Structure de l'Algérie* p. 88, fig. 22
(3) Louis Gentil, *Le Maroc physique*, p. 157, fig. 4.

tance, s'exerçant dans deux sens aberrants, ont évidemment eu pour résultat cette discordance. En tout cas elle existe. L'arc de Forthassa, comme la chaîne du Moyen-Atlas, n'est pas autre chose qu'un de ces brins de câble, reconquérant son indépendance; un élément échappé à la chaîne, acquérant une existence propre, prolongeant au Nord à travers les hauts plateaux sa direction individuelle. M. Russo adopte cette manière de voir, et je crois qu'il a raison (1).

Le volcanisme. — N'y eût-il rien d'autre, ces traits de ressemblance suffiraient déjà à faire sentir l'analogie profonde entre le haut plateau Beni-Guill et le Moyen-Atlas (*lato sensu*). Mais des découvertes récentes ajoutent un nouveau trait, qui achève d'entraîner la conviction.

Dans le Moyen-Atlas, sur les plateaux Beni-Mguild et Beni-Mtir, la découverte sensationnelle des dernières années a été celle des formations éruptives. Une traînée de volcans s'aligne Nord-Sud, à peu près sous le méridien de Fez, depuis le voisinage même de Fez jusqu'à la haute Moulouya. Or voici qu'on retrouve une traînée analogue sur le haut plateau Beni-Guill.

En 1914 j'avais signalé l'existence d'un volcan sur la falaise Nord du Tigri, à Garet Zerga. Dix ans après M. Russo vient de trouver deux autres volcans au Nord de celui-ci. La découverte est si récente qu'elle a un peu échappé à l'attention. Elle n'a été signalée, je pense, que dans le Compte-Rendu sommaire de la Société Géologique de France (2). Mais elle est parfaitement authentique, et d'ailleurs aisée à contrôler.

Le premier des deux volcans nouveaux est un cône très aplati qu'on trouvera sur la carte provisoire à 1 : 200.000^e sous le nom de Zerigat-Bou-Ardjam. Il se trouve au Nord-Ouest de Garet-Zerga à peu près dans la direction et à mi-chemin de Tendrara. Les laves qui en sont sorties sont les mêmes que celles de Garet-Zerga (ankaratrites néphéliniques).

L'autre volcan est beaucoup plus au Nord et droit au Nord. Il se

(1) Dr P. Russo, *La structure des plateaux de l'Afrique mineure. La Géographie*, février 1924, p. 172.

(2) Le Dr Russo en rendra un compte détaillé dans sa thèse de doctorat dont la soutenance est imminente.



Fig. 2. — Le volcan éteint de Tiskennit.
Le piton volcanique perce seul le colmatage pliocène et quaternaire, sous lequel toute la base de l'appareil reste enfouie et soustraite à l'observation.

trouve à une trentaine de kilomètres Sud-Ouest de Berguent; c'est le Tiskennit, que la carte provisoire à 1 : 200.000e (feuille de Berguent) n'a eu garde d'oublier. C'est un accident topographique extrêmement remarquable (fig. 2).

Malgré son faible relief relatif (soixante à soixante-dix mètres), comme il se dresse, brusque et isolé, sur la plaine indéfinie, on l'aperçoit de partout, de dizaines de lieues à la ronde. Il est curieux qu'on ait mis si longtemps à en connaître la véritable nature. Il est vrai qu'il est loin des routes sillonnées par les autos. Il est vrai aussi qu'il faut arriver jusqu'à son pied même pour trouver un échantillon de roche éruptive. Autant qu'il m'a semblé, au cours d'une visite rapide, c'est un piton, peut-être un culot de cheminée?, auquel les éboulis ont constitué un talus périphérique, et ont donné un profil de cône tronqué. C'est tout ce qu'on voit. Tout le reste qu'on imagine ne pas pouvoir manquer, les coulées de lave par exemple s'étendant au loin en tentacules, tout cela est soustrait à l'observation sous les puissants atterrissements quaternaires ou pliocènes de la plaine. Le volcan est enterré tout entier, à la seule exception du piton, qui émerge bien juste. Cette situation n'explique pas seulement l'identification tardive du Tiskennit. Elle permet de croire que d'une façon générale nous sommes encore insuffisamment renseignés sur l'importance des champs de lave à la surface du haut plateau Beni-Guill.

Il faut signaler que les laves du Tiskennit ne sont plus du tout les mêmes que celles du groupe méridional (phonolithe œgyrinique).

Il faut signaler encore que tout ce groupe de volcans est plus ancien que le quaternaire, et même que le pliocène récent. Cela est évident puisque leurs restes déjà démantelés ont été recouverts par les atterrissements quaternaires et pliocènes. Faut-il reculer leur date jusqu'au miocène? C'est aux géologues à le dire. Ils sont en tout cas plus vieux que les volcans du Moyen-Atlas. Cependant ils ne peuvent pas être très vieux. A Garet-Zerga et à Zerigat-Bou-Ardjam on voit encore les matériaux de projection, les scories. Au Tiskennit l'apparence du cône n'est pas sans doute entièrement mensongère; on reconnaît encore de loin un reste d'appareil volcanique.

Notons enfin ceci. Dans le prolongement de la ligne Garet-Zerga,

Zerigat-Bou-Ardjam, Tiskennit, on trouve à peu de distance le groupe anciennement connu des volcans d'Oudjda. Il y a donc bien une ligne de volcans éteints, orientée Nord-Sud, à travers le Haut-plateau Beni-Guill, comme à travers le Moyen-Atlas. L'analogie entre les deux devient véritablement saisissante.

La Moulouya.

Ces deux massifs fraternellement semblables, le Haut-Plateau Beni-Guill et le Moyen-Atlas (*lato sensu*) sont séparés par la vallée moyenne de la Moulouya. Il est indispensable d'en dire un mot.

Cette vallée moyenne est encore trop peu connue pour qu'il soit prudent de la décrire en détail. Cependant un certain nombre de faits sont déjà évidents.

MM. Célérier et Charton ont publié un profil en long de la Moulouya qui est très instructif (1). Les auteurs concluent très justement : « La Moulouya est un fleuve très jeune et très hétérogène, constitué par la capture progressive de bassins originairement indépendants, disposés en chapelets ». La vallée de la haute Moulouya en particulier, en amont de Ksabi, est évidemment une cuvette indépendante sur un palier plus élevé de 600 m. Le raccordement se fait par un coude assez brusque et par des gorges profondes, où la rivière court en rapides. La vallée de la moyenne Moulouya, celle où le fleuve s'engage à Ksabi, est une autre cuvette, très large, qui n'est assurément pas l'œuvre de l'érosion. A l'Est, au Rekkam, qui est le rebord occidental du haut-plateau Beni-Guill, on voit avec une parfaite clarté les couches crétacées et jurassiques s'enfoncer en flexure sous le colmatage alluvionnaire de la cuvette. C'est une cuvette tectonique, un large synclinal, limité de toutes parts par des flexures, des plis, ou des failles. Un équivalent exact de cette autre grande cuvette, qui rompt plus à l'est la continuité de l'Atlas, la cuvette du Hodna. Seulement celle-ci a ses communications faciles avec le Sahara, et elle est restée en conséquence bassin fermé, domaine de chott. La cuvette de la Moulouya moyenne s'ouvre vers le Nord,

(1) *Annales de Géographie*, Une mission universitaire au Maroc, p. 286.

vers la mer. L'érosion régressive des oueds méditerranéens l'a finalement rattachée au niveau de base marin. C'est toute la différence.

Telle est assurément la nature du fossé profond qui sépare le haut plateau Beni-Guill du Moyen-Atlas. Et cela rentre très bien dans le cadre général. J'ai insisté ailleurs sur l'importance de ces accidents transversaux, grossièrement subméridiens, qui articulent l'Atlas tout entier, le divisent en segments de grande importance géographique.

Nous sommes donc conduits à une définition de l'Atlas moyen, (*lato sensu*), qui me paraît tout à fait satisfaisante. C'est un dernier segment des Hauts-Plateaux de l'Atlas, fraternellement semblable au précédent, qui est le Haut plateau Beni-Guill.

Le Modelé

Mais alors, si le Moyen-Atlas et le haut plateau Beni-Guill sont étroitement apparentés, comment se fait-il qu'ils soient si extraordinairement différents au point de vue humain? Qu'est-ce donc qui fait du Maroc occidental un monde à part, comparé à l'Algérie? C'est qu'une analogie de structure ne suffit pas; elle est même d'importance plutôt théorique que pratique. La vie humaine est bien plus étroitement conditionnée par ces deux facteurs associés, le climat et le modelé. Ici le contraste est complet entre le haut plateau Beni-Guill et le Moyen-Atlas.

Le haut plateau Beni-Guill est déjà fort élevé, notablement plus que les hauts plateaux algériens. Le djebel Tendrara, au point culminant, a 1.647 m. Ce n'est qu'un point, il est vrai; mais tout autour sur de grandes étendues le socle oscille autour de 1.400 m. Même dans la partie la plus creuse, autour de Berguent, l'altitude ne descend qu'exceptionnellement au-dessous de 1.000 m.

Le Moyen-Atlas est encore plus élevé. Les causses Beni-Mtir et Beni-Mguild ne descendent guère au-dessous de 1.500 m., et atteignent souvent 1.600, 1.700, 1.800. La chaîne du Moyen-Atlas se tient au-dessus de 2.000, et elle a, à son extrémité Beni-Ouaraïn, des sommets qui dépassent 3.000. Notez que cette différence d'altitude entre plateau Beni-Guill et Moyen-Atlas n'est pas énorme. Quelque chose comme trois ou quatre centaines de mètres. C'est une nuance. Mais

cette nuance se trouve être d'importance tout à fait capitale. C'est que, dans la zone tempérée, au voisinage de 1.500 m. se trouve un point critique pour les conditions de l'habitat humain. Au-dessus de 1.500 le climat prend quelque chose d'excessif pour l'habitat normal permanent.

Ce n'est pas d'ailleurs une simple question d'altitude. Le Moyen-Atlas étant le dernier secteur occidental surélevé des hauts plateaux de l'Atlas, se trouve surplomber l'Océan Atlantique; il est largement accessible aux influences climatiques de l'Océan, très différentes des influences méditerranéennes. Le plateau Beni-Guill au contraire est abrité des vapeurs de l'Océan par la masse même du Moyen-Atlas.

Sous la double influence de l'altitude et de la situation est née une différenciation dans la quantité des pluies. Elle se traduit par un contraste total dans le manteau végétal de part et d'autre. D'un côté la steppe d'halfa et d'armoise. De l'autre côté les forêts de cèdre et les pâturages alpins. Ce contraste des climats, que nous constatons aujourd'hui de nos yeux, est une chose fort ancienne, qui s'est prolongée à travers des âges géologiques. Il en est résulté un contraste extraordinaire dans les formes du sol, dans le modelé.

Sur le haut plateau Beni-Guill l'érosion fluviale, insuffisamment alimentée sous un climat sec, a produit ses effets habituels. Les cuvettes tectoniques, que les oueds trop faibles n'ont pu égueuler, sont restées des bassins fermés, des zones d'épandage, nivelées par un colmatage épais d'alluvions. Le plateau Beni-Guill est pays de chotts, puisqu'il a le Tigri, le Gharbi. Il l'a été davantage encore dans un passé tout proche, dont il garde l'empreinte. L'immense cuvette de Berguent a été, au moins jusqu'à la fin du pliocène, un bassin fermé, zone d'épandage, chott, lac sans écoulement, de quelque nom qu'on l'appelle. C'est à l'époque quaternaire seulement, c'est-à-dire hier, que l'érosion régressive de l'Oued Za a rattaché ce bassin fermé à la Méditerranée. Mais le colmatage épais de cet ancien bassin fermé est encore presqu'intact : il ennoie, il empâte, il horizontalise toute la moitié nord du plateau Beni-Guill. C'est ainsi que ce plateau a acquis cette allure générale de plaine, aux lignes horizontales éternelles, par quoi il s'apparente aux hauts plateaux algériens.

Dans le Moyen-Atlas, au climat plus humide, une érosion normale

a donné au pays un modelé bien différent. Depuis le crétacé peut-être, en tout cas depuis fort longtemps, depuis que le relief actuel s'est constitué, le régime des bassins fermés a pris fin. Tout le pays a été drainé, modelé, sculpté profondément, par des rivières rattachées au niveau de base marin. Ainsi est né un modelé qui n'a plus rien de Nord-Africain, un modelé comme celui de notre Europe. Les plateaux calcaires, largement déblayés du colmatage crétacé, ont été gravés de canyons profonds et sont devenus des causses. La pénéplaine primaire, partiellement débarrassée de son entablement calcaire, a été rajeunie par l'érosion. L'ensemble a pris figure de haute montagne, aux pentes accusées. Ce qu'on peut imaginer de plus différent, au premier coup d'œil, de l'aspect haut plateau, hautes plaines.

Différences de climat, de manteau végétal, de modelé, tout cela entraîne nécessairement une différence totale dans les conditions de la vie humaine. D'une part des cavaliers nomades sahariens se sont établis et ont adopté la langue arabe. Ce sont les Beni-Guill. D'autre part dans le Moyen-Atlas a prévalu un genre de vie de montagnards quasi alpins, conservateurs relativement fidèles du passé berbère. Ce sont les conséquences immenses de quelques nuances dans l'altitude et la situation des deux derniers secteurs des plateaux atlasiques. Leur ressemblance profonde de structure s'en trouve totalement masquée. Elle se retrouve pourtant bien à l'analyse.

E.-F. Gautier

NOTES SUR L'HISTOIRE DU SOUS AU XIX[e] SIÈCLE

La situation géographique du Sous, au-delà de la barrière de l'Atlas, au bout du monde musulman, et aussi l'esprit d'indépendance des Berbères qui l'habitent en ont tellement fait, de tout temps, un pays à part, que les vieux auteurs, en parlant de ce qui est le Maroc actuel, disent souvent : « Le royaume de Maroc, de Fès, de Tafilet et de Sous ».

Quand le roi de Maroc était fort, il imposait sa loi au Sous. Sinon c'était la *siba*, régime d'anarchie où « chacun est maître avec son fusil ». A moins qu'un chef, local ou venu d'ailleurs, y imposât son autorité, et, souvent aussi, prétendît l'imposer à tout le Maroc.

C'est presque toujours du Sous qu'ont surgi les prétendants... L'histoire d'El Hiba est d'hier.

Ainsi s'est créée au début du XVII[e] siècle, au profit d'un personnage religieux, la petite souveraineté que les cartes du siècle passé désignent sous le nom de « Royaume de Sidi Hachem », qui est le sujet du présent travail.

On résumera rapidement ce qu'en dit l'histoire pour arriver aux renseignements concernant le siècle dernier.

A l'origine de la famille de Tazeroualt, il y a un marabout, Sidi Aḥmed ou Mousa, le plus célèbre des saints du Sous, qui vivait au XVI[e] siècle, au temps du sultan saadien Moulai Abdallah.

« Sidi Aḥmed ou Mousa, Guezouli, Semlali, dit le *Moumtia' el Asma'*, est mort en 971 dans son pays de Sous, où son tombeau est connu. »

La tribu des Semlala, au pays des Guezoula, fait partie de la confédération des Ida Oultit.

Les Ida Oultit occupent une large bande du versant atlantique de l'Anti-Atlas et débordent même un peu sur l'Azaghar de Tiznit.

Ils comprennent les tribus de Tazeroualt, Bakila, Rezmouka, Semlala et Ahl Mader. Les Ida ou Semlal occupent la crête de l'Anti-Atlas, à 80 km. à l'est de Tiznit. Cette tribu, que la tradition dit fort ancienne, a donné naissance à un grand nombre de saints et de chorfas, parmi lesquels Sidi Moḥammed ben Sliman le Guezouli, un des sept patrons de Marrakech. Tous ces saints sont très vénérés chez les montagnards, qui leur attribuent le mérite d'avoir protégé jusqu'à présent leur pays contre le Makhzen.

Ce prestige des chorfa Semlala aide à comprendre la naissance, pendant une période de faiblesse du pouvoir central, du petit royaume de Tazeroualt, au profit d'un chérif énergique, descendant de Sidi Aḥmed ou Mousa, et à l'ombre de la baraka de son tombeau.

De même, la situation géographique du Tazeroualt explique qu'il soit devenu le centre de ce petit royaume. C'est, au pied de la muraille escarpée de l'Anti-Atlas, une petite cuvette entourée de montagnes, à quelques lieues d'Ouijjane, par où on débouche dans l'Azaghar. Petit pays facile à défendre, des pitons tout indiqués pour porter des citadelles. Enfin, le fait économique : centre d'échanges entre le Nord et le Sud.

Ouvrons ici une parenthèse, pour éclairer, à la faveur d'un texte de Pline, l'ancienneté des Ida Oultit :

« Sur la foi de l'historien Polybe qui, du temps de Scipion Émilien, avait exploré les côtes de la Maurétanie Tingitane, Pline cite quelques peuples qui habitaient alors cette portion du continent africain. De ce nombre sont les Scelatites et les Masates (1). » (Carette, *Migration des tribus de l'Afrique du Nord.*)

On émet ici l'hypothèse que les Scelatites sont les Ida Oultit ou *Oultita.* Quant au rapprochement entre les Masates et les Ahl Massa ou Mast, il a été fait depuis longtemps.

Le voisinage immédiat des Oultita et des Massa, par les Ahl Mader, qui sont Oultita, viendrait à l'appui de cette hypothèse. On va en une journée de Massa à Iligh, au Tazeroualt, au cœur des Ida Oultit. Au XVIIe siècle, le navigateur hollandais Ruyter a fait plusieurs fois

(1) Gentes Selatitos et Masatos. Pline, liv. V, chap. 9 (*Le Maroc chez les auteurs anciens*, textes traduits par R. Roget).

ce voyage (*Sources inédites de l'Histoire du Maroc*, par M. le Colonel de Castries, 1re série, Pays-Bas, tome V).

A signaler encore, dans cette confédération des Ida Oultit, chez les Ida ou Semlal, que les deux fractions de cette tribu sont les Aït A'rous et les Aït Oulili. Ce dernier nom est à rapprocher de celui des Aït Oulili du Zerhoun qui accueillirent Moulai Idris. Seraient-ce les Autololes de Pline : Gaetulos Autololes?

Enfin, le pays des Ida Oultit est au cœur du pays des Guezoula. On répétera ici une question déjà souvent posée : Quelle relation y a-t-il entre le nom des Guezoula et celui des anciens Getules?

Cela dit, revenons aux débuts du petit royaume de Tazeroualt : « Sous le règne de Zidane ben Mansour le Saadien, dit le *Kitab el Istiqsa*, s'était révélé dans le Sous Abou Ḥassoun le Semlali, surnommé Abou Dmia' ».

C'est au début du xviie siècle que Bou Dmia', descendant de Sidi Aḥmed ou Mousa, conquit le Sous, puis le Draa et Sijilmasa. Moulai Chérif ben 'Ali, l'ancêtre des sultans alaouides actuels, l'appela à son secours pour lutter contre les gens de Tabouamt, aidés par les marabouts de Dila. Puis ils se brouillèrent. Bou Dmia', le prétendant, parvint à faire prisonnier Moulai Cherif, le sultan, et à l'enfermer dans sa forteresse d'Iligh. Bou Dmia', donna pour épouse à son prisonnier une captive des Mghafra qui devint la mère du grand sultan Moulai Sma'il. Puis Moulai Cherif fut délivré et vint mourir à Sijilmasa en 1069 hég. Mais ses fils le vengèrent. Moulai Mḥammed chassa Abou Ḥassoun du Draa. Moulai Rechid, après avoir détruit la puissance des marabouts de Dila, fit une expédition (1081/1668) dans le Sous dont on parle encore aujourd'hui dans le pays. Il y a, à 1 km. au sud de Tala'int des Oulad Jerrar, un arbre qu'on appelle « l'arganier de Moulai Rechid ». C'est là que campa la mehalla chérifienne, venant du Sahel et allant au Tazeroualt le long de l'Anti-Atlas.

Un dahir de Moulai Rechid accordant des privilèges aux Oulad Sidi 'Abderraḥman le Khenboubi de la zaouia de Timeslit est daté de 1082, après l'expédition du Sous.

Voici quelques extraits du livre de Mouette, *Histoire des conquêtes de Moulai Archy*, Paris, 1683, relatifs à l'état politique du Sous au xviie siècle :

« La principauté de Sus, du temps qu'Agader Aguer, ou Sainte-Croix, était aux Portugais, faisait partie du royaume de Maroc. Mais depuis que les Espagnols se furent rendus maîtres du Portugal, ils abandonnèrent cette place ainsi que celles de Saphye et d'Arzille. Les Barbares du pays s'y habituèrent et donnèrent le commerce libre à tous les Chrétiens qui voudraient venir trafiquer avec eux et leur promirent qu'ils leur paieraient au double les munitions de guerre qu'ils apporteraient à Fez, à Maroc et ailleurs.

« Comme ils ont quantité de mines d'or et de cuivre entre leurs montagnes et qu'ils en avaient de tout prest et abondamment, en peu de temps, ils se fortifièrent d'armes et de munitions et refusèrent l'obéissance qu'ils devaient au roi de Maroc, voulant estre gouvernés par un Prince choisi d'entre eux, qui résiderait à Illec, capitale du pays. Depuis ce temps-là, ils se gouvernèrent ainsi jusqu'à l'arrivée de Moulai Archy, qui, à cause des nombreuses troupes qu'il menait et de la trahison de ceux qui défendaient les passages, les subjugua et la plupart furent désarmés. Ils lui obéirent pendant tout son règne et les deux premières années de celui de Moulai Semain. Mais lorsqu'ils reconnurent le naturel avarre de celuy-cy, et qu'il exigeait trop souvent d'eux des sommes immenses, ils tuèrent les gouverneurs et se donnèrent à Moulay Hamet Meherez, auquel ils obéirent jusqu'à sa dernière sortie de Maroc. Ils furent ensuite quelque temps sans le reconnaître, mais les ayans ramenés au devoir, il règne aussi absolument dans ses etats que son Oncle à Fès et à Maroc. Il n'a que deux provinces, l'une est Sus où sont les villes de Tarudant et d'Agader Aguer, et l'autre est Sahel, où est la ville d'Illec, qui est grande, riche et bien peuplée d'habitants, lesquels trafiquent ordinairement au pays des Noirs, d'où ils apportent quantité d'or et de Marfil (1). Ces provinces sont séparées du royaume de Maroc par des montagnes très hautes et presque inaccessibles et de la province du Dras, qu'elles ont au Sud-Est par d'autres qui ne sont pas moindres. Il n'y a que deux rivières dont l'une s'appelle Sus et l'autre Masa. Sainte-Croix et Aguilou sont les lieux où les vaisseaux viennent négocier. De vastes déserts sont entre ce pays-là et celui de Sudan qui est au Sud et la

(1) Ivoire, dents d'éléphants.

mer qui le borne au Ouest et Sud-Ouest. Ce terroir est beaucoup montagneux et très fertile en mines, en grains et en fruits. Il y a quantité de Châteaux et de Villages où les Barbares sont fortifiez. Ils y ont chacun deux ou trois armes, pour changer, en quoy ils fondent leurs richesses. Les Susis sont plus adroits aux armes et plus guerriers que tous les autres Barbares. Il ont tout ce qui leur est nécessaire pour vivre, excepté la Laine qui leur est rapportée de beaucoup d'endroits par les Chrétiens, lesquels trafiquent avec eux. » (P. 466).

Voici encore un extrait de Mouette au sujet de la conquête de « Sus » par « Mouley Archy » (p. 68) :

« Les Haha lui amenèrent plusieurs de leurs filles, dont ils lui offrirent la virginité... Mais comme il estimait plus Mars que Vénus, il les refusa et sans les voir, les renvoya chargées de présents... Il partit de Haha et s'approcha des montagnes qui séparent la principauté de Sus du royaume de Maroc. Les Barbares s'assemblèrent pour lui en disputer le passage.... Puis une part d'entre eux trahit l'autre... A Sainte-Croix, celui qui gouvernait le Château partit de nuit pour se sauver à Illec, Capitale de la Principauté où résidait pour lors le Prince du Sus, qui était un Morabite appelé Cid Haly (1).... Le Roy qui ne pouvait vivre dans le repos, marcha droit à Illec, et mit à feu et à sang tous les lieux de son passage qui ne lui obéiraient pas assez promptement. Le Prince s'enfuit et prit la route du royaume de Sudan. »

« En 1081, dit l'*Istiqṣa,* Moulai Rechid fit une expédition dans le pays de Sous. Il décima les Chtouka auxquels il tua plus de 1.500 hommes. Il attaqua les gens du Sahel qui perdirent plus de 4.000 hommes. Il enleva la forteresse d'Iligh, résidence d'Abou-Ḥassoun. Il lui tua 200 hommes au pied de la montagne. Par cette expédition, il se rendit maître du Sous. »

Il semble bien que cette expédition porta un coup sérieux à la puissance des marabouts. Car pendant plus d'un siècle, on ne parle plus guère des descendants de Bou Dmia'. Mais celui-ci avait atteint à une grande puissance et son souvenir est légendaire dans le Sous.

De cette époque date l'introduction dans le Sous de fusils et de sabres qu'on appelle *boudmia'*.

(1) Sidi 'Ali bou Dmia'.

Le royaume de Sidi Hachem, au début du XIXe siècle — Moulai Sliman étant sultan du Maroc, — cela veut dire simplement que le Makhzen, qui avait des gouverneurs à Taroudant n'était plus guère capable d'imposer sa loi au sud de l'Oued Massa, et que la principale autorité du pays, celle qui lui faisait échec, était celle de Sidi Hachem.

Celui-ci, en réalité, n'était que le chef direct de quelques tribus Ida Oultit. Mais il était le chef du grand lef montagnard des Guezoula, qui lui fournissait des contingents pour la guerre et avec lequel il dominait presque toujours le lef rival des Aoggoua, les tributaires de la plaine.

Les renseignements concernant Sidi Hachem et la période postérieure ont été fournis par un chérif semlali, Moulai Omar, né à Ouijjane, l'année de l'avènement de Moulai 'Abd er Raḥman (1238), qui fut un familier de la maison de Tazeroualt et qui, plus que centenaire, vit encore aujourd'hui à Ouijjane.

« J'ai connu Sidi Hachem, dit Moulai Omar, il avait de grands cheveux en broussaille (1), *achakouk*, comme les Arabes du Sud. Il m'a pris sur ses genoux pour me caresser la tête. J'étais tout jeune quand il est mort. »

Il semble que ces détails permettent de situer la mort de Sidi Hachem entre 1825 et 1830.

« C'est au temps de Sidi Hachem qu'eût lieu la Harka d'Aghennaj, dont le souvenir s'est conservé dans le Sous. Au temps de Moulai Sliman, une harka makhzen, commandée par un caïd des Haha, Aghennaj, vint dans le Sous, franchit l'Oued Oulghas, s'appuya sur les tribus de lef Aoggoua, en particulier les Ida ou Bakil et pilla les Ahl Mader et Iligh. Sidi Hachem avait dû s'enfuir aux Ida ou Semlal. Mais il prit sa revanche après le départ de la harka maghzen. Il vint camper chez les Ida ou Bakil, à Akal Melloulen et détruisit Asaka Oublagh. Le caid Aḥmed Ablagh dut s'enfuir à Tiznit. »

Divers documents permettent de situer à peu près cet événement.

Un dahir de 1217 (1802) émane de Sidi Moḥammed ben Yahia Aghennaj el Ḥaḥi el Iasari, khalifa de Moulai Sliman. C'est une lettre

(1) Ce détail a frappé également les Européens.

de franchise en faveur des descendants de Sidi 'Abderrahman le Khenboubi de la Zaouia de Timeslit. En 1802, Aghennaj était donc gouverneur du Sous. Timeslit est au sud de l'Oued Oulghas, entre Aglou et les Ahl Mader. On peut supposer que ce dahir date à peu près de la prise de commandement d'Aghennaj, un peu après sa harka du Sous, laquelle aurait donc eu lieu un peu après 1800.

On lit ce qui suit dans la relation du Naufrage du brigantin britannique *La Surprise* de Glascow, sur la côte de Barbarie, le 28 décembre 1815 (Paris, Lenormand, 1818) :

« ...Nous fûmes emmenés à l'Oued Noun (Wednoon), 7 janv. 1816. Cette maison appartenait à Cheikh Abraham, chef de la tribu Abglala et à son frère Sidi Baruk.... Il y avait là un jeune mousse espagnol prisonnier depuis cinq ans.... Vers le 3 février arriva un grand chef avec sa suite. Il était venu pour nous racheter. C'était Sidi Ishem. Le 8 fév. nous partîmes d'Oued Noun, et marchâmes jusqu'au coucher du soleil. Le 9, départ à la pointe du jour, marche dans des gorges affreuses entre des montagnes. Le soir, du haut d'un précipice, nous vîmes une vallée de grande étendue où était la maison de Sidi Ishem... Descente terrible... Enfin, après deux heures de nuit, arrivée à la maison de Sidi Ishem Talent... Nous avions permission d'aller à un petit village, à un mille de distance, habité en grande partie par des Juifs : Elingh.

« Sidi Ishem, notre maître, est puissant dans le pays et son pouvoir est sans bornes. Il ne paie point de taxes au gouvernement et ne redoute pas l'Empereur, étant lui-même de sang impérial, son ancêtre Moulai Ali ayant été chassé et déposé. Et quoique l'Empereur d'aujourd'hui, Muley Soliman, tâche d'être en bonne amitié avec Sidi Ishem, celui-ci est l'objet qu'il craint (1).

« Le gouverneur de Tarudant, Sidi Mohammed Argenhaje et Sidi Ishem sont ennemis jurés. Argenhaje, nous dirent les Juifs, ayant commandé, il y a quelques années, une expédition contre Sidi Ishem

(1) Ce voyage rapide de l'Oued Noun à Iligh à travers l'Anti-Atlas est intéressant.

La tribu Abglala doit être celle des Abid Allah ou Salem citée par M. le Colonel de Castries (*Notice sur la Région de l'Oued Draa*, 1880).

Talent était à cette époque la capitale du Tazeroualt. Sidi Hecham ben Ahmed ben Mousa se rendit indépendant du Maroc en 1810 et donna son nom au petit État qui a pour capitale Talant (*Relation de Sidi Brahim de Massat* par René Basset, 1883).

et ses tribus, démoli quelques monuments très beaux à Elingh, et fait butin considérable, Sidi Ishem n'attend que l'occasion de se venger. »

Les négociations de rachat par Aghennaj ayant abouti, les captifs partirent d'Iligh pour Taroudant.

« ...Le 27 mai (1816), nous partîmes au matin, à mule et arrivâmes à Tamalint dans la soirée, maison de notre ami l'Hage Chérif (1).

Le 30, nous arrivâmes à Taroudant. Nous eûmes une audience du gouverneur.

Sidi Mohammed Argenhage est un homme d'environ 60 ans, encore fort actif, le teint fort clair, la barbe parfaitement blanche, de l'aisance et de la politesse dans les manières et véritablement l'air plus gentilhomme et de meilleur ton qu'aucun des Maures que nous ayons vus dans le pays. Un de ses fils Sidi Absolon, est un superbe garçon, âgé de 13 à 14 ans.

Le 3 juin, notre cavalcade partit de Tarudant. S. Exc. en personne, montée sur un cheval très élégant, avait voulu nous accompagner. Nos cavaliers, ayant trouvé un endroit convenable pour faire leurs manœuvres, nous y fîmes halte pendant quelques moments. Le gouverneur se joignit à eux. Ces manœuvres consistent à partir au grand galop, à tirer des coups de fusil dans cette position et arrêter leurs chevaux tout court, ce qu'ils font avec infiniment d'adresse.

Le 4 juin, nous arrivâmes à Agadir ou Santa-Cruz, autrefois le principal port de la Barbarie occ. Mais depuis que le dernier Empereur l'a fait fermer, les marchands se sont retirés à Mogador. »

On lit dans la relation de Cochelet, *Naufrage de la « Sophie »*, Paris, Lib. univ., 1821 :

« ...Un rabbin de Jérusalem qui avait connu Sidi Ishem, m'a dit que depuis l'époque où l'ancien gouverneur de Sous, Argenhage, a brûlé, il y a environ huit ans, plusieurs établissements de Sidi Ishem, celui-ci avait juré de ne pas toucher à sa chevelure avant d'avoir tué le gouverneur, de sa main ou par un des siens. »

« C'est au temps de Sidi Hachem, dit Moulai Omar, que vivait à

(1) Tamalilt, chez les Chtouka Ait Ilougan, où se trouve un Mellah et où commande aujourd'hui Moulai Aḥmed n Ait Cherif.

Ia'jliin, chez les Ida ou Bakil, un fqih très renommé, qui s'appelait Sidi Moḥammed Oua'jli (1). Il était l'ennemi de Sidi Hachem, qui le fit mourir. »

Mais, dit la légende, il retira de sa blessure la balle qui l'avait frappé à mort et la rendit à Sidi Hachem en lui disant : « Reprends ta balle. C'est Dieu qui m'a fait mourir et non pas toi ». Puis il s'en alla mourir dans sa maison.

Il avait le don de prévoir l'avenir. Voici quelques-unes de ses prophéties :

A Ida Oultit, afa izig negh afa ouzag,
Mendra is gis tenjem i l Gherraba.
Azrou Zegzaou s Toumanar s Tmagoust,
Mendra is gis tenjem i l Gherraba.

Ida Oultit, sur les crinières ou sur les crêtes rocheuses,
Aux gens du Nord vous n'échapperez pas.
D'Azrou Zegzaou jusqu'à Toumanar et à Tamagoust,
Aux gens du Nord vous n'échapperez pas.

Il disait encore :

Anf i Tamrart, a ian iga lfahim
Ghin agh ra irrout anrar bla talibbout
Anf i Bou Na'man, a ian iga lfahim
Ghin agh ra irrout anrar bla talibbout.

Écarte-toi de Tamrart, toi qui comprends,
C'est là qu'on battra dans l'aire sans laisser de paille.
Écarte-toi de Bou Na'man, toi qui comprends,
C'est là qu'on battra dans l'aire sans laisser de paille.

Ces deux prophéties annoncent la venue des gens du Nord dans la montagne des Ida Oultit et elles désignent comme des champs de bataille l'Oued Tamrart entre Agadir et Mogador et la plaine de Bou Na'man (2).

(1) Le fqih Sidi Moḥammed Oua'jli est sans doute le même dont il est parlé au tome II de l'*Istiqṣa* (affaire de la Zaouia Cherradi); dans la relation de Sidi Brahim de Massa, p. 11 et dans les *Nouv. Contes berbères* de M. René Basset, p. 72-76.

(2) Bou Na'man, chez les Aït Briim, à 20 km. au Sud de Tiznit. Les Zaouias de Bou Na'man sont citées par Ibn Khaldoun. C'est encore aujourd'hui un centre religieux assez important où sont les koubbas des Aït Ia'zza Ouida. Au pied du Djebel Inter, sur le chemin qui va du Sous aux Ait Bamrane, on s'est souvent battu.

Sidi Hachem, dont on peut situer la mort vers 1830, fut assassiné en plein moussem de Tazeroualt. C'est une de ces histoires de crime, de vengeance et de trahison, si fréquentes encore aujourd'hui dans le Sous. Elle a inspiré des chansons dont on a recueilli ici quelques fragments.

Rabat, le 31 mars 1925

L. Justinard.

TATOUAGES DES PRISONNIERS MAROCAINS
(ARABES, ARABISÉS ET BERBÈRES).

M. de Terremondre qui devisait à la librairie Paillot avec le docteur Fornerol et M. Bergeret, s'en vint à parler de la prison de Tanger qu'il avait vue, l'année précédente : « Par les fenêtres de la bâtisse, leur dit-il, passaient des bras basanés, qui tendaient des paniers d'osier. C'étaient les prisonniers qui, de leur prison, offraient aux passants, contre une pièce de cuivre, le produit de leur travail indolent... Enfermés pêle-mêle, dans la vaste salle, ils se disputaient les ouvertures, voulant tous y passer leurs corbeilles. La querelle trop vive tira de son assoupissement le soldat noir qui, à coups de bâton, fit rentrer dans le mur les paniers avec les mains suppliantes. Mais bientôt d'autres mains reparurent, brunes et tatouées de bleu comme les premières (1). »

Ce n'est pas en regardant ces mains tendues vers la pitié des passants que j'ai recueilli mes observations pour ce travail. Le temps est passé où on enfermait les prisonniers sans pourvoir à leur nourriture; Casablanca a une prison moderne construite selon les dernières conceptions des services pénitentiaires; Rabat a très hygiéniquement aménagé une ancienne casbah; Meknès et Marrakech ont conservé leurs vieilles prisons (2), mais on n'y verrait pas plus qu'on n'y entendrait « ondoyer et bruire la vermine », comme il advint à M. de Terremondre, à Tanger.

(1) A. France, *Le mannequin d'osier.* Paris, Calmann-Lévy, 1899, p. 191-192. J'ai transcrit ces quelques lignes parce qu'elles sont les seules, à ma connaissance, où il ait été parlé des tatouages des prisonniers marocains.

(2) Ce sont de vastes salles, éclairées par un grand ciel ouvert et dont le plafond est soutenu par de nombreux piliers. Rien ne ferait songer à leur destination, si on n'y accédait par une petite porte, basse, étroite, où l'on ne peut passer que le dos fortement courbé. A Marrakech, cette petite porte est située à mi-hauteur du mur; elle est précédée du côté de la salle par un petit escalier de quelques marches, sans accotement, fort étroit, dépourvu de rampes, de sorte qu'on ne peut le franchir qu'un à un, se mettant ainsi à la discrétion des gardiens.

Grâce à M. Campana, j'ai visité la plupart de ces prisons; par ailleurs, dans bien des postes, les Commandants de bureaux de renseignements m'ont autorisé à pénétrer dans leurs geôles plus modestes, mais je ne dois à ces complaisances que la plus faible partie de ma documentation; M. Fleury, dont je me rappelle l'accueil avec reconnaissance, a mis à ma disposition les fiches du service anthropométrique à Rabat et M. Jammes, les registres d'écrou de la prison de Meknès, de sorte qu'il m'est possible d'étudier les tatouages des prisonniers marocains, en me basant sur plus de 6.000 observations (1).

Le nombre de ces matériaux me semble compenser les imperfections qu'il est parfois loisible de leur reprocher. Je tiens cependant à en faire juge le lecteur.

J'ai été surpris, par exemple, de trouver un très grand nombre de prisonniers tenus pour originaires d'Azemmour. Cette ville serait-elle, plus que tout autre, un repaire de brigands? Je ne le crois pas. Les habitants de localités peu connues ont coutume de s'attribuer pour origine, la ville importante la plus proche. Il en est partout ainsi. A Paris, tous ceux qui se disent Toulousains, jureraient-ils avoir vu, de leur berceau, le clocher de Saint-Sernin? Ces approximations ou ces petits mensonges, n'ont pas, à mon avis, grand inconvénient lorsqu'on étudie principalement des groupements régionaux.

D'autres erreurs sont plus graves. Elles viennent de l'imprécision de certaines fiches. Quelques fractions, de même nom, habitent des régions éloignées l'une de l'autre, et l'on ne sait à laquelle appartient le délinquant. Un homme désigné comme Chiadma, est-il des Châouïa ou des environs de Mogador? Certains indices m'ont parfois permis d'établir son origine; d'autres fois, je suis resté dans l'incertitude. Dans ce cas, j'ai adopté la seule solution possible, j'ai éliminé ce sujet de ma statistique. — On pourra aussi critiquer ma classification en villes ou tribus. J'ai préféré transcrire les rubriques telles que je les ai trouvées sur les fiches du service anthropométrique, afin d'y mettre le moins possible du mien; Azemmour seul a disparu de ma statistique : j'ai attribué ses condamnés à la tribu voisine.

(1) Les relevés que j'ai faits, à Meknès, en 1915 et en 1916, portent sur les prisonniers inscrits sous les numéros 1237... 2136. Quant aux fiches de Rabat, qui sont classées par ordre alphabétique, j'ai achevé leur recolement en janvier 1919.

Il me faut enfin signaler, ne serait-ce que par souci d'exactitude, les mensonges possibles de gens qui ont intérêt à dérouter la police. Je tiens ces mensonges pour fatals dans un pays où l'état civil n'existe point. Au reste, j'estime, ainsi que je l'ai déjà dit, que la valeur des statistiques est fonction du nombre de leurs éléments et mes conclusions sont tirées d'un nombre considérable d'observations.

⁂

Avant de commencer l'étude des tatouages des prisonniers, je dois encore faire une distinction. Quelques fiches portent simplement des mentions de ce genre : « tatouage informe », « tatouages en croix », etc., de sorte qu'on ne sait guère si elles désignent des tatouages gravés dans la prison ou au sein de la tribu. Les prisonniers qui pourraient seuls nous renseigner, n'ont pas été interrogés sur ce sujet. J'ai donc été réduit à considérer leurs tatouages comme d'origine tribale, tout en sachant que mon interprétation manquait de base solide. N'ai-je pas d'ailleurs vu moi-même, dans la prison de Rabat, des prisonniers qui, paresseusement assis au soleil, faisaient diversion à leur désœuvrement en se piquant des dessins sur leurs propres phalanges? C'étaient de petits tatouages, formés de simples traits, figurant souvent une croix, tels que les indiquaient les fiches, mais tels aussi qu'on en voit dans les tribus. J'estime que ces tatouages ne doivent pas trouver place dans cette étude et je réserve le nom de tatouages des prisonniers à ces tatouages particuliers qui tirent leur caractère principal, non point de ce qu'ils ont été faits en prison, mais de ce qu'ils sont portés par une catégorie de gens, dont ils révèlent, dans une certaine mesure, la mentalité.

⁂

Les tatouages de prisonniers dont je vais parler, sont essentiellement des tatouages figurés. On aurait tort de les considérer comme autochtones. On va voir qu'ils ont pénétré au Maroc comme une marchandise d'importation. Chaque voie d'accès dans un pays neuf crée et dessert une sorte d'hinterland où les bienfaits et les tares de la civilisation vont en décroissant à mesure que l'on s'éloigne de leur

point de pénétration. C'est le principe qui explique la répartition géographique des tatouages des prisonniers marocains : ils sont fréquents dans les ports et dans les tribus côtières et se raréfient dans les autres tribus. J'ai donné à cette proposition une forme concrète, en classant les prisonniers tatoués selon leur origine et en les groupant par régions; régions d'apparence arbitraire puisqu'elles se superposent assez exactement aux subdivisions militaires, mais parfaites pour cette étude, parce qu'elles marquent les étapes successives de la conquête et de la colonisation.

Répartition des tatouages indigènes et des tatouages européens selon les diverses régions du Maroc (1).

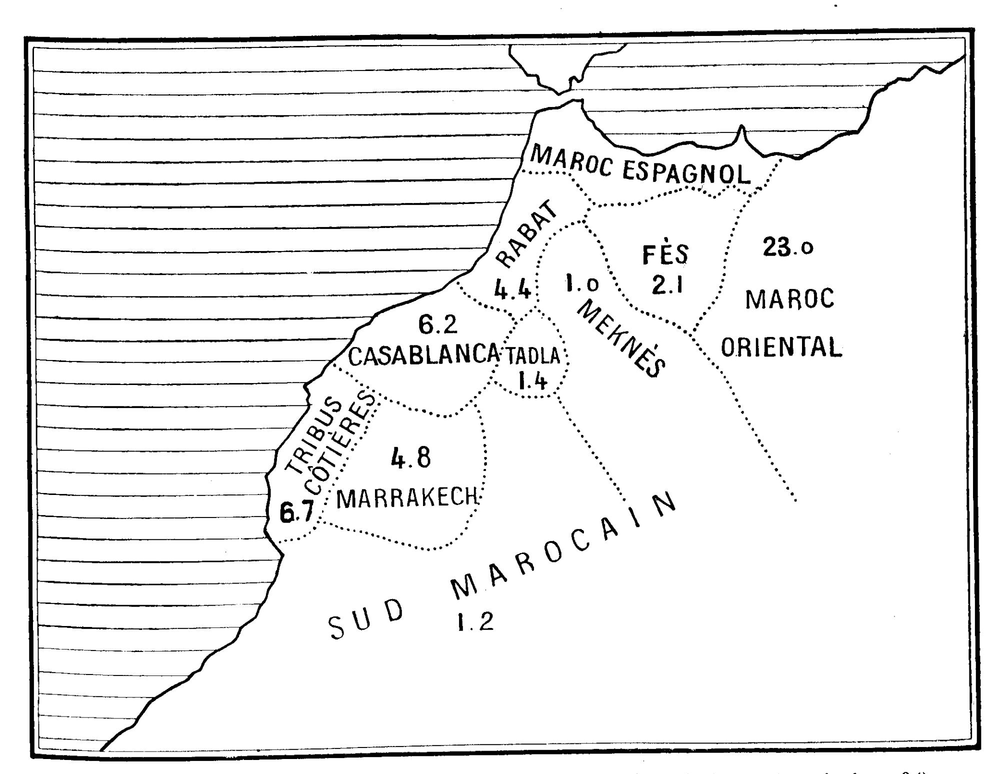
CATÉGORIES DE SUJETS OBSERVÉS	MAROC ESPAGNOL	RÉGION DE RABAT	RÉGION DE CASABLANCA	AUTRES TRIBUS CÔTIÈRES	RÉGION DE FÈS	RÉGION DE MEKNÈS	RÉGION DU TADLA	RÉGION DE MARRAKECH	MAROC ORIENTAL	TRIBUS DU S. ET DU S.-E MAROCAIN	TOTAUX
Sujets observés	90	557	1.613	727	468	691	137	759	13	1.034	6.089
Sujets tatoués	19	168	537	154	108	235	38	115	7	60	1.441
Tatoués à la marocaine	12	153	456	124	104	229	36	80	6	47	1.247
Tatoués à l'européenne	7	25	101	49	10	7	2	37	3	13	254
% des tat. européens	7,7	4,4	6,2	6,7	2,1	1,0	1,4	4,8	23,0	1,2	

Si l'on veut bien faire abstraction des pourcentages du « Maroc oriental » et du « Maroc espagnol » (2) qui ont été établis d'après un nombre trop restreint de cas, il saute aux yeux que les tatouages sont très répandus chez les Châouïa, les Doukkala, les Abda et les Haha-Chiadma, groupés autour des ports de Casablanca, Mazagan, Safi, Mogador. Ils sont moins fréquents dans les régions de Marrakech et de Rabat; Marrakech tient la tête parce qu'elle est une ville de transit en relation avec la plupart des ports de l'Océan et aussi parce que nombre de ses habitants vont chercher du travail à Casablanca, tandis que Rabat comprend, dans sa subdivision, des tribus berbères relati-

(1) On trouvera le nom des tribus qui composent ces diverses régions ou du moins le nom de celles qui eurent des prisonniers parmi leurs membres, dans les statistiques annexées à ce travail.

(2) Le pourcentage du Maroc Espagnol serait certainement moins élevé si les prisonniers de cette région n'appartenaient aux villes plutôt qu'aux tribus de la montagne.

vement farouches, n'ayant que des rapports assez indirects avec la côte, et ne fournissant que peu de recrues à la main-d'œuvre urbaine. Fès, malgré sa situation, a un pourcentage relativement élevé : on n'en sera pas surpris, en voyant que ses tatoués sont tous (sauf un) citadins, c'est-à-dire en contact direct avec les Européens. Meknès, centre militaire de régions récemment soumises, présente peu de tatoués. Le



Répartition des tatouages européens selon les diverses régions du Maroc (exprimés en %).

pourcentage du Sous, du Draa et du Sahara tient à l'émigration considérable des Soussi qui viennent chercher du travail en pays européanisé.

Ces constatations sont assez imprévues pour qui connaît les mœurs des Africains du Nord. On sait que les tatouages sont très rares dans les villes; ils constituent une tare, tant au point de vue religieux qu'au point de vue social. Desparmet nous en a particulièrement instruit : à Alger, nous dit-il, « l'antipathie des gens de bon ton va si loin con-

tre leurs coreligionnaires tatoués qu'on en a vu se refuser à habiter dans la même maison » (1). Or, si le tatouage ethnique est rare dans les villes et fréquent dans les tribus, le tatouage d'importation a une répartition inverse. Ce sont les individus qui présentent le moins de tatouages ethniques qui portent le plus souvent des tatouages figurés. Paradoxe très explicable, diraient les jurisconsultes musulmans, car les gens ignorants du bled tout aussi bien que les malfaiteurs des villes, ne suivent pas les règles de la religion.

Il ne faudrait pourtant pas généraliser ces propositions; elles ne sont vraies que pour les tribus arabisées de la côte. En considérant le tableau ci-après, on verra que les prisonniers de tribus berbères, par exemple les Beni Mtir, les Beni Mgild, les Guerouan, les Zaïan et les Zemmour qui sont très tatoués et qui ont les tatouages tribals les plus étendus, ne portent pas de tatouages figurés. Ce n'est pas aux jurisconsultes qu'il faut demander cette fois, l'explication de ce fait; il tient à ce que ces tribus sont, bien moins que les tribus arabes de la côte, en rapport avec les Européens.

CATÉGORIES DE SUJETS OBSERVÉS	B. MGILD	B. MTIR	GUEROUAN	ZAÏAN	ZEMMOUR	TOTAUX
Sujets observés	2	29	253	14	50	348
Tatoués à l'indigène	1	13	108	5	23	150
Tatoués à l'européenne	0	0	0	0	0	0



Les tatouages des prisonniers marocains appartiennent aux civilisations de la Méditerranée occidentale; quelques-uns sont peut-être d'origine turque, mais ils ne viennent pas de l'Orient, ils ont été importés par les Tunisiens.

Le plus grand nombre ont été gravés par des Français et par des

(1) J. Desparmet, *La mauresque et les maladies de l'enfance*, Rev. des Et. Ethn. et Soc., nov.-déc. 1908, p. 504.

Algériens. C'est pourquoi je prendrai pour guides les travaux de Lacassagne (1) plutôt que ceux de Lombroso (2); ils me permettront de comparer des tatouages d'origine française à des tatouages français.

J'ai classé les objets que représentent les tatouages des prisonniers en cinq catégories : faune, flore, être humain, inscriptions, divers.

A. FAUNE. — J'ai relevé :

48 poissons,
40 oiseaux,
7 animaux divers.

95

Les poissons sont particulièrement en faveur; 9 fois, ils sont disposés par paires; ils encadrent un objet; 2 fois, ils forment des triades. Un poisson ainsi que les oiseaux dont je parlerai plus loin, tient une lettre dans sa bouche. J'ai noté ailleurs (3) la fréquence du poisson chez les prostituées. C'est le poisson porte-bonheur, si commun en Algérie et en Tunisie, amulette ou tatouage, qui est certainement venu au Maroc avec les mercantis ou à la suite de nos troupes indigènes.

L'oiseau est accepté avec autant de complaisance que le poisson; les fiches ne disent généralement pas quelle est son espèce. A noter cependant, 4 cigognes, 1 aigle, 1 pigeon, quelques hirondelles. L'oiseau tient souvent une lettre dans son bec (10 fois); une des lettres porte le nom d'Aïcha. En voyant sur la peau des Tunisiens des oiseaux parfois affrontés, le Dr Carton nous dit qu'il lui a été difficile « de ne pas penser aux colombes s'abreuvant dans le calice qu'on rencontre

(1) A. Lacassagne, *Recherches sur les tatouages et principalement du tatouage chez les criminels*. Ann. Hyg. et Méd. légale, t. V, n° 4, 1881. — A. Lacassagne, *Les Tatouages; étude anthropologique et médico-légale*. Paris, J.-B Baillière et fils, 1881. Cf. également : A. Lacassagne et E. Magitot, *Du Tatouage. Recherches anthropologiques et médico-légales*. Paris, G. Masson, P. Asselin et Cie, MDCCCLXXXVI (Ext. du *Dict. encycl. des Sc. médicales*).

(2) C. Lombroso, *L'homme criminel*. Paris, Alcan ; Turin, Bocca frères, 1887.

(3) J. Herber, *Les tatouages des prostituées marocaines*. Rev. Ethn. et Soc. 1914, n° 7-12, pp. 264-273.

si fréquemment à l'époque chrétienne » (1). L'oiseau-messager est un thème extrêmement fréquent dans la poésie d'amour kabyle et le nombre des Kabyles parmi les tirailleurs, les travailleurs et la pègre explique plutôt le succès de ce motif dont on trouverait sans doute l'origine dans ces vignettes populaires que l'on collait autrefois en tête des lettres de souhaits. Il est vrai que les oiseaux des tatouages sont parfois « affrontés », mais je n'accorde pas grande importance à cette disposition. Elle n'est pas particulière aux colombes. Elle est une modalité de ce goût pour la symétrie qu'on a vu dans l'arrangement des poissons et qu'on retrouvera dans les décors floraux (2).

Les 7 animaux divers de la statistique comprennent 2 papillons, 1 écrevisse, 1 gazelle, 1 lézard, 1 serpent et 1 cochon. Fantaisies individuelles dont il est impossible de tirer aucune conclusion. On remarquera qu'il n'est question ni des quadrupèdes affrontés, ni des tortues, ni des scorpions si fréquents sur la peau des Tunisiens.

B. Flore. — On compte :

35 fleurs ou guirlandes de fleurs;
21 branches de feuillages, dont quelques-unes groupées par sept;
23 pots de fleurs;
16 pensées;
7 palmiers;
1 cyprès;
1 olivier;
1 grappe de raisin;
1 marguerite.

105

Deux poissons flanquent parfois ces fleurs; deux feuillages sont disposés de part et d'autre d'un cyprès : on voit que cette symétrie est

(1) Dr L. Carton, *Ornementation et stigmates tégumentaires chez les indigènes de l'Afrique du Nord*. Bruxelles, Hayez, 1910, p. 58.

(2) Le Dr Carton ne devait pas être lui-même très enthousiaste de son explication, car il avait dit, dans son même travail : « Les oiseaux dessinés sur les tatouages modernes paraissent, dans certains cas, bien représenter une colombe; mais cette figure n'existant pas sur les tatouages africains, n'a aucun rapport direct, ici, avec ce symbole des religions punique et chrétienne » (p. 54).

fréquente dans l'Afrique du Nord et ne se trouve pas seulement dans l'affrontement des colombes.

Que dire de toutes ces fleurs? Si les palmiers étaient plus fréquents, on pourrait penser que le tatoueur a été inspiré par la flore locale; or, on n'en compte que 7 sur 105 tatouages de fleurs, alors que la pensée dont le symbole est incompris, a été tatouée 16 fois.

Les fleurs, les feuillages n'ont par conséquent qu'une valeur purement décorative; ce sont des fleurs sans « langage ». Quelques plantes sont stylisées; celles-là seules ont acquis leur naturalisation.

C. — Être humain.

78 têtes ou bustes de femmes; parmi lesquels 5 bustes de femmes arabes dont une tenant une glace; un autre dont la main gauche soutient le menton; un buste entre deux fleurs; un buste au milieu du cœur; un buste sur un socle avec l'inscription : MAROC.

36 femmes; 25 nues, dans des situations diverses, plusieurs d'entre elles tenant un verre ou une bouteille; quelques-unes tenant une fleur; une d'entre elles est appuyée sur une boule représentant la terre; une mauresque (*sic*; mais à quoi a-t-on bien pu le reconnaître?) tient un balai de la main droite, une fleur de la main gauche.

11 femmes habillées ou dans une tenue qui n'est pas précisée, parmi lesquelles une danseuse sur une boule flanquée à droite du drapeau avec le sceau de Salomon, à gauche d'une carafe et d'un verre; plusieurs autres tenant des fleurs comme les femmes nues, ou entourées de feuillages; une autre « les jambes croisées sur une enveloppe, tenant de la main droite une ombrelle, de la main gauche une canne à pêche où un poisson s'est pris » (tatouage d'un pêcheur de Casablanca).

10 hommes seulement : 4 bustes, 6 hommes en pied, 2 bustes de soldat, un soldat en faction, une tête de marin espagnol (sur le corps d'un ancien soldat du tabor espagnol);

1 tête d'enfant;

1 tête dont la nature n'est pas précisée.

137

Tatouages véritablement stéréotypés, dont l'inspiration européenne ne fait, hélas, pas de doute et où on ne peut s'empêcher de remarquer la fréquence des femmes nues. Peu de tatouages obscènes cependant, puisque aucun détail ne souligne la nudité de ces femmes, et qu'on ne peut relater qu'un phallus et une femme à cheval sur ce phallus (bras droit du cultivateur de Meknès) (1).

D. INSCRIPTIONS :

61 en caractères arabes d'une ou plusieurs lignes.
33 en caractères latins.
19 groupements de chiffres (matricules, millésimes, divers).

113

Je ne possède que fort peu de détails sur les inscriptions arabes, plus ou moins étendues et dont l'une comporte six lignes; les fiches signalent quelques noms de femmes; c'était à prévoir : Ralia bent Barkem ben Kabber, Fatma bent Larbi, Ourdia bent Mohammed.

En caractères latins, on voit surtout le nom du tatoué ou celui d'une femme; une fois, c'est le nom d'un camarade (?), (Mohammed ben Bidaoui).

Les devises sont rares : je trouve seulement : AIGRA (ne serait-ce pas Aïcha ?); JE TE DONNE MON COEUR POUR LA VIE; ou encore A TO[I] AICHA. Ces inscriptions ne nous feront pas croire que certains prisonniers pensent en français et comme des Français; des Français ont pensé pour eux.

Parmi les chiffres, on trouve souvent le numéro d'un régiment placé dans la concavité du croissant; les matricules sont fréquents : de même la prostituée se fait volontiers graver le numéro de sa carte.

E. OBJETS DIVERS. — Ils sont assez hétéroclites, mais on peut les grouper ainsi :

(1) Constatation à rapprocher de celle que le Pr Martinez Baca de Puebla a faite à propos des tatouages érotiques au Mexique : « Tout y revêt un caractère simpliste et le vice n'y est pas encore perfectionné comme dans la vieille Europe qui semble garder, au moins en fait de tatouages, le monopole de l'obscénité » (Cité par A. Mayrac. *Du Tatouage*. Lyon, A. Storck et Cie, 1900, p. 18.)

93 croissants;
60 étoiles;
16 armes;
2 décorations;
35 emblèmes;
17 objets divers.

223

Parmi les 93 *croissants*, on trouve 24 croissants simples, 14 croissants accompagnés du point dans leur concavité, 44 avec une étoile, 11 avec une petite croix, quelques-uns de ces croissants et en particulier ceux qui sont surmontés d'une étoile ont sans doute quelque parenté avec l'*ʿaïacha* algérien (1); mais en lisant cet inventaire, on ne manquera pas d'évoquer les recherches que fit le docteur Carton au 4ᵉ régiment de tirailleurs et où il décrivit ainsi le « tatouage militaire le plus courant : matricule au-dessus du croissant étoilé, et au-dessous le nom du tatoué accompagné d'un nom de femme » (2). Un certain nombre de ces croissants sont tatoués au niveau de la commissure du pouce : ils ont pris la place de la marque des anciens tabors (3) ou celle des signes de ralliement de nos apaches.

Sur 60 *étoiles*, on compte 13 étoiles dont le dessin n'est pas précisé, 1 étoile à cinq branches, 2 à sept branches, 12 à huit branches, 2 à douze branches, 7 sceaux de Salomon, 16 rosaces ou roses des vents. Quelques étoiles, les sceaux de Salomon en particulier, ont un point tatoué dans les angles que forment leurs pointes. Que penser de toutes ces étoiles? Un certain nombre sans doute ont eu pour modèles les écussons des uniformes militaires (4), mais ne faut-il pas y voir aussi l'effet de cette affection particulière qu'ont les nord-africains

(1) J. Desparmet, *op. cit.*, p. 533.
(2) Dʳ L. Carton, *op. cit.*, p. 25.
(3) J. Herber, *Tatouages des soldats des anciens tabors*. Archives berbères, 1919-1920, fasc. 1-2, pp. 58-66.
(4) « Pour les Portugais, le polygone étoilé est un des talismans les plus efficaces. Les muletiers, les matelots, etc., se le font tatouer sur les bras, les bateliers le peignent sur leurs bateaux, les laboureurs le gravent sur les jougs, pour détourner... les maléfices » (P. Sebillot, *Rev. des trad. pop.*, 1888, p. 361). Je ne crois pas pourtant que le polygone étoilé ait été importé au Maroc par les Portugais; je le tiens pour nord-africain.

pour les dessins d'allure géométrique? Il est en tous cas certain qu'elles reproduisent un décor particulièrement familier aux Algériens et qu'elles ont pénétré au Maroc à la suite des troupes algériennes.

Les *armes* comprennent 7 poignards, 2 sabres, 2 flèches, 1 fusil arabe, 1 fusil lebel, 1 cartouche, 3 poignards perçant un cœur. A signaler un croissant entre deux poignards, un bracelet transpercé par deux poignards.

Comme *décorations*, une médaille et une Légion d'honneur.

Comme *emblèmes*, 9 drapeaux ou faisceaux de drapeaux, 20 ancres de marine, 4 cœurs, 2 Mains de Fathma; les drapeaux sont parfois entrecroisés et un croissant les surmonte. Les ancres siègent souvent à la commissure du pouce et dans ce cas, la fiche porte que le tatoué est marin ou barcassier; le cœur est souvent tatoué au même point; une fois il était « autour du téton ».

Parmi les tatouages qui représentent des objets variés je trouve cinq mosquées, dont l'une porte le mot MAROC; un palmier la couvre de son ombre ainsi que cela se voit parmi les tatouages de prostituées (1); un as de pique à la base du pouce; une paire de ciseaux; deux montres; une lune en bonnet de nuit (prisonnier de Melilla); une croix sur un tombeau; une cloche avec l'inscription « Amour »; une table avec une théière; un verre et une bouteille sur une table; en somme un ensemble de dessins extrêmement hétéroclites, où on aurait pu s'attendre à tout trouver, sauf la Croix.

Magitot et Lacassagne ont classé tout autrement que moi-même les tatouages des prisons qu'ils avaient observés; ils les ont distingués en emblèmes patriotiques et religieux, professionnels, inscriptions, emblèmes militaires, métaphores (cœurs, ancres, mains, etc.), motifs amoureux et érotiques, fantaisistes, mythologiques et religieux. La mentalité marocaine diffère trop de la mentalité française pour répartir les tatouages marocains de même façon. Les cœurs sont-ils des emblèmes métaphoriques pour les Marocains comme pour nous-mêmes? Le Marocain qui a toujours considéré le foie comme le siège

(1) J. Herber, *Les tatouages des prostituées marocaines*. Rev. d'ethn. et de Sociologie, 1914, n°s 7-12, pp. 264-273 (fig. 13 et 14).

des sentiments affectifs (1), s'est-il assez européanisé pour exprimer sa passion au moyen d'un cœur de carte à jouer? Je tiendrais volontiers le nom d'une femme tatouée sur la peau d'un Marocain comme dessin « amoureux ou érotique », mais est-il permis de considérer comme tel, l'étrange série des femmes nues qui tiennent un verre, une bouteille ou même un balai!

Le tatouage de ces prisonniers n'est donc compréhensible que si on le tient pour originaire d'Europe ou d'Algérie. On n'y trouve que rarement l'expression d'une pensée purement indigène; la crainte du mauvais œil, si commune, n'est pourtant rappelée que par deux Mains de Fathma; quant aux autres dessins d'allure magique, pentacles, sceaux de Salomon, on est contraint de reconnaître que c'est nous-mêmes qui en avons favorisé l'adoption, puisqu'ils reproduisent les emblèmes de nos écussons militaires.



La mentalité marocaine qui n'a guère eu d'action sur le choix des dessins des tatouages, a-t-elle du moins déterminé leurs localisations sur les divers segments du corps? C'est ce que je vais examiner maintenant.

J'ai établi dans cette intention, trois statistiques.

La *première* a pour but de montrer d'abord la fréquence des tatouages des prisonniers marocains sur chacun des segments de membre du corps; ensuite, la prépondérance de ces tatouages sur l'un des côtés du corps.

La *deuxième* permettra de comparer les localisations des tatouages de prisonniers et celles des tatouages de tribus, relevés dans deux groupements de tribus, un groupement d'arabes ou d'arabisés et un groupement de berbères. Elle rendra tangible les différences qui séparent les localisations des tatouages d'importations et des tatouages indigènes.

La *troisième* mettra en regard une statistique établie par Lacassagne à propos de la distribution et de la combinaison des tatouages suivant les régions du corps chez les prisonniers européens et une

(1) E. Laoust, *Mots et choses berbères*. Paris, A. Challamel, 1920, p. 116, note 1.

statistique de même nature établie pour les prisonniers marocains. Nous saurons alors si la mentalité marocaine a imposé des modifications aux tatouages européens.

Première statistique. — Je l'ai établie sous forme d'un tableau où les localisations des tatouages européens sont classées par segments

Localisation des tatouages	Maroc espagnol	Région de Rabat	Région de Casablanca	Autres tribus côtières	Région de Fès	Région de Meknès	Région du Tadla	Région de Marrakech	Maroc oriental	Sud marocain	Totaux
Sujets observés	90	557	1.613	727	468	691	137	759	13	1.034	6.089
Tatoués à l'européenne	7	25	101	49	10	7	2	37	3	13	254
Epaule dr.	»	3	10	3	1	»	»	4	»	2	23
— g.	»	»	4	5	»	»	»	2	»	1	12
Bras dr.	»	3	20	15	»	2	»	3	»	1	44
— g.	1	2	17	9	»	2	»	»	»	1	32
Avant-bras dr.	4	12	42	19	1	»	1	18	1	6	104
— g.	1	4	39	10	2	3	1	9	1	2	72
Poignet dr.	3	3	12	5	»	1	»	3	1	2	30
— g.	»	»	13	5	2	»	»	2	1	2	25
Carpe dr.	1	»	3	2	»	»	»	3	1	2	12
— g.	»	1	3	»	2	»	»	»	»	»	6
Pouce dr.	1	»	»	1	1	»	»	2	»	1	6
— g.	»	»	3	3	1	»	»	»	»	»	7
Espace I-II dr.	»	5	4	»	»	»	»	»	1	3	13
— g.	»	»	3	3	»	»	»	1	»	1	8
Index dr.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
— g.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Médius dr.	»	»	»	1	»	»	»	»	»	1	2
— g.	»	»	1	»	»	»	»	»	»	1	2
Annulaire dr.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
— g.	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1
Auriculaire dr.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
— g.	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	1
Face	»	»	»	1	»	»	»	2	»	»	3
Poitrine	»	2	3	4	»	»	»	»	»	»	9
Pied dr.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
— g.	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1
Totaux	11	35	179	86	11	8	2	49	6	26	413

du corps et en tenant compte du côté du corps sur lequel ils sont situés. Des totaux permettent d'avoir une vue d'ensemble sur ces localisations dans tout le Maroc, mais j'ai cru devoir exposer le résultat de mes recherches pour chaque groupement de tribus, établi comme je l'ai dit plus haut.

On peut lire sur ce tableau la fréquence des tatouages selon les divers segments du corps. Leur ordre de prédominance s'explique aisément. Que faut-il au tatoueur? Une surface cutanée large et faci-

lement accessible. C'est surtout le cas de l'avant-bras, puis celui du bras. Le poignet encore plus découvert que l'avant-bras ne se prête pas à l'exécution de vastes dessins. L'épaule est en partie cachée par les vêtements. La commissure du pouce est fréquemment tatouée : la place y est restreinte, mais elle est, comme on l'a vu, consacrée par l'usage. La poitrine qui est un beau champ, n'est que rarement travaillée par le tatoueur : la chemise arabe la protège. Aucune fiche ne signale de tatouage sur le ventre ou sur la verge; j'aurais à dire un mot, plus loin, de cette particularité.

En considérant le tableau précédent, on verra encore qu'il y a un parallélisme quasi parfait entre la fréquence des tatouages sur les régions symétriques du corps, avec cette particularité que les tatouages sont prédominants du côté droit. Cette latéralisation prouve que le prisonnier ne se tatoue généralement pas lui-même, sans cela les tatouages siégeraient plutôt du côté gauche, puisqu'on est généralement droitier. Elle a pour cause évidente la droiterie physiologique qui porte l'être humain à présenter instinctivement le côté droit plutôt que le côté gauche (1).

J'ai résumé toutes ces données de la statistique dans le graphique suivant qui montre d'une façon saisissante l'ordre de fréquence des tatouages des prisonniers, selon les régions et selon le côté du corps :

Localisation des tatouages		0 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100	Nombre des tatouages
Carpe	g.		6
	dr.		12
Commissure pouce	g.		8
	dr.		13
Epaule	g.		12
	dr.		23
Poignet	g.		25
	dr.		30
Bras	g.		32
	dr.		44
avant bras	g.		72
	dr.		104

côté gauche   côté droit

(1) Je n'ignore pas les travaux des criminalistes sur la fréquence de la gaucherie chez les criminels, mais je m'en tiens aux conclusions de Jobert (Thèse de Lyon, 1885) pour qui « la gaucherie est *peut-être* plus fréquente chez les enfants, les femmes, les sauvages, les fous et les *criminels* »; j'estime qu'elles ne peuvent rien changer à ce que j'ai écrit sur la latéralisation des tatouages des prisonniers marocains.

Deuxième statistique. — La physiologie et le raisonnement pouvaient à eux seuls, nous faire prévoir la localisation des tatouages figurés sur le corps des prisonniers, et il n'y aurait rien à ajouter à ces commentaires si l'on ne savait que la polarité sociale ou religieuse détermine la prédominance des tatouages sur l'un ou l'autre côté du corps. C'est pourquoi j'ai fait une nouvelle statistique dont j'ai emprunté les éléments à ma collection personnelle de fiches consacrées aux tatouages tribals.

J'ai relevé d'une part les tatouages de quelques tribus arabes ou arabisées de la côte (Oudaïa, ʿArab, Châouïa, Doukkala, Abda), d'autre part, ceux d'un certain nombre de tribus berbères (Zemmour, Guerouan, Beni Mtir, Beni Mgild), afin de comparer leurs localisations à celles des tatouages des prisonniers.

J'ai calculé, pour chaque groupe, les pourcentages de tatouages de chaque segment de membres par rapport au nombre total des sujets tatoués et je les ai reportés sur des schémas, représentant la moitié supérieure du corps et les deux mains vues par leur face dorsale.

Le schéma n° 1, (au centre de la planche) consacré aux tatouages des prisonniers, reproduit sous une autre forme le graphique de la page 290;

Le schéma n° 2 (à gauche de la planche) représente l'arabe ou l'arabisé de la côte : on peut résumer ainsi la répartition de ses tatouages :

Prédominance des tatouages sur les épaules, surtout du côté droit;

Rareté relative des tatouages sur les bras et les avant-bras;

Rien aux poignets;

Fréquence des tatouages sur le carpe et les doigts de la main gauche.

Sur le schéma n° 3, (à droite de la planche) un berbère, on voit que :

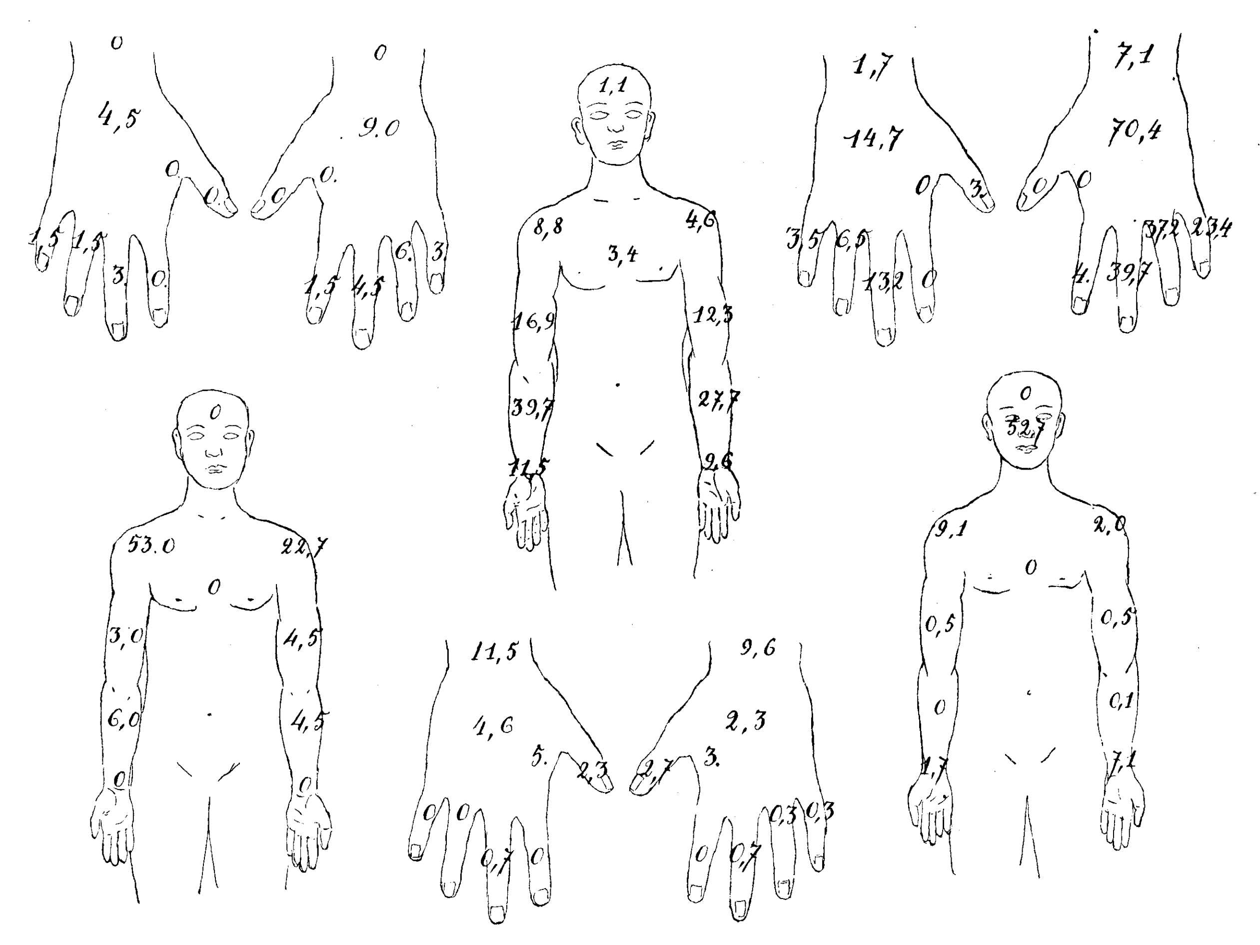
Les tatouages de l'épaule (prédominants à droite) sont presque aussi rares que sur les épaules des condamnés;

Les tatouages des bras et des avant-bras sont exceptionnels;

Les tatouages du carpe et des doigts sont d'une fréquence considérable, surtout du côté gauche.

Je n'ai pas à insister sur ces localisations dont l'étude trouvera sa place ailleurs; leur énumération seule suffit à montrer que les tatouages

des prisonniers et les tatouages de tribu n'ont aucun rapport entre eux, qu'on les envisage au point de vue de leurs localisations, ou à celui de leur latéralisation.



Répartition des tatouages (exprimée en %) sur le corps : 1° des prisonniers marocains ; 2° des Marocains de tribus arabes et 3° des Marocains de tribus berbères.

(Au centre, schéma n° 1 : tatouages des prisonniers ; à gauche, schéma n° 2 : tatouages des tribus arabes ; à droite, schéma n° 3 : tatouages des tribus berbères. Chaque paire de mains appartient au corps au-dessus ou au-dessous duquel elle est placée).

Troisième statistique. — Il me reste maintenant à comparer la répartition des tatouages figurés sur le corps des prisonniers marocains et sur celui des prisonniers français : je prendrai pour document de comparaison, la statistique que Lacassagne (1) a établie pour étu-

(1) Lacassagne et Magitot, *op. cit.*, p. 37.

dier la distribution et l'association des tatouages sur les différents segments du corps des prisonniers français, et je mettrai en regard les résultats de mes recherches sur les tatouages des prisonniers marocains :

SIÈGE DES TATOUAGES	STATISTIQUE LACASSAGNE		STATISTIQUE MAROCAINE	
	SUJETS TATOUÉS	%	SUJETS TATOUÉS	%
Sur les deux bras	143	32,6	53	21,6
Sur le bras droit	99	22,6	123	50,2
Sur le bras gauche	63	14,4	61	24,8
Les deux bras et la poitrine	54	12,3	8	3,2
Les deux bras et le ventre	1	0,2	»	»
Les deux bras et les cuisses	6	1,3	»	»
Sur la poitrine	10	2,2	»	»
Sur le ventre	7	1,5	»	»
Sur la verge	18	4,1	»	»
Sur tout le corps	32	7,3	»	»
Sur le dos	5	1,1	»	»
	438	99,6	245	99,8

Il ressort de ce tableau que si les tatouages de la moitié supérieure du corps sont particulièrement fréquents chez les Européens et chez les Marocains, par contre les Marocains ne sont pas, en règle générale, tatoués sur la moitié inférieure du corps. Il y a cependant une réserve à faire : les Français sont surtout tatoués sur les deux bras, tandis que les Marocains ne le sont, en général, que sur un seul. Cette singularité tient à ce que les Marocains ont plus rarement des tatouages multiples que les prisonniers français, ainsi qu'il résulte de l'examen de tous les chiffres de ce tableau. Autre remarque : les Marocains n'ont pas de tatouages généralisés.

On pourrait résumer et expliquer le siège de leurs tatouages en disant qu'ils occupent surtout les régions habituellement laissées à nu par les vêtements. Il semble qu'une certaine pudeur les sauvegarde. Alors qu'ils se baignent tout nus dans les rivières, on a l'impression qu'il leur répugne de *se faire voir*, le jour où on doit les examiner de près.

Ce sentiment suffit-il à expliquer l'absence des tatouages sur la partie inférieure du corps des prisonniers? On est en droit de se le demander. Ils vivent dans le même milieu que les prostituées et cependant leurs tatouages figurés sont localisés en des points du corps fort différents. La prostituée arabe n'éprouve aucun scrupule à se faire

tatouer le bas-ventre (1) et le contraste qui l'oppose à ce point de vue au criminel de sa race, est d'autant plus étrange qu'en Europe, les criminels se font tatouer sur les parties obcènes du corps alors que les prostituées paraissent y répugner.

A mon sens, le Marocain reste l'esclave de la tradition, lorsqu'il se refuse à ces tatouages insolites, et la honte a sur lui une action d'arrêt qu'elle a perdue sur la pègre européenne. Par contre, la Marocaine qui livre son ventre au tatoueur, ne s'éloigne pas de la coutume. Comment répugnerait-elle à se faire graver quelque dessin sur le pubis où les femmes honnêtes de sa tribu originelle portent des tatouages ancestraux. Il ne faut pas porter contre elle l'accusation d'impudeur que mériterait la prostituée européenne si elle se faisait tatouer sur les mêmes parties. Je ne pense d'ailleurs pas que la discrétion de cette dernière soit la preuve d'un reste de vertu : il faut songer à la clientèle et lui éviter des surprises dont la prostituée marocaine n'a pas à se préoccuper.

*
* *

J'ai cru devoir considérer le tatouage des prisonniers comme une parure d'importation et j'ai montré que sa répartition géographique permettait ce rapprochement. Mais, en réalité, le tatouage n'est pas une marchandise comme les autres; il est à la fois une parure et un rite. Or, dans aucun pays, l'indigène n'accepte les pratiques nouvelles d'une façon absolument passive. Il les adapte à sa mentalité, parce qu'il a une tendance inconsciente à obéir aux influences ancestrales; il les transforme en les adoptant.

Cette évolution du tatouage étranger ne s'est pas encore produite au Maroc. Cela tient à ce qu'il est toujours dessiné et gravé par ses importateurs. Le jour où la tatoueuse de tribu (car c'est un tatoueur et non une tatoueuse qui opère les prisonniers) (2) verra autour d'elle d'anciens prisonniers tatoués et s'efforcera de reproduire leurs dessins, ce jour-là le tatouage se modifiera.

(1) J. Herber, *Tat. des prost. mar.*; — *Tatouage du pubis au Maroc.* Rev. d'ethn. et des trad. populaires, n° 9, 1922, pp. 37-47.

(2) C'est là un nouveau caractère différentiel du tatouage d'importation et du tatouage de tribu; il nous fournit un curieux exemple de la division sexuelle du travail, consécutive à l'apport d'une technique nouvelle.

Peut-on savoir ce qu'il deviendra? L'exemple que fournit la Tunisie permet de répondre à cette question. Dans ce pays, la tradition a été entamée par les influences européennes et on peut déjà surprendre la façon dont elle a réagi. Comme au Maroc, il y a deux sortes de tatoueurs : sur la côte, les tatoueurs maltais et italiens et les indigènes qui les imitent; à l'intérieur les tatoueurs traditionnalistes, toujours indigènes. Leurs dessins sont essentiellement différents. Ils ne représentent ni les mêmes emblèmes, ni les mêmes symboles. C'est l'opinion formelle d'E. Gobert (1). Mais parmi les tatouages de l'intérieur, on aperçoit comme motifs accessoires, des quadrupèdes, des chameaux, des scorpions auxquels on pourra toujours attribuer une antique origine, et des fusils qui sont incontestablement modernes (2). Pour ma part, je les tiens tous pour dérivés des tatouages de la côte interprétés par des tatoueurs de tribu. Entre les mains de ces artistes médiocres, accoutumés à tracer des dessins rectilinéaires, les animaux et les objets ont été stylisés. Il y a même, parmi les dessins que reproduit le Dr E. Gobert un être humain et un animal que cet auteur a pu classer, avec une grande apparence de raison, parmi les dessins dérivés du palmier.

La stylisation sera probablement le sort d'un certain nombre de dessins des prisonniers marocains lorsqu'ils seront reproduits dans les tribus. Les croissants, les étoiles n'auront pas à subir pareille évolution; ils ont la valeur de symboles dont la valeur est connue. On reste seulement surpris que leur adoption n'ait pas précédé l'occupation française et plus encore qu'elle la suive si lentement.

Actuellement les prisonniers marocains portent juxtaposés l'antique tatouage tribal et le tatouage figuré. Il y a aussi loin de l'un à l'autre que de la tradition à la fantaisie : le premier reproduit fidèlement le dessin qu'a déjà marqué les aïeux; le second est aussi varié que le permet l'imagination du tatoueur.

(1) E. Gobert, *Notes sur les tatouages des indigènes tunisiens.* L'Anthropologie, 1924, pp. 57-90.

(2) Pas plus que les armes, les animaux ne ressemblent à ceux que j'ai vus sur la peau des prisonniers marocains.

(3) E. Gobert, *ibid.*, fig. 3''.

***

Quelle est la valeur mentale et sociale du tatouage des criminels? Cette question est à l'ordre du jour depuis les travaux de Cesare Lombroso. Le célèbre criminaliste italien soutenait deux thèses qui peuvent être résumées par les propositions suivantes :

1° « La première, la principale cause qui a répandu chez nous [le tatouage], est... l'atavisme ou cet autre genre d'atavisme historique qu'on appelle la tradition. Le tatouage est en effet un des caractères de l'homme primitif et de celui qui vit à l'état sauvage... » (1);

2° Le tatouage est l'un des signes de la prédestination d'un « être humain voué au crime par son organisation même » (2).

On n'admet plus aujourd'hui que le tatouage constitue un caractère spécifique des criminels et on le tient pour un accident au cours de leur vie. Mais cet accident a des causes et les auteurs n'ont pas manqué de les rechercher. Ils ont établi une doctrine qui a pris le contrepied de la théorie de Lombroso, et d'après laquelle le tatouage relève de « causes externes » plutôt que d'une tare mentale.

Baer (3), Guiol (4), Leale (5), Mayrac (6), Locard (7), Cattani (8) accordent en effet, une part prépondérante à l'influence du milieu sur le tatoué. « L'homme, dit Leale, n'est que le sujet passif, le champ sur lequel le milieu exerce son influence. » Et en effet, il n'est pas douteux que la promiscuité est une des conditions de la contagion mentale; elle favorise singulièrement la propagation du tatouage chez les condamnés.

Mais il faut faire sa part au tatoueur; dans toute agglomération, caserne, bateau, lupanar ou prison, il joue un rôle capital. Qu'il s'en

(1) C. Lombroso, *op. cit.*, p. 284.

(2) C. Lombroso, *ibid.*, p. 258.

3) A. Baer, *Tatouage des criminels*, Arch. Anthr. crim. X (1895), pp. 153-174 (traduction Ladame). Extrait de son ouvrage : *Der Verbrecher in anthropoligischer Beziehung.*

(4) O. Guiol, *Du Tatouage. Le tatouage dans la marine.* Thèse de la Fac. de méd. de Bordeaux, 1896.

(5) H. Leale, *Criminalité et tatouage.* Arch. Anthrop. crim. XXIV (1909), pp. 239-267.

(6) A. Mayrac, *Du tatouage.* Lyon, A. Storck et Cie, 1900 (thèse de la Faculté de méd. de Lyon).

(7) E. Locard, *Criminalité et tatouages.* Arch. anthrop. crim., XXV (1910), p. 392.

(8) P. Cattani, *Das Tatauieren.* Benno Schwabe et Cie, Basel, 1922.

trouve un et l'épidémie prend naissance (1). La foi en son art, ou l'intérêt, une force devant laquelle cède vite la résistance du tatoué. Ce n'est pas tout : comme il impose ses modèles, on a pu dire que le tatouage permettait de juger de sa *mentalité* tout aussi bien que de celle du tatoué. Locard a même été plus loin. Il a vu avec les yeux d'un chef de laboratoire de recherches et il a écrit que « les tatouages indiquent bien plutôt l'*identité* du tatoueur que celle du tatoué » (2). La réaction contre la théorie de Lombroso quoique justifiée a été excessive; le tatouage des criminels n'est pas seulement dû à des causes externes; il a aussi des causes internes et il peut nous documenter quelquefois sur la mentalité des condamnés. Il y a, en effet, tatouage et tatouage et la distinction que Haury a établie à propos des « soldats anormaux » (3) est également applicable aux prisonniers. Selon cet auteur, la valeur des tatouages varie avec les sujets qu'ils représentent. Les tatouages professionnels n'ont aucune signification mentale; de même les décoratifs, quoiqu'ils attestent des goûts de sauvages; les tatouages libidineux sont suspects; quant aux professions de foi, elles équivalent bien souvent à un aveu compromettant.

Que sont les tatouages des prisonniers marocains devant toutes ces théories?

Il est d'abord de toute évidence qu'ils n'ont rien à voir avec l'atavisme. Avec leurs tatouages de tribu et leurs tatouages d'importation juxtaposés, les criminels marocains nous montrent ce qu'ils doivent et à l'atavisme, et à la pénétration européenne. Nous avons exposé que la fréquence de ces tatouages diminue à mesure que l'on s'éloigne de la côte et par suite des milieux interlopes où se réunissent la canaille de tous pays et... le tatoueur. Nos statistiques constituent des arguments en faveur de la théorie du milieu. Bien plus, l'énumération des sujets des tatouages vient à l'appui de l'assertion d'apparence paradoxale de Locard : la ressemblance d'un certain nombre de dessins donne la conviction qu'ils ont été l'œuvre d'un même homme.

(1) On trouvera l'histoire d'une épidémie de tatouage dans l'*Étude sur le tatouage des prostituées danoises* de Bergh (analysé ds. Arch. d'Anthrop. crim., 1891, VI, p. 665) et on en lira plus loin un exemple marocain.

(2) E. Locard, *Policiers de romans et de laboratoire*. Payot, Paris, 1924, p. 132.

(3) Haury, *Les anormaux et les malades mentaux du régiment*. Paris, Masson et Cie, 1913, p. 179.

J'avais eu la même pensée à l'égard des prostituées marocaines et j'ai su depuis la publication de mon travail sur leurs tatouages (1), qu'elles avaient été pour la plupart, tatouées par un dévoyé tunisien qui les faisait bénéficier de son art, moyennant quelques complaisances. Il était connu dans ce milieu sous le nom de Hajj el Ouchcham (le pèlerin du tatouage).

Tout cela n'infirme pas la thèse de Haury; il faut tout simplement y voir la preuve qu'elle n'est pas exactement applicable au Maroc, parce que les prisonniers sont loin de comprendre le sens des tatouages qu'ils portent. Armes, croissants, étoiles, matricules, ancres ont sans doute pour eux comme pour nous, la même signification, mais les tatouages emblèmatiques n'ont pas grand sens pour eux. Les fleurs, les drapeaux, les femmes nues, choisies par le tatoueur plutôt que par le tatoué, ne méritent qu'une indulgente réprobation. Les inscriptions européennes, le plus souvent dédicatoires, sont d'ordre amoureux, banales par conséquent; les inscriptions arabes n'ont pas été traduites et nous restons à leur sujet, dans une ignorance qui nous oblige à laisser une part de nos conclusions en suspens (2).

Cette réserve faite, les tatouages des prisonniers marocains m'apparaissent en leur *état actuel* (3) comme des tatouages de fantaisie et j'estime qu'ils n'ont pas une valeur mentale plus grande que celle des Mains de Fathma à la chaîne de montre des Européens : ils sont les uns et les autres des parures « sans âme », des parures d'emprunt.

(1) J. Herber, *Tat. des prost. mar.*, cf. *supra.*

(2) Je regrette tout particulièrement mon ignorance sur ce sujet depuis que M. Guay a cru déchiffrer sur le calque de tatouages de prostituées que je lui ai soumis, quelques pensées qui ne manqueraient pas d'intérêt si elles révélaient un état d'esprit. Une prostituée, par exemple, portait sur son bras le proverbe suivant :

l ṭom el ḥaja *ʿAmrak tenja*

« Mets de côté, ta vie sera sauve », proverbe algérien que je signale à cause de sa teneur et aussi en raison de sa provenance. Il est l'œuvre d'un tatoueur algérien qui n'a pas seulement tatoué des prostituées, mais aussi des criminels et qui a pu graver sur la peau de ces derniers des pensées suggestives.

(3) Je spécifie qu'il s'agit des tatouages des prisonniers « en leur état actuel » parce que j'ai la conviction qu'ils évolueront rapidement. J'ai d'ailleurs été frappé, en lisant les travaux qui ont été écrits sur les tatouages des criminels, de voir combien leurs descriptions diffèrent de celles que nous pourrions rédiger aujourd'hui. C'est pourquoi j'ai annexé à ce travail toutes les statistiques sur lesquelles s'appuient mes conclusions. Je les dédie à celui qui, dans quelque cinquante ans, voudra rechercher ce que sont devenus les tatouages des prisonniers marocains.

CONCLUSIONS

Les tatouages des prisonniers marocains sont en général originaires de France ou d'Algérie.

Ils sont répandus dans les villes et en particulier dans les villes de la côte; ils se raréfient à mesure que l'on s'éloigne de ces dernières et que l'on s'avance vers l'arrière pays.

Leur fréquence est en raison des rapports des Indigènes avec les Européens; elle est sans relation avec la plus ou moins grande propension des Indigènes aux tatouages ethniques. Les sujets qu'ils représentent sont essentiellement variables; si l'on en excepte les tatouages professionnels, on peut dire qu'ils témoignent de la fantaisie du tatoueur plutôt que de celle du tatoué.

Leur répartition sur les divers segments du corps n'est comparable ni à celle des tatouages de tribu, ni à celle des tatouages de prisonniers européens. Ils sont situés sur la moitié supérieure du corps. Je n'en ai jamais trouvé sur les régions obscènes; preuve d'une pudeur qui a également présidé, dans une certaine mesure, au choix des sujets.

Ces tatouages ont encore conservé leur caractère exotique et ils s'opposent aux tatouages ethniques des prisonniers comme la fantaisie à la tradition.

La juxtaposition de ces deux sortes de tatouages montre l'erreur de la théorie de Lombroso pour qui les tatouages des prisonniers étaient d'origine atavistique. Les tatouages des prisonniers marocains sont la conséquence du milieu. Ils sont l'œuvre de tatoueurs étrangers dont ils révèlent la propre mentalité. Le jour viendra où ils pourront avoir quelque valeur mentale; actuellement, ils ne sont que des parures d'importation dont la signification échappe le plus souvent à ceux qui les portent.

J. Herber.

STATISTIQUES ANNEXES

I. — Maroc espagnol.

CATÉGORIES DE SUJETS OBSERVÉS		B. 'AROUS	DJEBEL	RIF	VILLES	TOTAUX
D'après les fiches de Rabat	Sujets observés	»	8	23	55	86
	— tatoués	»	2	9	7	18
	Tatouages indigènes	»	2	8	2	12
	— européens	»	»	1	5	6
D'après le registre d'écrou de Meknès	Sujets observés	1	»	2	1	4
	— tatoués	»	»	1	»	1
	Tatouages indigènes	»	»	»	»	»
	— européens	»	»	1	»	1
	Epaule dr	»	»	»	»	»
	— g	»	»	»	»	»
	Bras dr	»	»	»	»	»
	— g	»	»	1	»	1
	Avant-bras dr	»	»	1	3	4
	— g	»	»	1	»	1
	Poignet dr	»	»	1	2	3
	— g	»	»	»	»	»
	Carpe dr	»	»	1	»	1
	— g	»	»	»	»	»
	Pouce dr	»	»	»	1	1
	— g	»	»	»	»	»
	Espace I-II dr	»	»	»	»	»
	— g	»	»	»	»	»
	Index dr	»	»	»	»	»
	— g	»	»	»	»	»
	Médius dr	»	»	»	»	»
	— g	»	»	»	»	»
	Annulaire dr	»	»	»	»	»
	— g	»	»	»	»	»
	Auriculaire dr	»	»	»	»	»
	— g	»	»	»	»	»
	Face	»	»	»	»	»
	Poitrine	»	»	»	»	»
	Pieds	»	»	»	»	»

II. — Région de Rabat.

CATÉGORIES DE SUJETS OBSERVÉS		AHMAR	ARBAOUA	'ARAB	B. ASEN	CHERARDA	GHARB	HOSSÉIN	KHLOT	MENASRA	OUDAÏA	OUEZZAN	RABAT	SALÉ	SOFIAN	SEHOUL	ZAËR	ZEMMOUR	TOTAUX
D'après les fiches de Rabat	Sujets observés	23	6	53	65	17	17	1	5	1	10	9	127	48	1	37	22	45	487
	— tatoués	11	»	15	25	1	5	»	1	1	5	2	26	7	»	16	9	23	147
	Tatouages indigènes	11	»	15	23	1	4	»	1	1	4	1	20	6	»	16	6	23	132
	— européens	1	»	»	5	»	1	»	1	1	2	1	6	3	»	»	4	»	25
D'après le registre d'écrou de Meknès	Sujets observés	»	»	»	23	19	19	»	»	»	»	»	2	1	»	»	1	5	70
	— tatoués	»	»	»	6	2	8	»	»	»	»	»	1	»	»	»	4	»	21
	Tatouages indigènes	»	»	»	6	2	8	»	»	»	»	»	1	»	»	»	4	»	21
	— européens	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Épaule dr	1	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	3
	— g	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Bras dr	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	2	»	»	»	»	»	3
	— g	»	»	»	1	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	2
	Avant-bras dr	»	»	»	2	1	1	»	»	»	1	1	3	1	»	»	2	»	12
	— g	»	»	»	»	1	1	»	»	»	»	»	1	»	»	»	1	»	4
	Poignet dr	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	1	»	»	»	1	»	3
	— g	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Carpe dr	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— g	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	1
	Pouce dr	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— g	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Espace I-II dr	»	»	»	1	»	»	»	»	»	1	»	2	1	»	»	»	»	5
	— g	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Index dr	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— g	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Médius dr	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— g	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Annulaire dr	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— g	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Auriculaire dr	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— g	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Face	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Poitrine	»	»	»	1	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	2
	Pied	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

OBSERVATION. — Le Menasra tatoué à la poitrine était un ancien soldat du tabor espagnol, domicilié à Arzila. Son tatouage consistait en une décoration.

III. — Région de Casablanca.

Catégories de sujets observés		Achach	Ber Rechid	Casablanca	Chaouïa	Chiadma	Chtouka	K. Ben Ahmed	Ma'arif	Mdakra	Mediouna	Mzab	Mzamza	O. Ali	O. Bou Ziri	O. Harriz	O. Mrah	O. Saïd	O. Zian	Settat	Soual'm	Zenata	Ziaïda	Totaux
D'après les fiches de Rabat	Sujets observés	2	47	376	43	20	38	29	5	50	191	109	23	10	25	148	17	68	136	52	25	149	33	1.596
	— tatoués	»	17	99	16	3	8	12	»	21	55	36	11	5	8	68	10	31	53	13	8	50	9	533
	Tatouages indigènes	»	15	52	14	3	7	10	»	20	53	32	8	4	7	66	10	26	53	13	6	44	9	452
	— européens	»	2	53	2	»	1	4	»	1	3	5	2	1	1	10	»	5	2	1	2	6	»	101
D'après le registre d'écrou de Meknès	Sujets observés	»	»	6	2	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1	»	4	»	3	»	»	»	17
	— tatoués	»	»	2	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	4
	Tatouages indigènes	»	»	2	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	4
	— européens	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Épaule dr	»	1	5	»	»	1	»	»	»	»	1	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	10
	— g	»	»	1	»	»	»	1	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4
	Bras dr	»	1	14	»	»	»	1	»	»	1	1	1	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	20
	— g	»	1	12	1	»	»	»	»	»	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	17
	Avant-bras dr	»	1	25	»	»	1	3	»	»	1	1	1	»	»	5	3	»	»	1	»	»	»	42
	— g	»	1	22	1	»	»	1	»	»	2	2	1	»	»	6	1	»	»	»	2	»	»	39
	Poignet dr	»	»	2	»	»	»	2	»	1	»	»	»	1	1	3	1	»	1	»	»	»	»	12
	— g	»	»	7	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	3	»	»	1	»	1	»	»	13
	Carpe dr	»	»	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3
	— g	»	»	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3
	Pouce dr	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— g	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	3
	Espace I II dr	»	»	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4
	— g	»	»	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3
	Index dr	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— g	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Médius dr	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— g	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
	Annulaire dr	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— g	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
	Auriculaire dr	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— g	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Face	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Poitrine	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	3
	Pied (gauche)	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1

IV. — Tribus côtières : Abda, Doukkala, Haha-Chiadma

Catégories de sujets observés		Abda	Doukkala	Haha Chiadma	Totaux
D'après les fiches de Rabat	Sujets observés	150	422	146	718
	— tatoués	36	101	14	151
	Tatouages indigènes	28	84	10	122
	— européens	12	30	6	48
D'après le registre d'écrou de Meknès	Sujets observés	3	3	3	9
	— tatoués	2	1	»	3
	Tatouages indigènes	2	»	»	2
	— européens	»	1	»	1
	Épaule dr	»	3	»	3
	— g	»	2	3	5
	Bras dr	»	15	»	15
	— g	»	7	2	9
	Avant-bras dr	9	6	4	19
	— g	3	4	3	10
	Poignet dr	»	4	1	5
	— g	»	5	»	5
	Carpe dr	»	2	»	2
	— g	»	»	»	»
	Pouce dr	»	1	»	1
	— g	»	2	1	3
	Espace I II dr	»	»	»	»
	— g	1	»	2	3
	Index dr	»	»	»	»
	g	»	»	»	»
	Médius dr	1	»	»	1
	— g	»	»	»	»
	Annulaire dr	»	»	»	»
	— g	»	»	»	»
	Auriculaire dr	»	»	»	»
	— g	»	»	»	»
	Face (cou)	»	1	»	1
	Poitrine	»	3	1	4
	Pied	»	»	»	»

Observation. — Le dessin de l'habitant de Mogador (figurant dans la colonne « Haha-Chiadma »), tatoué au cou, consistait en une branche fleurie.

V. — Région de Fès

Catégories de sujets observés		Ait Ayach	A. Sadden	A. Seghrouchen	A. Yousi	Bahlil	B. Alaham	B. Yazra	Branès	Cheraga	Fès	Environs de Fès (?)	Hayaïna	Hamiane	M. Ya'qoub	Oudaïa	O. 'Aissa	O. Djema	O el Hadj	Sefrou	Senhadja	Sles	Tsoul	Totaux
D'après les fiches de Rabat	Sujets observés	4	5	18	8	2	1	8	2	29	155	43	38	14	4	8	14	39	10	20	8	1	6	437
	— tatoués	2	4	11	2	»	»	1	2	5	26	12	10	5	»	2	2	5	3	6	1	»	1	100
	Tatouages indigènes	2	4	11	2	»	»	1	2	5	20	12	10	5	»	2	2	8	3	5	1	»	1	96
	— européens	»	»	»	»	»	»	»	»	»	9	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	10
D'après le registre d'écrou de Meknès	Sujets observés	»	»	»	»	»	»	»	»	»	23	»	7	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	31
	— tatoués	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	»	5	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	8
	Tatouages indigènes	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	»	5	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	8
	— européens	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Épaule dr	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
	— g	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Bras dr	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— g	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Avant-bras dr	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
	— g	»	»	«	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	2
	Poignet dr	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— g	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2
	Carpe dr	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— g	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2
	Pouce dr	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
	— g	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
	Espace I-II dr	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— g	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Index dr	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— g	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Médius dr	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	«	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— g	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Annulaire dr	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— g	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Auriculaire dr	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— g	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
	Face	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Poitrine	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Pieds	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	«	»	»	»	»	»	»	»	»	»

VI. — Région de Meknès.

Catégories de sujets observés		B Mgild	B. Mtir	Dhrissa	Douï Menia	Guerouan	Mehaïa	Meknès	Mjatt	M. Bou Azza	Od. Ncéir	Saïs	Toulal	Zaïan	Zerhoun	Totaux
D'après les fiches de Rabat	Sujets observés	1	7	»	1	3	»	54	»	19	5	10	»	4	19	123
	— tatoués	»	3	»	1	»	»	13	»	12	1	4	»	2	5	41
	Tatouages indigènes	»	3	»	1	»	»	8	»	12	1	4	»	2	5	36
	— européens	»	»	»	»	»	»	5	»	»	»	»	»	»	»	5
D'après le registre d'écrou de Meknès	Sujets observés	1	22	1	3	250	1	94	49	»	12	46	8	10	71	568
	— tatoués	1	10	1	»	108	1	14	28	»	2	17	1	3	8	194
	Tatouages indigènes	1	10	1	»	108	1	13	28	»	2	17	1	3	8	193
	— européens	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	2
	Épaule dr.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— g.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Bras dr.	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	2
	— g.	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	2
	Avant bras dr.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— g.	»	»	»	»	»	»	3	»	»	»	»	»	»	»	3
	Poignet dr.	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1
	— g.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Carpe dr.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— g.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Pouce dr.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— g.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Espace I-II dr.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	g.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Index dr.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— g.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Médius dr.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— g.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Annulaire dr.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— g.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Auriculaire dr.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— g.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Face	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Poitrine	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Pieds	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

VII. — Région de Tadla

CATÉGORIES DE SUJETS OBSERVÉS		B. MESKIN	TADLA	TOTAUX
D'après les fiches de Rabat	Sujets observés	28	94	122
	— tatoués	9	22	31
	Tatouages indigènes	9	20	29
	— européens	»	2	2
D'après le registre d'écrou de Mecknès	Sujets observés	1	14	15
	— tatoués	1	6	7
	Tatouages indigènes	1	6	7
	— européens	»	»	»
	Épaule dr.	»	»	»
	— g.	»	»	»
	Bras dr.	»	»	»
	— g.	»	»	»
	Avant-bras dr.	»	1	1
	— g.	»	1	1
	Poignet dr.	»	»	»
	— g.	»	»	»
	Carpe dr.	»	»	»
	— g.	»	»	»
	Pouce dr.	»	»	»
	— g.	»	»	»
	Espace I-II dr.	»	»	»
	— g.	»	»	»
	Index dr.	»	»	»
	— g.	»	»	»
	Médius dr.	»	»	»
	— g.	»	»	»
	Annulaire dr.	»	»	»
	— g.	»	»	»
	Auriculaire dr.	»	»	»
	— g.	»	»	»
	Face	»	»	»
	Poitrine	»	»	»
	Pieds	»	»	»

VIII. — Région de Marrakech

Catégories de sujets observés		Ahmar	A. Ymour	Demnat	Glaoua	Guedmioua	G'tioua	Marrakech	Mesfioua	Mtougga	Ntifa	Oudaïa	O. Ben Sba	Rehamna	Sgharna	Sidi Rahhal	Skourra	Totaux
D'après les fiches de Rabat	Sujets observés	22	1	22	40	1	1	423	16	29	9	1	18	31	61	14	41	730
	— tatoués	8	»	2	7	»	»	60	4	»	2	1	2	8	12	5	3	114
	Tatouages indigènes	5	»	2	5	»	»	34	4	»	2	1	2	6	11	5	2	79
	— européens	3	»	»	2	»	»	27	1	»	»	»	»	2	2	»	1	38
D'après le registre d'écrou de Meknès	Sujets observés	»	»	1	1	1	1	13	4	1	»	»	»	3	3	1	»	29
	— tatoués	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1
	Tatouages indigènes	»	»	»	»	»	»		1	»	»	»	»	»	»	»	»	1
	— européens	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Épaule dr.	1	»	»	»	»	»	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4
	— g.	1	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2
	Bras dr.	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	1	»	»	3
	— g.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Avant-bras dr.	»	»	»	»	»	»	16	»	»	»	»	»	»	1	»	1	18
	— g.	»	»	»	»	»	»	7	1	»	»	»	»	1	»	»	»	9
	Poignet dr.	»	»	»	»	»	»	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3
	— g.	»	»	»	»	»	»	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	2
	Carpe dr.	»	»	»	1	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3
	— g.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Pouce dr.	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2
	— g.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Espace I-II dr.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— g.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
	Index dr.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— g.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Médius dr.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— g.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Annulaire dr.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— g.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Auriculaire dr.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— g.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Face	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2
	Poitrine	»	»	»	»	»	»	»	«	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Pieds	»	»	»	»	»	»	«	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

Observation. — Les deux habitants de Marrakech, tatoués sur la face, portaient : l'un, un point au milieu du croissant tatoué sur le front : c'était un maçon de Rabat ; l'autre, deux triangles entrelacés, situés également sur le front : ce dernier était forgeron et habitait Casablanca.

IX. — Maroc oriental

Catégories de sujets observés		Tribus	Oujda	Totaux
D'après les fiches de Rabat	Sujets observés	10	3	13
	— tatoués	6	1	7
	Tatouages indigènes	6	»	6
	— européens	2	1	3
D'après le registre d'écrou de Meknès	Sujets observés	»	»	»
	— tatoués	»	»	»
	Tatouages indigènes	»	»	»
	— européens	»	»	»
	Épaule dr.	»	»	»
	— g.	»	»	»
	Bras dr.	»	»	»
	— g.	»	»	»
	Avant-bras dr.	»	1	1
	— g.	»	1	1
	Poignet dr.	»	1	1
	— g.	»	1	1
	Carpe dr.	1	»	1
	— g.	»	»	»
	Pouce dr.	»	»	»
	— g.	»	»	»
	Espace I-II dr.	1	»	1
	— g.	»	»	»
	Index dr.	»	»	»
	— g.	»	»	»
	Médius dr.	»	»	»
	— g.	»	»	»
	Annulaire dr.	»	»	»
	— g.	»	»	»
	Auriculaire dr.	»	»	»
	— g.	»	»	»
	Face	»	»	»
	Poitrine	»	»	»
	Pieds	»	»	»

X. — Sud et Sud-Est marocains

Catégories de sujets observés		Draa	Sahara	Sous	Tafilelt	Totaux
D'après les fiches de Rabat	Sujets observés	115	138	652	55	960
	— tatoués	11	7	33	7	58
	Tatouages indigènes	9	4	26	6	45
	— européens	2	3	7	1	13
D'après le registre d'écrou de Meknès	Sujets observés	1	26	47	»	74
	— tatoués	1	»	1	»	2
	Tatouages indigènes	1	»	1	»	2
	— européens	»	»	»	»	»
	Épaule dr.	»	1	1	»	2
	— g.	»	»	1	»	1
	Bras dr.	1	»	»	»	1
	— g.	1	»	»	»	1
	Avant-bras dr.	2	»	4	»	6
	— g.	1	»	»	1	2
	Poignet dr.	»	1	1	»	2
	— g.	»	1	1	»	2
	Carpe dr.	1	1	»	»	2
	— g.	»	»	»	»	»
	Pouce dr.	»	»	1	»	1
	— g.	»	»	»	»	»
	Espace I-II dr.	1	»	2	»	3
	— g.	1	»	»	»	1
	Index dr.	»	»	»	»	»
	— g.	»	»	»	»	»
	Médius dr.	1	»	»	»	1
	— g.	1	»	»	»	1
	Annulaire dr.	»	»	»	»	»
	— g.	»	»	»	»	»
	Auriculaire dr.	»	»	»	»	»
	— g.	»	»	»	»	»
	Face	»	»	»	»	»
	Poitrine	»	»	»	»	»
	Pieds	»	»	»	»	»

Observation du tableau X. — Un Saharien portait un petit « tatouage à 6 branches » sur chaque tempe. Je ne l'ai pas enregistré sur cette statistique parce que je l'ai considéré comme porteur d'un de ces tatouages thérapeutiques si fréquents en Algérie et en Tunisie.

SANCTUAIRES ET FORTERESSES ALMOHADES

III. — Le minaret de la Kotobîya.

On a vu plus haut ce qu'il faut penser de la légende selon laquelle les trois minarets célèbres de Marrakech, de Séville et de Rabat seraient exactement contemporains. En réalité, l'édification de ces trois minarets remplit toute la seconde moitié du XIIe siècle : construction de longue durée, fait remarquable dans l'histoire de l'art musulman occidental, où les monuments d'une pareille masse sont, il est vrai, exceptionnels. Mais s'il arriva peut-être qu'à certaines époques on travailla à deux de ces minarets à la fois, on ne saurait cependant regarder leur construction comme simultanée. Celui de la Kotobîya, le plus ancien, est de ʿAbd el-Mou'min et d'Aboû Yaʿqoûb, la Giralda est d'Aboû Yaʿqoûb et d'Aboû Yoûsof Yaʿqoûb el-Manṣoûr et la tour Ḥassan de ce dernier seul. Cet ordre chronologique, que les textes donnent et que l'étude des monuments confirme, n'est pas indifférent.

En ce qui concerne la tour de la Kotobîya, nous avons dit pour quelles raisons le texte formel de l'*Istibṣâr* — le plus sûr document géographique que nous possédions sur cette époque — ne saurait être infirmé, surtout par les assertions du *Qirṭâs*, mal renseigné sur les débuts des Almohades. Or de ce texte il semble résulter que le minaret fut commencé avant la construction de la seconde Kotobîya, et date ainsi de ʿAbd el-Mou'min. Du même coup, la conception générale de sa décoration se trouve datée : elle est du règne de ce souverain.

Car le décor en relief est homogène et fait partie intégrante de la construction. Certes il n'est pas impossible que les peintures aient été achevées sous le règne d'Aboû Yoûsof Yaʿqoûb, mais dans leur

conception comme dans leur exécution elles ne peuvent se séparer du décor modelé. La composition primitive, aussi belle par son unite de conception que par sa richesse, a manifestement été exécutée sans repentir.

Que devient dans tout cela la part jadis prépondérante attribuée à Aboû Yoûsof Ya'qoûb el-Manṣoûr? On sait que l'*Istibṣâr*, contemporain de ce prince, est muet à ce sujet; l'attribution du minaret à ce souverain n'a pour soutien qu'un texte de valeur douteuse, celui du *Qirṭâs*, si l'on excepte un passage de la très récente *Sa'âdat el-Abadîya* : « En 591 (1195), dit celle-ci,... le sultan célèbre Ya'qoûb el-Manṣoûr suréleva le minaret » (1). Faut-il conclure de ce texte — qui confirme indirectement celui de l'*Istibṣâr* — que Ya'qoûb el-Manṣoûr construisit le lanternon, ou qu'Ibn el Mowaqqit, auteur de la *Sa'âdat*, ou sa source, ont cherché ainsi à concilier *Istibṣâr* et *Qirṭâs*? En tous cas, et c'est là le point important, on peut fixer au troisième quart du XIIe siècle — et non à la fin — la construction de cet admirable minaret, ébauche et modèle des deux autres, et l'exécution de son riche décor

L'ARCHITECTURE.

Les proportions. — Ce minaret mesure 67 m. 50 de haut, du sommet des boules au sol; sa largeur à la base est de 12 m. 50. La relation de la largeur à la hauteur est donc sensiblement, pour la partie construite, de 1 à 5.

Ce n'est sans doute pas par une simple coïncidence que sa décoration architecturale, marquée par de larges défoncements remplis d'arcatures, de décor sculpté et peint comprend aussi, normalement, cinq registres : un est constitué par un lanternon, quatre par le corps du minaret; sur trois côtés le registre inférieur reste vide de décor; l'emplacement demeure. Vus d'en bas, par un effet d'optique, ces registres ont l'air sensiblement égaux. Premier effet d'harmonieux équilibre, obtenu par des moyens simples.

Les proportions de ce minaret sont donc parfaitement justes, et d'une beauté qui ne sera jamais dépassée. De loin ou de près, la

(1) T. II, p. 184.

tour gigantesque donne toujours la même impression d'élan irrésistible et calme. Tandis que l'oratoire, du fait de ses dimensions inusitées, semble assez bas, et vaut surtout par le déploiement de ses lignes horizontales, le minaret fait jaillir très haut des verticales que ne vient couper aucun ressaut. Les deux parties de la mosquée, qui s'opposent par leur mouvement, donnent, par les mêmes procédés simples, une semblable impression de grandeur. Mais l'élan de l'énorme tour carrée ne fait jamais oublier sa masse : de tout près elle semble écrasante. De loin, sa silhouette, plus élancée pourtant que celle de bien des minarets maghribins, n'a aucune gracilité, car au-dessus de la plate-forme s'élève un lanternon également très robuste.

L'appareil. — Comme une partie des murs de la mosquée elle-même, le minaret de la Kotobîya est fait de pierre. Mais on n'a pas employé la pierre de taille, comme on fera plus tard au minaret de Ḥassan à Rabat. On s'est contenté, suivant l'usage habituel de ce temps, du moellon dégrossi de très grand appareil renforcé de chaînages d'angles. La matière utilisée, la plus belle pierre de la région, un grès schisteux fort dur que l'on extrayait du Guéliz, se prêtait d'ailleurs mal à la taille (1). Du bas au haut, on observe la dégradation de l'appareil si fréquente en ce pays : à la base, les moellons sont dégrossis et alignés en assises assez nettes; vers le haut, les pierres deviennent de plus en plus irrégulières, et de petits moellons bouchent les intervalles laissés par les gros blocs (Pl. XVIII et XIX). Souvent même, au centre des parois, des lits de menus matériaux séparent les alignements de gros moellons; enfin, dans le lanternon, la brique se mêle à la pierre, parfois avec logique, souvent aussi sans raison. Si les faces externes des grands moellons ont été grossièrement dressées, elle n'ont jamais été ravalées sur le tas. Ces irrégularités de l'appareil n'étaient pas choquantes à la Kotobîya, recouverte en grande partie d'un enduit. Les joints sont largement couverts : en plusieurs endroits subsistent encore des faux joints dessinés par un trait plus clair. Ce minaret, dans sa nouveauté, simulait la pierre de taille de grand appareil.

(1) Cette pierre a cependant été taillée et sculptée à Bâb Agnâoû ; mais ce n'est alors qu'un mince revêtement sur un blocage de moellons bruts.

Dès que le mur cesse d'être nu, le rôle de l'enduit devient plus important encore. Tout le décor en relief du minaret est un décor modelé : arcs et arcatures, piliers et chapiteaux sont dessinés grossièrement par des lignes de moellons en saillie (Pl. XIX) que la chute de l'enduit a souvent mis à nu (1). Sur cette ossature s'appliquait une épaisse couche de mortier où étaient modelés les détails de l'ornement; enfin l'enduit couvrait toutes les parties du minaret destinées à recevoir un décor : arcatures, encadrements, massifs d'angle du lanternon. Entre les ornements en relief, et parfois autour d'eux, des peintures ton sur ton avaient été exécutées en grand nombre et avec le plus grand soin : le décor peint avait autant d'importance que le décor en relief : ils ne faisaient qu'un.

Composition générale du décor.

Jusque-là le minaret, au Maghrib extrême, était resté de petites dimensions et d'une grande sobriété. Mais en Espagne, dès le milieu du xe siècle (945-46), sous En-Nâsir 'Abd er Raḥmân, on avait vu s'élever à Cordoue, pour remplacer la modeste tour de Hichâm, un minaret de belle allure (2). Il fut démoli en 1543 et sur son emplacement on construisit de 1593 à 1653 l'actuel clocher de la cathédrale. Mais des textes arabes ou chrétiens et quelques représentations figurées nous donnent assez de renseignements sur ce minaret pour qu'il soit possible d'en tenter une restitution schématique.

Ibn Bachqoûal, cité par Maqqârî (3) nous indique ses proportions et ses dispositions générales. C'était une haute tour carrée, bâtie en pierre de taille, au moins en revêtement, surmontée d'un lanternon. Elle mesurait 54 coudées jusqu'à la plate-forme, 73 jusqu'à la petite grenade d'or qui achevait le *jâmoûr*. La largeur de la base était de 18 coudées. La hauteur du minaret était donc de trois fois sa base; le lanternon et le *jâmoûr* équivalaient à peu près à cette largeur. A la

(1) Les abaques et les surabaques des chapiteaux ou des arcs outrepassés étaient faits de bois comme à Tinmel.

(2) Ce premier minaret mesurait 40 coudées si l'on en croit le *Bayân*, trad. Fagnan, p. 380.

(3) Maqqâri, in Dozy, *Analectes sur l'histoire et la littérature des Arabes d'Espagne*, Leyde, 1855-60; t. I, pp. 369 sqq.

. F.A.

Cathédrale de Cordoue. Bas-relief de la Porte de Santa Catalina
représentant l'ancien minaret de la mosquée. (D'après un moulage).

Pl. XVII

Kotobîya, on vient de le voir, cette proportion a été changée, mais on la retrouvera dans bien des minarets mérinides.

La composition décorative de la tour, indiquée par el-Idrîsî, qui signale seulement des panneaux décorés séparés les uns des autres, a été décrite par Morales (1). De plus deux faces opposées, celles du N.-O. et du S.-E., ont été reproduites sur un bas-relief chrétien de la porte de Santa Catalina (2). Un azulejo du XVIIe siècle, conservé au musée municipal de Cordoue, confirme en quelques points les données du bas-relief sans rien y ajouter de précis. Sur le bas-relief, on retrouve bien les deux lignes d'arcatures retombant sur des colonnes à chapiteau, que signale Idrîsi (3). Une frise d'arcatures venait souligner le sommet de la tour; elle n'avait pas la même importance qu'à la Kotobîya et à la Giralda; mais là encore, Cordoue n'en annonçait pas moins une des dispositions essentielles du minaret maghribin. Au-dessus de ce bandeau d'arcatures, c'était une corniche en fort relief, que surmontait la couronne de merlons dentés qui bordait déjà les murs de la mosquée.

Mais jusqu'à ce bandeau, le décor restait rigoureusement ordonné en deux lignes verticales séparées par un large espace vide. Pareille disposition s'imposait (fig. 36 à gauche). On sait en effet qu'à l'intérieur du minaret de Cordoue, deux escaliers montaient, distincts et justaposés : les auteurs musulmans en ont parlé longuement et avec admiration. Tout récemment, un examen attentif des substructions du clocher actuel (4) a permis de retrouver la base du minaret primitif, qui, remanié, a servi de noyau à la construction chrétienne. On y distingue encore la juxtaposition des deux cages d'escalier.

(1) *Las Antigüedades de las ciudades de España*, Ambrosio de Morales. Madrid, MDCCXCII, p. 54.

(2) Nous reproduisons ce bas-relief d'après un moulage. Don Félix Hernández, architecte des fouilles de Medinat az-Zahra, qui possède ce moulage a bien voulu nous autoriser à le photographier et à le reproduire. Il a eu aussi l'aimable attention de nous adresser des photographies de l'azulejo et des sceaux que l'on trouvera ici. Qu'il veuille bien agréer pour l'aide précieuse qu'il nous a apportée dans ce travail nos bien vifs remerciements.

Selon les indications de Don Félix Hernández, la porte de Santa Catalina semble avoir été bâtie par l'évêque D. Christobal de Rojas y Sandoval dont elle porte le blason; ce prélat occupa le siège épiscopal de Cordoue de 1557 à 1572.

(3) Idrîsî. Trad. Dozy et de Goeje, pp. 211 et 261-62.

(4) Nous devons aussi ces renseignements à l'amicale obligeance de don Rafael Castejón et de don Félix Hernández. Ce dernier a bien voulu nous communiquer la coupe qu'il a faite de la base de l'actuel clocher.

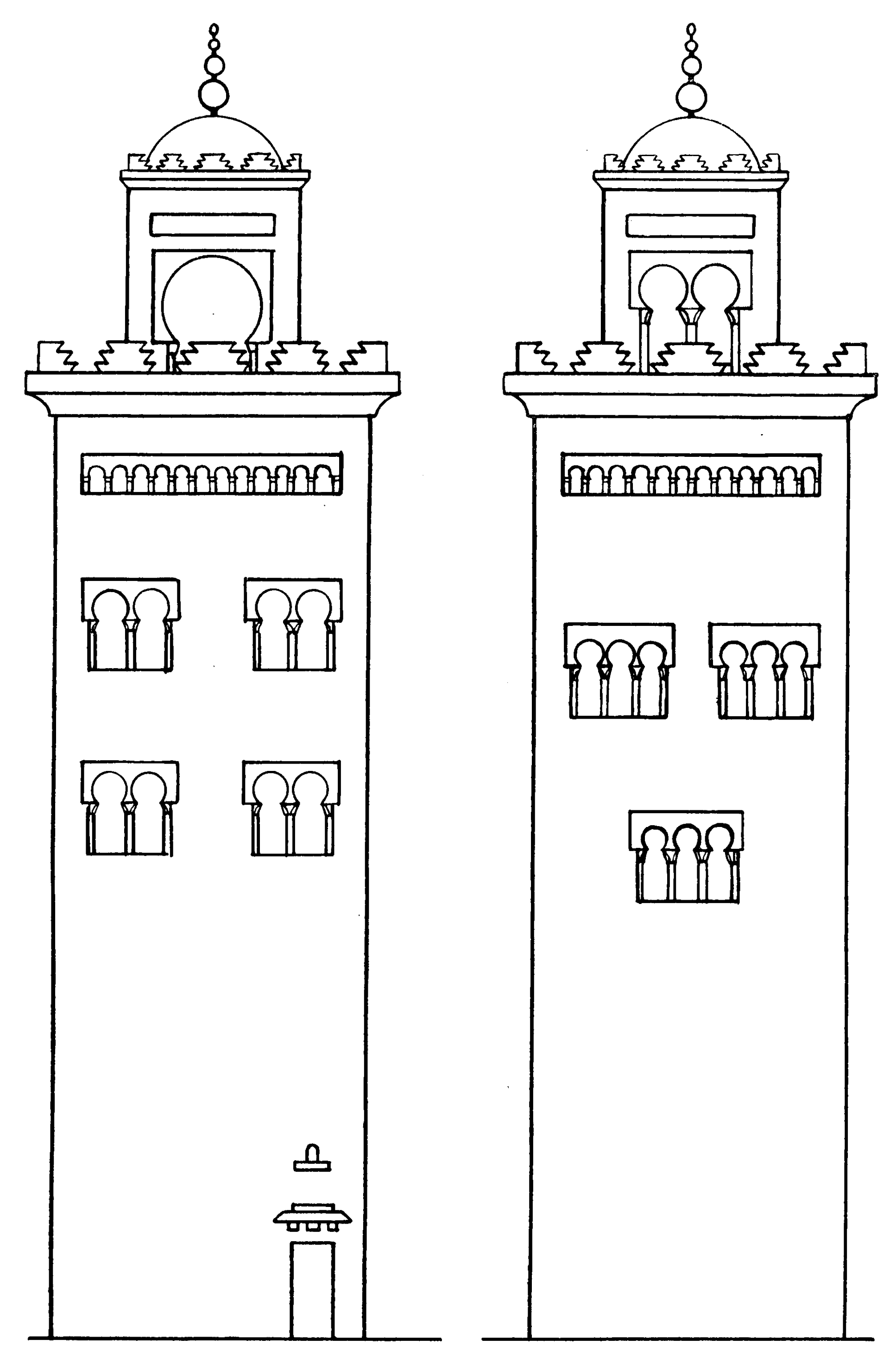
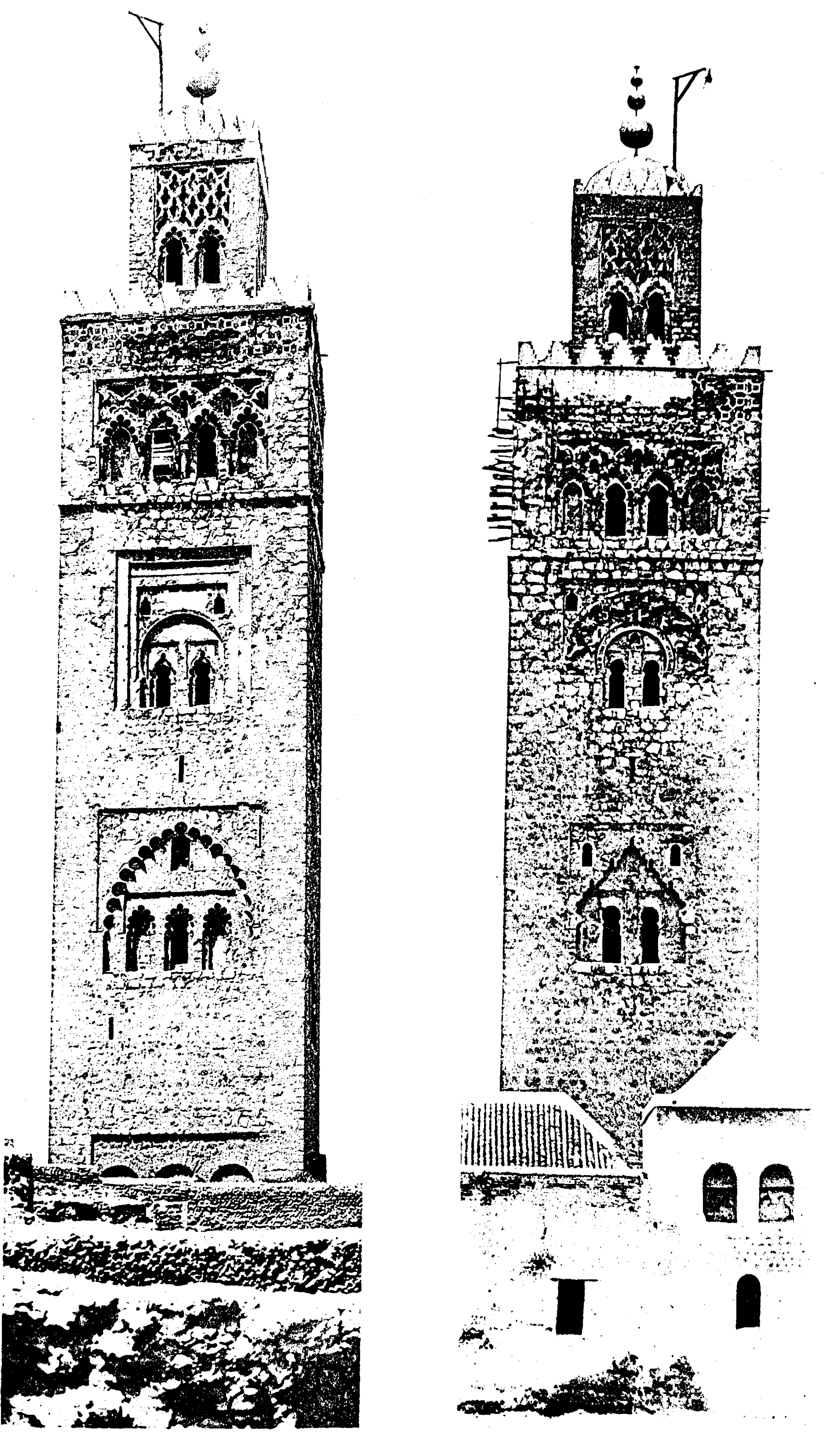


Fig. 36. — Restitution schématique du minaret de la grande mosquée de Cordoue (A. D. 945-46).



Face nord-est. Face sud-est.

Minaret de la Kotobîya.

Le texte de Moralès confirme et précise ces dispositions (1) : il montre que la frise supérieure était bien formée d'arcatures larges qui retombaient sur des colonnes. Il indique aussi, sur deux des faces du minaret, les baies géminées représentées sur le bas-relief; sur les deux autres faces c'étaient des baies à quatre colonnes et trois ouvertures. Étant donné le nombre des colonnes donné par Moralès, il ne pouvait y avoir que trois de ces baies par face. Selon toute vraisemblance, elles s'ordonnaient comme il est indiqué fig. 36, à droite; sur ces deux façades la cloison qui séparait les deux escaliers n'obligeait plus le décor à se diviser; il était dès lors possible d'y placer un décor disposé en pointe vers le bas, suivant un procédé cher à l'art musulman d'Espagne.

Ainsi les faces opposées du minaret étaient, au moins dans l'ordonnance générale de leur décor, semblables deux à deux. De quelque côté qu'on regardât la tour, les façades adjacentes apparaissaient différentes; et il en sera ainsi à l'avenir dans tous les minarets maghribins.

Le lanternon est plus malaisé à restituer : nous ignorons les proportions respectives du lanternon proprement dit et du *jâmoûr*. Le bas-relief de la porte de Santa Catalina et l'azulejo nous montrent ce lanternon en effet transformé en campanile par des remaniements chrétiens. Mais les deux sceaux représentés à la fig. 36 *bis*, nous le font voir encore surmonté du *jâmoûr*. Il était de haute silhouette et assez large; sous la corniche à merlons dentés devait se trouver un couronnement peut-être fait d'arcatures comme à la tour. Au-dessous les parois étaient ajourées, semble-t-il, tantôt d'une baie, tantôt de deux;

(1) Le texte de Morales indique : « Catorce ventanes, que tiene la mitad con dos claros y la mitad con tres, formados con columnas de jaspe mezclado de blanco y encarnado... En lo alto sobre todas las ventanas tiene un coronamento al derredor de arquitos macizos, sustendados sobre columnas pequeñas del mismo jaspe, que hace muy hermosa vista ». Il faut entendre par : « La mitad... la mitad » : deux faces contre deux faces, car si l'on veut comprendre sept fenêtres géminées et sept fenêtres à trois ouvertures, il est impossible de les répartir convenablement sur les quatre faces. On pourrait donc proposer huit fenêtres géminées et six à trois baies.

Huit fenêtres géminées donnent : $8 \times 3 = 24$ colonnes.

Six fenêtres à trois ouvertures donnent $6 \times 4 = 24$ colonnes. Soit 48 colonnes. Il resterait donc 52 colonnettes pour le couronnement, c'est-à-dire 13 par face correspondant à 12 entrecolonnements.

une coupole devait recouvrir l'ensemble et supporter la hampe du *jâmoûr*. C'est là encore la première réalisation du minaret maghribin classique.

Ainsi, malgré les différences notables, le minaret de Cordoue, deux siècles à l'avance, annonçait par sa silhouette et son ordonnance



Fig. 36 *bis*. — Le minaret de Cordoue sur deux sceaux chrétiens.
(Moulages conservés au musée municipal de Cordoue.)

décorative le grand minaret du premier souverain almohade. Le texte d'Idrîsî et la description de Moralès nous révèlent une autre parenté (1) : la tour de la grande mosquée d'Occident était polychrome. Sans doute possédait-elle des mosaïques analogues à celles dont on orna les façades latérales de la mosquée. Elle avait aussi des peintures et dans ce décor coloré il existait des éléments épigraphiques. Mais l'architecture polychrome que l'art du khalîfat avait

(1) *Ibid.*; à la p. 261 lire « extérieur » au lieu d' « intérieur ».

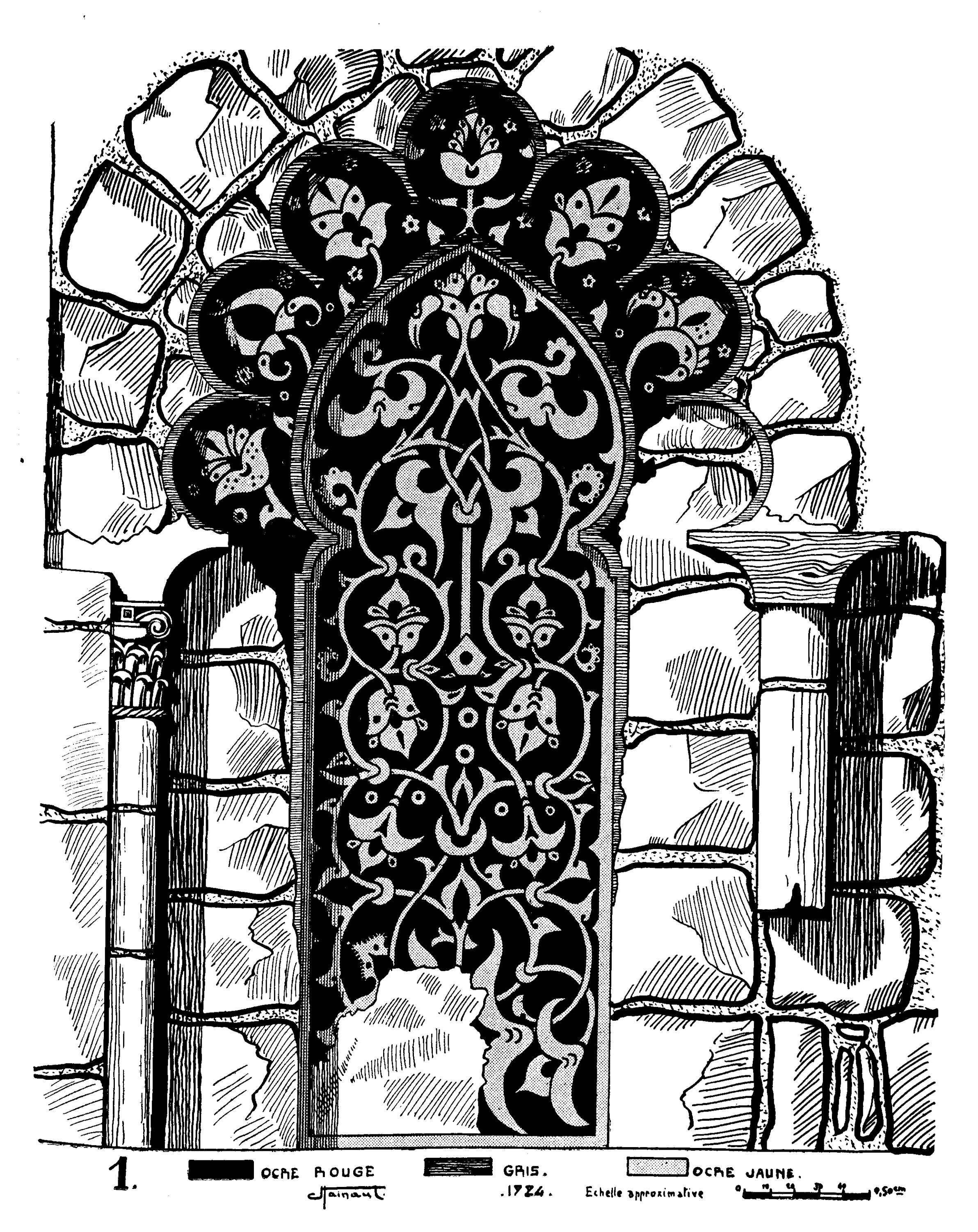


Fig. 37. — Face S.-E. Étage supérieur. Panneau de gauche.

appliquée à tout l'extérieur des édifices, se restreint à peu près, à l'époque almohade, au seul minaret.

Si le minaret de la Kotobîya ne faisait peut-être qu'égaler les richesses de celui de Cordoue, il le surpassait par ses dimensions : 110 coudées au lieu de 72. Le minaret de Cordoue, en son temps, passait pour le plus grand et le plus beau de l'Islâm; le nouveau khalîfat d'Occident copiait les œuvres de l'ancien, mais il les voulait plus imposantes encore.

Peut-on songer à d'autres influences? Bien que décoré sur une seule de ses faces seulement, le minaret de la Qal'a des Beni Ḥammâd, dans la conception générale de son décor, n'est pas sans présenter quelque analogie avec celui de la Kotobîya. A l'époque où les influences de la Qal'a se sont fait sentir dans l'architecture militaire, ainsi qu'on le verra par l'étude du Tasghimout, il ne serait pas très étonnant de les retrouver ailleurs. Ce minaret, antérieur d'un siècle, est lui aussi, sur sa face décorée, allégé d'arcatures; mais ce sont les hautes et profondes niches de l'Orient; elles creusent sur sa façade de puissants trous d'ombre; ce ne sont pas les légers et multiples défoncements où l'art hispano-mauresque échelonnait son décor. Mais sur l'une et l'autre tour on retrouve d'analogues panneaux de décor géométrique polychrome. Sont-ils venus d'Orient à la Qal'a, et de là à la Kotobîya, ou sont-ils un rappel du décor de Cordoue? Il est bien difficile de le dire.

Mais tous ces apports de la tradition occidentale ou de l'Orient sont à la Kotobîya hiérarchisés et souvent épurés. Une innovation apparaît comme essentielle : le bandeau terminal qui s'ébauchait à Cordoue et qui ne se marquait au minaret d'al-Qarawîyin et d'al-Andalous à Fès que par un léger relief, devient une couronne de faïence; la couleur lui donne ici tout son prix. Il se répète au sommet du lanternon; s'il est moins large qu'à Taza ou dans les minarets mérinides, il a pour support quatre arcatures lobées et entrelacées, autre élément traditionnel du décor hispano-mauresque. Un bandeau de pierre en relief détache nettement ce registre du reste de la décoration.

Autre innovation : l'architecte de la Kotobîya a employé de grandes arcatures complexes, qui n'existaient pas à Cordoue et s'annonçaient seulement à la Qal'a des Beni Ḥammâd. Mais on sent dans la

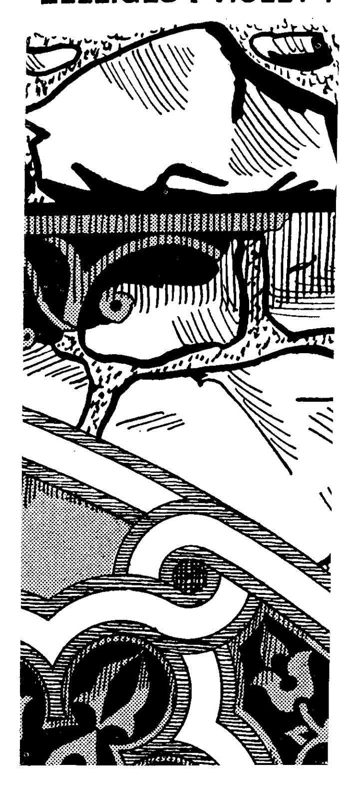
disposition de cet élément nouveau des hésitations et des maladresses. Cependant ces arcatures sont, selon les faces, disposées à des hauteurs différentes; on ne dissocia pas l'intérieur de l'extérieur, et on évita l'impression d'empilement que risquent toujours de donner les tours à étages. Mais au Nord surtout (pl. XIX), ce décor apparaît mal réparti les arcatures se pressent trop vers le haut, dans un déséquilibre choquant. Autre faute : sur les quatre faces, le panneau qui précède le registre supérieur est moins large que le précédent; le décor semble s'ordonner en pyramide au moment même où il va s'élargir pour occuper tout le champ : ces deux mouvements qui se contrarient sans s'opposer nettement sont une gêne pour l'œil. Ainsi la solution définitive du décor du minaret, cherchée dans un grand effort parfois heureux, n'était pas encore trouvée.

Cette solution s'annonce cependant au lanternon (1) : entre les massifs d'angle, au-dessus d'une double arcade lobée, l'entrelacs architectural se développe jusqu'au bandeau de faïences. Bientôt on allait sentir toute la valeur du procédé nouveau : l'entrelacs architectural, avec ses rubans qui montent en s'entrecroisant et qui remplissent tout le champ à décorer, donne une double impression de mouvement ascensionnel et de largeur qui s'accorde avec la haute silhouette massive du minaret maghribin.

Ces inévitables tâtonnements n'apparaissent pas de prime abord, tant on est saisi par la majesté des proportions et charmé par la couleur du minaret. A ce dernier point de vue, l'œuvre est sans reproche : suivant les jeux de la lumière, la pierre tantôt semble d'un jaune rose presque indéfinissable, tantôt prend des teintes plus sombres de rouille. L'enduit et ses peintures, qui unissent l'ocre jaune à l'ocre rouge, respectent cette harmonie. Aux tonalités sobres et chaudes de la tour, s'oppose la frise de mosaïque de faïence aux couleurs claires. Par grandes masses, on y a juxtaposé un blanc pur et un bleu turquoise qui, au voisinage de tous ces bruns, prend une singulière intensité lumineuse. Les artistes du XII[e] siècle ont senti que les grandes

(1) M. Gallotti, *op. cit.*, accepte sans discussion la légende courante relative à la date du minaret, qu'il attribue à Aboû Yoûsof. S'il n'est pas absolument impossible que ce souverain ait achevé le minaret de son grand-père, on a vu plus haut pour quelles raisons les textes mêmes ne permettent pas de l'affirmer.

ZELLIGES : VIOLET F



œuvres architecturales exigeaient des oppositions nettes et une forte simplicité de couleur.

Le jeu des ombres fait valoir cette composition colorée : sur le corps même de la tour, les arcatures, avec leurs légers défoncements, se détachent en traits minces et sombres, habilement gradués pourtant. Mais sous le bandeau de faïence, des ombres plus profondes et plus douces à la fois emplissent les arcades entrelacées et se dégradent sur les colonnes. Ainsi les jeux de l'ombre et de la lumière accompagnent et soulignent la couronne éclatante du minaret.

Le décor en relief.

Les arcs lisses. — Les arcs lisses se trouvent surtout aux ouvertures qui éclairent l'intérieur du minaret ou aux arcades aveugles qui leur correspondent. Les arcatures enveloppantes sont presque toutes lobées; sur les faces S.-E. et N.-E. seulement, un grand arc lisse en plein cintre enveloppe deux baies géminées (pl. XVIII et XIX et fig. 39). Dans ces ouvertures, l'arc outrepassé en plein cintre est plus fréquent que l'arc outrepassé brisé. Cet emploi d'une forme qui va devenir de plus en plus rare suffit à donner au décor en relief de la Kotobîya une certaine saveur d'archaïsme. Aux arcatures supérieures pourtant les arcs se brisent, ainsi qu'aux trois baies inférieures des faces N.-E et S-.O.

Les arcs lobés. — Ces arcs sont eux aussi en plein cintre ou brisés. Mais la première forme, comme à Bâb Agnâoû est presque toujours préférée comme forme enveloppante (Pl. XIX). Le plus souvent, ces arcs sont à petits lobes égaux; plus rarement, ils font alterner des découpures inégales : ils sont alors engendrés par un entrelacs à deux lobes, peint sur l'enduit (fig. 45), et leur extrados est dessiné en larges festons. D'autres arcs sont plus complexes, et revêtent des formes originales. Aux faces S.-E. et N.-O. (fig. 39), ils se composent de sept petits arcs à cinq lobes, dont les retombées se posent sur des culots; l'extrados du motif est formé par un arc en plein cintre qui s'entrelace à la face N.-O., par deux médaillons quadrilobés placés de chaque côté du sommet, à l'encadrement du motif tout entier. Dans des motifs sculptés dans le stuc, à Tinmel, et dans les minarets de la

fin du siècle, on réunit tout le décor d'un panneau dans un seul entrelacs avec plus de subtilité encore (1).

A la Kotobîya, on retrouve des arcs à stalactites de forme simple : certains, qui posent un lobe terminal surhaussé (2) sur deux quarts de cercle, après un léger ressaut (fig. 39, dans les écoinçons), sont semblables à ceux qui courent en frise sous les coupoles de Tinmel. Dans le grand motif de la face sud-est, une courbe nouvelle, assez profonde, s'ajoute à leur base : ils deviennent ainsi légèrement outrepassés.

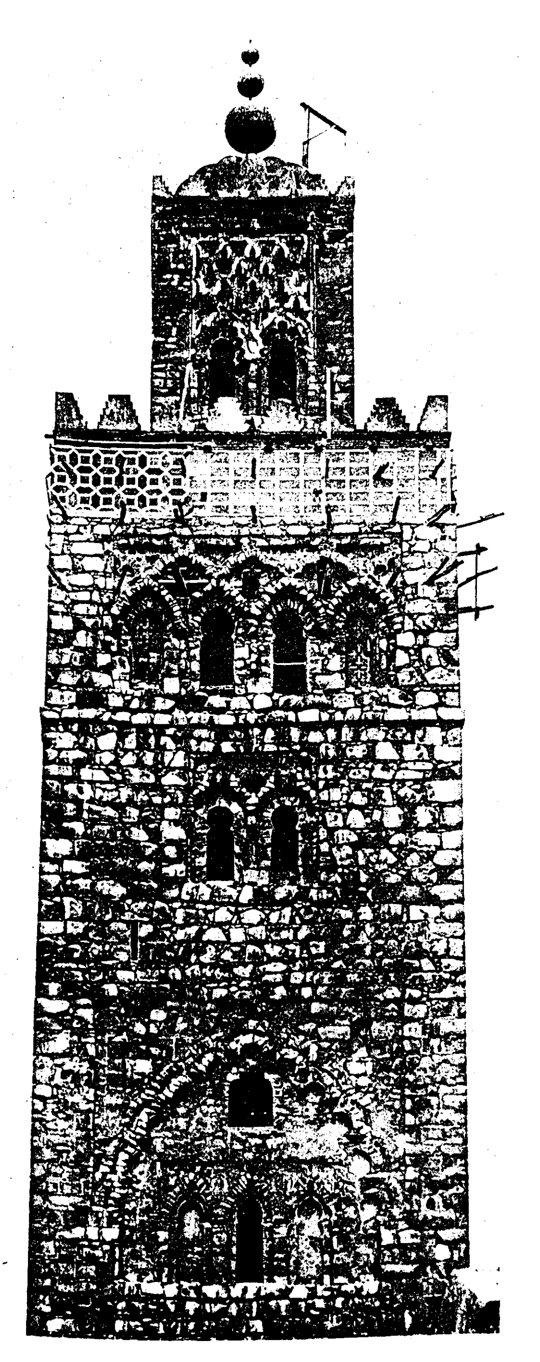
Plus archaïques d'allure et plus curieux, sont les arcs qui garnissent, sous le bandeau de faïence, les quatre faces du minaret (fig. 38). Ce sont des arcs à sept lobes qui retombent sur des colonnes à chapiteaux. Mais les deux rampants de l'arc se prolongent au-dessus de leur point de croisement et dessinent ainsi le commencement d'un réseau de mailles. Ils ne forment pas toutefois un entrelacs architectural développé : après un deuxième croisement, les rubans lobés viennent dessiner le cadre supérieur du motif. Les deux branches qui aboutissent aux angles ne peuvent trouver place dans ce système d'entrelacs : elles se relèvent et se terminent par une palme double courte et épaisse. Les formes florales, qui jouèrent un si grand rôle dans la génèse de l'arc à stalactites, se contaminent ici à des formes géométriques d'un dessin analogue.

C'est l'entrelacs architectural qui garnit les quatre faces du lanternon : il s'y trouve sous sa forme la plus fréquente, celle qui dérive de l'arc à stalactites géométriques. Mais, par un illogisme que les siècles suivants imiteront, il repose sur des arcs à sept lobes égaux au lieu de se dégager de l'arc même qui l'engendrerait.

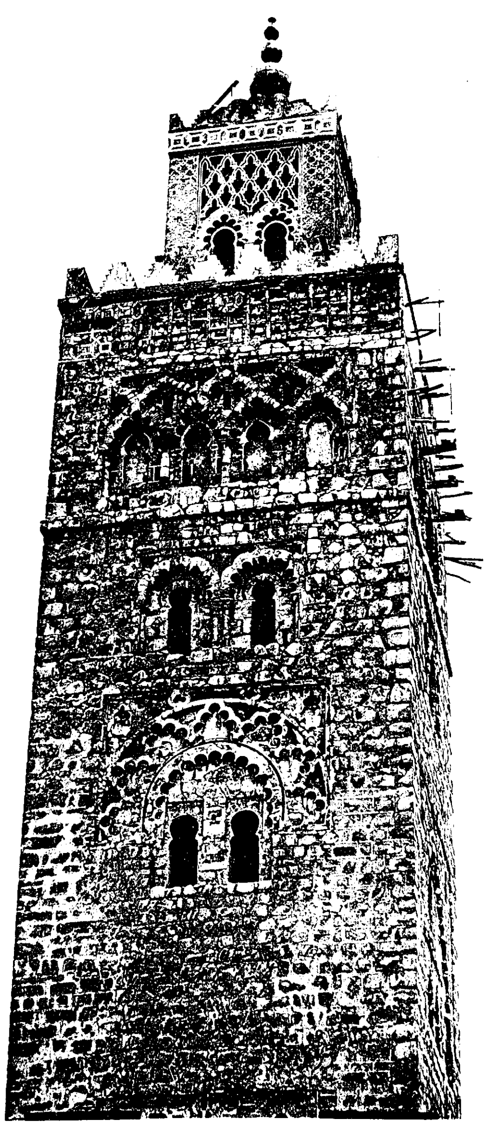
Les panneaux d'arcatures. — Ces arcs ne sont jamais employés à l'état isolé. Géminés ou enveloppés, ils forment, avec des encadrements rectangulaires, de vastes panneaux décoratifs, disposés sur des défoncements successifs (de trois à sept). Ainsi, entre les trous sombres des ouvertures et la nudité lumineuse des murs, s'échelonnent des traits d'ombre. Au minaret de la Kotobîya, comme à Tinmel, ce sont tantô

(1) L'arc lobé et les écoinçons du miḥrâb de Tinmel par ex.

(2) A la face S.-E. le lobe terminal est formé par un arc en mitre (fig. 39).



Face sud-ouest.



Face nord-ouest.

Minaret de la Kotobiya.

des défoncements légers, qui deviendront de règle à l'avenir, tantôt de forts reliefs comme aux arcatures supérieures; parfois même, comme au miḥrâb de Tinmel, on a creusé de profondes gorges (pl. XIX).

Le dessin de ces panneaux est aussi varié que leur composition lumineuse. Les arcades sur colonnes représentent un type de décor déjà archaïque, que l'Occident musulman ne tardera pas à éliminer ou à affadir. Ailleurs, on reprend le vieux thème de la double ou de la triple baie sur une même ligne. Dans la plupart des panneaux, des formules plus neuves interviennent : plusieurs arcs lobés concentriques encadrent les baies; c'est, avec plus de souplesse, le schéma décoratif des portes. Comme dans celles-ci, l'encadrement ne dépasse généralement pas les retombées (pl. XIX), et quelquefois il se compose d'un double bandeau. Les arcs en plein cintre ou en fer à cheval donnent une impression de largeur; mais comme dans les portes, l'exhaussement des écoinçons et du bandeau horizontal vient alléger l'ensemble (pl. XVIII).

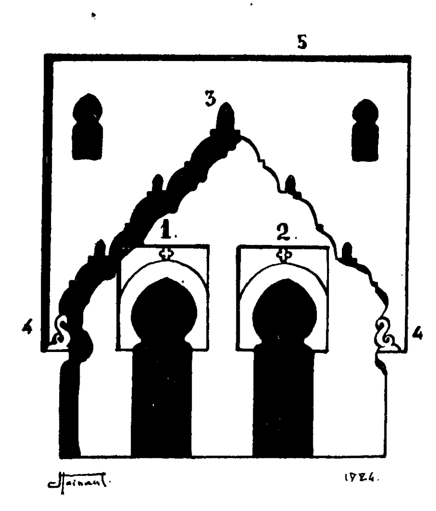


Fig. 40. – Face S.-E. Étage inférieur. Schéma du panneau d'arcatures. Les numéros permettent de replacer les motifs représentés par les fig. 40 *a*, *b*, etc.

Le décor d'arcatures de la Kotobîya a le grand mérite de ne pas être une solution paresseuse. Nulle part les formes et les groupements des arcs et des encadrements ne sont plus variés. Les décorateurs ne cèdent pas encore à la tentation du jeu de fond, et la richesse de leur décor compense ses rares imperfections.

Les chapiteaux. — Les chapiteaux de palmes du haut du minaret sont tous de proportions lourdes (pl. XX et fig. 37, 53, 54, 55), presque aussi larges que hauts; leur dé semble écrasé entre la corbeille d'acanthes et la surabaque. Seul un chapiteau de la face N.-E. (fig. 55) conserve les proportions et la fermeté de lignes qui distinguent les chapiteaux de Tinmel ou ceux de l'oratoire de la Kotobîya.

Tous ont une astragale torse surmontée d'un ou de deux rangs d'acanthes plates aux feuilles étroites et arrondies. Au-dessus règnent un bandeau assez large et deux maigres volutes modelées par un ruban d'épaisseur uniforme. Quelques détails différencient ces cha-

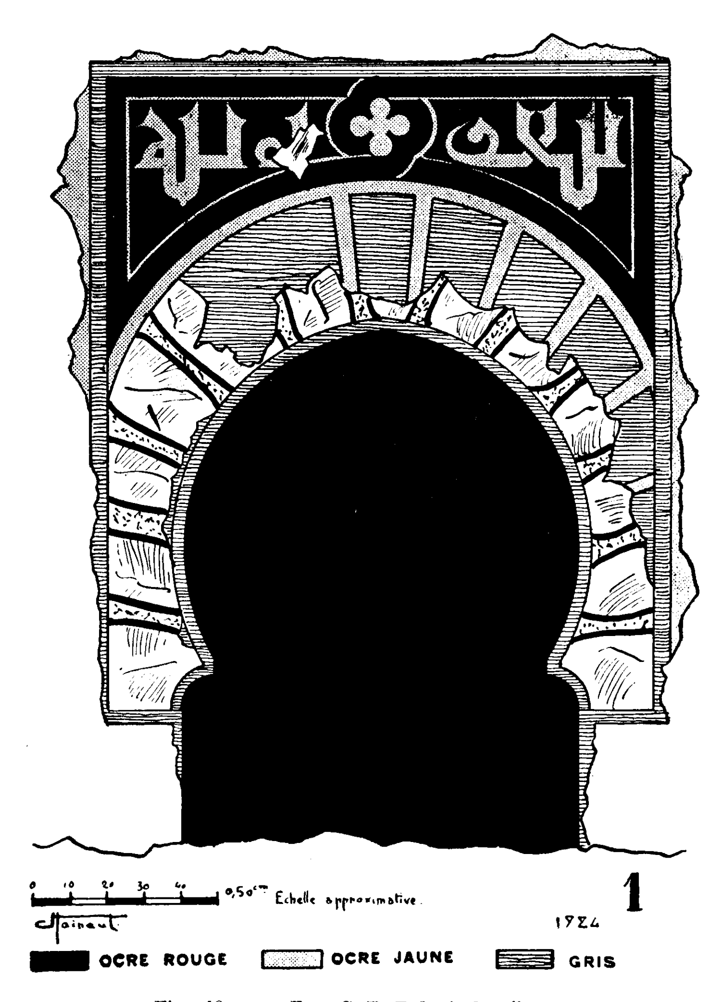


Fig. 40 *a*. — Face S.-E. Eulogie koufique.

piteaux. Tantôt deux baguettes simplement décorées entourent le bandeau (fig. 53); tantôt un tasseau, presque lisse (fig. 37) ou orné d'une palmette inscrite dans un cœur, occupe le haut du chapiteau (fig. 53 et 54). Ce tasseau en forme de coin conserve un décor presque semblable à celui de certains chapiteaux de Cordoue. Enfin, dans un

autre type, des palmes doubles, qui rappellent les anciennes caulicoles, font transition entre la corbeille et le tailloir (fig. 37).

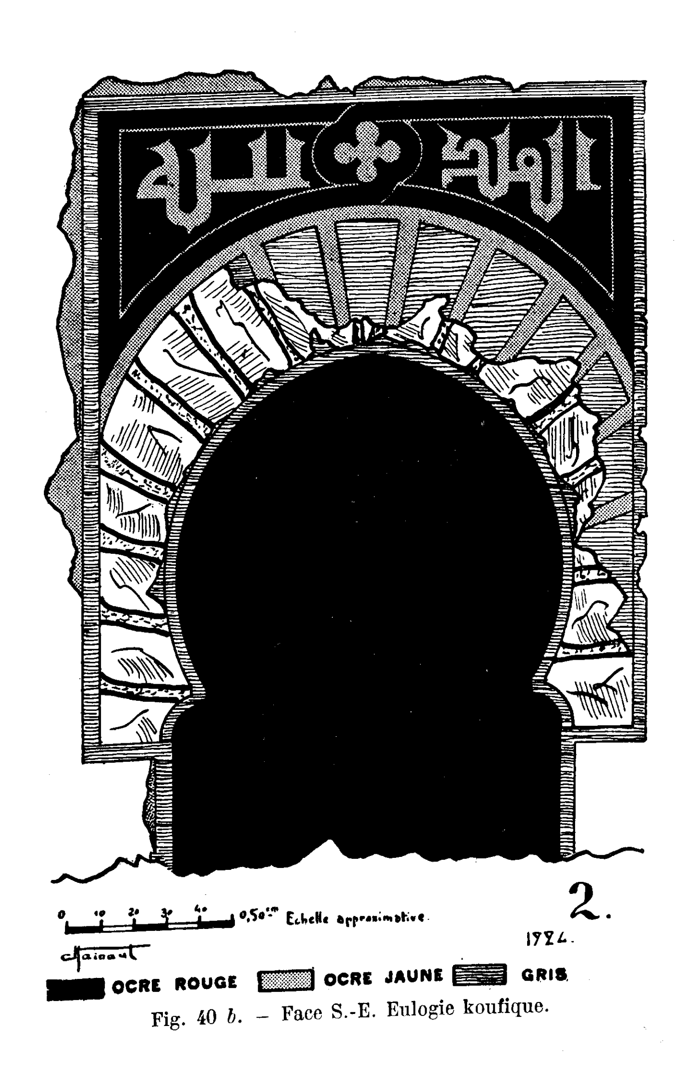


Fig. 40 *b*. – Face S.-E. Eulogie koufique.

LE DÉCOR DE CÉRAMIQUE

Les mosaïques de faïence se composent, à la tour comme au lanternon, de carrés et d'hexagones allongés, dessinés en larges filets blancs sur un fond bleu turquoise (cf. *supra*, p. 321). Dans ces revêtements de céramique se marque encore la volontaire simplicité des premiers monuments almohades. A l'époque mérinide au contraire, on appli-

quera aux frises des minarets des dessins aussi complexes que ceux des revêtements muraux. La technique est fort différente de celle des mosaïques mérinides : à la Kotobîya, les énormes carrés de faïence, percés dans leur centre, sont fixés par des clous à un treillis de madriers encastrés dans la maçonnerie.

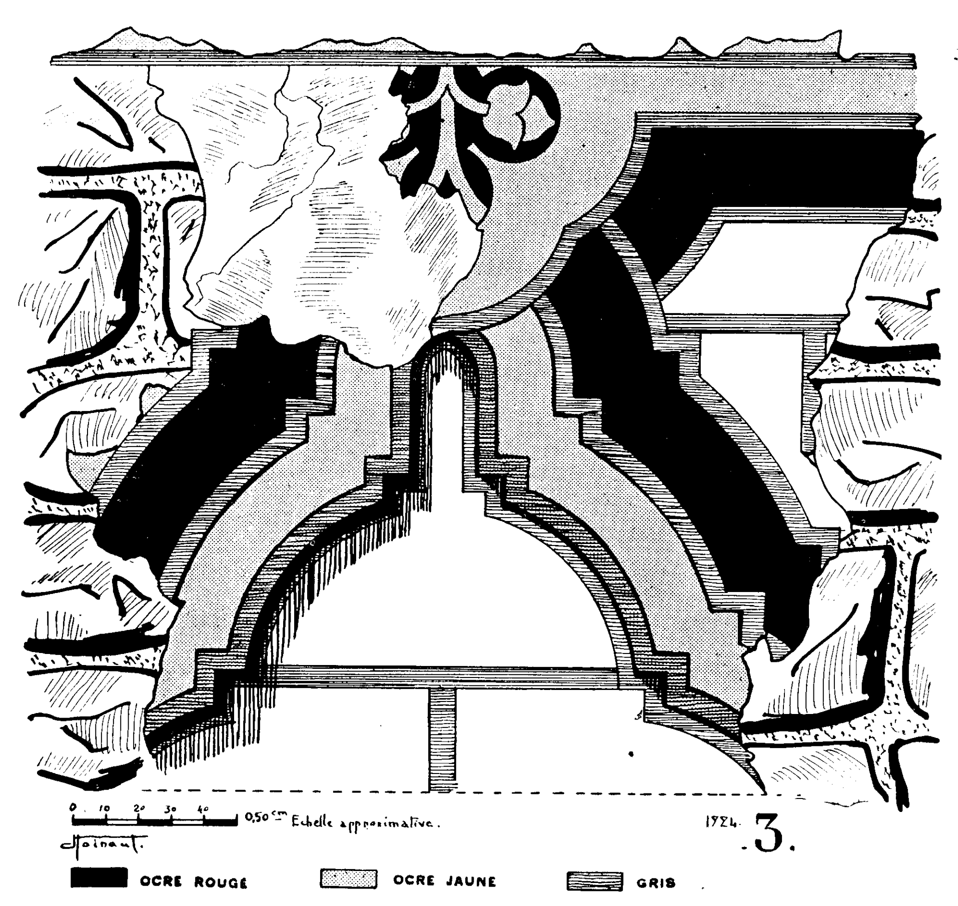


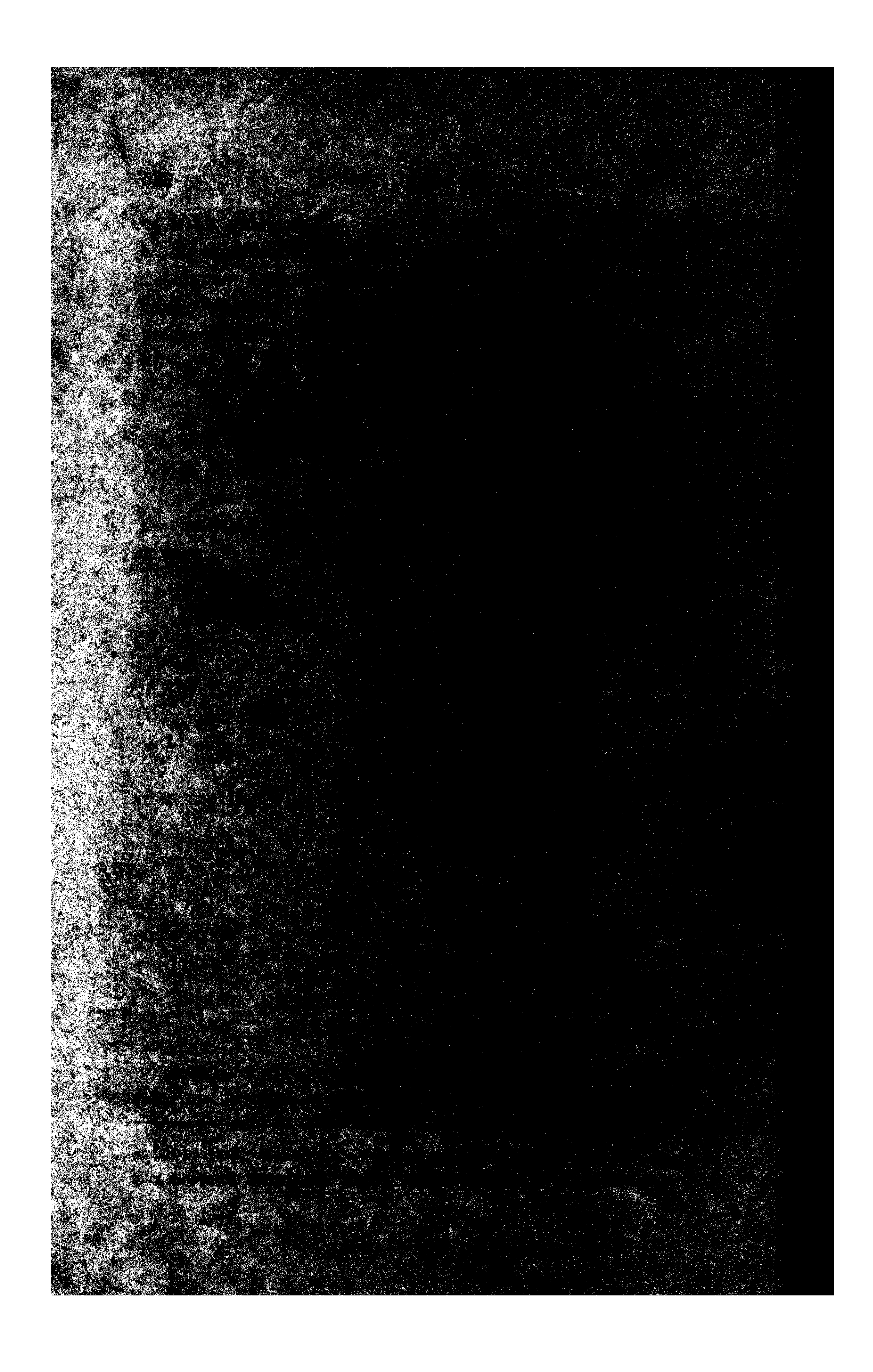
Fig. 40 *c*. — Face S.-E. Médaillon à entrelacs de l'arc à stalactites.

Les peintures sur enduits.

Les arcatures et les grands panneaux décorés de la Kotobîya et ses larges mosaïques de faïence constituent un décor somptueux, que la profondeur des ombres et l'éclat des couleurs rendent visible de loin. Cette parure vraiment monumentale ne sembla pas suffisante : les



Face Sud-Est: Étage supérieur, Panneau de droite.



intervalles du décor sculpté, parfois même des portions de mur lisses, sont couverts de peintures sur enduit. A des hauteurs où le détail devrait abdiquer, toute une frondaison de palmes s'enroule ou se déploie. Il a fallu toute l'imagination des romanciers pour voir dans cette tour une réplique barbare de celles de Séville et de Rabat, où la rudesse berbère transparaîtrait sous le décor de l'Islâm : c'est un des plus riches répertoires de formes décoratives que le xiie siècle nous ait laissé.

Sans doute, certains panneaux sont assez dégradés, mais aucun des grands ensembles peints n'a disparu en entier. A l'étage supérieur un seul des panneaux qui garnissaient les arcatures aveugles est entièrement ruiné : c'est l'un de ceux de la face nord-ouest. Le décor des arcs lobés et des écoinçons d'entrelacs qui surmontaient ce registre d'arcades a aussi mainte fois résisté.

Les grands panneaux d'arcatures, qui forment les étages moyen et inférieur du décor, étaient aussi très riches en peintures : les écoinçons et les lobes de leurs arcs, parfois même les linteaux de leurs encadrements s'ornaient de motifs floraux et d'eulogies koûfiques. A la face sud-est — la face de la qibla — le décor, très abondant, s'est fort bien conservé ; ailleurs, plus rare dès l'origine, il est aussi plus ruiné.

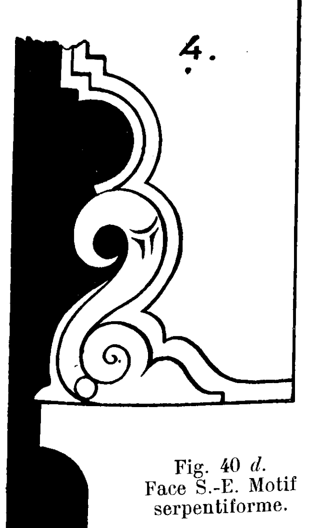


Fig. 40 *d*. Face S.-E. Motif serpentiforme.

A vrai dire, la tonalité de ces peintures était discrète. Tiges et feuilles se détachent ton sur ton, en ocre jaune sur un fond ocre rouge (pl. XX) ; plus rarement le décor s'enlève en foncé sur un champ clair (panneaux représentés aux figures 42, 43, 44, sur la seule face S.-O.). Les arcs, les encadrements, les rubans lobés des arcatures supérieures, étaient cernés d'un étroit filet d'enduit soigneusement lissé. Ce mortier à grain très fin a des teintes qui s'échelonnent du gris jaunâtre au gris bleu. Les chapiteaux ont été modelés dans la même sorte de stuc. A ces teintes sombres, les décorateurs de la Kotobîya ont ajouté quelques touches plus vives : aux arcatures supérieures

et aux grands arcs lobés, les rubans d'entrelacs enserrent des disques de faïence violet foncé ou de pierre bleue. Le temps a sans doute atténué la franchise des teintes primitives, et bien des motifs ont disparu avec la chute de l'enduit. Aussi, bien que la plupart des ornements peints soient visibles à l'œil nu, leur présence n'a jamais encore été signalée, sauf sur le lanternon (1).

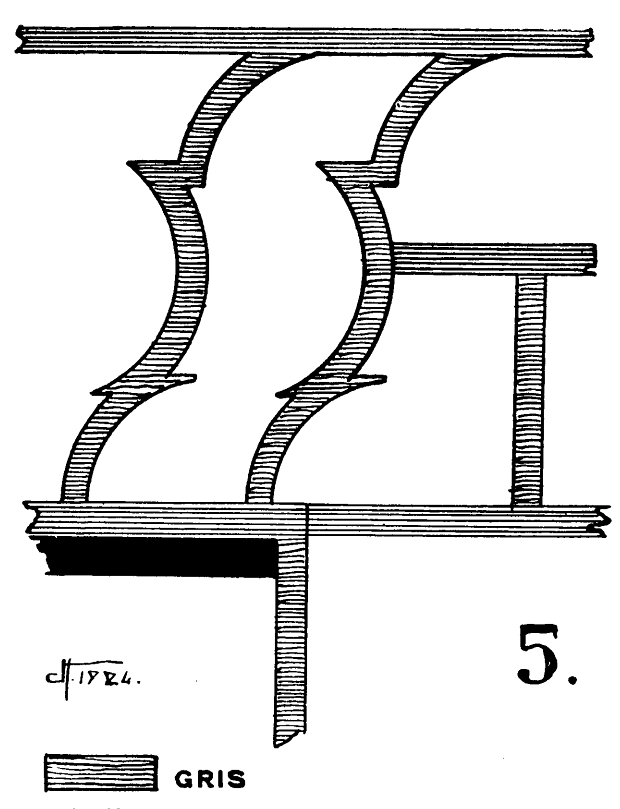


Fig. 40 *e*. — Face S.-E. Faux claveaux à crossettes.

La technique, qui n'a pu être étudiée de près, semble assez simple. Un premier revêtement, découvert en maint endroit, porte le tracé du dessin; la peinture elle-même est exécutée sur une seconde et mince

(1) Ces peintures n'ont pu être relevées que grâce au travail assidu et dévoué de M. Jean Hainaut, qui a bien voulu s'astreindre à étudier tous ces motifs à la longue-vue. Ceux qui ont dû travailler dans des conditions analogues savent seuls la difficulté que présente un pareil relevé, si l'on veut obtenir des dessins rigoureusement exacts, et ne lui marchanderont pas leur reconnaissance. Il a pu ainsi fournir des reproductions de ces magnifiques peintures, documents d'une inappréciable valeur.

couche d'enduit. Cette technique était d'une rare perfection, car depuis plus de sept siècles que les peintures de ce minaret subissent les intempéries, elles ont résisté en grande partie, sans avoir jamais été restaurées. Mais les échafaudages qui ont été récemment accrochés à la tour pour un essai malheureux de restauration de la couronne de faïences en ont détruit au moins un panneau, qui fort heureusement ne semble pas avoir été des plus précieux (fig. 38, panneau extrême de gauche).

Ces peintures comprennent des motifs géométriques assez nombreux, des éléments épigraphiques plus rares, et surtout des formes florales.

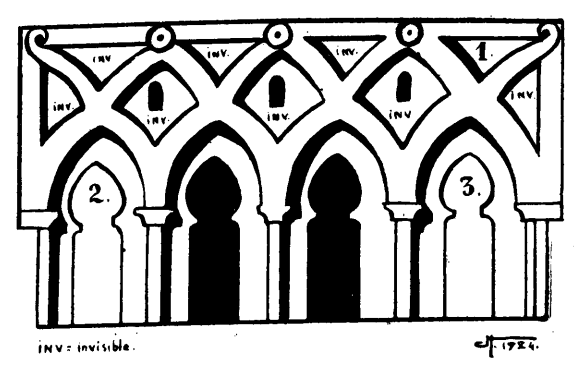


Fig. 41. — Face S.-O. Étage supérieur. Croquis schématique.
Les emplacements 2 et 3 correspondent aux panneaux à décor géométriques représentés aux fig. 42 et 43; l'emplacement 1 au motif floral de la fig. 44.

Le décor géométrique.

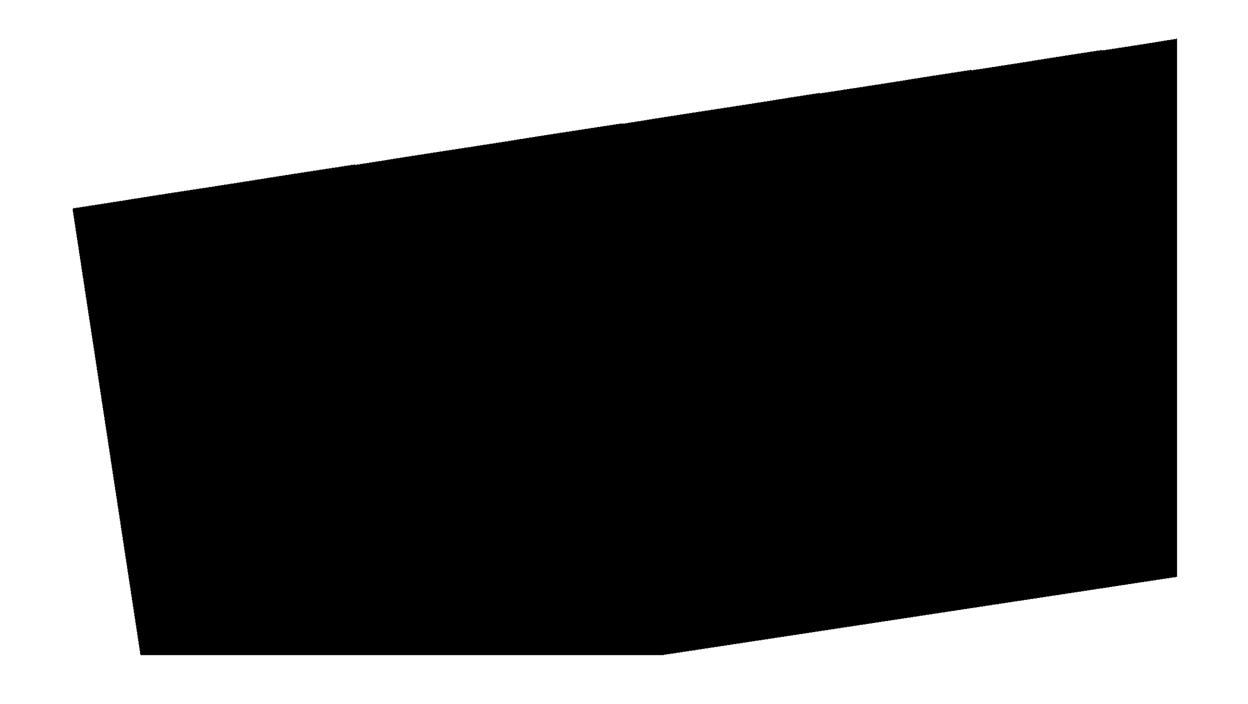
Le décor peint accompagne et souligne le décor sculpté. Les plates-bandes qui couronnent les panneaux, les arcs des baies à l'extrados toujours surhaussé, semblent, par l'artifice de la peinture, avoir été appareillés en pierre de taille (fig. 40 *a* et *b*); les arcs et quelques linteaux sont composés de claveaux droits; mais sur plusieurs plates-bandes ondulent et se brisent les lignes sinueuses des claveaux à crossettes (fig. 40 *e* et 58). Leurs formes sont variées : les uns, apparentés aux arcs tréflés et aux arcs à stalactites géométriques, se composent de portions de cercles opposées reliées par des décrochements à angles droits (fig. 40 *e*). Au bas des mêmes claveaux, les courbes sont simplement décalées et se raccordent, comme dans le décor sculpté

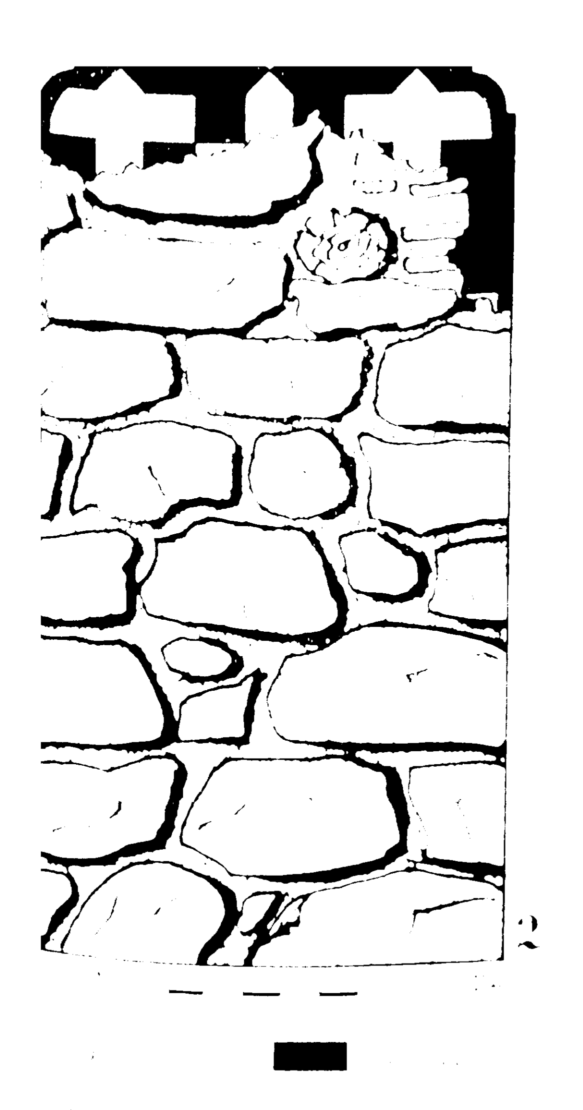
...appareillée la solidité d'un linteau mon...
ce procédé de stéréotomie que l'art syrien avait employé et que l'...
français du moyen âge reprend parfois, apparaît bientôt, dans l'archi-
tecture islâmique, comme un simple décor. Les claveaux à crossette
se retrouvent au milieu du XI[e] siècle aux portes du Caire; lorsqu'au
XII[e] ils passent dans l'art occidental, ils n'ont plus qu'un sens déco-
ratif, et les courbes ont presque remplacé les droites dans leur dessin.

Sur la face sud, un arc à stalactites géométriques est dessiné e...
rubans d'ocre jaune cernés de filets gris (fig. 40 c). Ses stalactite...
sont fort étroites, ce qui s'explique aisément si l'on remarque qu'...
était enveloppé par deux arcs analogues, dont quelques restes s...
voient encore à gauche du médaillon à entrelacs qui relie le somm...
de l'arc au cadre de ses écoinçons.

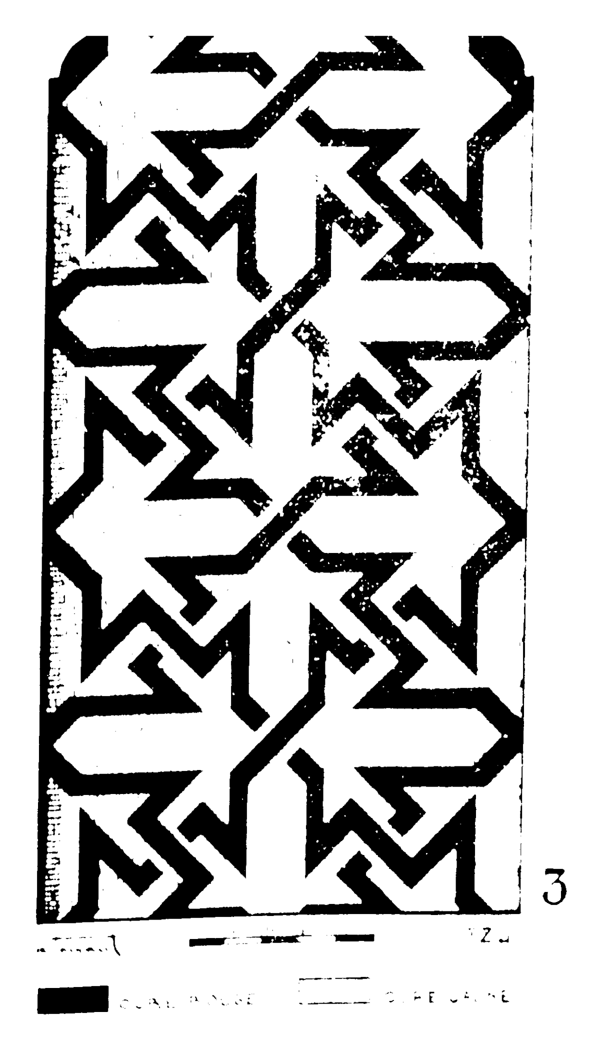
Enfin, dans le grand panneau de la face sud-est (fig. 39), un moti...
d'entrelacs apparaît : il se compose de deux nœuds à éléments recti...
lignes, que leur double ruban relie sous la petite baie qu'ils soulig...
gnent et qu'ils flanquent.

Les panneaux géométriques. — Mais le décor géométrique ne s...
contente pas d'accompagner les grandes lignes du décor en relief. ...
compose, sur la face sud-ouest, deux panneaux. Déjà un décor...
géométrique emplissait des arcatures analogues au minaret de la...
Qal'a. L'un de ces panneaux se compose de motifs en T (fig. 42). Le...
même dessin, disposé en deux directions perpendiculaires, se répète à
l'infini et forme deux réseaux, l'un sombre, l'autre clair, qui cou-
vrent tout le champ à décorer. Il était tracé sur un quadrillage régulier
parallèle aux côtés du panneau. C'est une survivance du décor géo-





2



3

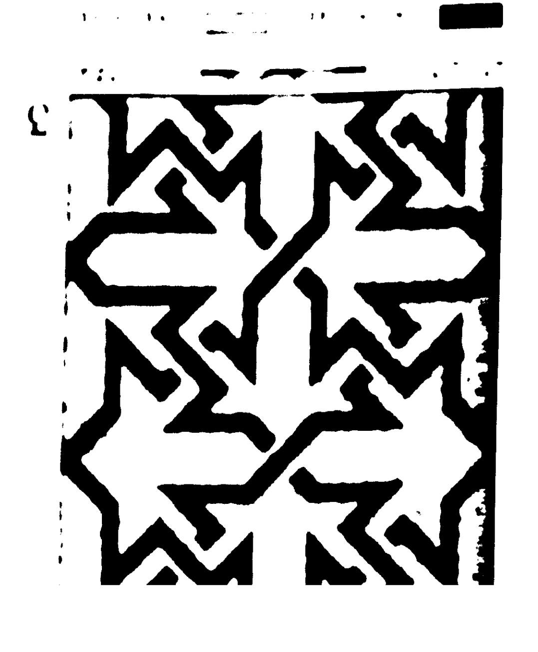


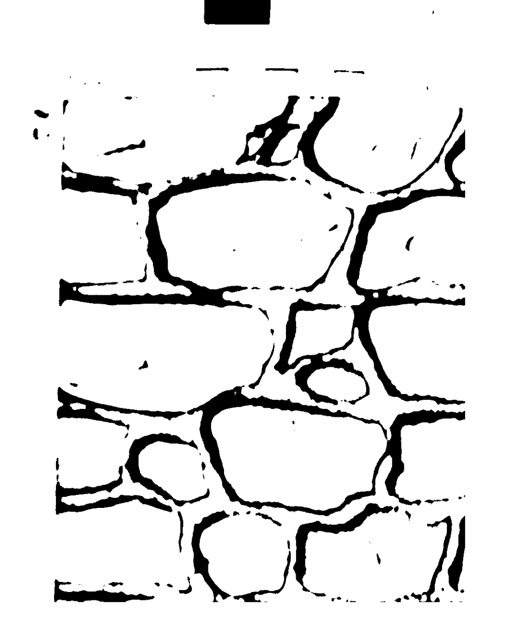
... ce qui s'explique aisément si l'on remarque ... était enveloppé par deux arcs analogues, dont quelques restes voient encore à gauche du médaillon à entrelacs qui relie le ... de l'arc au cadre de ses écoinçons.

Enfin, dans le grand panneau de la face sud-est (fig. 39), un ... d'entrelacs apparaît : il se compose de deux nœuds à éléments ... lignes, que leur double ruban relie sous la petite baie qu'ils ... gnent et qu'ils flanquent.

Les panneaux géométriques. — Mais le décor géométrique ... contente pas d'accompagner les grandes lignes du décor en relief ... compose, sur la face sud-ouest, deux panneaux. Déjà un ... géométrique emplissait des arcatures analogues au minaret de ... Qal'a. L'un de ces panneaux se compose de motifs en T (fig. 42) ... même dessin, disposé en deux directions perpendiculaires, se répète ... l'infini et forme deux réseaux, l'un sombre, l'autre clair, qui ... vrent tout le champ à décorer. Il était tracé sur un quadrillage régulier ... parallèle aux côtés du panneau. C'est une survivance du décor ...


حسن للخدمات
ETABIISSEMENT

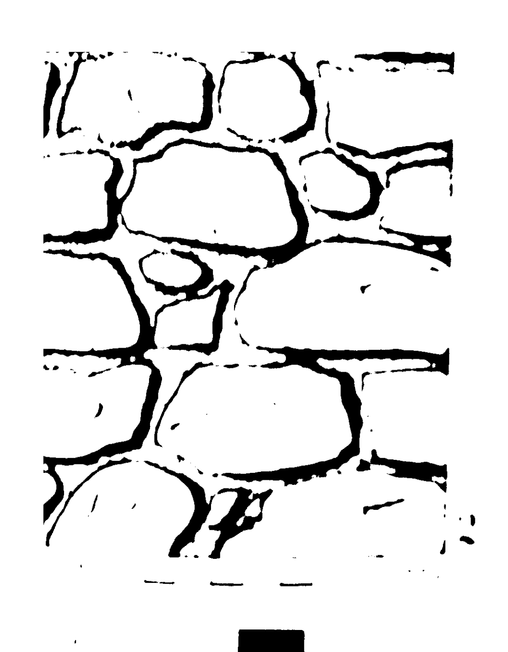


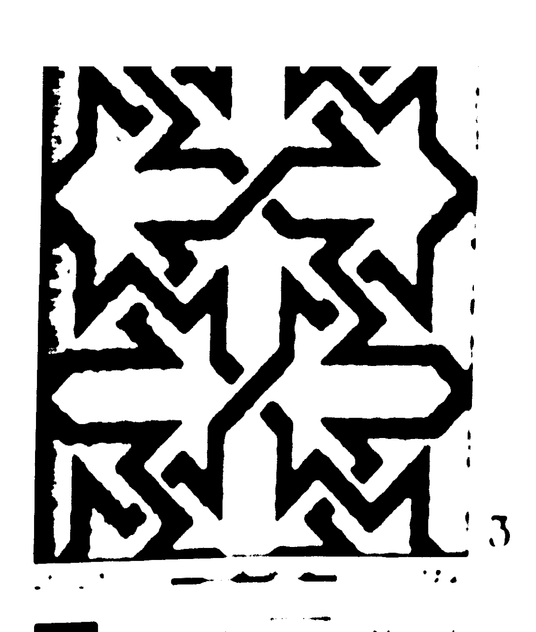


... (fig. 40 c). Ses su...
...alement si l'on remarq...
...logues, dont quelques...
...llon à entrelacs qui relie le...
...s.

...de la face sud-est (fig. 89), u...
...ose de deux nœuds à élémen...
...aille sous la petite baie qu'il...

Mais le décor géométriqu...
...ndes lignes du décor en...
...deux panneaux. Déjà...
...es analogues au minar...
...pose de motifs en T (fig...
...perpendiculaires, ...
...sombre, l'autre clair, ...
...posé sur un quadrillage...
C'est une survivance du dé...





3

وحسن للخدمات

ETABIISSEMENT BOUH

ABS

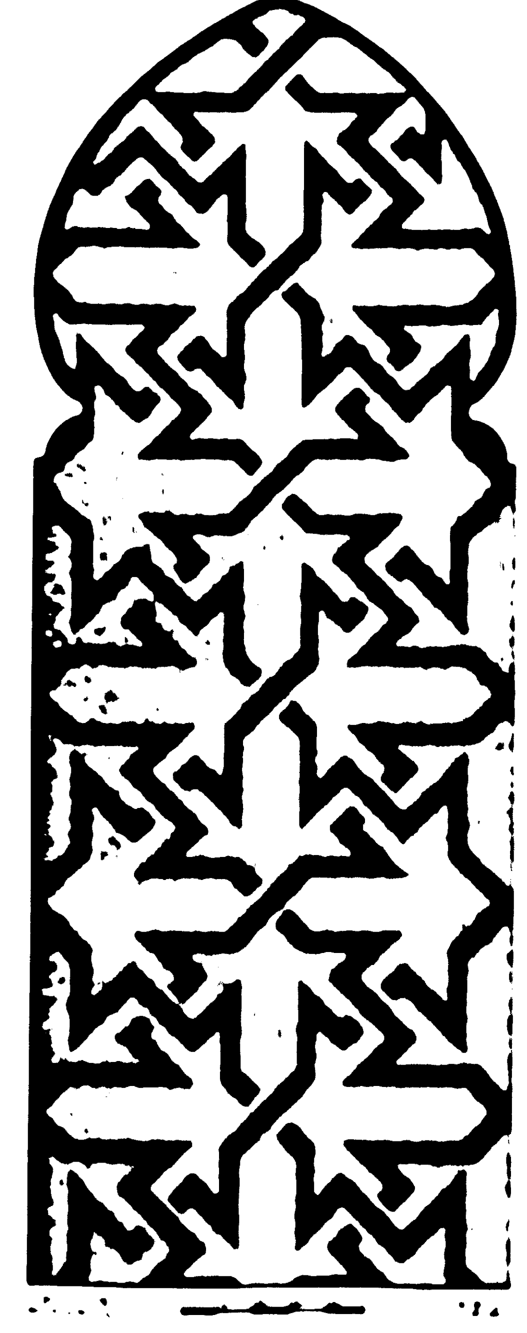
58 Avenue 20 Aout

[illegible] dées, par une pointe aiguë. D'autres sont plus [illegible] des courbes égales et de même sens par des [illegible] être des découpures élargies (fig. 58); leur esth[illegible] de l'arc floral dont ils sont des dérivés lointains. [illegible] aux formes courantes des arcs du XII[e] siècle [illegible] sont d'origine orientale. Ce qui apparaît [illegible] à l'origine, et resta en maint pays, un procédé sav[illegible] : les claveaux à crossettes ne pouvaient glis[illegible] entre comme des claveaux droits; ils donnaient [illegible] appareillée la solidité d'un linteau monolithe. [illegible] de stéréotomie que l'art syrien avait employé et qu[illegible] âge reprend parfois, apparaît bientôt, dans l'[illegible] comme un simple décor. Les claveaux à cro[illegible] du XI[e] siècle aux portes du Caire; lors[illegible] l'art occidental, ils n'ont plus qu'un sens [illegible] presque remplacé les droites dans leur d[illegible] arc à stalactites géométriques est dessi[illegible] cernée de filets gris (fig. 40 c). Ses stal[illegible] ce qui s'explique aisément si l'on remarque [illegible] deux arcs analogues, dont quelques re[illegible] un médaillon à entrelacs qui relie le [illegible] écoinçons.

[illegible] grand panneau de la face sud-est (fig. 39), un [illegible] : il se compose de deux nœuds à éléments [illegible] double ruban relie sous la petite baie qu'ils [illegible]

[illegible] géométriques. — Mais le décor géométrique [illegible] les grandes lignes du décor en re[illegible] sud-ouest, deux panneaux. Déjà un [illegible] des arcatures analogues au minaret [illegible] se compose de motifs en T (fig. 4[illegible] deux directions perpendiculaires, se ré[illegible] ; l'un sombre, l'autre clair, qui [illegible] à décorer. Il était tracé sur un quadrillage ré[illegible] du panneau. C'est une survivance du déco[illegible]





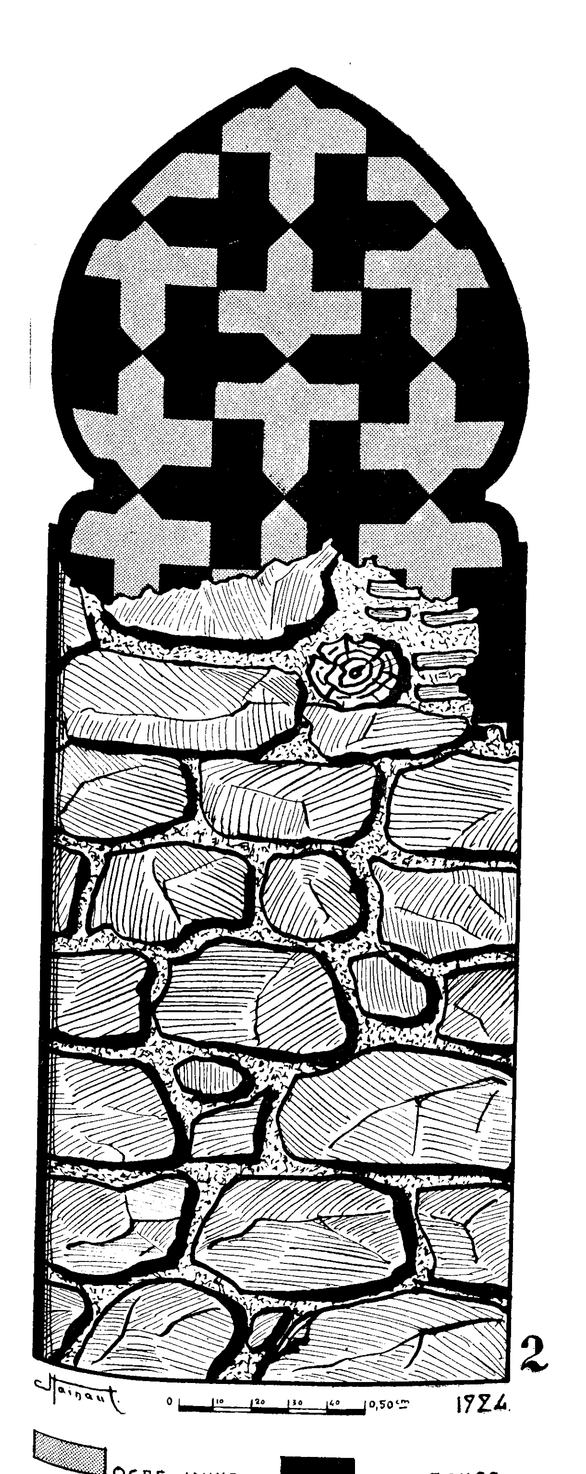
3

des portes almohades, par une pointe aiguë. D'autres sont plus curieux encore : ils relient des courbes égales et de même sens par des ressauts qui semblent être des découpures élargies (fig. 58); leur esthétique les rapproche de l'arc floral dont ils sont des dérivés lointains. Mais, bien qu'apparentés aux formes courantes des arcs du XIIe siècle, ces claveaux à crossettes sont d'origine orientale. Ce qui apparaît comme un décor fut à l'origine, et resta en maint pays, un procédé savant de taille de la pierre : les claveaux à crossettes ne pouvaient glisser les uns sur les autres comme des claveaux droits; ils donnaient presque à une plate-bande appareillée la solidité d'un linteau monolithe. Mais ce procédé de stéréotomie que l'art syrien avait employé et que l'art français du moyen âge reprend parfois, apparaît bientôt, dans l'architecture islâmique, comme un simple décor. Les claveaux à crossettes se retrouvent au milieu du XIe siècle aux portes du Caire; lorsqu'au XIIIe ils passent dans l'art occidental, ils n'ont plus qu'un sens décoratif, et les courbes ont presque remplacé les droites dans leur dessin.

Sur la face sud, un arc à stalactites géométriques est dessiné en rubans d'ocre jaune cernés de filets gris (fig. 40 *c*). Ses stalactites sont fort étroites, ce qui s'explique aisément si l'on remarque qu'il était enveloppé par deux arcs analogues, dont quelques restes se voient encore à gauche du médaillon à entrelacs qui relie le sommet de l'arc au cadre de ses écoinçons.

Enfin, dans le grand panneau de la face sud-est (fig. 39), un motif d'entrelacs apparaît : il se compose de deux nœuds à éléments rectilignes, que leur double ruban relie sous la petite baie qu'ils soulignent et qu'ils flanquent.

Les panneaux géométriques. — Mais le décor géométrique ne se contente pas d'accompagner les grandes lignes du décor en relief. Il compose, sur la face sud-ouest, deux panneaux. Déjà un décor géométrique emplissait des arcatures analogues au minaret de la Qal'a. L'un de ces panneaux se compose de motifs en T (fig. 42). Le même dessin, disposé en deux directions perpendiculaires, se répète à l'infini et forme deux réseaux, l'un sombre, l'autre clair, qui couvrent tout le champ à décorer. Il était tracé sur un quadrillage régulier parallèle aux côtés du panneau. C'est une survivance du décor géo-



42. — Face S.-O. Étage supérieur. Panneau de gauche. Motif géométrique à éléments juxtaposés.

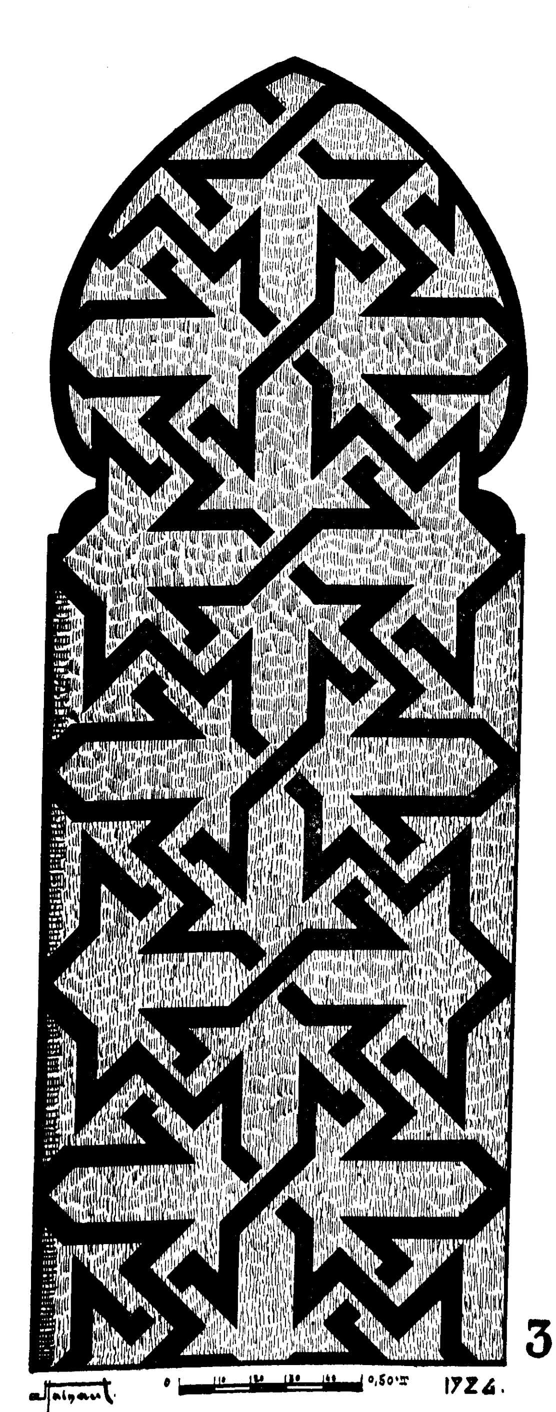


Fig. 43. — Face S.-O. Étage supérieur. Panneau de droite. Motif géométrique à entrelacs.

métrique à éléments juxtaposés, si répandu dans l'art du khalîfat de Cordoue. L'art musulman d'Occident ne l'avait d'ailleurs pas inventé; la Chrétienté hellénistique, puis Byzance, employaient d'analogues combinaisons d'éléments semblables à l'infini. Mais très tôt, en Orient comme en Occident, en pays d'Islâm comme en terre chrétienne, l'entrelacs vint assouplir et mêler les lignes nettes de l'antique décor. Tandis qu'à la Qal'a il était le seul élément d'une décoration plus réduite il est vrai, à la Kotobîya il ne se rencontre que sur une

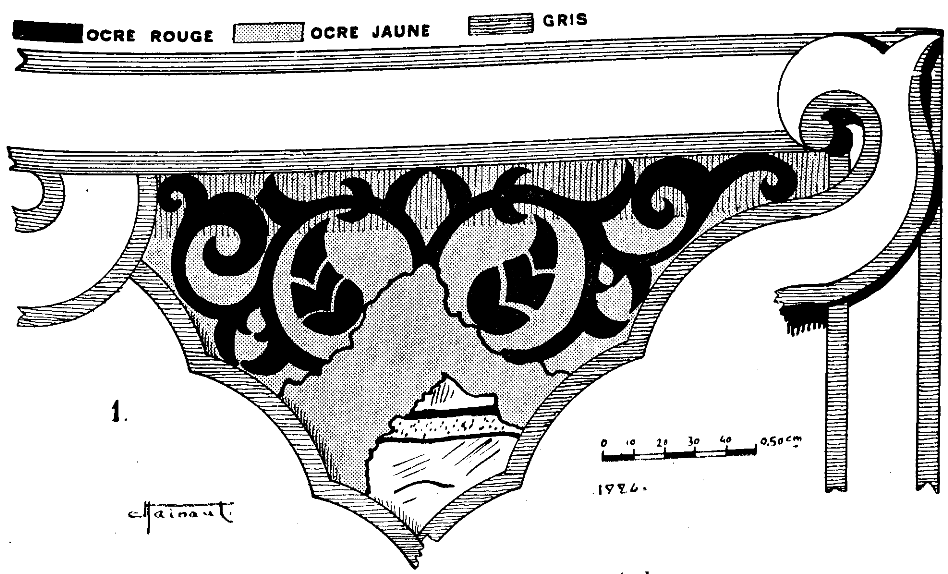


Fig. 44. — Face S.-O. Écoinçon d'entrelacs.

seule face; sur les autres il est remplacé par le décor floral. Le goût de l'entrelacs que le XIIe siècle, en d'autres points de son décor, poussait déjà jusqu'aux extrêmes limites, n'avait pu le faire disparaître entièrement; mais les polygones étoilés vont bientôt le remplacer partout.

Le second panneau est plus curieux encore (fig. 43) : c'est un jeu de fond lui aussi, mais dessiné en baguettes assez minces sur un champ uni, et qui se construit sur un quadrillage oblique aux mailles serrées. C'est de plus un entrelacs; mais afin que la superposition des rubans soit visible de loin, à chaque passage d'entrelacs, le brin inférieur s'interrompt et reprend loin du croisement. A première

vue, il semble qu'on soit en face d'une combinaison de polygones étoilés : il n'en est rien; ce motif, déjà dessiné en baguettes minces et entrelacées comme le seront les étoiles polygonales, est formé d'éléments tous semblables, dont les lignes générales dessinent un T, et qui se disposent en deux directions perpendiculaires. Ancien par sa forme, ce jeu de fond manifeste, par les détails de son exécution, les tendances de l'avenir.

Ce décor est donc très significatif : les jeux de fonds géométriques à éléments juxtaposés apparaissent ici, comme dans le décor de céramique, tout près de leur déclin; l'entrelacs, qui régnait déjà en maître dans le décor en relief, remplace parfois ou modifie les formes plus nettes du décor prémédiéval.

Le décor épigraphique.

Le décor épigraphique se compose uniquement de très courtes eulogies koûfiques, peu variées, (1) العزة لله, الملك لله disposées dans des écoinçons ou dans des médaillons (fig. 40 *a* et *b* et 46 *c* et *d*). L'inscription est toujours un décor; elle n'est jamais traitée pour elle-même; l'écriture présente donc un caractère artificiel : mauvaises conditions pour l'étudier. Cependant, quelques observations d'ordre général, fort instructives, restent possibles.

Ce qui frappe dès l'abord, c'est l'existence de deux types d'écriture koûfique extrêmement tranchés. Que l'on compare les fig. 40 *a* et 46 *c*, 40 *b* et 46 *d* : ce sont justement les mêmes formules, mais d'aspect combien différent! Il y a un type gras, écrasé, et un type maigre, étiré. Sans doute les nécessités du champ à décorer ont accentué artificiellement ces caractères; dans le premier cas, les hampes des *alîf* et des *lâm*, se heurtant au plafond bas des écoinçons, se sont raccourcies au point de n'être pas plus hautes que les pointes du *ʿaïn;* dans l'autre au contraire, les hampes, comme dans les panneaux de plâtre

(1) On lit en réalité للله (fig. 40 *b*). Il faut supposer que le dessinateur, dans son désir d'équilibrer les deux parties de l'inscription, a représenté une haste de trop. On pourrait à la rigueur, en admettant qu'il ait lié l'*alîf* et le *lâm* (ce qui se produit parfois dans ce genre d'épigraphie décorative : (v. notamment fig. 40 *a*) lire *al-Malikou Allâh* = le roi suprême est Allâh, mais de l'avis de M. E. Lévi-Provençal, que nous avons consulté à ce sujet, il s'agirait d'un *apax* épigraphique, au moins en Occident.

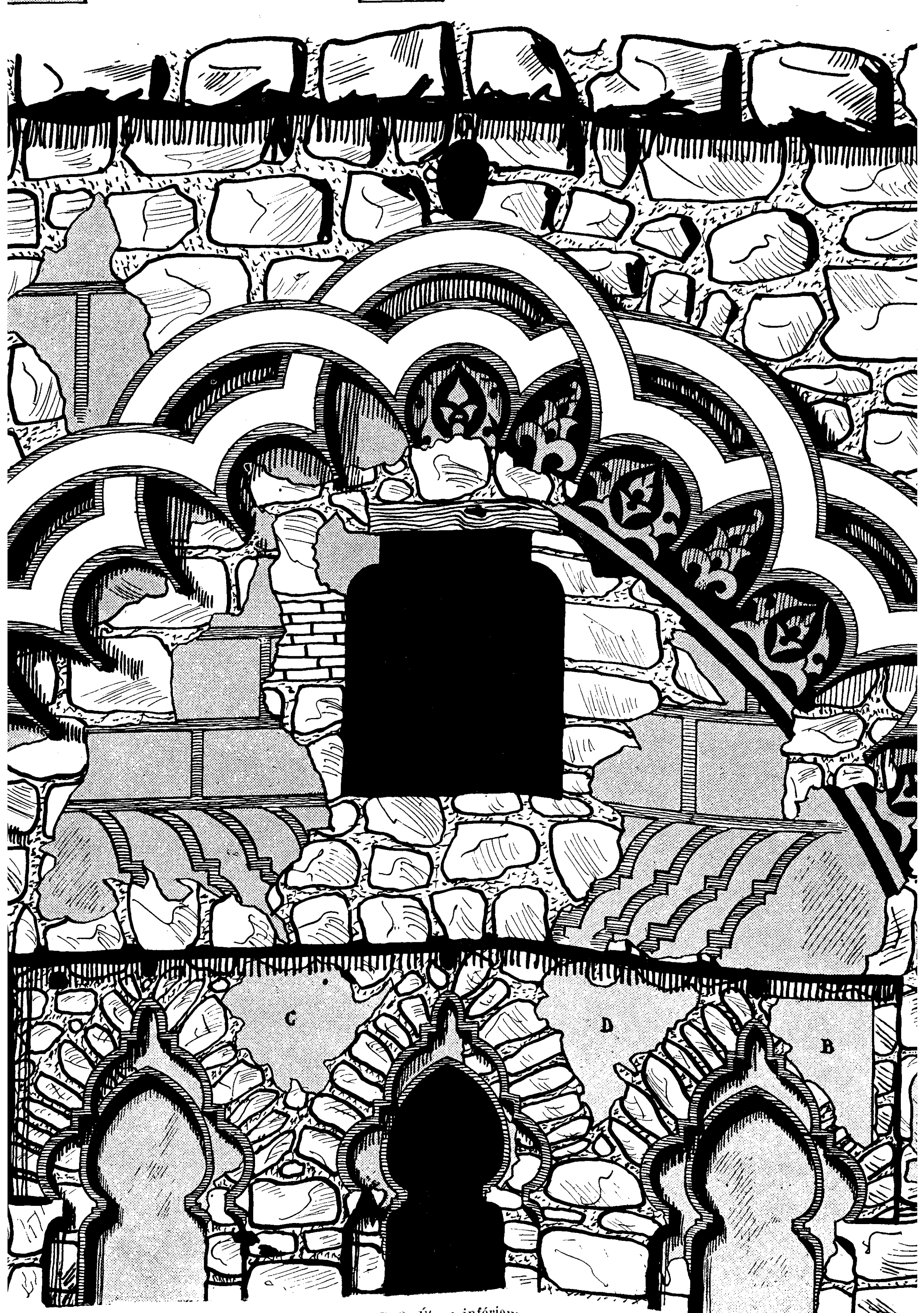


Fig. 45. — Face S.-O. Étage inférieur. Arc polylobé.
(Les motifs décorant les écoinçons B, C, D sont représentés à part aux fig. 46 *b*, *c*, *d*).

à Tinmel, avaient à garnir toute la partie supérieure de hauts médaillons et devaient tendre, en outre, à composer, par leur convergence, des ensembles symétriques. Notons pourtant que même dans ce deuxième type, essentiellement décoratif, les lettres restent encore très nettes.

Les deux types d'écriture ne sont pas cependant sans présenter dans le détail quelques caractères communs. Ainsi les hampes, dans l'un et l'autre cas, se terminent par un biseau légèrement incurvé; on ne

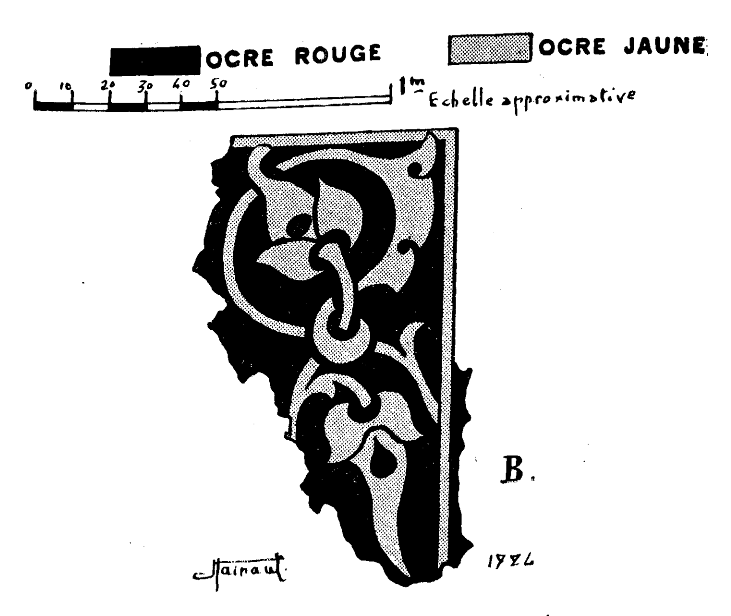


Fig. 46 *b*. — Face S.-O. Décor floral d'un écoinçon.

voit pas apparaître la terminaison florale, qui, déjà connue à l'époque précédente, deviendra de règle dans le koûfique mérinide et permettra de si riches effets décoratifs; c'eût été pourtant une ressource précieuse pour le décorateur, qui s'est efforcé de prolonger les hampes de ses lettres. Un autre point commun, c'est l'importance des arcs de liaison. Mais déjà, ils ne sont pas exactement semblables. Dans le koûfique de type écrasé, le sommet de cet arc est marqué par une pointe, qui, rare en Occident, apparaît au contraire assez souvent en Orient. Par ailleurs, rien que dans les quelques lettres que comportent ces courtes eulogies, que de dissemblances! Que l'on compare seulement les *zâ'* et les *'aïn* des deux types, encore que ceux-ci soient dans

dans la disposition des tiges, les dernières traces de réalisme. Mais ces monotonies de détail, toutes relatives d'ailleurs, n'apparaissent guère. La pureté des courbes et la richesse des feuillages frappent seuls au premier coup d'œil. Si l'on s'arrête à contempler ces panneaux floraux, on est émerveillé de leur perfection. A aucune époque peut-être l'art hispano-mauresque n'a su aussi bien équilibrer les

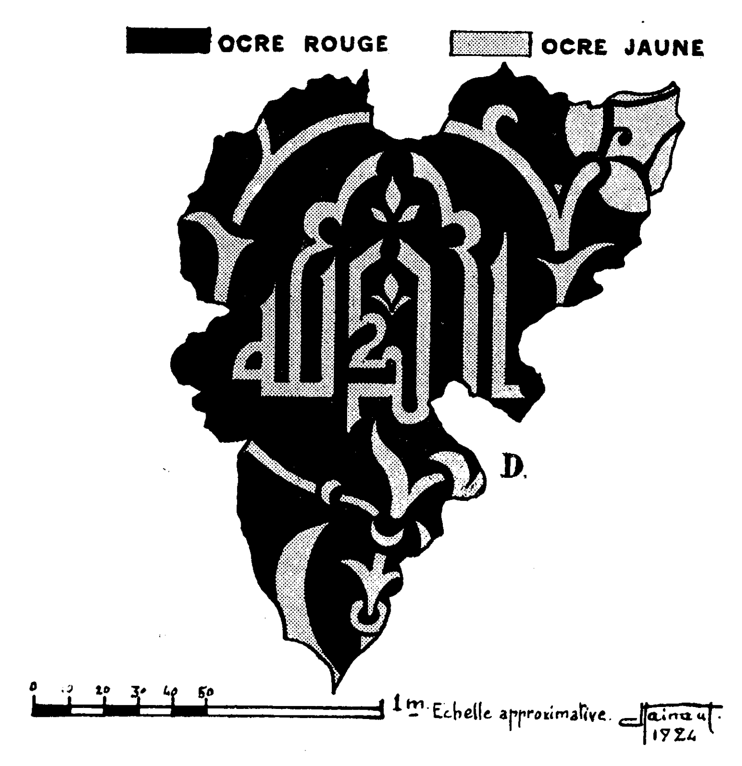


Fig. 46 *d*. — Face S.-O. Eulogie koufique.

pleins et les vides du décor : ni maigreur, ni encombrement confus; mais une rare impression de clarté et de plénitude. Dans l'union ou l'opposition des divers types de feuilles, plus de subtilité encore : de grands limbes lisses s'opposent à des groupes de palmes complexes; pour garnir les lobes des arcs, les artistes ont su tantôt employer dans un même panneau des feuilles presque semblables, tantôt grouper des palmes différentes qui s'unissent en des ensembles d'une symétrie sans raideur.

Mais tout ce décor ajoute au calme des belles ordonnances les joies

du mouvement. En ce point encore, l'art du XIIe siècle se montre sans rival. Les feuillages aux fines nervures des siècles précédents donnaient parfois l'impression de vibrations multiples, diverses et difficiles à saisir; les rinceaux floraux du XIVe et du XVe siècles s'enroulent suivant des mouvements faciles à percevoir et souvent monotones; mais les tiges épaisses et les larges palmes des peintures de la Kotobîya unissent dans leurs mouvements la clarté et la variété à la force.

Relations de la feuille et de la tige. — Sur la face Nord-Est du minaret, à l'étage médian, une frise de palmes règne sur le bandeau d'un encadrement (fig. 59) : ce sont des palmes trilobées et affrontées dont

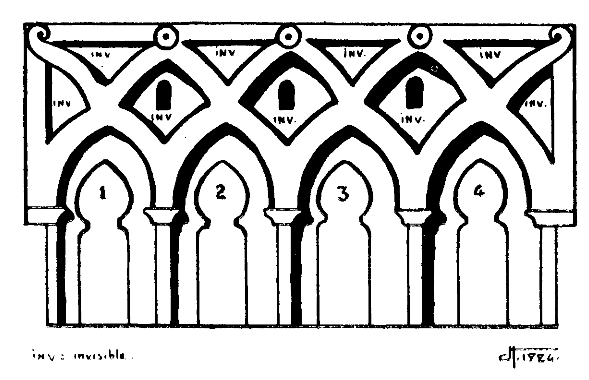


Fig. 47. — Face N.-O. Croquis schématique de l'étage supérieur.
Les emplacements numérotés 1, 2, 3, 4 correspondent aux panneaux représentés aux fig. 48, 49, 50, 51.

la base se soude au cadre; dans leurs intervalles, deux tiges arquées divergent d'un réceptacle en éventail. Elles portent des crochets qui s'opposent, et, à leur extrémité, des palmes doubles qui remplissent le vide des motifs principaux, au-dessus d'un bourgeon qui monte du cadre inférieur. Des crochets à découpure florale ponctuent le haut de l'encadrement. Une palme à lobes multiples achève le motif. Dans tout cet ensemble, tiges et feuilles sont parfois difficiles à distinguer.

Un des lobes d'une courte palme ou d'un crochet s'amincit et s'allonge pour former le départ d'un nouveau rinceau. Pareil groupement, fréquent dans l'Orient musulman, est assez rare dans l'art almohade : quelques autres exemples s'en trouvent encore dans les peintures du

minaret de la Kotobîya (fig. 50). Mais en règle générale, la feuille est nettement distincte de la tige, suivant la tradition dominante de l'art hispano-mauresque, qui ne tardera pas à devenir une règle. Souvent, il est vrai, la feuille prolonge le mouvement de la tige : les limbes à demi enroulés des palmes achèvent le rinceau que le pétiole amorçait seulement (par exemple fig. 49). Mais la palme, surtout la palme simple, vient emplir le cercle d'un rinceau dessiné par une tige mince (fig. 53), ce procédé, cher aux décorateurs de l'Aljaferia, préside à la décoration des écoinçons sculptés des portes.

Les feuilles ne se détachent pas encore de la tige sans que rien n'annonce ni n'accompagne leur départ : des éléments floraux secondaires font transition entre les tiges minces et les limbes épais. Ce sont de larges crochets qui ébauchent à peine le mouvement divergent de la palme (fig. 37, 49, etc.), des disques, souvent plus importants ici que dans le décor sur pierre où ils n'apparaissent que comme des nodosités, et qui sont tantôt simples, tantôt répétés de chaque côté de la tige (pl. XX). Le pétiole d'une palme simple est même barré d'un étrange ornement (fig. 50, sommet de l'arc) : une courte baguette qui détache deux crochets à sa face supérieure. D'autres systèmes d'attache sont plus complexes : les feuilles qui garnissent les lobes des arcs viennent s'attacher à une tige qui suit l'extrados des arcatures intérieures (pl. XX, fig. 48, 49, 50, etc.); l'insertion des pétioles sur la tige se fait parfois par une sorte de socle orné de digitations (pl. XX) ou au sommet de l'arc par un calice formé de deux feuilles minces (fig. 48 et 51). Mais les artistes emploient aussi des raccords plus simples : une ou deux nervures en demi-cercle annoncent d'assez loin la divergence des deux lobes de la palme (fig. 37). Souvent aussi, la tige s'insère directement dans la palme simple (fig. 39 par exemple). Dans cette richesse de procédés, il serait vain de chercher une inspiration réaliste : ces formes axillaires n'ont qu'un sens décoratif, une valeur de transition.

Ainsi, au contraire de l'art égypto-syrien, l'art hispano-mauresque distingue presque toujours la tige et la palme : feuilles et rinceaux unissent ou opposent leurs mouvements avec netteté; de nombreuses formes axillaires viennent couper les longs enroulements des tiges,

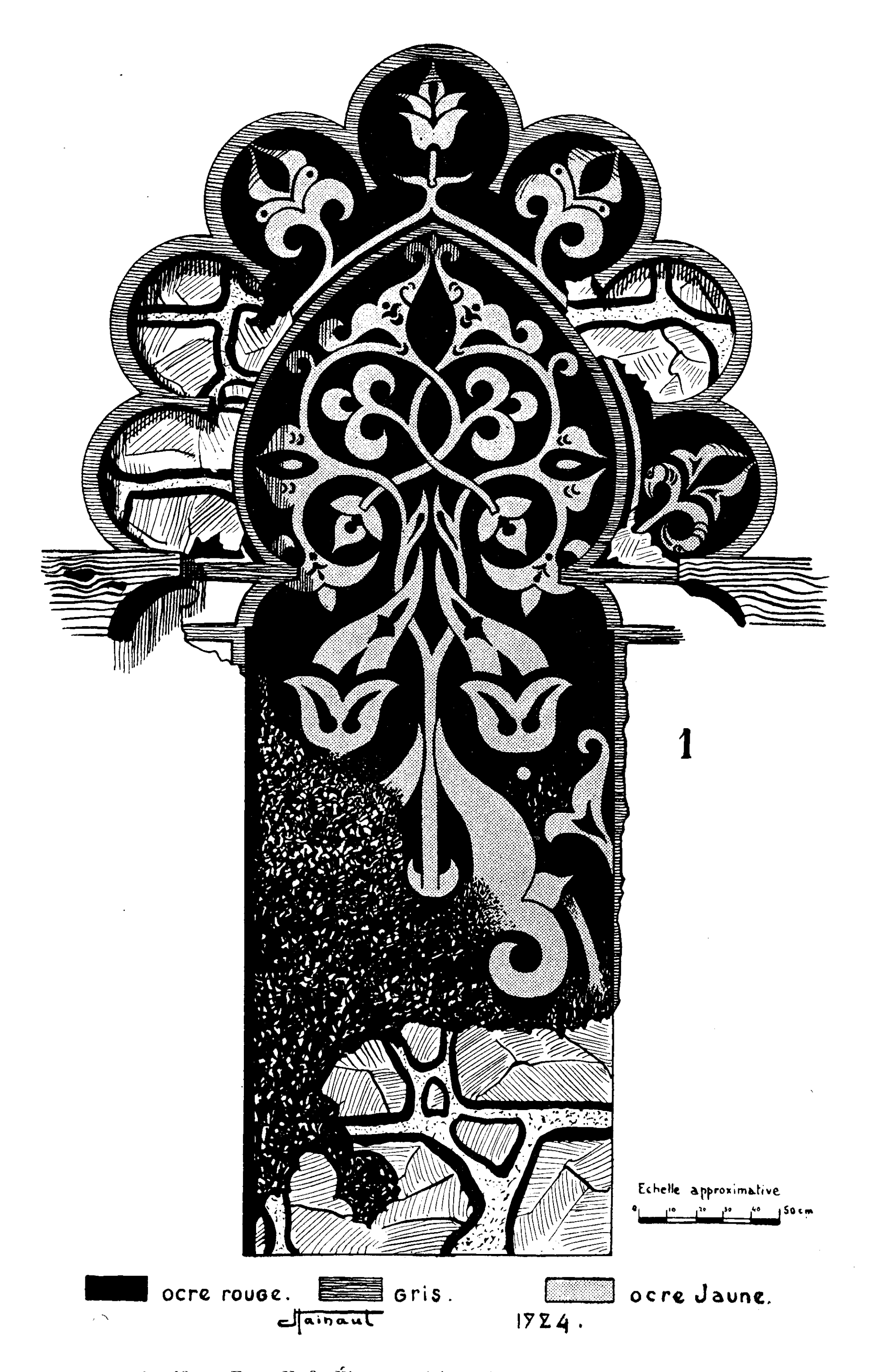


Fig. 48. – Face N.-O. Étage supérieur. Panneau extrême de gauche.

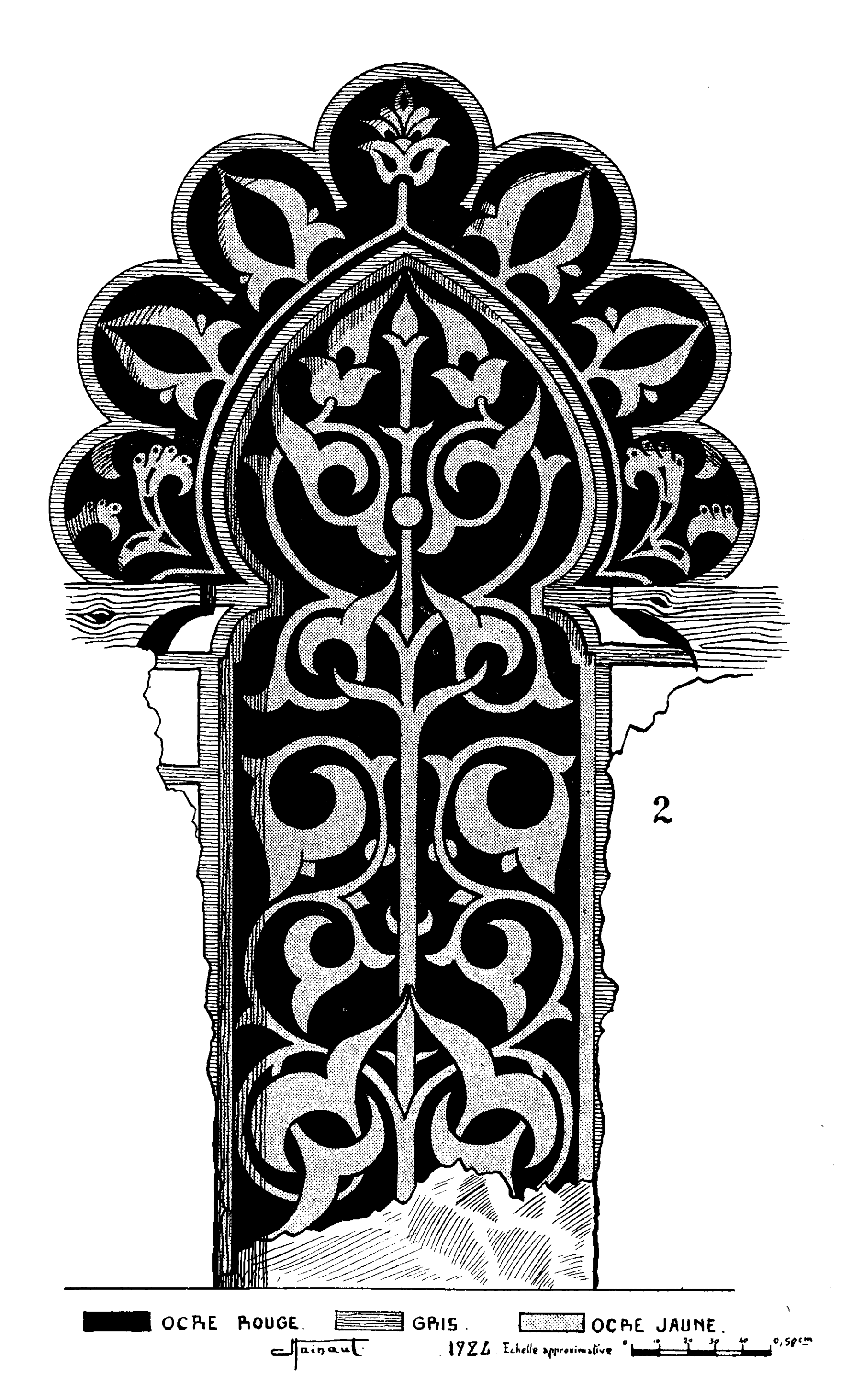


Fig. 49. — Face N.-O. Etage supérieur. Panneau médian de gauche.

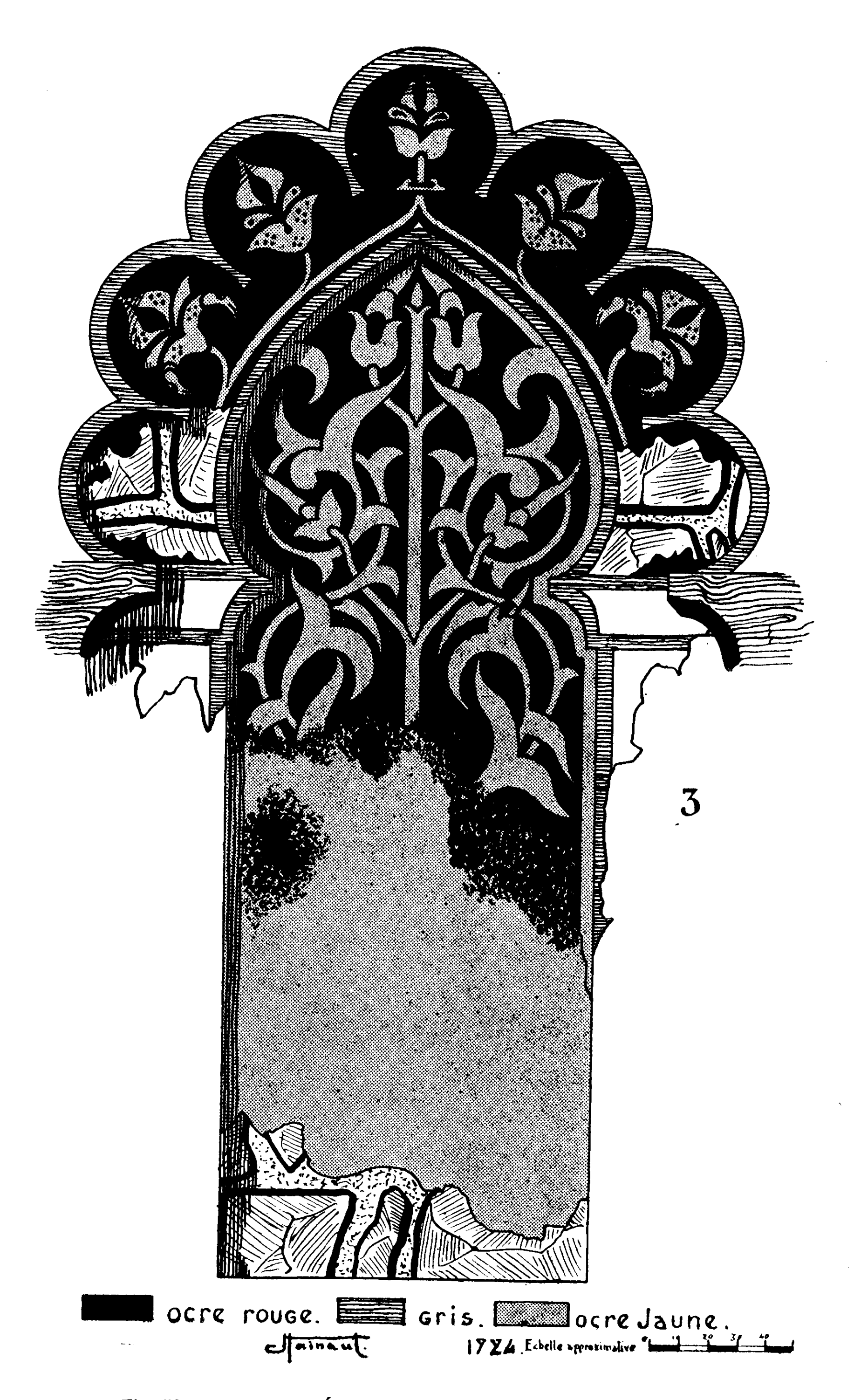


Fig. 50. — Face N.-O. Étage supérieur. Panneau médian de droite.



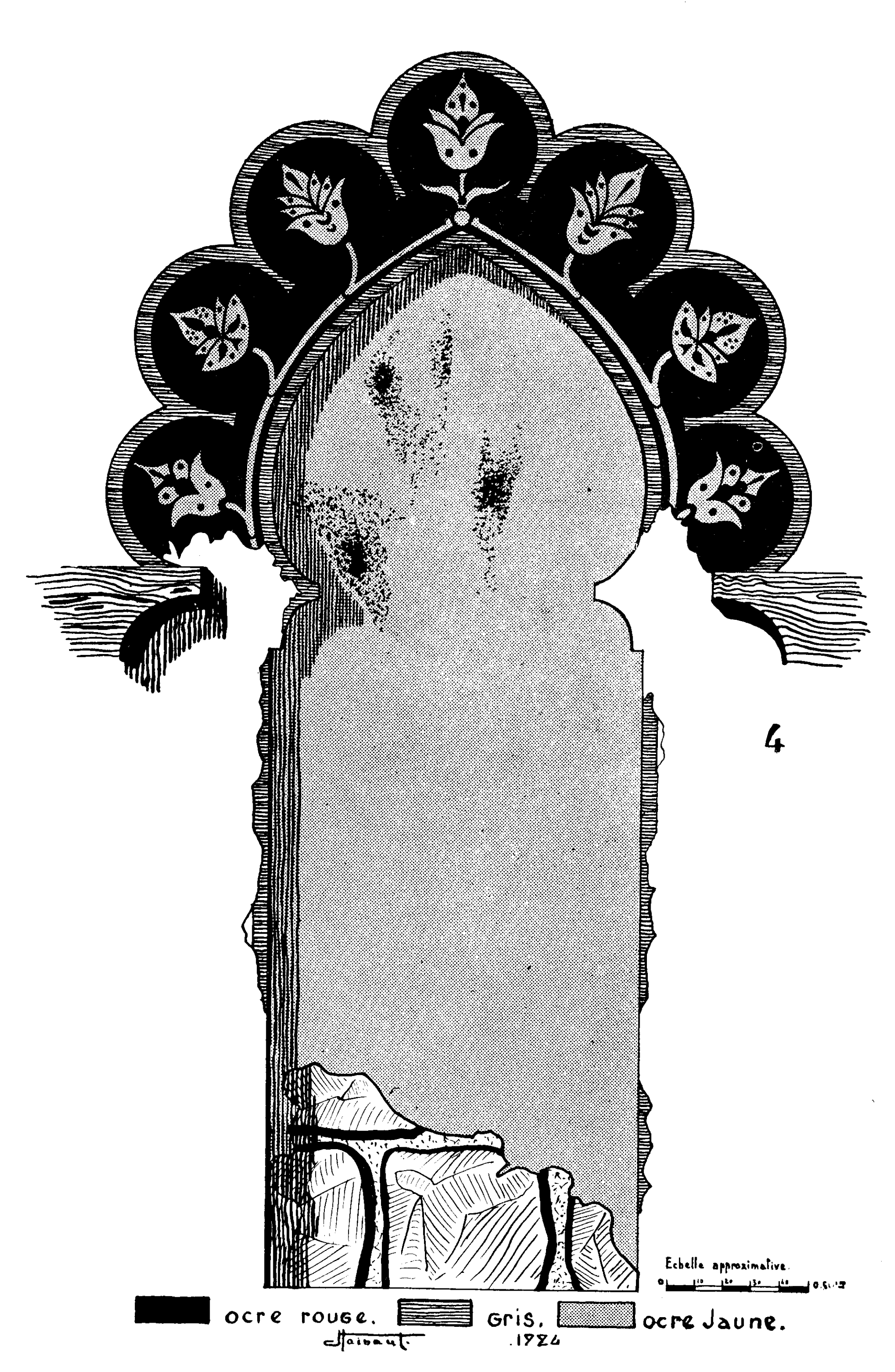


Fig. 51. — Face N.-O. Étage supérieur. Panneau extrême de droite.

donner des touches de vigueur et annoncer les courbes vigoureuses des palmes.

L'esthétique florale. — Les types floraux des peintures de la Kotobîya diffèrent non seulement par le détail, mais aussi par l'esthétique générale; l'art almohade hésite entre la tradition occidentale, les influences venant d'Orient par l'Ifrîqiya et des solutions nouvelles que l'art des siècles suivants abandonnera.

Quelques panneaux présentent les lignes souples, calligraphiques, que l'art hispano-mauresque aimera donner à ses palmes (ainsi

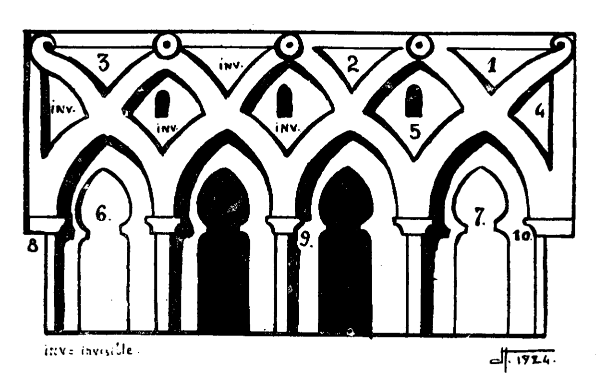


Fig. 52 *a* — Face Nord-Est.
Les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, indiquent les emplacements des éléments de décors représentés aux fig. 52 *b*, 52 *c*, 52 *d*, 52 *e*, 53, 54, 55, 56.

fig. 39). Mieux encore que les palmes sculptées dans la pierre des portes ou dans le stuc de Tinmel, elles sont le prototype des palmes mérinides, qui en conserveront la souplesse sans en garder toujours la vigueur.

Mais tandis que, déjà à cette époque, l'art hispano-mauresque aime le déroulement des lignes continues, nous voyons dans la plupart des palmes de la Kotobîya maint détail saillant interrompre les lignes maîtresses. Ce sont des bourgeons axillaires, le rebord d'un calice, l'affleurement d'une nervure, parfois d'étranges crêtes dentelées. Certes, les palmes du XII[e] siècle étaient striées de fines nervures et le décor sur plâtre des sanctuaires almohades montre un autre système de vigoureuses digitations. Mais les multiples folioles des palmes de l'Aljaferia, les larges motifs d'ombre de celles de Tinmel, ne

modifiaient guère la silhouette extérieure de la feuille. Ici, au contraire, certains types floraux apparaissent avant tout comme des complexes : ils n'ont plus la ligne souple, enveloppante, qui caractérise à toutes les époques le décor floral de l'Occident musulman. Ces formes plus lourdes, ces courbes plus nombreuses et plus molles, trahissent souvent, on le verra, l'influence du décor mésopotamien venu de l'Ifrîqiya et de l'Orient musulman.

D'autres systèmes de lignes sont plus inattendus et plus malaisés à

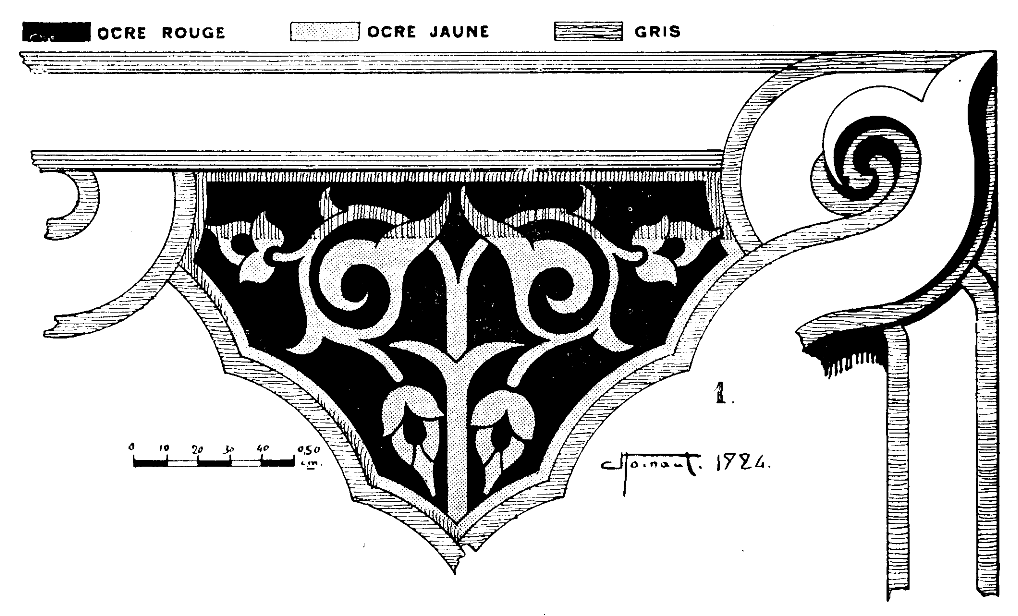


Fig. 52 *b*. — Face N.-E. Motif floral d'un écoinçon.

expliquer : dans plusieurs panneaux de la face nord-ouest, tiges et feuilles sont dessinés par des éléments interrompus (fig. 44, 45 et 46 *c, d*). La ligne générale se complète sans effort : elle est toujours simple et fort belle. Le décor semble ainsi plus léger, sans rien perdre de sa force. L'art des siècles antérieurs et l'art mérinide ne nous révèlent rien de semblable.

Certaines peintures de la face Sud-Est du minaret sont plus curieuses encore : les courbes qui dessinent la silhouette des palmes sont moins souples que partout ailleurs. Mais à la raideur tendue des grandes lignes, s'opposent les courbes arquées de multiples décou-

pures parties du bord externe de la feuille (fig. 45 et 46 *b*). Aucune ligne n'a le temps d'achever le mouvement qu'elle ébauche; elle s'infléchit tout à coup, se creuse, revient d'un mouvement aussi vif, et reprend pour quelques instants une marche plus calme. Cette constante opposition des courbes modifie parfois les lignes habituelles du décor floral : une palme double voit son petit lobe se réduire à une sorte de crochet, tandis que l'autre s'amenuise près de la pointe en un mince ruban enroulé (fig. 46 *b*). Si la plastique de ces feuilles est

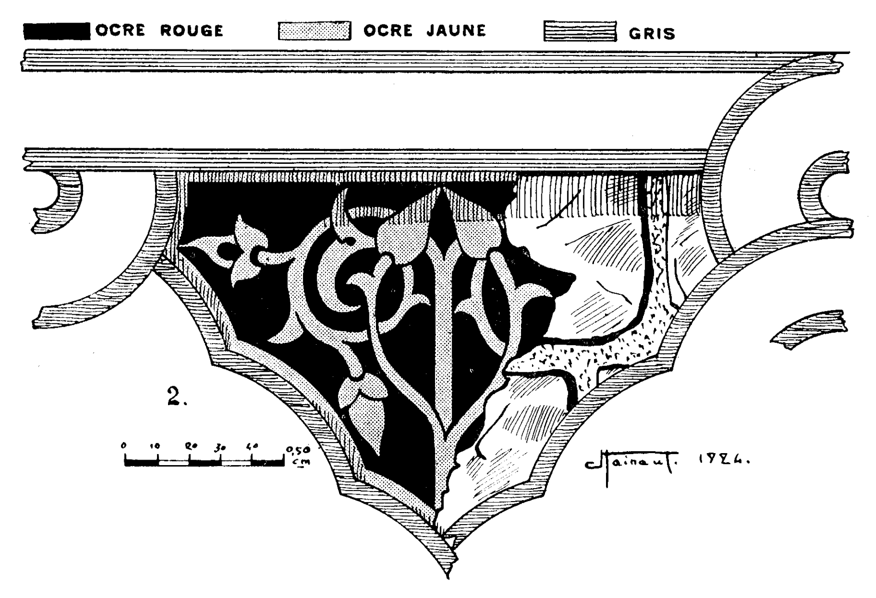


Fig. 52 *c*. — Face N.-E. Motif floral d'un écoinçon.

nouvelle, le principe décoratif qui les inspire n'est pas inconnu : les replis sinueux qui dentellent leurs limbes ont leurs analogues dans les découpures des arcs floraux ou dans les digitations en virgule des palmes de Tinmel.

Ainsi, dans toutes ces formes florales, l'art hispano-mauresque cherche son esthétique de la courbe : il accueille parfois quelques formes assez molles et lourdes venues d'Orient; mais il leur oppose des lignes d'une vigueur nerveuse, tantôt fort belles, tantôt un peu étranges par leur vibration exaspérée. Mais à côté de ces tentations étrangères et de ces essais, apparaissent dans la peinture, comme dans le plâtre ou dans la pierre, des feuilles à la fois larges et

élégantes, que l'art des siècles suivants imitera sans les dépasser. Pareille variété de plastique ne doit pas nous étonner : plus souple que la sculpture, la peinture se prêtait mieux à tous les essais et exprimait mieux les traditions d'atelier ainsi que le goût propre des artistes.

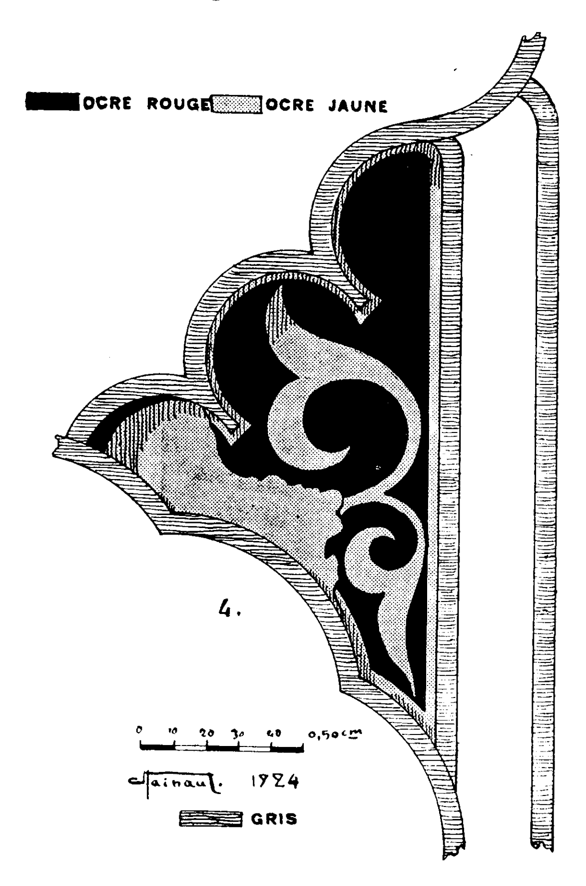
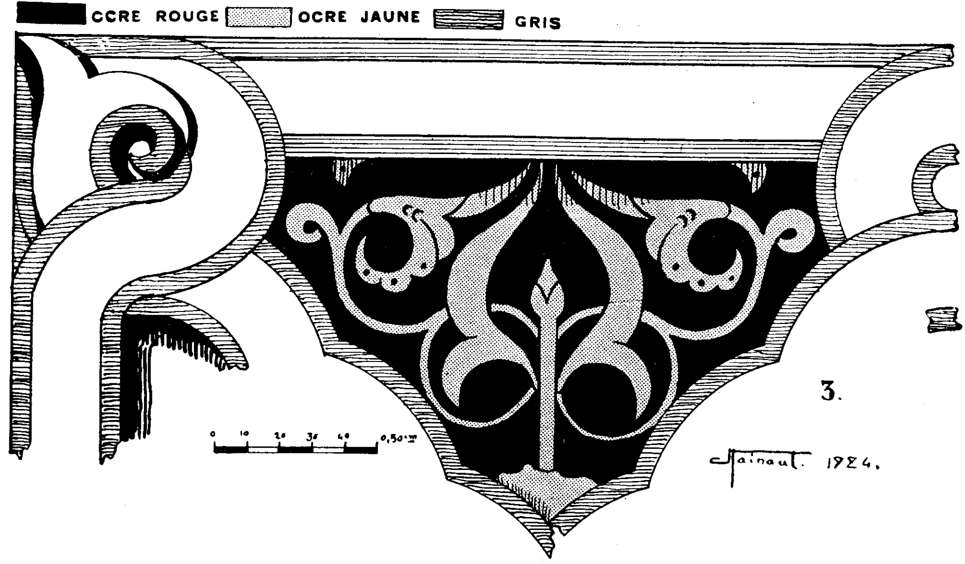


Fig. 52 *e*.
Face N.-E. Motif floral d'un demi-écoinçon.

La palme double. — Dans l'abondance des formes florales, la palme double n'est point la plus fréquente : elle cède encore le pas à la palme simple, qui, dans l'art du XI[e] siècle, régnait parfois presque seule. Variés, ses types sont encore archaïques : on sent que cette forme, lentement élaborée, et dont l'art hispano-mauresque allait faire le thème favori de sa décoration florale, trouve seulement les formes au déploiement souple et équilibré qui assureront son triomphe. Elle apparaît, dans ces peintures de la Kotobîya, avec deux lobes presque égaux (fig. 60, *a*) qui, comme dans le décor des portes monumentales, sont épais et comme charnus; mais le large crochet qui avoisine son départ change sa silhouette (fig. 60 *b*), et souvent aussi, une sorte de bourgeon garnit l'aisselle de la palme (fig. 60, *c*, *d*, *e*). Ce troisième lobe, qui précède ou complique la feuille, est un dernier souvenir de la palme trilobée, qui, pendant des siècles, fut un des dérivés de l'acanthe les plus employés. Le décor de mosaïques de la mosquée de Cordoue, les ivoires espagnols du X[e] et du XI[e] siècle, le décor de la Qal'a des Beni Ḥammâd, en montrent, pour ne pas sortir de l'Islâm occidental, de nombreux exemples.

Mais la contamination avec des formes plus récentes modifie profondément l'ancien schéma. Le lobe axillaire, comme la palme simple, se dégage d'un calice, parfois même de deux gaines successives (fig. 60, *d*). Il s'allonge, et cesse d'être un bourgeon pour devenir une palme. Tous ces types rappellent de très près, mais avec une complexité plus grande, ceux des portes almohades (1). Souvent, aussi, le calice est dentelé de trois lobes arrondis (fig. 60, *e*); le bourgeon axillaire, arrondi au sommet, est pointu vers le bas; il se double même.



52 *d*. — Face N.-E. Motif floral d'un écoinçon.

Ces complications inutiles, ces lignes plus molles, ont été empruntées aux palmes simples du même décor peint.

Dans quelques panneaux, le bord extérieur des deux lobes est découpé en larges festons (fig. 60, *f*, *g*) : c'est un souvenir lointain des palmes nervées. Déjà au minbar d'Alger, certaines feuilles, au lieu de se couper de fines digitations, se composaient entièrement ou en partie de lobes plus larges, surtout les palmes qui gardaient encore la forme générale de la feuille de vigne (2). Par ailleurs, les lobes de la palme ont parfois tendance à se refendre. Ces deux procédés, joints

(1) Cf. Henri Terrasse, *Le Décor des portes anciennes*, *Hespéris*, 1923, fig. 6.
(2) Cf. Georges Marçais, *op. cit.*, pl. I, panneau 1, pl. II, panneau 31, etc.

à l'usage constant des formes axillaires, ont pu donner naissance à ces palmes aux bords festonnés, qui rappellent, avec une allure moins capricieuse, certaines feuilles de la chaire d'Alger.

Enfin, un des lobes se réduit parfois à une sorte d'enroulement (fig. 60, *h*). Cette forme, hésitant entre la palme simple et la palme double, est issue de la palme simple reposant sur un disque en guise de calice. L'art du XIe siècle, surtout à l'Aljaferia, aimait à opposer de larges disques aux menues dentelures des feuilles. L'art almohade a souvent, dans le décor de pierre, interrompu le bord des lobes par des courbes fortement arquées, mais il applique en général ce procédé aux bords des calices dont se dégage la feuille. L'Occident ne gardera que quelques souvenirs de ces formes (1), mais la palme égypto-syrienne opposera sans cesse les arrondis aux courbes larges.

Ainsi la palme double nous apparaît, ici encore, très proche de ses origines : elle conserve souvent la ligne générale d'un de ses prototypes, l'antique palme trilobée. Souvent aussi, elle se rapproche, par maint détail, de la palme simple dont elle est également issue. A l'Orient, elle emprunte aussi quelques traits, les calices successifs et les courbes très accentuées. Mais des archaïsmes et des indécisions se dégage la forme de l'avenir, avec le déploiement harmonieux de ses deux lobes.

La palme simple. — La palme simple, qui sera si monotone dans le décor du XIVe siècle, se montre aux peintures de la Kotobîya aussi variée qu'à l'Aljaferia et au minbar d'Alger. Les redites sont rares : chaque feuille a une physionomie particulière.

I. Les types dissymétriques. — On trouve encore dans quelques panneaux la longue feuille (fig. 61, *a*) issue de la demi-acanthe et de quelques représentations de la feuille du palmier. Son bord est dentelé, et un point sombre rappelle à l'intérieur de chaque lobe les anciennes digitations : le décor mésopotamien coupait le rebord de ses formes florales de larges points qu'un mince trait reliait au pourtour de la feuille. De même, dans certains ivoires hispano-mauresques, chaque foliole d'acanthe est percée d'une sorte d'œillet. Ces stylisations de la nervure d'acanthe, d'ailleurs fort proches les unes des autres, ont

(1) H. Terrasse, *op. cit.*, fig. 5.



Fig. 53. — Face N.-E. Étage supérieur. Panneau de droite.



Fig. 54. — Face N.-E. Étage supérieur. Panneau de gauche.

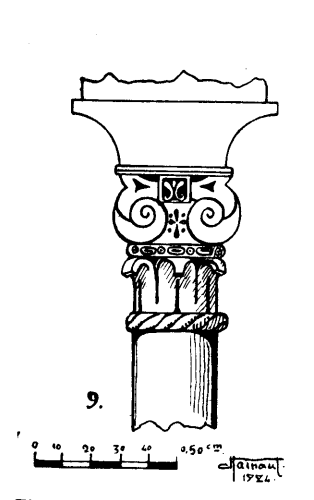


Fig. 55. — Face N.-E. Etage supérieur. Chapiteau de palmes.

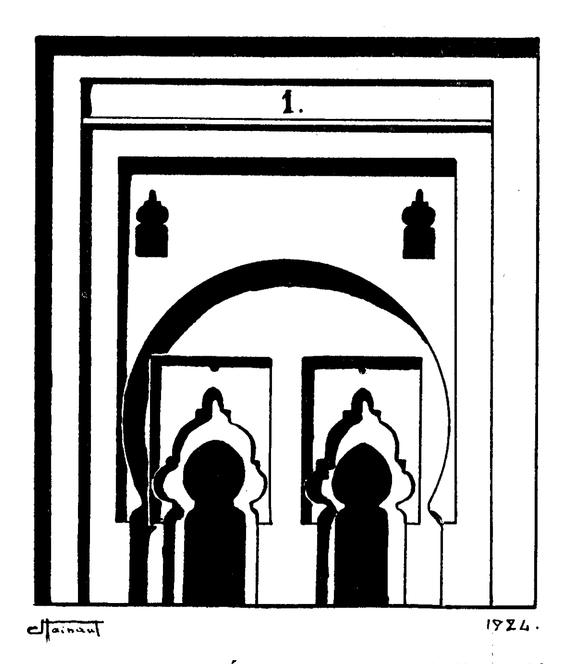


Fig. 57. — Face N.-E. Étage moyen. Croquis d'ensemble. (En 1 se trouve la frise florale de la fig. 59).

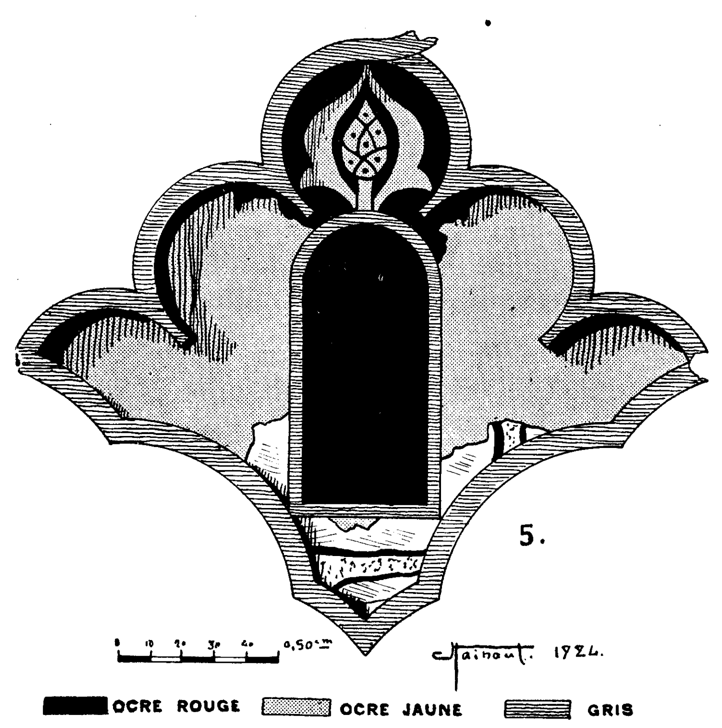


Fig. 56. — Face N.-E. Etage supérieur. Motif floral.

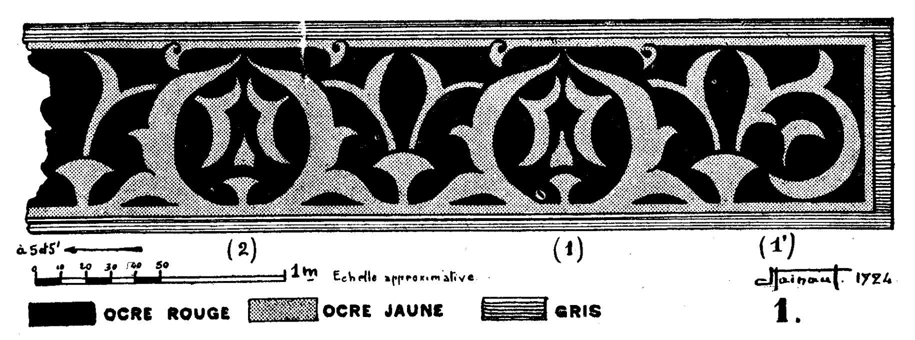


Fig. 59. — Face N.-E. Étage moyen. Frise florale (linteau du 2e défoncement).

pu également inspirer l'art almohade. La dentelure inférieure de ces longues palmes s'allonge en crochet comme dans bien des palmes simples de l'Aljaferia et de la chaire d'Alger (fig. 61, *a*). Cette palme se réduit parfois à un crochet lobé, aux bords festonnés comme ceux des palmes doubles, mais toujours pointés.

Il faut noter aussi une palme dissymétrique qui semble se dérouler lentement et qui déplie dans son mouvement un des bords de son calice (fig. 61, *b*). Cette forme est à rapprocher de palmes roulées en colimaçon que l'on trouve sur les rares manuscrits enluminés que nous connaissions en Occident à cette époque. Au reste, l'étude des enluminures occidentales, qui n'est pas même amorcée, pourrait sans doute expliquer bien des migrations de motifs.

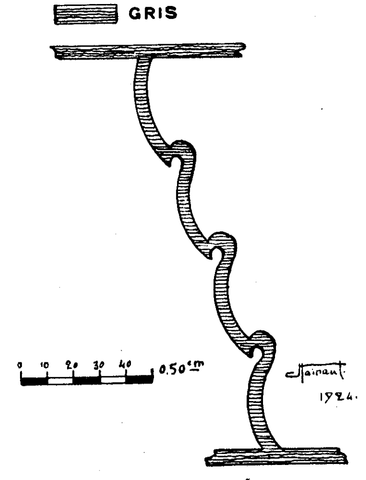


Fig. 58. — Face N.-E. Étage moyen. Faux claveaux à crossettes.

II. Les types symétriques. — Mais tandis qu'au minbar d'Alger et à l'Aljaferia, les types dissymétriques de la palme simple formaient presque tout le décor, à la Kotobîya, c'est la palme symétrique qui triomphe.

Elle apparaît rarement sous les formes qui deviendront classiques : un épais bourgeon, parfois une feuille plus longue, issus d'un calice (fig. 61, *c* et *d*). Elle semble fuir les lignes continues, se compose

d'éléments multiples, et, dans un petit espace, oppose des courbes variées. Ces palmes symétriques sont ce qu'il y a de plus original et de plus caractéristique dans le décor peint de la Kotobîya.

Ce sont d'abord des palmes à calices successifs où le calice a remplacé partout les disques et les crochets de la base (fig. 61, *e*, *f*, *g*, *h*). Tantôt ces gaines sont à rebords pointus ou arrondis, tantôt les dentelures du bord marquent seules l'empilement des lobes (1). Une ou deux digitations divisent le lobe terminal de presque toutes ces palmes, qui rappellent ainsi des formes archaïques faites de deux palmes accolées (fig. 61, *g* et *h*). Le calice prend parfois des formes anormales : il s'ouvre et s'allonge en plateau biconvexe (fig. 61, *h*), ou bien s'amincit et se creuse en une sorte de palme double, d'où sort une palme simple en forme d'amande (fig. 61, *j*). Cette dernière forme se modifie légèrement dans le décor à éléments interrompus ou à découpures florales (fig. 45).

Mais souvent aussi, le calice homogène, qui parfois déjà s'ouvre et s'amincit (fig. 61, *j*), fait place à deux longues crosses recourbées (fig. 62). La composition de la palme par deux motifs adossés devient ainsi plus nette. Déjà à la mosquée de Cordoue, dans le décor de mosaïques, et au minbar d'Alger (2), on avait relié deux crochets symétriques par une sorte d'arcade florale. Ici, l'extrémité de ce lobe supérieur, le plus souvent pointue, est quelquefois aussi ronde (fig. 62, *a*); tantôt on retrouve les digitations empilées (fig. 62, *b*), tantôt deux palmes nettement distinctes s'affrontent (fig. 62, *c*). Mais le motif subit des transformations plus profondes encore, et qui, cette fois, témoignent d'influences étrangères. L'extrémité des crosses s'orne d'étranges dessins : des traits courbes et des points leur donnent l'apparence de têtes d'oiseaux (fig. 62, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*). Un trait qui refend la pointe semble vouloir marquer les deux parties du bec; un point figurerait l'œil; enfin une sorte de huppe vient surmonter cet œil. Cet appendice se réduit quel-

(1) Une palme simple qui, sur deux minces crosses, pose deux gaines composées de trois écailles et un lobe terminal en pointe reproduit presque exactement une des feuilles qui ornent les plafonds peints de la mosquée de Kairouan, ainsi que nous l'a fait remarquer M. G. Marçais qui a bien voulu nous communiquer sur épreuves les relevés qu'il a faits de ces plafonds.

(2) Cf. G. Marçais, *op. cit.*, pl. II, panneau 31.

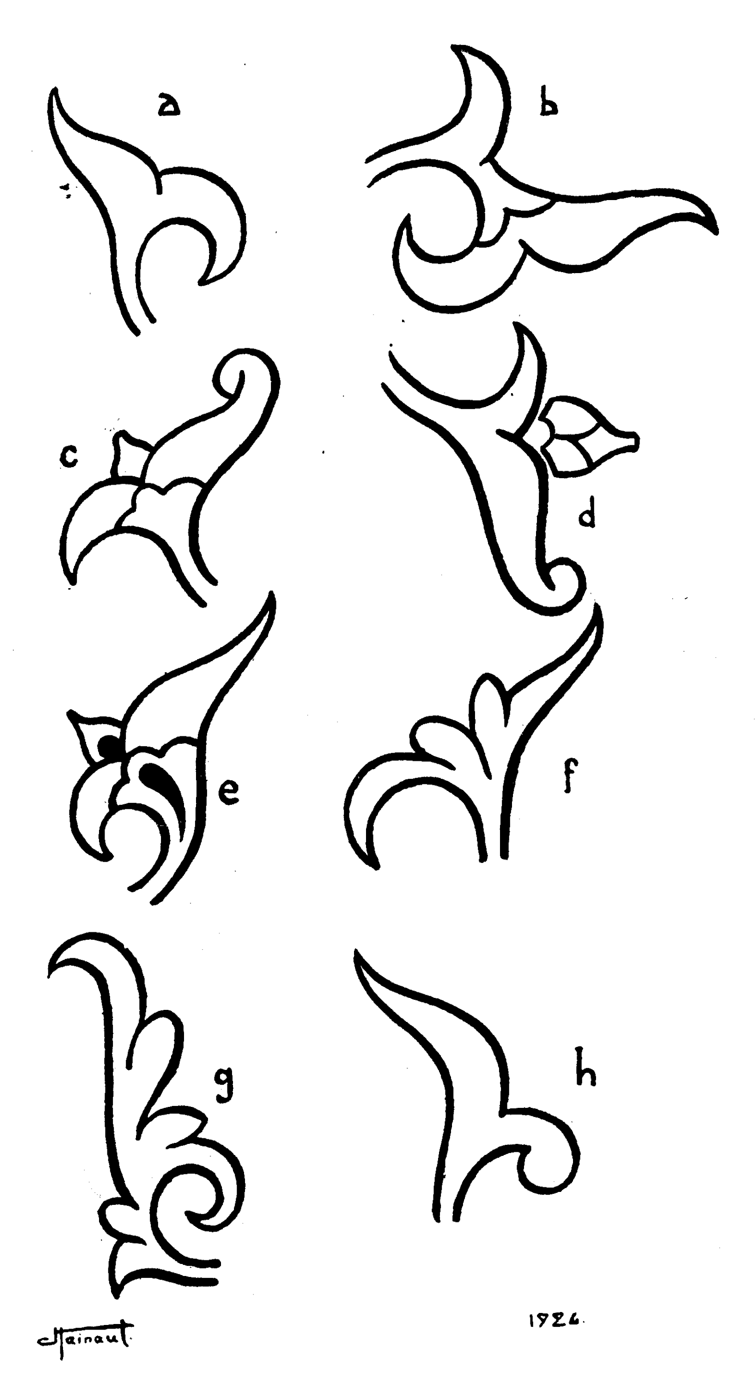


Fig. 60. — Types de palmes doubles.

quefois à de simples folioles axillaires, comme on en trouve dans d'autres types floraux; mais dans la majorité des cas il se complique et prend l'aspect d'une crête qui se développe aux dépens des palmes supérieures et va jusqu'à les absorber et à les remplacer (fig. 62, *e*).

Il serait pourtant vain de voir là une influence réaliste venant renouveler cet art abstrait. Ces pseudo-têtes d'oiseaux sont originaires d'Orient : dans le décor mésopotamien, soit dans les revêtements de Samarra, soit dans l'art fâṭimide d'Égypte, on trouve des terminaisons de tiges et de motifs qui présentent la même apparence. Sans doute, à l'origine, les têtes de l'aigle, du griffon ou du phénix, surtout lorsqu'elles étaient affrontées, ont-elles contribué à produire ces formes. Peu de motifs attestent de façon aussi nette les influences orientales sur le décor du XIIe siècle. En général, les éléments orientaux apparaissent fort élaborés : ils se contaminent presque toujours aux types classiques de l'Occident, dont ils étaient souvent très proches. Ici au contraire, l'importation orientale fait tache : elle éclate comme le témoignage d'une autre esthétique et d'un autre esprit. Mais cette feuille aux lignes compliquées, plus curieuse que belle, sera vite éliminée du décor hispano-mauresque où elle marque une des extrêmes conquêtes de l'Orient.

Les fleurons. — Certains fleurons sont très proches, par leur silhouette générale, des palmes à longue crosse : ils sont déjà formés par l'opposition de deux palmes doubles (fig. 63, *a*), ou bien apparaissent comme des contaminations de cette dernière forme avec les longues crosses à tête d'oiseaux (fig. 63, *b* et *c*).

La pomme de pin et le motif serpentiforme. — La pomme de pin apparaît une seule fois, encadrée de deux palmes doubles et modelée d'écailles fort simples (fig. 63, *d*). Un motif serpentiforme subsiste encore à la face S.-E. (fig. 40 *d*) : c'est une palme double, tournée vers l'extrados de l'arc, et dont le pédoncule forme les deux volutes du motif. Un disque précède à la base l'épanouissement des feuilles, ainsi que dans bien des palmes doubles. Le motif est coupé de nervures, comme les autres formes florales de ce décor peint.

Les digitations des palmes. — Plus encore que celles qui modèlent le décor sur pierre et sur plâtre de la même époque, les digitations

des palmes peintes de la Kotobîya ont perdu tout caractère de réalisme. Elles ne sont plus que des traits ou des zones sombres qui marquent les divisions des palmes, ou qui tachent d'ombre les grands limbes de couleur claire. On ne retrouve pas même les sillons longitudinaux qui rappelaient le pétiole de l'acanthe, non plus que ces digitations en virgule, également issues de l'acanthe, du Pré-Moyen-Age (1). Ce sont, pour couper le lobe supérieur des palmes simples symétriques, des amandes à une ou deux pointes (fig. 37, 61, 62). Souvent aussi, comme à Tinmel, les décorateurs ont employé des triangles curvilignes de formes diverses (fig. 48, 49, 54 par ex.). D'autres types ont un sens décoratif plus net : ils sont destinés à annoncer l'ouverture des calices, parfois aussi à s'opposer à leurs courbes (fig. 37, 48); ce sont des motifs en V très ouvert ou en croissant. Les demi-cercles, qui, sur les tiges, précèdent les feuilles, jouent le même rôle et ont la même valeur décorative. Pareille conception de la digitation est toute orientale : dans le modelé de la palme plus encore que dans sa structure, le décorateur ne voit plus qu'un jeu de courbes et le parti décoratif compte seul pour lui. Dans ce décor monumental qui abandonne la palme striée, l'esthétique de l'Orient semble l'emporter pour un instant.

Les formes florales secondaires. — Les formes florales secondaires qui viennent remplir les vides de la composition ou interrompre le déroulement monotone des rinceaux sont aussi nombreuses que dans l'art du XIe siècle, et cette richesse de formes est encore un signe d'archaïsme. Ce sont des crochets épais ou minces, simples ou doubles (fig. 37, 49, 54, pl. XX). Comme dans le décor des portes almohades et dans les ivoires du XIe siècle, ils s'accrochent parfois au cadre (fig. 48, pl. XX). Souvent, par un retour brusque (fig. 54), ou par un crochet surmonté d'une pointe aiguë (fig. 37), ils composent de subtils jeux de courbes. Rarement, alors que le fait était constant au minbar d'Alger, ils approchent de la taille des palmes; une fois pourtant, deux feuilles issues d'un large réceptacle s'opposent et enserrent une amande (fig. 48) : c'est là une contamination du fleuron.

(1) Cf. supra *Tinmel*, Le décor floral : les digitations.

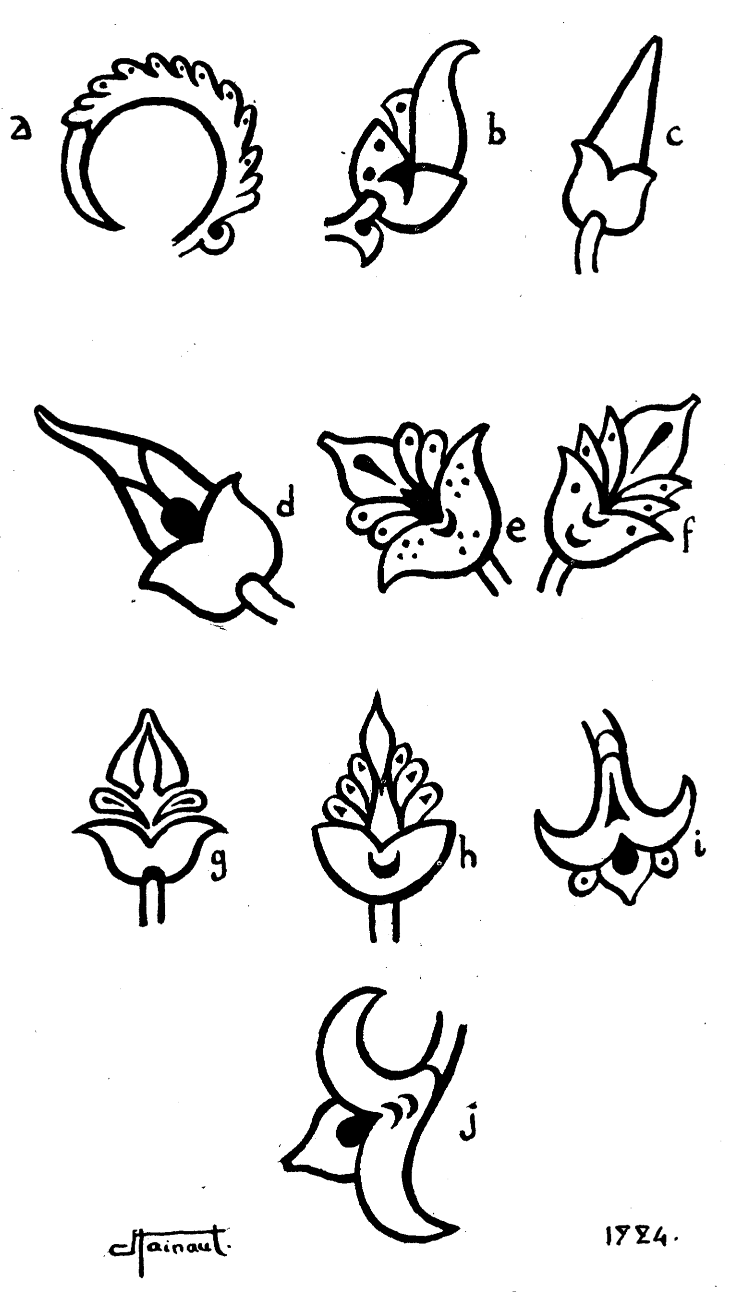


Fig. 61. — Types de palmes simples.

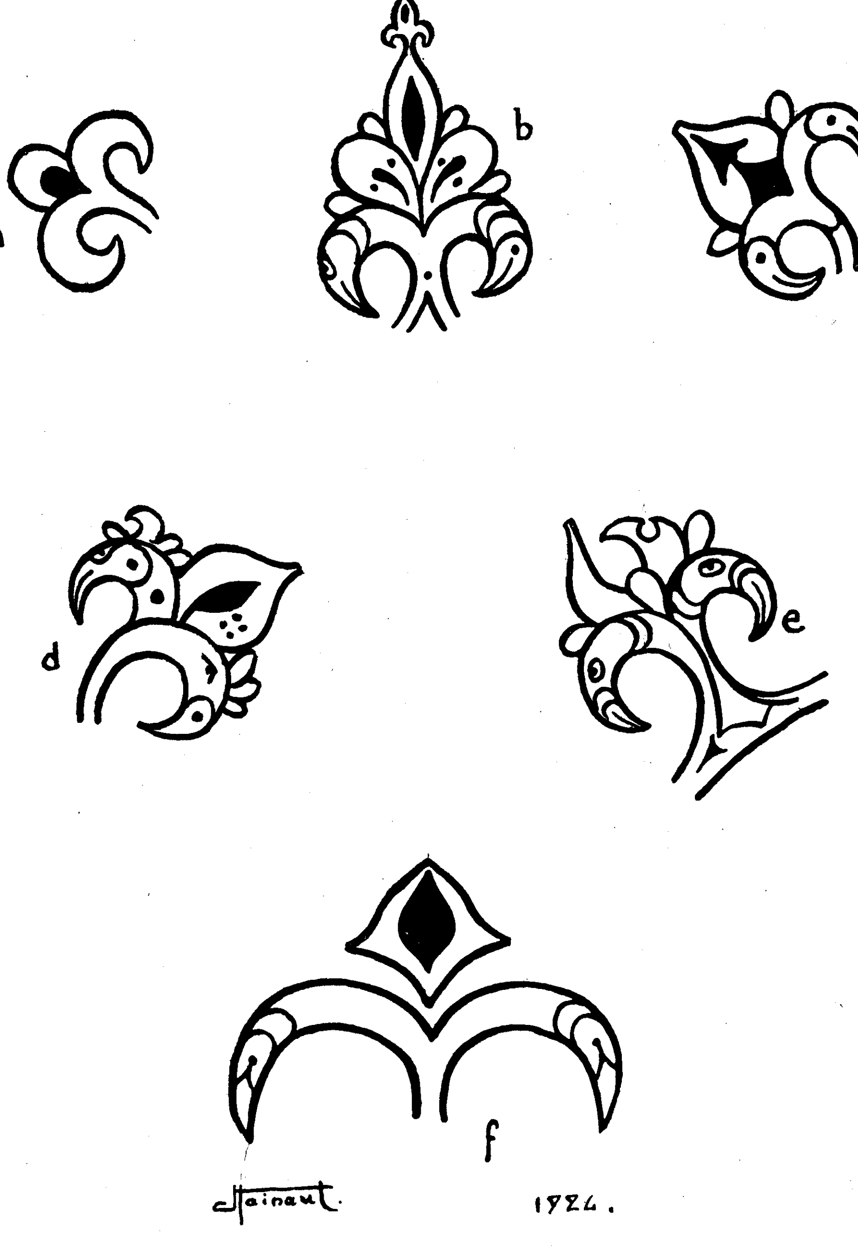


Fig. 62. — Types de palmes simples à longues crosses.

Nombreuses sont les nodosités, rondes (fig. 38, 49 et pl. XX), ou en croissant (fig. 37), ainsi que les larges disques (fig. 38), qui parfois se doublent et se disposent de chaque côté de la tige (pl. XX). Ces disques se détachent même des rinceaux, et, timbrés en leur centre d'un point noir, s'éparpillent sur le champ décoratif (fig. 37).

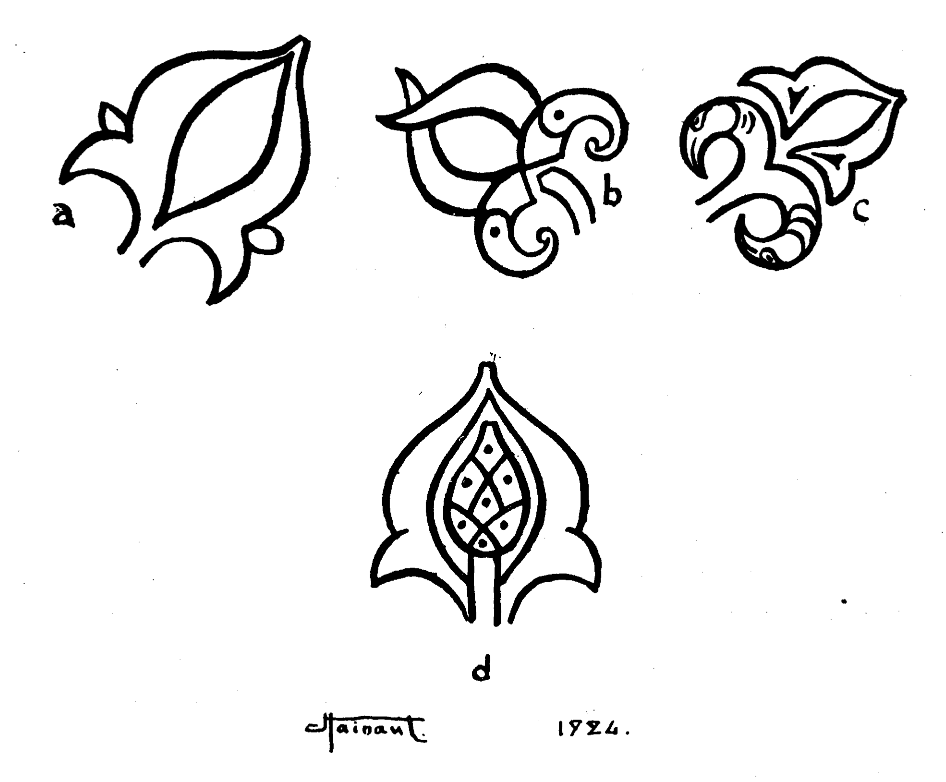


Fig. 63. — Fleurons.

Du disque, on passe facilement à la rosace : la rosace à cinq feuilles, classique à toutes les époques de l'art hispano-mauresque, se dispose en semis (fig. 37). D'autres sont plus curieuses, car elles ne sont que d'éphémères importations orientales. Un cercle se divise, par une courbe en S très ouvert, en deux épaisses virgules pointées en leur partie la plus large. Enfin à la face S.-E., une large rose est ornée de courbes sinueuses qui dessinent quatre palmes doubles (fig. 39, médaillon reliant les deux écoinçons). Cette façon de remplir des cercles ou des octogones par des jeux de courbes onduleuses rappelant de

loin des formes florales, est un procédé cher au décor mésopotamien, et les revêtements sculptés de Samarra en offrent de nombreux exemples. Cette rosace aux lignes tourmentées apparaît, au front du minaret de la Kotobîya, comme le sceau même de l'Orient.

Ainsi ces vestiges de décor peint — tout ce que nous connaissons de la peinture almohade — sont pour nous d'un prix singulier. La liberté que la souplesse de la peinture confère à l'artiste a permis à toutes les tendances du décor du XII[e] siècle de s'affirmer là mieux que partout ailleurs. La lutte des esthétiques rivales, la transformation profonde du décor floral, s'inscrivent ici en toute netteté, mais avec toutes leurs nuances. Aussi ne paraît-il pas inutile de résumer, au terme de ces longues analyses, les conclusions qui s'en dégagent.

Les peintures de la Kotobîya montrent par quel effort l'art hispano-mauresque a cherché et trouvé l'esthétique de son décor floral. Poursuivant le chemin où les siècles précédents s'étaient déjà engagés, il a franchi l'étape décisive et répudié les derniers vestiges du réalisme antique. Dans ces peintures, il essaie divers jeux de courbes également abstraites : un instant, il s'amuse aux fantaisies des lignes interrompues ou des profondes découpures; il se complaît et s'attarde aux courbes multiples et molles qui trahissent l'influence de l'Orient. Mais il trouve la ligne souple, calligraphique, qui oppose les courbes sans dureté et les enroule avec grâce, et ce décor d'un dessin si pur ne tardera pas à éliminer de l'ornementation monumentale les autres tendances esthétiques.

Ainsi apparaît mieux le rôle que l'Orient a joué dans la formation du décor floral de l'Occident musulman; au moment où une volonté de simplification renouvelait le décor, il a offert aux artistes occidentaux des modèles de courbes abstraites. Cette décoration a modifié la flore hispano-mauresque; mais ses formes caractéristiques ont vite été éliminées ou transformées. Le sens décoratif de l'Occident était trop actif, son goût trop sûr aussi, pour se laisser submerger par la molle abondance du décor mésopotamien. Mais, de concert avec la réforme almohade, l'influence de l'Orient a permis à des transformations qui s'accomplissaient avec lenteur de s'achever tout à coup, et cette brusque évolution oriente le décor hispano-mauresque dans la voie qu'il cherchait confusément, et qu'il ne cessera plus de suivre.

Mais cette perfection de lignes eut pour rançon l'abandon de bien des formes anciennes, et ces peintures annoncent, contre toute apparence, la simplification des anciens schèmes et des anciens types.

Dans le domaine de la composition florale, les peintures de la Kotobîya marquent un recul par rapport aux œuvres du XIe siècle; les schèmes deviennent d'une symétrie monotone, et déjà le décor d'un panneau, au lieu de se déployer d'un seul mouvement, tend à se diviser en registres. Le règne du jeu de fond n'est plus bien loin.

Du riche répertoire des formes antérieures, l'art almohade garde les formes les plus belles. Il sait encore dessiner chaque feuille pour elle-même et se complaire en de subtiles variantes. Mais si les détails diffèrent, les silhouettes des feuilles se ramènent mieux qu'au XIe siècle à un petit nombre de types généraux : la variété des schèmes décoratifs forçait alors les palmes à se modifier pour remplir des espaces de formes diverses.

La palme double hésite encore entre la palme trilobée et la palme festonnée. Mais si elle présente, avec quelques indécisions, de nombreux archaïsmes, elle réalise déjà, mieux que la palme simple, sa forme de l'avenir.

La palme simple est rarement dissymétrique : toujours, au siècle suivant, elle gardera le long calice qui caractérise déjà à la Kotobîya ses formes symétriques. Les survivances archaïques aussi bien que l'influence de l'Orient lui valent d'avoir une grande variété de formes. Mais les archaïsmes ne se maintiennent que grâce aux derniers souvenirs des digitations : or celles-ci changent de caractère et perdent tout réalisme; dans le décor sur pierre et sur plâtre, elles se font plus rares et disparaissent même. Et les influences de l'Orient elles-mêmes seront caduques.

Il serait pourtant souverainement injuste de parler de décadence : si les décorateurs abandonnent alors certaines richesses de détail, qui, dans les œuvres des siècles précédents ne se découvraient qu'à l'analyse, leur art a gagné en science décorative et en pureté de ligne. Comme le décor floral des portes almohades, les peintures du minaret de la Kotobîya appartiennent à ce moment unique et fugitif où l'art hispano-mauresque, qui n'avait pas encore renoncé aux joies de la variété, mêlait dans ses œuvres l'esprit et les traditions de l'Occident

aux influences venues peu à peu de l'Orient lointain et venait d'atteindre aussi l'incroyable maîtrise décorative qu'il allait garder plusieurs siècles encore.

(*A suivre.*)

Henri Basset et Henri Terrasse.

Bibliographie

Sir James George Frazer. *Le Rameau d'Or*, éd. abrégée, traduite en français par Lady Frazer, 1 vol. Paris, Geuthner, 1923, in-8°, 722 p.

Id. *Les Origines de la famille et du clan*, trad. de Mme la comtesse du Pange, *Annales du Musée Guimet, bibl. d'études*, t. XXX. Paris, Geuthner, 1922, in-8°, 187 p.

Il est inutile de redire ici la place capitale que tiennent les œuvres de Sir J.-G. Frazer dans le domaine de l'ethnographie et de l'histoire des religions ; elles ont assurément exercé sur ces sciences l'influence la plus profonde que celles-ci aient encore subi, et le nom de leur auteur a atteint une renommée qui dépasse largement les milieux savants. Mais ces œuvres, en raison de la méthode même d'exposition et de discussion adoptée par l'auteur et de son immense érudition, sont devenues véritablement monumentales ; accru d'édition en édition, le *Rameau d'Or*, à lui seul, ne compte pas moins de treize volumes. Sous cette forme, un ouvrage est coûteux, et peut apparaître à un non spécialiste comme un labyrinthe où il redoute de s'engager. Sir J.-G. Frazer, il l'a déjà mainte fois montré, aime et sait écrire pour un public étendu ; il n'a pas craint de lui présenter une édition abrégée de ses grands travaux : ainsi a-t-il fait pour le *Folklore dans l'Ancien Testament* et pour le *Rameau d'Or*. Le succès que ce dernier ouvrage notamment a remporté en Angleterre, où la première édition a été enlevée en quelques jours, montre que l'auteur avait vu juste ; aussi bien le public s'intéresse-t-il de plus en plus aux sciences de cet ordre, vivantes et pittoresques, et poignantes parfois, surtout lorsqu'elles lui sont présentées avec le talent littéraire de sir J. Frazer.

Or, ce sont là des éditions abrégées d'une forme originale. L'auteur n'a pas résumé en quelques phrases des développements qui ailleurs tiennent plusieurs pages ; il a seulement fait des coupures. C'est-à-dire que, dans l'énorme amas de matériaux accumulés, il a choisi, mais ceux qu'il a gardés demeurent tout entiers. La discussion reste intacte ; les exemples seuls sont moins abondants. L'ouvrage devient maniable ; et les spécialistes, lorsqu'ils en auront besoin, sauront où trouver arguments de reste et références.

Grâce à Lady Frazer, qui a traduit elle-même de manière remarquable cette édition abrégée, elle devient très aisément accessible aux lecteurs français. La maison Geuthner a réussi

ce tour de force de l'imprimer en un seul volume, de texte un peu dense il est vrai. Il est à souhaiter que cet ouvrage se répande largement, en France, et surtout dans les colonies ; ce livre, si riche en enseignement et d'une psychologie si pénétrante, devrait se trouver dans tous les postes où des Européens, administrateurs ou non, vivent au contact des populations indigènes.

Et maintenant, voici pour les spécialistes. En même temps que la traduction des ouvrages abrégés, la maison Geuthner édite, par larges fragments, celle des œuvres non abrégées. Après les *Origines magiques de la Royauté* et *Adonis*, fragment d'*Adonis, Attis, Osiris*, du cycle du *Rameau d'Or*, et tandis qu'on nous annonce le *Bouc émissaire*, du même cycle, voici *Les Origines de la famille et du clan*, traduction de Mme la comtesse de Pange. Cette fois, c'est une partie de *Totemism and Exogamy*. On peut regretter cette fragmentation ; d'autre part, il faut bien reconnaître que la traduction de ces quatre gros volumes aurait été une opération de librairie plus compliquée et plus longue ; et que le passage choisi, partie du quatrième volume est celui où sont rassemblées les conclusions.

On connaît les théories successivement adoptées par l'illustre ethnographe en ce qui concerne les origines du totémisme ; il les rappelle ici après avoir fait une sorte d'historique de la question : la théorie de l'extériorisation de l'âme, exposée dans son *Totémisme* en 1887 ; la théorie de la magie coopérative, à laquelle il s'arrêta quelque temps, après la publication des observations de Spencer et Gillen sur les tribus de l'Australie centrale ; et enfin sa théorie actuelle, dite conceptionnelle, et fondée en somme sur l'ignorance où sont les primitifs des conditions réelles de la génération : il y a là tout un ensemble de faits que l'école anglaise surtout a bien mis en lumière, et dont elle a tiré parfois des conclusions excessives (voir notamment les deux volumes de Sidney Hartland, *Primitive paternity*). A l'origine du totémisme, il y aurait l'incarnation dans le sein de la femme de l'esprit d'un animal, d'un arbre, d'un astre, etc. ; et l'auteur en arrive là par un rapprochement avec toute une catégorie de croyances encore vivantes aujourd'hui même chez les peuples les plus civilisés : celles des influences que peuvent avoir sur l'enfant à naître certains événements, et notamment les envies non satisfaites. Ces rapprochements sont assurément curieux, et fort ingénieux ; il y a des arguments très forts. Peut-être est-ce faire découler d'une bien petite cause des effets très considérables. Mais est-ce le dernier mot de l'auteur? Une idée, dans tous les cas, ne varie pas à travers ces théories successives : c'est que le système totémique est social avant d'être religieux. Par là, l'anthropologue anglais est aux antipodes de l'opinion de Durkheim, dont les *Formes élémentaires de la vie religieuse* ont paru d'ailleurs après *Totemism and Exogamy*.

Même opposition en ce qui concerne les origines de l'exogamie ; nous avons ici une longue réfutation de la doctrine

de Durkheim sur l'aversion du sang cause de la prohibition de l'inceste ; mêmes variations aussi dans la pensée de l'auteur, exposées avec une loyauté toute scientifique. Son idée actuelle est que la prohibition de l'inceste vient de la croyance qu'il amène la stérilité des femmes, des animaux et des plantes. Mais n'est-ce pas une explication secondaire d'une croyance plus ancienne? Est-ce cause ou conséquence? Fausse expérience, ou châtiment présumé? Sir J.-G. Frazer ne semble pas accorder grande importance à la théorie physio-psychologique d'Havelock-Ellis, où il y a peut-être à prendre, sinon l'ensemble, du moins quelque chose. Et il ne pouvait pas connaître celles de Freud, d'ailleurs très discutables (*Totem et Tabou*).

La traduction ne mérite que des éloges. Mais faut-il déplorer une fois de plus le système qui consiste à rejeter toutes les notes à la fin du volume? C'est peut-être plus pratique pour la mise en page : c'est très incommode pour le lecteur.

Henri Basset.

S.-A. Boulifa. *Le Djurdjura à travers l'histoire (depuis l'antiquité jusqu'à* 1830). Alger, Bringau, 1925, in-8, 409+10 pages et 1 carte hors texte.

Crêtes élevées, vallées profondes, multiples contreforts, siège d'une vie humaine intense, tel est le Jurjura. Seuls quelques sommets, trop rocheux, sont inhabités, mais toutes les croupes sont couvertes de villages qui s'échelonnent et les pentes, en dessous des demeures, sont cultivées, sans qu'un pouce du sol ne soit perdu.

Dans ces montagnes vivent des Berbères, parlant berbère. De générations en générations, ils ont été les témoins des destinées de l'Afrique du Nord ; ils ont eu à lutter contre de multiples envahisseurs ; protégés par la nature, ils ont dans une certaine mesure résisté à la pénétration, violente ou non ; bref, ils ont joué un rôle dans l'histoire du monde méditerranéen, rôle qu'il importe de caractériser.

Mais ces *Igawawen* ont aussi une histoire intérieure moins connue, partant, plus que l'autre peut-être, intéressante. L'on voudrait déterminer les ressemblances et les différences qui existent entre ces populations du Jurjura et les autres groupes de même langue ; fixer la vie de ces petites aristocraties, préciser leur mécanisme politique depuis la plus petite fraction jusqu'à la confédération, suivre les querelles intestines, les multiples guerres entre voisins, en un mot tracer — à titre d'exemple — un tableau aussi net, que la pauvreté des documents le permet, de la vie interne — à travers les âges — d'une fraction du monde berbère.

Berbère, né dans le Jurjura, M. Boulifa s'est efforcé de ressusciter le passé de la montagne natale ; il l'a fait avec des vues à vrai dire un peu personnelles, en des pages toutes empreintes d'un profond idéalisme, et sur un mode souvent proche de celui de l'épopée.

André Basset.

Élie LAMBERT. *Tolède.* Collection « Les Villes d'Art célèbres ». Laurens, édit. Paris, 1925, in-8°, 168 pp., 113 gravures.

Peu de villes d'Espagne ont la réputation d'être pour des Français aussi attachantes que Tolède et peu devraient davantage intéresser les orientalistes. Depuis Gautier, et surtout depuis Barrès, chacun a reconnu dans la grande cité morte un des lieux où l'esprit de l'Islam a survécu le plus longtemps. Il manquait au public français un livre qui fît connaître quelles y furent, dans le domaine de l'art, l'étendue et les limites de l'influence musulmane; le beau volume de M. Lambert vient fort à propos combler cette lacune.

Les monuments islamiques sont devenus rares à Tolède; l'auteur décrit avec justesse la petite mosquée de Bib-Mardom et signale fort exactement l'importance de ses célèbres coupoles.

Mais, après la Reconquête, l'art hispano-mauresque resta vivace à Tolède sous les visages divers de l'art mudéjar : à la fin du XIIe siècle et surtout au XIIIe siècle, s'élèvent des églises dont les clochers aux murs de brique et de pierre, aux ornements de brique et de faïence, gardent la silhouette, l'ordonnance et les procédés décoratifs des minarets polychrômes dont le Maroc conserve les plus anciens et les plus beaux exemplaires. A ces églises à la parure musulmane s'ajoutent des monuments plus proprement hispano-mauresques que domine le pur chef-d'œuvre de Sainte-Marie-la-Blanche. M. Lambert dresse la liste de ces monuments, en fait des analyses fort nettes et leur fixe des dates précises. Désormais l'étude du mudéjar tolédan, si complexe et si curieux, pourra partir de bases solides.

Alors que s'élève la cathédrale « isolée comme un énorme bloc erratique au milieu de tous ces monuments mauresques », l'art mudéjar reste jusqu'au XVe siècle, malgré l'afflux croissant des formes importées, l'art populaire et local de Tolède. Mais si la période des Rois catholiques voit s'éteindre l'art mudéjar proprement dit, elle ne marque pas la fin de l'esprit décoratif de l'Islam, dont l'auteur indique la survivance dans d'excellentes pages sur Saint-Jean-des-Rois.

En dehors de ces passages qui les intéressent au premier chef, les orientalistes liront avec fruit les chapitres substantiels, et qui feront autorité, que M. Lambert consacre à la cathédrale. Ils lui sauront gré aussi — et avec eux tous ceux qui aiment Tolède — d'avoir eu la volonté et le talent de faire vivre la ville, en esquissant ses aspects successifs et en dessinant sa physionomie présente. Les pages qui ouvrent et qui ferment le volume leur feront deviner, même s'ils n'ont point vu Tolède, les innombrables parentés qui la rapprochèrent jadis et qui la rapprochent encore d'une cité d'Islam encore vivante : Fès, qu'on ne peut, comme Tolède, ni oublier lorsqu'on l'a vue, ni épuiser lorsqu'on veut la comprendre.

Henri TERRASSE.

L. Massignon. Enquête sur les corporations d'artisans et de commerçants au Maroc (1923-1924 *in Revue du Monde Musulman*, volume LVIII, 1924 (Deuxième section).

Le volume LVIII de la *Revue du Monde Musulman* est à peu près entièrement consacré à une enquête sur les corporations marocaines. M. Massignon avait, dès 1923, tracé le plan complet de l'enquête et les Services du Protectorat avaient chargé un certain nombre d'officiers et de fonctionnaires de fournir des rapports dans le sens indiqué. C'est la synthèse de leurs travaux que publie la *Revue du Monde Musulman*.

Trois parties : situation actuelle, principes organiques, documents annexes, composent l'ouvrage qui est précieux par l'abondance et la variété des renseignements recueillis aux bonnes sources. Il ne saurait être question d'analyser ici un travail composé sur un plan d'enquête ; il faudrait tout citer ; mais il n'est pas interdit d'indiquer l'intérêt qu'il présente à plusieurs titres. Pour le lexicographe, les longues listes de noms de métiers employés dans chacune des grandes villes marocaines, montrent une grande uniformité de vocabulaire dans la langue semi-officielle des Mohatassibs ; j'ai pu constater d'ailleurs que ce vocabulaire ne diffère pas sensiblement de celui du peuple. Pour le juriste, les documents relatifs aux coutumiers et à l'organisation corporative, les actes divers (V. Documents annexes) révèlent un droit vivant auquel nos conceptions sur le droit musulman ne nous ont pas habitués. Mais c'est surtout le sociologue qui trouvera en abondance, dans l'enquête de M. Massignon, des renseignements de premier ordre ; on voit, à travers ces documents, une vie matérielle très particulière et une société bien organisée ou du moins, dotée d'une organisation qui lui convenait parfaitement il y a vingt ans.

Or, toute l'organisation corporative marocaine subsiste encore en face de notre régime de liberté économique et de la terrible concurrence des Européens. Que se passe-t-il? Évidemment, la décadence atteint à peu près toutes les corporations d'artisans, tanneurs, cordonniers, dinandiers, etc., etc... ; cette décadence, d'ailleurs, ne date pas d'aujourd'hui : elle avait commencé depuis plus d'un siècle ; maintenant elle se précipite au point qu'il n'est pas téméraire de prédire la disparition prochaine de certaines corporations. Raison de plus pour dresser dès maintenant un tableau complet de la vie économique indigène appelée à se transformer radicalement : l'enquête de M. Massignon vient en son temps.

Il convient de donner ici la liste des auteurs des rapports dont le volume LVIII de la *Revue du Monde Musulman* synthétise les résultats, non pas seulement parce qu'il est juste de rendre à César ce qui appartient à César mais encore pour rendre au corps des fonctionnaires et officiers du Protectorat l'hommage qui lui est dû ; il est remarquable, en effet, qu'un pays aussi neuf que le Maroc français ait pu trouver dans son per-

sonnel administratif, autant de gens si avertis de la vie indigène. Voici donc cette liste :

R. Jourda (Fès), Vésine de la Rüe (Marrakech), Renisio (Meknès), Champion (Rabat), Commandant Beigbeder (Rabat-Casablanca), P. Moussard (Salé Casablanca), Caillat (Mogador), Benkourdel (Mazagan), Bigot (Taza), Denis (Sefrou), Ambrosini (Oudjda), Capitaine Mège (Ouezzan), Commandant Alemand (Boujad), Colonel Naugès (Beni-Mellal), Sebaut et Capitaine Denis (Taroudant-Tiznit-Agadir), Lieutenant Thiabaud (Ait-Attab et Ntifa). M. le colonel Huot, directeur du Service des Renseignements et des Affaires indigènes, a coordonné et rassemblé les travaux des enquêteurs, tâche compliquée et délicate en raison du nombre de ces enquêteurs et des distances qui les séparent.

Peu de Marocains, je veux dire de Français installés au Maroc, resteront indifférents à cette étude fouillée et consciencieuse du corporatisme économique de leur pays. Ceux qui sont installés depuis longtemps dans tel ou tel coin du Maroc, constateront dans cette étude, que l'empire chérifien révèle, à ce point de vue, une remarquable uniformité. Ceux qui arrivent au Maroc, comme fonctionnaires, comme colons ou comme commerçants, se rendront compte, par cette enquête, qu'il existe un Maroc indigène très important et original, et que « les indigènes » ne constituent pas une masse amorphe simple substratum du tertib.

L. Brunot.

L'Éditeur-Gérant : E Larose.

Société Française d'Imprimerie d'Angers. — 4, rue Garnier, Angers.

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT DES HAUTES-ÉTUDES MAROCAINES

Volumes parus :

I. — E. Laoust, *Etude sur le Dialecte des Ntifa.*

II. — L. Milliot, *Démembrement des Habous.*

III et IV. — L. Milliot, *Recueil de Jurisprudence Chérifienne* (2 vol.).

V. — L. Brunot, *Notes lexicologiques sur le vocabulaire maritime de Rabat et Salé.*

VI. — L. Brunot, *La Mer dans les Traditions et les Industries indigènes à Rabat et Salé.*

VII. — E. Westermarck, *Cérémonies du Mariage au Maroc*, traduction J. Arin.

VIII. — E. Lévi-Provençal, *Les Manuscrits Arabes de Rabat.*

IX. — E. Lévi-Provençal, *Textes Arabes de l'Ouargha.*

X-XI. — Mélanges René Basset, *Études orientales et nord-africaines* (2 vol.).

XII. — S. Biarnay, *Notes d'Ethnographie et de Linguistique nord-africaines.*

XIII. — L. Milliot, *Recueil de Jurisprudence Chérifienne*, t. III.

XIV. — V. Loubignac, *Étude sur le dialecte berbère des Zaïan.*

Émile LAROSE, *Libraire-Éditeur*. **(Extrait du catalogue).**

Les grandes étapes de l'histoire du Maroc, par G. Hardy, directeur de l'Instruction publique au Maroc, et P. Aurès, chef du bureau de l'Enseignement primaire. 1921, in-8° avec fig. et cartes . . . . . **5 fr.**

Les Grandes Lignes de la Géographie du Maroc, par G. Hardy, directeur de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Antiquités du Maroc, et J. Célérier, professeur à l'Institut des Hautes-Etudes Marocaines. Un vol. in-8°, avec croquis. . . . . **7 fr. 50**

Yallah ou l'Arabe sans mystère, par Louis Brunot, chef du bureau de l'Enseignement des Indigènes à la Direction de l'Instruction publique du Maroc, 1921, in-8° . . . . **5 fr.**

Les Historiens des Chorfa. — Essai sur la littérature historique et biographique au Maroc du xvi° au xx° siècle, par E. Lévi-Provençal, Professeur à l'Institut des Hautes-Etudes marocaines. In-8°, 1922 . . . . **30 fr.**

Extraits des Historiens arabes du Maroc, *textes d'explication à l'usage des candidats au brevet et au diplôme de langue arabe*, par E. Lévi-Provençal, directeur d'études d'arabe classique à l'Institut des Hautes-Etudes marocaines, in-16, 1923. . . . . **25 fr.**

L'Afrique du Nord. Son avenir économique et agricole, par H. Cosnier, ingénieur-agronome, sénateur. In-8°, avec reprod. phot. et cartes **20 fr.**

Annuaire Economique et Financier 1924. *Publication du Gouvernement Chérifien. Protectorat Français au Maroc.* In-4° avec cartes en couleurs . . . . **25 fr.**

Nomades et Sédentaires au Maroc par M[lle] S. Nouvel, licenciée ès-lettres. In-16 avec 2 cartes hors texte . . . . **4 fr.**

Carte géologique du Maroc, au 1/1.500.000°, par Louis Gentil, professeur à la Sorbonne, publiée par ordre de M. le Maréchal Lyautey, 2° édition, 1920 . . . . **15 fr.**

Chella. Une Nécropole Mérinide, par Henri Basset et E. Lévi-Provençal, in-8° jésus, avec planches, reproductions photogr., croquis et plans, 1923. . . . . **25 fr.**

Le régime financier du Maroc, par J. Colomb, in-8° . . . . **6 fr.**

Le Programme de la France au Maroc. L'Organisation du protectorat. Les affaires du Maroc, par Couillieaux, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, in-8° avec carte . . . . **7 fr. 50**

Sur les Productions végétales du Maroc. — La constitution du sol marocain et les influences climatologiques, par Emile Perrot et Louis Gentil. Un volume avec planches, in-8° **25 fr.**

Publications périodiques.

Bulletin de l'Enseignement public (*Empire Chérifien*), *mensuel* . . . . . Abonnement. **15 fr.**
Bulletin de la Société des Sciences naturelles du Maroc, ... — **15 fr.**
Revue d'Ethnographie et des Traditions populaires, *trimestriel* . . . . . — **35 fr.**
Bulletin du Comité d'Études Historiques et Scientifiques de l'Afrique Occidentale Française, *trimestriel* . . . . — **16 fr.**
L'Agronomie Coloniale. *Bulletin mensuel de l'Institut National d'Agronomie Coloniale.* — **25 fr.**

Société Française d'Imprimerie d'Angers. — 4, rue Garnier, Angers.

HESPÉRIS

ARCHIVES BERBÈRES et BULLETIN DE L'INSTITUT DES HAUTES-ÉTUDES MAROCAINES



Année 1925 tome V 4e Trimestre

ÉMILE LAROSE, ÉDITEUR, PARIS

11, RUE VICTOR-COUSIN, 11

HESPÉRIS

ARCHIVES BERBÈRES ET BULLETIN DE L'INSTITUT DES HAUTES-ÉTUDES MAROCAINES

La Revue HESPÉRIS est consacrée à l'étude du pays et des populations du Maroc.

Elle comprend quatre fascicules par an.
Chaque fascicule comprend en principe :

1° Des articles originaux ;
2° Des communications et
3° Des comptes rendus bibliographiques.

* * *

Il sera rendu compte dans HESPÉRIS de tout ouvrage ou de tout article de périodique relatif au Maroc, à l'Afrique du Nord ou à la littérature arabe occidentale, dont un exemplaire au moins aura été envoyé au Secrétariat du Comité de Publications de l'Institut des Hautes Études Marocaines.

* * *

Pour tout ce qui concerne la rédaction de la Revue (manuscrits, épreuves d'impression, tirages à part, publications et ouvrages dont on désire un compte rendu), s'adresser au **Secrétaire du Comité de Publications de l'Institut des Hautes-Études Marocaines à Rabat.**

Pour tout ce qui concerne l'administration de la Revue (demandes de renseignements, changements d'adresse, services d'échanges de périodiques), s'adresser au **Secrétaire Archiviste de l'Institut des Hautes-Études Marocaines à Rabat.**

* * *

Les demandes d'abonnement, d'achat au numéro et de collections doivent être adressées à **M. Émile Larose, éditeur, 11, rue Victor-Cousin, à Paris (Ve).**

	France et Colonies	Étranger
Prix de l'abonnement (un an).....	**50 francs**	**60 francs**
Prix de chaque fascicule isolé.....	**14 francs**	**16 francs**

Années antérieures	**1921**......................	(*épuisée*)
	1922......................	**60 fr.**
	1923......................	**60 fr.**

HESPÉRIS

TOME V

Année 1925. *4e Trimestre.*

SOMMAIRE

LES CAVERNES DU DIR

On sait qu'un itinéraire de Foucauld traverse le Moyen-Atlas à son extrémité occidentale, de Beni-Mellal à Ouaouizert (pour continuer sur Demnat). C'est la région qu'on appelle le Dir.

De Foucauld signale dans les falaises calcaires des cavernes sur l'étrangeté desquelles il insiste beaucoup (1).

Dans des murailles à pic d'une hauteur prodigieuse, vers la partie supérieure, « apparaissent les ouvertures béantes de cavernes creusées presque symétriquement dans leur flanc. Quels ouvriers ont façonné ces étranges demeures? A quelle race appartenaient-ils, ceux qui escaladaient ainsi les parois lisses du roc par des chemins inconnus? C'étaient sans doute des chrétiens puisque rien ne leur est impossible. Aujourd'hui nul n'y peut atteindre; malheur à qui tenterait de monter vers ces retraites mystérieuses : des génies en défendent l'accès et précipiteraient le téméraire au fond de la vallée.

« A partir d'ici je rencontrerai souvent des cavernes de ce genre; je les signalerai chaque fois qu'il s'en présentera; elles abondent dans la partie de l'Atlas que je vais traverser : il est rare de trouver un village auprès duquel il n'y en ait pas. La plupart d'entre elles sont placées en des points inaccessibles. Il y en a de deux sortes : les unes s'ouvrent sans ordre à la surface du rocher; l'œil ne distingue que plusieurs trous sombres percés au hasard et isolés de leurs voisins. Les autres au contraire sont creusées sur un même alignement : en avant des ouvertures, on voit le long de la muraille, une galerie taillée dans le roc qui met en communication les cavernes; cette galerie est fréquemment garnie, à l'extérieur, d'un parapet en maçonnerie; quand des crevasses se présentent et coupent la voie, les bords en sont reliés par de petits ponts de pierre. Souvent des rangs

(1) De Foucauld, p. 60, 70.

semblables sont étagés par deux ou trois sur une même paroi rocheuse. Ces cavernes bordent certaines vallées sur une grande longueur. Le petit nombre d'entre elles qui sont accessibles servent à emmagasiner les grains ou à abriter les troupeaux; j'en ai visité quelques-unes; elles m'ont frappé par leur profondeur et par leur hauteur. Mais presque toutes sont inabordables. Aussi les légendes les plus fantastiques ont-elles cours à leur sujet : ces demeures extraordinaires paraissent choses aussi merveilleuses que les bateaux à vapeur et les chemins de fer, on les attribue aux mêmes auteurs : à des chrétiens des anciens temps, que les Musulmans chassèrent quand ils conquirent le pays; on va jusqu'à citer les noms des rois, surtout des reines à qui appartenaient ces forteresses aériennes (1) ».

Ces lignes de Foucauld soulèvent un petit problème à la solution duquel on s'est attaché au cours de deux voyages trop courts au printemps 1924 et en janvier 1925. Et il ne m'a pas semblé que le problème fût insoluble.

Il y a des cavernes à Rhorm-el-Alem. C'est le point où débouche sur la plaine de Tadla, à l'Est un peu Sud de Kasba Tadla, la petite vallée à la tête de laquelle se trouve Ksiba. Le Moyen-Atlas commence là à surgir de la plaine par une toute petite falaise calcaire, haute à peine d'une vingtaine de mètres. Elle est pourrie de cavernes alignées. Le mot de cavernes est ambitieux peut-être; la plupart semblent de simples abris sous roche.

Il y en a beaucoup et je suis bien éloigné d'en avoir sérieusement exploré une seule. Pourtant j'ai trouvé, sur la pente d'éboulis, deux petites pointes de silex incontestablement taillées, quelques débris de poteries, des sols très noirs qui m'ont paru être des foyers. Sous réserve de mon inexpérience je crois que ces abris sous roche mériteraient des recherches.

La source de Rhorm-el-Alem, au pied des abris sous roche, est une très belle source vauclusienne. Des abris, comme d'un balcon, on voit s'étendre devant soi à perte de vue la plaine du Tadla, et à quelques kilomètres on devine l'Oumm-el-Rebia, le plus beau fleuve du Maroc. Les pentes d'éboulis qui conduisent aux abris sont hérissées d'euphorbes, aux pointes venimeuses, aussi difficiles à franchir qu'un

(1) P. 60, 61, de Foucauld, *Reconnaissance au Maroc.*

dédale de fil de fer barbelé. Un profane, qui cherche à se représenter les sentiments de l'homme des cavernes (tâche, il est vrai, délicate), imagine volontiers qu'il ait pu y avoir là un refuge préhistorique de troglodytes. De toutes les grottes du Dir que j'ai vues ce sont peut-être celles-ci qui suggéreraient davantage, à première vue, le désir d'y voir faire quelques fouilles. Et en tout cas ce seraient les seules où des fouilles seraient immédiatement possibles sans protection militaire spéciale. La sécurité est assez grande pour qu'une famille de colon Français soit installée à côté de la source. La falaise au-dessus des abris est couronnée par un poste où les légionnaires s'ennuient. On donne ces détails dans l'espoir de tenter un préhistorien expérimenté. L'énormité des blocs éboulés rendrait, il est vrai, à ce qu'il m'a semblé, le travail des tranchées assez difficile.

En revanche, à part leur intérêt préhistorique, et du point de vue qui nous a guidés, ces grottes de Rhorm-el-Alem n'ont pas grand' chose qui puisse retenir l'attention. Elles ne sont pas plus inaccessibles aujourd'hui qu'elles ont pu l'être dans le passé, on n'y voit pas trace d'un aménagement, d'une utilisation historique par l'homme. Ce n'est pas à propos d'elles, semble-t-il, que les compagnons de Foucauld ont pu laisser jouer leur imagination chleuh, et rêver de miracles accomplis par des ingénieurs de races disparues. De Foucauld d'ailleurs n'a pas vu les grottes de Rhorm-el-Alem. Pourtant elles se trouvent bien dans cette extrémité du Moyen-Atlas dont il parle.

Au Sud de Rhorm-el-Alem le Moyen-Atlas borde la plaine avec un abrupt beaucoup plus accusé. Les rivières qui en débouchent y ont entaillé des gorges magnifiques, étroites et profondes. Les gorges du Drent et de son affluent l'Ouadrent sont de beaux canyons, profonds de cinq cents mètres environ et si étroits à la base que le sentier, à peine accessible s'identifie pratiquement avec le torrent. On le croise et on le recroise, on chevauche dans le torrent. Tout cela décoré de caroubiers, de lentisques, de lauriers roses, de vignes sauvages qui jouent les lianes, sans parler des euphorbes. Un des plus beaux coins du monde, gracieux et sauvage. L'homme ne peut en jouir, bien entendu, qu'aux basses eaux. Des formes d'érosion aussi jeunes attesteraient à elles seules la rapidité du creusement.

Au confluent du Drent et de l'Ouadrent (dont la réunion forme

l'oued Derna), à quelques centaines de mètres de la grande falaise entaillée par les deux canyons jumeaux, et au point de contact de l'Atlas et de la plaine, se trouve le poste militaire de Taghzirt (de Foucauld a passé au village de Taghzirt). Il pitonne sur une éminence très abrupte que le torrent a creusé dans son propre cône d'érosion. Il y a une cinquantaine de mètres de dénivellation entre le poste et le lit du torrent. Cela signifie nécessairement que depuis l'époque où le Drent construisait son cône d'érosion, c'est-à-dire depuis une époque géologiquement très récente, le torrent a creusé son lit d'une cinquantaine de mètres. Le creusement continue donc à notre époque avec une rapidité extraordinaire.

Sur cette face du Moyen-Atlas l'Oued Drent est la rivière de beaucoup la plus longue. Mais les torrents moindres ont tous la même allure, ils débouchent tous sur la plaine au fond de beaux canyons, en voie d'approfondissement rapide. C'est le cas, par exemple, de l'Oued (anonyme sur la carte), qui débouche au Ksar de Foum-el-Anseur, comme aussi de l'oued Foum-el-Anseur de la carte, qui débouche au Ksar d'Adouz.

Ce sont là des conditions excellentes pour la formation de belles et nombreuses grottes. La roche encaissante est en effet un calcaire massif (d'âge jurassique d'après la carte géologique), terrain de choix pour la circulation souterraine des eaux. L'approfondissement rapide des canyons a draîné et asséché à travers les âges le réseau des chenaux souterrains, il a éventré et sectionné ces chenaux, en a suspendu à flanc de falaise les orifices.

En effet on voit dans les gorges de l'Ouadrent des ouvertures béantes çà et là. Il y a des cavernes dans le Drent au dire des indigènes Les Ksour de Foum el Anseur et d'Adouz sont entourés de grottes. Le Dir est en effet, comme l'a noté de Foucauld, pourri de cavernes. Rien de plus normal; c'est un phénomène naturel immédiatement intelligible, et qui a beaucoup plus de rapport avec la géographie et la géologie qu'avec l'histoire.

De Foucauld a vu les grottes de Foum el Anseur, autrement dit d'Aït-Saïd, qui est le nom de la tribu et du village. Il en a donné un croquis (1). On aperçoit très bien du village sur la paroi opposée du

(1) P. 60.

canyon, un porche béant assez régulier, qui doit être immense vu de près; il est suspendu assez haut au-dessus de l'oued, une centaine de mètres peut-être, mais je ne crois pas qu'il soit inaccessible. Le croquis de Foucauld représente au sommet de la falaise un semis irrégulier de petites ouvertures béantes, qui a échappé à mon attention.

La région est encore trop peu sûre pour qu'un examen détaillé soit raisonnablement possible.

L'insécurité est la même aux cavernes toutes voisines d'Adouz. Mais ici l'examen le plus sommaire décèle la main de l'homme. Les grottes d'Adouz, elles aussi, s'aperçoivent du village, sur la paroi opposée du canyon, c'est-à-dire de loin. On les distingue pourtant très bien. Ce sont des abris sous roche allongés horizontalement, et nettement murés, aménagés. Ces grottes rentreraient déjà, à la rigueur, dans la seconde catégorie de Foucauld, elles sont, si l'on veut, reliées entr'elles par un balcon plus ou moins artificiel. Mais de Foucauld n'a pas vu Adouz. Manifestement sa description des lignes de grottes, reliées par un chemin de ronde et étagées lui a été inspirée par un autre groupe de cavernes, celles de Ouaouizert.

On connaît les dessins de Foucauld, extrêmement simples, élémentaires, schématiques, secs, clairs et parlants; tels qu'on ne regrette pas un seul instant les photographies dont ils tiennent la place. De Foucauld a dessiné les grottes d'Ouaouizert et cette petite figure est très suggestive (1). Au milieu d'une falaise s'ouvre une longue série d'orifices béants, si réguliers, si régulièrement alignés qu'ils font songer à une rangée de fenêtres sur une façade. Leur dessin géométrique semble exiger l'intervention de l'homme. Et la rangée des fenêtres est double, il y a un rez-de-chaussée.

Avec sa précision habituelle de Foucauld en a indiqué l'emplacement exact; on les retrouve sans peine, à 3 kilomètres en amont d'Ouaouizert le long de la route directe de Beni-Mellal. Si on gardait une hésitation elle serait levée par la figure de la page 71, un croquis pris des cavernes vers l'aval. A la sortie des gorges et à droite, presqu'au premier plan, on voit sur une éminence pitonner un petit château-fort qui est toujours là, exactement le même et exactement à la même place, en 1924 comme en 1883. D'ailleurs on reconnaît les

(1) P. 70.

grottes, on retrouve les grandes lignes du dessin. De Foucauld ne saurait être fantaisiste, même lorsqu'une idée *a priori* a donné un peu à son schéma la portée d'une caricature.

Les grottes d'Ouaouizert sont en effet très particulières, bien mieux alignées et plus régulières que les autres y compris celles d'Adouz. Mais c'est qu'ici la roche n'est plus le calcaire jurassique relativement massif. Nous sommes dans les couches rouges chargées de plâtre. Ce n'est pas le lieu d'en parler au point de vue géologique (1). Bornons-nous à constater que les grottes d'Ouaouizert se creusent dans la falaise d'un petit canyon, entaillé dans une lentille calcaire vers le sommet des couches rouges. Ces calcaires sont finement et régulièrement lités, horizontalement, il y a des lits puissants de gypse immédiatement au-dessous, et d'autres d'ailleurs au-dessus.

En tout cas la double rangée des ouvertures s'étire entre des lits rigoureusement horizontaux, géométriquement rectilignes. C'est évidemment ce qui a frappé de Foucauld et ce qu'il a voulu rendre dans son dessin. La rangée inférieure est accessible sans difficulté, on y trouve des abris sous roche sans profondeur, d'un type banal. La rangée supérieure est d'accès plus difficile, il faudrait cependant à ce qu'il m'a semblé, un bien petit effort de gymnastique, ou, au pis aller, d'aménagement, pour y accéder.

Les grottes d'Ouaouizert sont des grottes naturelles comme toutes les autres, en relation avec la circulation souterraine des eaux dans les calcaires. Ce ne sont pas du tout, par exemple des orifices de galeries de mine. Encore bien moins des hypogées comme ceux d'Égypte ou de l'Inde. Qu'elles aient pu être creusées par l'homme c'est, bien entendu, une simple fantasmagorie chleuh, que de Foucauld rapporte en folkloriste.

Mais les grottes d'Ouaouizert, comme celles d'Adouz, ont été aménagées par l'homme. On distingue tout de suite les murettes en pierre, de dimensions très modestes d'ailleurs, qui obstruent ou régularisent certains orifices. Qui étaient ou qui sont ces troglodytes?

Lorsque les Chleuhs parlent d'anciennes civilisations disparues, on

(1) Se reporter à l'article précédent sur les couches rouges d'Ouaouizert; ces couches sont crétacées.

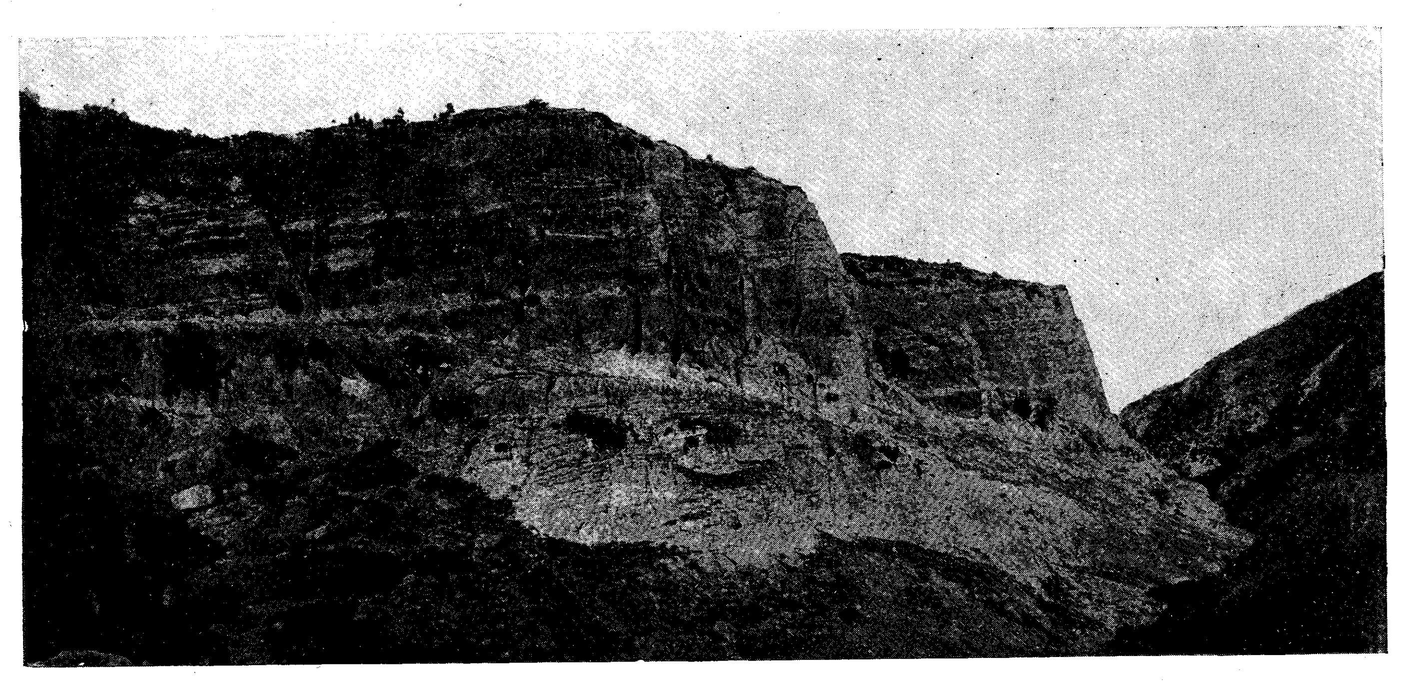


Fig. 1. — Les grottes d'Ouaouizert.

Ce sont assurément celles dont le P. de Foucauld a donné un dessin. — Sur la face du rocher on distingue des ouvertures béantes, généralement en forme de fissures allongées. Elles sont alignées en trois étages, quoique le troisième soit moins net. Un coup d'œil montre que le P. de Foucauld, inconsciemment entraîné par l'imagination de ses informateurs indigènes, s'est laissé aller à schématiser. (La faunale crétacée a été trouvée dans les blocs éboulés de la falaise).

ne peut pas avoir un instant la tentation de les croire sur parole. Il peut leur arriver d'attribuer aux Portugais ou aux Romains le pont de Kasba Tadla sur l'Oumm-er-Rebia, un pont historique, construit par Moulay Ismaël au XVIIe siècle. Tout cela c'est du folklore. Il faut noter seulement en passant, une fois de plus, cette curieuse humilité des Berbères. Ils rougissent d'eux-mêmes. Quand une de leurs tribus arrive à la prééminence elle n'a rien de plus pressé que de se forger une généalogie étrangère, arabe, voire française. Quand ils ont sur leur territoire quelque chose qui sort de l'ordinaire, un vieux pont, des ruines, de curieuses cavernes, l'idée ne leur vient jamais de les rattacher à leurs propres ancêtres. Ce sont les plus conscients des Barbares.

A propos des grottes du Dir, telles que de Foucauld les décrit en passant, la question qui reste posée serait à peu près celle-ci : Voilà des grottes qui seraient aujourd'hui inhabitées et inhabitables, puisqu'inaccessibles. Or elles ont été certainement aménagées par l'homme. Par qui donc et à quelle époque?

La question se résout d'elle-même à la plus légère enquête. Les Chleuhs interrogés sur leurs grottes ne font plus du tout aujourd'hui les mêmes réponses que du temps de Foucauld. Ils montrent un peu d'embarras, ils sont évasifs, ils se mettent à rire, et puis mon Dieu! ils avouent. « Nos cavernes, nous y cachons nos troupeaux, nos céréales, nos femmes, tout ce que nous avons de précieux quand nous sommes menacés de bombardement. » Je suppose qu'avec cet aveu il faut mettre en relation des éclats d'obus tout frais que nous avons trouvés à Rhorm-el-Alem, au fond d'un abri sous roche. Il ne s'agit plus de Portugais, ni de Romains. De dures réalités, les soixante-quinze, les avions, ont eu tôt fait de dissiper les nuages de la légende.

Alors elles ne sont pas inaccessibles, ces grottes? Elles le paraissent vues de loin, suspendues à flanc de falaise. Mais il y a généralement une pente d'éboulis, ou une corniche rocheuse, qui se laisse ou se laisserait aménager plus ou moins facilement. Elles sont difficiles d'accès, et c'est précisément ce qu'on leur demande d'être puisque ce sont des refuges, et qu'on peut avoir à s'y défendre.

Tout s'éclaire, je crois, à partir du moment où on est fixé sur la nature et le rôle des châteaux-forts dans ce coin du Moyen-Atlas.

Il arrive que nous les désignions, sur nos cartes, par le nom de Kçar; on dit le Kçar el Foum-el-Anseur, d'Adouz, d'Ouaouizert. Mais c'est une traduction arabe du mot berbère *tirremt*. Ce ne sont pas des bourgades fortifiées comme les kçour du Sahara. Ce ne sont pas non plus des châteaux-forts de grands caïds, comme il y en a, dit-on, dans le Grand-Atlas au sud de Merrakech. Ils en ont bien l'allure. Pitonnant sur une arête ils découpent sur le ciel la silhouette d'un château féodal, d'un burg rhénan. Mais ils sont cette chose très particulière qu'on appelle *tirremt* dans le Moyen-Atlas : les magasins fortifiés de la tribu, ses greniers, ses étables. Cela n'a pas échappé au capitaine Peyronnet (1). Et cela n'avait pas échappé à de Foucauld.

Dès qu'il arrive à Aït-Saïd il écrit avec son exactitude et sa précision coutumières (2) : « Pendant ma route d'aujourd'hui, j'ai remarqué, sur les pentes de l'Atlas, soit isolées, soit dominant des villages, un grand nombre de constructions semblables à de petites qaçbas, à des châteaux. C'est ce qu'on appelle des tirremt. La forme ordinaire en est carrée, avec une tour à chaque angle; les murs sont en pisé d'une hauteur de 10 à 12 mètres. Ces châteaux servent de magasins pour les grains et les autres provisions. Ici, tout village, toute fraction a une ou plusieurs tirremts, où chaque habitant, dans un local particulier dont il a la clef, met en sûreté ses richesses et ses réserves. Des gardiens sont attachés à chacune d'elles. Cette coutume des châteaux-magasins que je vois ici pour la première fois, est universellement en usage dans une région étendue. »

Tout ce que la tribu, le clan, le groupe ethnique a de précieux est accumulé là, dans une situation si forte qu'une garde insignifiante suffit à le protéger contre les maraudeurs. Tout est disposé pour que çà se garde tout seul.

En somme les tirremts et les grottes répondent au même besoin. A proprement parler c'est la même chose. La grotte est un tirremt naturel et vice versa. A ce qu'il m'a semblé d'ailleurs les deux voisinent habituellement; et le fait a en effet frappé de Foucauld. A Foum el Anseur, à Adouz, à Ouaouizert, grottes et tirremt se font

(1) *Bulletin de la Soc. de Géogr. d'Alger*, n° 94, p. 212.
(2) De Foucauld, p. 61, 62.

vis-à-vis. A Ouaouizert j'ai déjà parlé du tirremt qui est à cent mètres des grottes. Je ne puis pas dire malheureusement que je l'ai visité

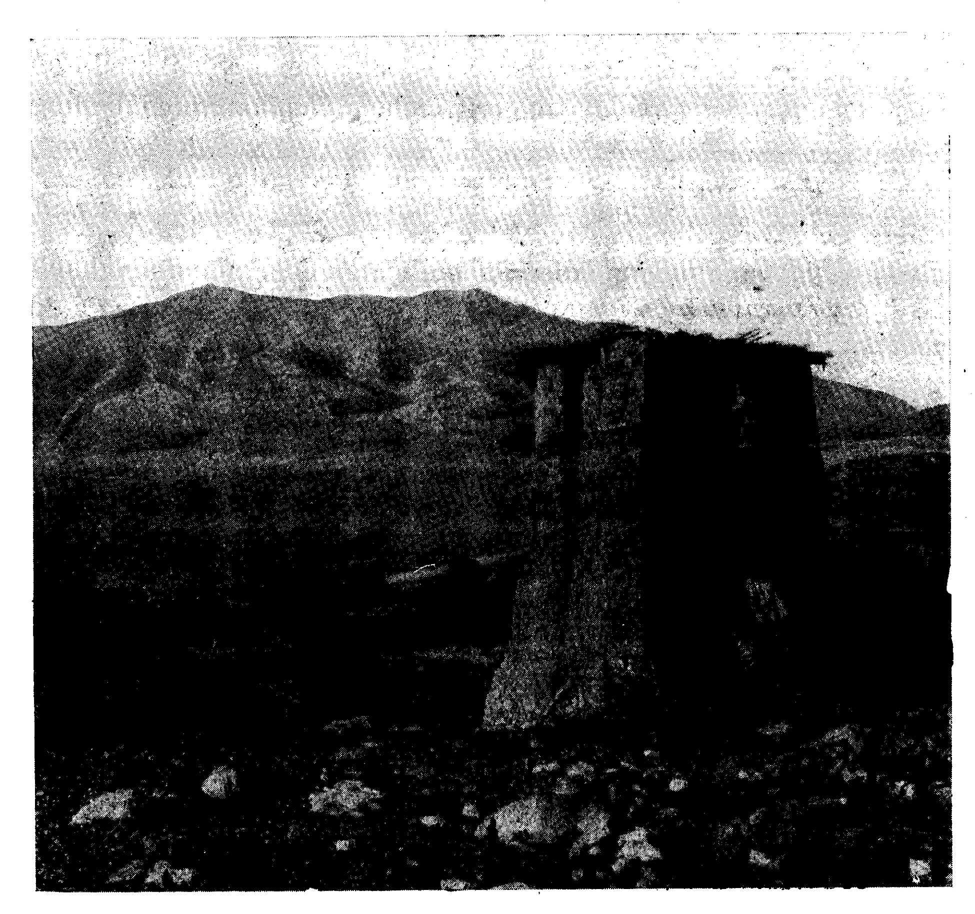


Fig. 2. — Un tirremt d'Ouaouizert.

Noter la porte étroite et surélevée, les trois étages, l'inférieur complètement aveugle, les deux supérieurs percés de longues meurtrières, au troisième étage un bastion avancé, qui surplombe exactement la porte unique. Ce n'est pas une habitation, ni un château-fort, ni une tour de guet, c'est un magasin.

Il est construit en pisé. La terrasse est en terre battue sur une armature de branches, dont on voit le chevelu dépasser sur tout le pourtour. Il y a là un contraste entre la grossièreté des matériaux, et la complexité de l'architecture, qui est commun à toute l'architecture du Sud (les Kçour Sahariens) — et qui se retrouve déjà dans la description qu'Hérodote fait de Babylone. — Ce tirremt est un des plus petits de la région, et par là même peut-être plus facile à analyser. — Le sol du premier plan est le marché d'Ouaouizert. Il est constitué par le cailloutis à gros éléments d'une terrasse suspendue; plateforme du poste. Au dernier plan le djebel R'nim.

en détail. Pourtant j'y ai pris une tasse de thé sur la terrasse; et un petit détail m'a beaucoup frappé. Quoique cette terrasse soit d'usage courant, et aménagée pour la vie domestique, on n'y accède pas par

un escalier. Notez que ce tirremt, comme les autres, est à plusieurs étages, d'une architecture compliquée; la construction d'un escalier dans une cage ne dépasse assurément pas la technique de l'architecture berbère. S'il n'y en a pas, c'est qu'on n'a pas voulu en construire, de propos délibéré. On grimpe sur la terrasse, le long de grosses branches d'arbres fourchues entrelacées, appuyées ou légèrement fixées sur la muraille de pisé. Évidemment on a sacrifié de parti-pris la commodité au souci de la défense. Ce qu'on recherche c'est précisément la suspension aussi haute que possible au-dessus du sol, et la suppression de toute voie d'accès : ce sont justement les conditions qui sont naturellement réalisées dans les cavernes. D'autre part des grimpeurs aussi entraînés et aussi ingénieux, avec une pioche et quelques rondins, auraient vite fait d'établir des sentiers vertigineux, mais praticables, des échelles de singe, conduisant à celles des grottes qui seraient véritablement inaccessibles.

Le tirremt est probablement plus commode que la caverne, puisqu'on le construit de toutes pièces à sa mesure. Au temps de Foucauld un petit nombre de cavernes « servaient encore à emmagasiner les grains ou à abriter les troupeaux ». Il est possible cependant que le tirremt fut en train de supplanter la caverne. En tout cas l'apparition des obus et des bombes a ramené l'abri sous roche au premier plan de l'actualité en pays chleuh. Un obus fait éclater un tirremt en pisé comme une coquille d'œuf.

Tout cela paraît parfaitement clair. Et je crois bien que nous sommes fixés sur ce petit problème des cavernes du Dir, qui avait intrigué de Foucauld en passant.

Notons cependant que j'ai passé beaucoup trop vite. Je n'ai pas visité par le menu, comme il faudrait le faire, les grottes du Dir. Et cette parité de destination entre le tirremt et la caverne on est en droit apparemment de la contester, à moins d'avoir présent à l'esprit l'existence de conditions tout à fait analogues dans l'Aurès.

Aurès.

Tout d'abord le tirremt existe dans l'Aurès comme dans la région d'Ouaouizert. Il ne porte pas le même nom. On l'appelle généralement « guelaa », qui est un mot arabe. Lors même que dans cet Aurès,

bien plus arabisé que le Moyen-Atlas le nom berbère est resté en usage, ce nom serait « thaquelet », qui signifie comme guelaa, un château-fort. Mais c'est bien le tirremt, il n'y a pas d'erreur possible. Tous les auteurs qui ont décrit l'Aurès, depuis Masqueray jusqu'à Stuhlmann, ont longuement décrit la guelaa, qui est ce qu'il y a de plus caractéristique dans le village Aurasien (1). « Les maisons s'appuient les unes sur les autres autour d'une forteresse. On appelle ces forteresses « guelaa »... Cette construction joue surtout le rôle d'un magasin communal... A proprement parler les maisons ne sont elles-mêmes parfois que des magasins individuels... Chacun enferme d'abord dans sa maison privée une mince partie de ses provisions; puis il dépose le principal dans la forteresse commune, la « guelaa », sous la responsabilité d'un gardien. Une guelaa contient donc, à peu de choses près, toute la richesse mobilière des habitants, des quantités considérables de blé, d'orge, de laine, de dattes pressées, de beurre, de viande séchée par lanières, etc... Des villages peuvent avoir deux, trois guelaas (2). » C'est parfaitement clair : une guelaa aurasienne n'est pas autre chose qu'un tirremt du Dir.

Le Commandant du cercle de Khenchela, décrivant les guelaas, emploie assez exactement les termes mêmes dont se sert de Foucauld en décrivant les tirremts. Dans les guelaas, dit-il, « chacun possède sa case, où on remise grains et provisions diverses, confiées à une ou deux familles de gardiens » (3).

Dans l'Aurès, comme dans le Dir, ce qu'on recherche c'est la suspension en l'air et la suppression de la voie d'accès. « On accède à la terrasse par des piquets fichés dans la muraille extérieure » dit le même commandant supérieur du cercle de Khenchela. C'est assez exactement ce que j'ai vu au tirremt d'Ouaouizert : un détail d'architecture affirmant un entraînement aux grimpettes vertigineuses.

Et alors dans l'Aurès comme dans le Dir on aboutit à l'utilisation des refuges inaccessibles préparés par la nature. « Le site de ces guelaas est toujours extrêmement curieux : le principe est de choisir

(1) On trouvera la bibliographie complète dans Augustin Bernard, *Enquête sur l'habitation rurale*, p. 45.

(2) Lartigue, *Monographie de l'Aurès*, p. 402.

(3) Augustin Bernard, *l. c.*, p. 50.

des points inaccessibles pour plus d'un homme à la fois : encore celui-ci doit-il parfois, comme à Djemina et à Oumm-el-Habel, se faire hisser par une corde d'halfa enroulée autour d'un treuil primitif, situé au sommet du rocher. »

Parfois la nature n'a fourni que la muraille à pic, l'homme a construit sa guelaa au sommet de cette muraille. Le résultat est merveilleusement photogénique, admirable matière à cartes postales. Voyez la guelaa des Touaba (Benian) sur la planche XI qui illustre le rapport du commandant.

D'autre fois « on utilise des galeries naturelles horizontalement creusées, à grande hauteur, en surplomb sur les faces élevées et absolument perpendiculaires des berges des grands oueds. Le travail consiste à fermer par un mur cette galerie latérale où l'on ne peut plus accéder que d'un côté par un sentier étroit, en escalier et à nombreux lacets (1) ».

La même planche XI donne un spécimen du genre , « la guelaa d'Oumm-el-Habel avec grottes magasins dans les rochers ».

Ces abris sous roche en galerie fermée par une murette ont servi de modèle à feu M. Lutaud le Gouverneur général, touriste fervent, lorsqu'il fit construire le curieux caravansérail de Rouffi, un caravansérail troglodytique, dans le superbe canyon à fond de palmeraie, à mi-chemin entre Aurès et Mchounach.

Çà, ce sont les grottes d'Adouz, ou celles d'Ouaouizert. C'est la seconde catégorie de grottes décrites par de Foucauld, « la galerie taillée dans le roc, qui met en communication les cavernes, et qui est fréquemment garnie, à l'extérieur, d'un parapet en maçonnerie. »

Ces cavernes de l'Aurès produisent sur le touriste exactement la même impression d'étonnement que celles du Dir ont produite sur de Foucauld. « Des cavernes de troglodytes, où seuls des singes sembleraient pouvoir atteindre », écrit Henri Busson (2). Les grottes de l'Aurès ne sont pas toujours soigneusement aménagées, ou du moins leur aménagement n'est pas toujours soigneusement entretenu. « On rencontre un peu partout dans les parois abruptes des montagnes

(1) *Id.*, p. 50, 51.

(2) *Les vallées de l'Aurès* dans *Annales de Géographie*, 1906, p. 43.

des grottes ou *afri* », écrit le commandant de Khenchela. Et ce mot berbère de *afri* est aussi celui par lequel les Chleuhs du Dir désignent leurs grottes. « Des vestiges de murs en pierres sèches, formant en partie ces afri, indiquent qu'ils ont servi d'habitation. Mais l'afri n'est plus utilisé que comme abri pour les troupeaux pendant les grands froids, la pluie, et surtout la grande chaleur. » Dans le Dir il faudrait ajouter pendant les bombardements. « En définitive l'afri est un complément d'habitation, dont aujourd'hui encore les indigènes tirent parti (1). »

Sous réserve d'un complément d'information, qui assurément ne serait pas inutile, il semble bien que la conclusion s'impose. A Ouaouizert nous sommes dans l'Aurès, au moins en ce qui concerne les tirremts et les grottes.

Notez que ce lien de ressemblance, que nous sommes amenés à constater, est très particulier. Les tirremt-guelaas, les grottes abris, les grottes magasins, çà ne se retrouve nulle part ailleurs dans toute l'étendue du Maghreb.

J'entends bien que les grottes jouent un rôle important, et toujours le même dans l'imagination de tous les Berbères. M. Henri Basset a écrit un petit livre intéressant sur « Le culte des grottes au Maroc ». Il retrouverait au Dir et sans doute aussi dans l'Aurès, les mêmes légendes qu'ailleurs, celle du trésor enfoui, par exemple. Il retrouvera à Beni-Mellal le sultan Daqyous, l'empereur Décius de la légende des Sept Dormants. Mais tout cela c'est du folklore, et ce n'est pas de folklore que nous nous occupons.

Les cavernes ne jouent plus aucun rôle social actuel dans la plus grande partie de la Berbérie. C'est le cas par exemple en Kabylie du Djurdjura, où pourtant les grottes abondent.

Au djebel Nefouça, en Tripolitaine, on connaît les fameux villages souterrains de purs Troglodytes. Mais c'est quelque chose d'autre, tout à fait à part. Des cavernes d'usage actuel courant, comme abris ou comme magasins, je ne vois pas qu'il y en ait ailleurs qu'aux pays des tirremts et des guelaas dans le Dir Marocain ou dans l'Aurès Algérien.

(1) *L. c.*, p. 57.

LES PETITS NOMADES TRANSHUMANTS.

« En résumé, dit le commandant du cercle de Khenchela, la maison est le plus souvent un accessoire, la guelaa un élément essentiel de l'existence. » Et on peut en dire autant du tirremt. Mais alors cette ressemblance que nous avons notée entre le Dir et l'Aurès, quoique purement architecturale, est elle-même essentielle, profonde. L'habitation du reste est nécessairement à la mesure de l'habitant, elle reflète toute la vie sociale et politique. C'est à peu près ainsi qu'un paléontologiste à la seule inspection d'une coquille vide reconstitue les organes du mollusque disparu qui l'habitait. Une coquille d'huître ne peut pas avoir abrité un gastéropode.

Ici il ne s'agit pas de paléontologie. L'être humain qui a construit le tirremt à son usage est toujours là; nous le voyons ou du moins nous l'entrevoyons vivre. Et il me semble bien facile de comprendre pourquoi la forme architecturale du tirremt s'est imposée à lui.

Les tribus du Dir sont aujourd'hui bien connues, Aït Atta, Aït Saïd, Aït Bouzid... Le service des renseignements à Kasbah Tadla a reporté sur la carte les limites précises entre lesquelles s'écoule la vie de chacune de ces petites tribus.

Prenons par exemple les Aït Atta, qui sont la tribu d'Ouaouizert. Ils possèdent le djebel R'enim entre la plaine du Tadla au Nord, et l'oued el Abid au Sud. En gros c'est un quadrilatère d'une vingtaine de kilomètres de côté au maximum. C'est tout petit. Les dénivellations sont extrêmement fortes.

La plaine du Tadla est à peu près à 500 m., l'oued el Abid coule à 700 ou 800 m. au-dessus du niveau de la mer. Entre les deux le djebel R'enim atteint 2.400. Les Aït Atta sont resserrés entre ces limites étroites, ils vivent sur les pentes de la montagne. En dehors des bénéfices supplémentaires que peut leur procurer le marché d'Ouaouizert, et sans doute aussi le banditisme, il faut qu'ils tirent de ce territoire si particulier toutes leurs ressources alimentaires. Quand on vient du Nord on voit apparaître chez eux les premières touffes d'alfa, plante omineuse, annonciatrice de pluies insuffisantes.

Toutes les autres tribus du Dir sont logées à la même enseigne. Les dimensions de leurs territoires respectifs sont du même ordre. Cha-

cune possède de bas en haut les pentes d'une montagne; elle a son bout exigu de plaine ou de vallée, et au-dessus les pentes raides qui conduisent au sommet, un sommet qui dépasse généralement 2.000 m.

Dans un pareil territoire et sous un climat méditerranéen la vie de transhumance est la seule possible. Elle oscille régulièrement sur les pentes suivant les saisons, on monte en été et on descend en hiver. Il est impossible de trouver un point central où l'on ait sous la main toutes les commodités vivrières, et qui se prête à l'habitation permanente. Le village est inexistant, petits gourbis ou noualas.

D'autre part dans un territoire si restreint et de communications si malaisées on ne peut pas songer à traîner avec soi toute la tribu, ou fraction de tribu, invalides, enfants, femmes, propriété mobilière. Les grands nomades le font, mais ils errent sur des espaces immenses, et ils ont pu organiser une fois pour toutes ce transport total grâce à leur cheptel camelin. Les transhumants ont besoin de refuges, de cachettes inexpugnables, de tirremts enfin. Le silo n'en tiendrait pas lieu, on n'ensilote pas des troupeaux et des femmes. La nature de la contrée hérissée de rochers escarpés, pourrie de grottes, provoque d'ailleurs l'établissement de tirremts. Si le magasin commun est menacé tous les intéressés ont le temps d'accourir, fussent-ils à l'autre bout du petit territoire.

On sait que l'Aurès lui aussi est un pays de montagnards transhumants, de petits nomades; et c'est le seul en Algérie. Il est donc raisonnable d'admettre que des conditions de vie identiques ont imposé des conceptions analogues de l'habitation.

Si d'autre part les ressemblances sont si profondes entre l'Aurès et le Dir, il devient intéressant de savoir jusqu'où s'étend au-delà du Dir le pays à tirremt. Personnellement j'aurais été fort embarrassé pour le dire. Mais de Foucauld est positif.

« Cette coutume des châteaux magasins, dit-il, que je vois ici pour la première fois, est universellement en usage dans une région étendue : d'abord dans les massifs du Grand et du Moyen-Atlas sur les deux versants depuis Qçabi-ech-Cheurfa et depuis les Aït Ioussi jusqu'à Tizi-n-Glaoui; puis sur les cours tout entiers de l'Oued Draa et de l'Oued Ziz, ainsi que dans la région comprise entre ces deux fleuves. A l'Ouest de Tizi-n-Glaoui et du Draa règne une autre mé-

thode, en vigueur dans la portion occidentale de l'Atlas et du Sahara de l'oued Draa à l'Océan : celle des Agadirs. Là ce n'est plus le village qui réunit ses grains en un ou plusieurs châteaux, c'est la tribu qui emmagasine ses récoltes en un ou plusieurs villages. Ces villages portent le nom d'Agadirs. Vers Tazenakt je les verrai sur ma route remplacer les tirremts (1). »

Voilà un passage qui a toute la netteté ordinaire de Foucauld. Il est curieux qu'il n'ait pas davantage attiré l'attention. Un agadir c'est donc un vrai village, définitif, soigné, habité par une population sédentaire et vigoureuse; un village construit pour être inexpugnable. Là où de pareils villages existent il est clair qu'on n'a pas besoin de tirremt. La distinction entre tirremt et agadir n'est certes pas purement verbale : il y a là deux mondes, celui des sédentaires et celui des demi-nomades.

L'agadir tel qu'on l'entrevoit à travers de Foucauld paraît bien évoquer l'idée du village Kabyle; aux murailles près, qui sont remplacées en Kabylie par la densité des maisons accolées, par l'escarpement des pitons, par les défenses naturelles. Un village Kabyle est bien lui aussi une place forte. Mais ce n'est pas l'agadir qu'on s'est proposé d'étudier; je n'en ai pas vu.

Quoi qu'il en soit nous voilà fixés sur l'extension des tirremts, c'est-à-dire apparemment des petits nomades transhumants. Ils vont du Tizi-n-Glaoui à la moyenne Moulouya. Autrement dit le Moyen-Atlas et la partie du Haut-Atlas à laquelle le moyen est accolé. Ce serait là exactement, au point de vue humain l'Aurès Marocain. On me dit d'ailleurs que le tirremt existerait aussi en pays Zaïan.

A propos des Berbères Marocains on a toujours parlé des Kabyles, jamais, je crois, des Aurasiens, sous réserve d'une lacune très possible dans ma bibliographie. Cet Aurès, si pénétré d'histoire, l'Aurès de Massinissa, de Timgad, des Donatistes, du patrice Salomon, de la Kahena, a peut-être paru quelque chose d'unique, de spécialement Algérien. Essentiellement pourtant c'est la partie de l'Atlas Algérien où vivent les petits nomades transhumants. Tout le monde le sait. Et on sait bien aussi qu'il y a au Maroc de petits nomades transhumants. On classe unanimement, je crois, dans cette catégorie les Beni-Mtir

(1) De Foucauld, p. 62.

et les Beni-Mguild, par exemple, qui estivent sur les hauts plateaux du Moyen-Atlas, et qui sont mieux connus que d'autres parce qu'ils touchent à Fez et à Meknès.

Je sais bien qu'entre sédentaires, nomades, demi-nomades, il y a des nuances de transition qui rendent souvent la démarcation malaisée dans le détail (1). Les phénomènes biologiques sont complexes. Il y a pourtant de grandes catégories. De Foucauld n'éprouve aucune difficulté à distinguer en gros la région des Agadir et celle des tirremts.

Les petits nomades dans l'histoire.

S'il est vrai que la partie centrale des montagnes marocaines, disons en gros le Moyen-Atlas, soit habitée par une population berbère qui ait ses affinités avec l'Aurès, je suppose que le fait mérite d'être noté. Il apparaît plus important si on l'analyse.

L'Aurès qui a joué un si grand rôle dans l'antiquité disparaît pratiquement de l'histoire du Maghreb avec la Kahena. Au moyen-âge les Kabylies ont été l'ossature du sultanat Fatimide; puis des sultanats Ziride et Hammadite : les Zénètes ont fondé le sultanat Ibadite de Tiaret, les sultanats de Tlemcen. Tout le moyen-âge est une lutte entre la Kabylie Sanhadja, et les hauts plateaux Zénètes et Arabes. Les Aurasiens n'apparaissent plus nulle part. Ils changent de nom d'ailleurs. Dans l'antiquité ce sont les Numides, c'est-à-dire les Nomades par excellence. Ils deviennent les Chaouïa, les pâtres de mouton, les transhumants. C'est qu'une révolution lente et décisive s'est accomplie dans l'intervalle au Maghreb. Le chameau, inconnu dans l'antiquité, est apparu, il a pullulé, envahi les hauts plateaux. Et avec lui naturellement ses pâtres, les grands nomades chameliers, Zénètes et Arabes. Ces nomades au grand rayon ont refoulé les descendants des Numides dans leurs montagnes, ils les ont surclassés, réduits au rôle de transhumants à court rayon de nomadisme. C'est depuis ce temps-là que les Aurasiens ne jouent plus aucun rôle historique.

(1) Déjà les tirremts des Aït Bouzid, des Aït Ougoudid, de la région d'Azilal, beaucoup plus soignés dans le détail de la construction, ne sont plus aussi exclusivement, me dit-on, des magasins. Ils sont déjà davantage maison d'habitation. C'est que la région d'Azilal est une zone de transition entre le Dir et le Haut-Atlas des Agadir.

Aujourd'hui les Chaouïa sont en Algérie quelque chose de tout à fait à part. Il est curieux de les comparer en quelques lignes avec leurs voisins Berbères, les Kabyles. La Kabylie a une vitalité extraordinaire, elle pullule, elle émigre, elle refoule la colonisation européenne, elle a conquis Alger depuis l'expulsion des Turcs, depuis la guerre elle a inondé la France d'une centaine de mille Sidis. Ce grand mouvement de conquête pacifique s'accompagne d'une évolution intellectuelle. L'esprit public change en Kabylie et cause de graves soucis aux administrateurs. Rien de pareil dans l'Aurès. Le Chaouïa reste chez lui. La petite insurrection de l'Aurès pendant la guerre a été causée par un arrêté imprudent qui voulait organiser le recrutement non pas des soldats, mais des ouvriers de guerre. On voulait forcer les Chaouïa à voir du pays, ils ont pris les armes. L'Aurès reste depuis la guerre le paradis des administrateurs. Ils ont toujours affaire à la vieille mentalité ancestrale, si connue et si commode. Le charme de l'Aurès, qui attire les touristes et les érudits, c'est qu'il est un conservatoire du passé, un musée. Masqueray y a retrouvé avec enthousiasme le calendrier Romain. L'Aurès transhumant vit au ralenti.

Il me semble que tout cela s'applique assez exactement aux transhumants marocains du Moyen-Atlas. Les grands nomades du Sahara ont formé au Maroc la grande dynastie des Almoravides, et les grands nomades Zénètes celle des Mérinides; les Kabyles du grand Atlas occidental ont donné les Almohades; les Chleuhs du Sous ont appuyé la dynastie des chérifs Saadiens. Celle des chérifs Hassani, la dynastie actuelle, a eu son point de départ à Sidjilmessa, dans la palmeraie du Tafilalelt. On ne voit pas que les montagnes centrales, le Moyen-Atlas aient jamais pris une part importante à l'histoire du Maroc. Aujourd'hui encore l'Atlas occidental, celui des Agadirs, comme dit de Foucauld, qui a d'ailleurs dans Marrakech un centre urbain incomparable, est le domaine des grands caïds, et joue par conséquent dans la vie politique le rôle important que l'on sait. Mais la zone des grands caïds s'arrête net à la région des tirremts. Quand le Glaoui a voulu y pénétrer il y a subi, dans l'oued Ahansal, et malgré notre appui, un échec sensible.

Cette zone montagneuse centrale présente une particularité qui

avait beaucoup frappé de Foucauld, à en juger par ses conversations encore plus que par son livre. On y voit souvent des lieux dits Ksar Nsara, le village chrétien. J'en ai vu un moi-même à l'extrémité sud-orientale de la zone, dans l'oued Saoura, au Sud et tout près de Beni Abbès. Mais c'est dans le Draa surtout que de Foucauld les signalait en grand nombre. Il y en a beaucoup aussi, me dit-on, dans l'oued Ziz. Il s'agit certainement de petits centres chrétiens qui se sont maintenus très longtemps après le triomphe de l'Islam, jusqu'à une époque assez voisine de nous pour que le souvenir du moins n'en ait pas encore disparu.

On sait que dans cette même région de la Saoura, approximativement, un petit État juif indépendant s'est conservé à Tamentit jusqu'à la fin du xve siècle (1). Parmi les tribus berbères juives, Ibn Khaldoun indique les Fazaz (2), dont le nom s'est conservé dans le Haut-Atlas (3). Dans un des kçour de Midelt, sur la Haute Moulouya, au pied de l'Aïachi, j'ai vu des paysans juifs cultiver leurs champs, et vivre pêle-mêle en communauté municipale avec les autres paysans du Kçar, au grand scandale des musulmans étrangers de passage. J'ajoute que l'architecture de ce Kçar m'a paru très particulière. Au rebours des Kçour habituels qui sont carrés et flanqués de tours aux angles, celui-ci est régulièrement rond, pitonnant en forme de tour sur une gara, avec une rampe d'accès en spirale. Cette disposition inusitée m'a rappelé tout à fait une ruine dans la région de Tamentit, exactement à côté de Sbaa-Guerrara. C'est Kçar-el-Yhoudi, un pendant de Kçar en-Nçara. D'après la tradition indigène ce village juif fortifié a été pris d'assaut et détruit, en même temps que Tamentit à la fin du xve siècle. Mais les dispositions générales de son architecture sont encore bien reconnaissables et ce sont celles de Midelt.

On me dit qu'à Demnat, à la racine occidentale du Moyen-Atlas, on voit encore aujourd'hui les Juifs venir au marché le fusil sur l'épaule.

Tout se passerait donc comme si les montagnes centrales du Maroc, le Moyen-Atlas, avaient offert à la pénétration de l'Islam une résis-

(1) E.-F. Gautier, *Le Sahara Algérien*, p. 251.
(2) I, p. 209.
(3) Voir plus bas Maden Beni-Fazaz.

tance extrêmement longue. Nous serions là dans un remou à l'écart des grands courants généraux, un coin où des vestiges du passé, qui ont été balayés ailleurs, stagnent encore.

On imagine comprendre pourquoi le développement des petits nomades transhumants est nécessairement beaucoup plus lent. Rappelons-nous les dimensions exiguës du territoire chez les Aït Atta, qui ne sont nullement une exception.

Et notons encore ceci. Le mot *tirremt* est un diminutif du mot *irrem*. Quand on demande à un indigène : « Est-ce bien là ton tirremt? » il peut arriver qu'on le froisse et qu'il vous réponde : « Il n'est pas si petit que çà; tu pourrais bien l'appeler un irrem ». Au point de vue philologique on peut noter que les Touaregs du Hoggar donnent le nom d'arrem à leurs petites agglomérations de gourbis, qui ne sont nullement des magasins. Mais au point de vue qui nous occupe ce qui me paraît intéressant c'est que dans le Dir le diminutif soit la forme la plus communément employée. C'est qu'en effet les formes exiguës prédominent, il n'y a pas de grand irrem central pour toute la tribu; il y a pullulement de tirremt, appartenant chacun à un petit groupe. Dans leurs relations avec les Berbères du Dir les officiers de renseignements sont frappés de ne pas rencontrer dans la tribu une figure centrale, un chef. Chaque chef de famille parle comme s'il était entièrement son propre maître, il ne s'incline devant personne. L'éparpillement et l'isolement sont donc encore plus grands qu'on ne supposerait au premier abord.

Comparez cette étroitesse d'horizon avec l'aire d'extension du nomadisme chez les Beni-Guill, par exemple. Du Nord au Sud ils vont de Figuig à Berguent, d'Est en Ouest, ils vont de la frontière algérienne à la Moulouya; 40.000 kilomètres carrés au lieu de 400. Encore les Beni-Guill ne se renferment-ils dans ce territoire, si étendu soit-il, qu'en temps normal, lorsque des pluies moyennes leur assurent des pâturages suffisants. Dans les sécheresses exceptionnelles les us et coutumes leur permettent de mener paître chez leurs voisins, à charge de revanche. Ils vont au Sahara chez les Douimenia : en Algérie chez les Hamméïan. Ils suivent la dernière pluie, où qu'elle ait fait pousser l'herbe. Ces gens-là sont en contact normal avec une grande partie du Maghreb, ils ont un large horizon, ils sont mêlés

à la vie générale. Aussi une de leurs fractions porte-t-elle encore le nom d'Yar'moracen le fondateur de la dynastie tlemcénienne.

De Foucauld note une différence de même ordre, une différence d'horizon, entre les hommes des tirremt, et les hommes des agadirs, leurs voisins immédiats. Dans la première région, dit-il, « j'aurai chaque jour le spectacle d'hostilités de village à village; dans l'autre ce n'est qu'entre grandes fractions qu'on se fait la guerre ». L'autre région c'est aujourd'hui le pays des grands caïds, jadis celui des Almohades.

Certaines tribus berbères du Maroc fournissent un gros contingent à l'émigration temporaire, qui doit être une puissante éducatrice. En Oranie, et même dans le département d'Alger, on parle d'ouvriers rifains, de mineurs soussi, de travailleurs venus des palmeraies sahariennes, Tafilalelt en particulier. Je ne me souviens pas avoir entendu mentionner des noms de tribus appartenant au Maroc Central, au Moyen-Atlas; sous bénéfice d'informations complémentaires, il est vrai. Mais il ne doit pas être facile de voyager même pour des indigènes dans un pays où on change de zettats tous les vingt kilomètres. Le petit nomade est enfermé entre d'étroites frontières qui se hérissent de fusils sous le moindre prétexte. J'ai souvenir d'un vieux nègre dans le sud-ouest de Madagascar qui m'a suivi pendant des heures, un certain jour : « Laisse-moi te voir, disait-il; je n'ai jamais rien vu; toute ma vie s'est écoulée dans cette petite vallée, sans en sortir jamais ». On m'a parlé d'un vieux chef berbère qui, profitant de la paix française, est venu pour la première fois à Meknès; il n'avait jamais vu de ville. J'imagine que dans le pays à tirremt un plus grand nombre de vies qu'ailleurs sont enfermées éternellement dans le cercle étroit d'une montagne. L'organisation du pays interdisait au petit nomade d'aller chercher la civilisation hors de chez lui.

Inversement elle interdit à la civilisation d'aller chercher le petit nomade à domicile. Dans un pays aussi émietté, où l'autorité n'existe nulle part, un conquérant ne trouve rien sur quoi s'appuyer. C'est de la quintessence de bled Siba.

Les Beraber.

On a souvent essayé de classer les tribus berbères marocaines. La tentative la plus systématique est celle de Quedenfeldt : Eintheilung und Verbreitung der Berbervölkerung in Marokko (1). La brochure a beaucoup vieilli. Quedenfeldt distingue encore au Maroc la *race* arabe et la *race* berbère. Tout le monde reconnaît aujourd'hui la nécessité d'étudier tout à fait à part les questions de race et de langue. Il faut dire Arabophones et Berbérophones. Quedenfeldt insiste beaucoup sur la vieille question des Berbères blonds, qui naturellement descendent des Vandales. Il n'hésite pas à distinguer six groupes de Berbères d'après les caractères somatiques (2). Ce qui a bien des chances d'apparaître aujourd'hui une outrecuidance : à en juger du moins par les résultats négatifs qu'ont donnés en Algérie-Tunisie les recherches scientifiques de cet ordre, basées sur des mensurations précises (3). Cette préoccupation de la race est d'ailleurs très allemande.

A cela près le travail de Quedenfeldt est très sérieux, très documenté pour l'époque. Et la carte qui l'accompagne me paraît très intéressante au moins dans une de ses données. Elle met au centre du Maroc l'immense groupe des Beraber, et les limites qu'il donne à ce groupe, en tenant compte de l'insuffisance inévitable de la vieille carte à petite échelle, coïncident dans l'ensemble d'une façon satisfaisante avec celles que Foucauld donne au pays des tirremts.

Il est vrai que Quedenfeldt est en désaccord avec de Foucauld sur les limites des Beraber, et la contradiction serait inquiétante. Mais elle est plus apparente que réelle.

De Foucauld réserve le nom de Beraber aux Berbères qui vivent au sud de l'Atlas, sur le côté du soleil, comme disent les Marocains, les Aït Atta, les Aït Iafelman. De Foucauld a sûrement raison lorsqu'il précise que ces Beraber là sont les seuls qui se donnent à eux-mêmes le nom de Beraber. Et d'ailleurs, si mal connus qu'ils soient, il est évident qu'ils sont parmi les autres un groupe très spécialisé. Eux

(1) Dans *Zeitschrift für Ethnologie*, année 1888.

(2) *Id.*, p. 190.

(3) Chantre et Bertholon.

seuls en effet ont le contact du grand désert. Ils razzient tout le Sahara occidental jusqu'au Soudan, où leurs bandes sont extrêmement redoutées. Jusque dans ces immenses randonnées ils restent très distincts des grands nomades sahariens auxquels ils se heurtent, Chaamba, Touaregs, Maures, parce que, même lorsqu'une razzia les emmène très loin de leurs montagnes natales, ils restent fidèles à leurs allures et à leur organisation de petits nomades. Et par exemple ce sont des fantassins, ils ont des chameaux de bât pour transporter leur butin, mais pas un seul méhari. Autre détail particulier. Une bande de pillards beraber n'appartient jamais à une tribu déterminée, et elle n'est pas sous le commandement d'un chef permanent de tribu, comme ferait une bande touareg ou chaamba. Non : elle s'est formée un beau jour, comme un orage, par l'agglomération volontaire et temporaire d'éléments divers, et elle s'est donnée un chef de guerre pour la durée de la razzia. A ce chef elle obéit militairement, héroïquement, jusqu'au partage du butin exclusivement. A ce moment-là entre associés qui ne sont pas de même poil, on se massacre pour une paire de bottes, ou une pièce de cent sous. Seul le danger immédiat tient en bride pour un temps très court leurs instincts d'émiettement de petits nomades. Il est clair pourtant que des petits nomades qui mènent cette vie là sont une catégorie à part : plus énergiques, plus redoutables, plus célèbres, les Beraber *stricto sensu*, par excellence. Mais par cela même, de par leur énergie supérieure, ils obéissent plus aisément à la grande poussée bien connue qui au Maroc entraîne les tribus du Sud au Nord, du « côté du soleil » au « côté de l'ombre », des régions désertiques aux régions plus fertiles. Cela ne se discute pas, puisque la tribu d'Ouaouizert, par exemple, porte elle aussi le nom d'Aït Atta : c'est un essaim de la tribu mère.

Il est sûr d'ailleurs, comme le veut Quedenfeldt, que dans l'usage courant du langage, à Fez et sur toute la périphérie, le nom de Beraber *lato sensu* est appliqué aux tribus du Moyen-Atlas. On sent instinctivement qu'on a devant soi un groupe à part, plus ou moins homogène.

Bien entendu cela ne se laisse pas serrer de près dans tous les cas particuliers. Les indigènes n'ont pas notre souci des catégories rigoureuses. Et nous-mêmes, en face de tout cet inconnu nous appli-

quons à tort et à travers ces noms de Chleuhs et de Beraber. A Ouaouizert même nous donnons aux indigènes ce nom de Chleuh, qui nous est familier; et ces indigènes sont des Aït Atta! Il est vrai que nous sommes là à l'extrémité occidentale du groupe Beraber. Le commandant Tarrit de Beni-Mellal fait cependant une distinction bien nette entre les véritables Chleuhs, ceux de l'Ouest, beaucoup plus civilisés, de maniement bien plus agréable et ses rudes administrés du Moyen-Atlas.

D'après une étymologie souvent proposée le mot « berberi », pluriel « beraber », viendrait du latin « barbari ». Quedenfeldt, avec beaucoup d'autres, répugne à l'accepter. Il me semble que je conçois assez bien l'origine de cette répugnance.

Un autre savant allemand, le professeur Georg von der Gabelentz, rencontrant dans le dictionnaire français-kabyle, au mot « brouette », la traduction kabyle *thabrouet*, pluriel *thibrouadhin*, a cherché l'étymologie de cette racine berbère, et il l'a rapprochée du mot basque « burdi », qui signifie voiture (1). Ce sont là des naïvetés de cabinet. Nous autres qui avons sous les yeux, par exemple, entre des dizaines de cas analogues, le mot français « bidon », devenu *beïdoun*, pluriel *bouadin*, nous avons une tendance à croire que le latin « barbari » a réellement donné « berberi », pluriel « beraber ». En tout cas, si l'étymologie est fausse, ce qu'on ne saura jamais, c'est dommage; parce qu'elle conviendrait admirablement. Les petits nomades transhumants du Moyen-Atlas, les hommes des tirremts, ont manifestement tout ce qu'il faut pour que le nom de Barbares se soit cristallisé sur eux.

Notez que ce qui précède se trouve en accord satisfaisant avec un passage d'Ibn Khaldoun dans l'Histoire des Berbères (2). Ibn Khaldoun ne connaît pas ce nom de « Beraber », puisqu'à l'époque où il écrit, ce mot a conservé encore son sens général, celui de notre mot « Berbère ». Mais voici où il place des tribus qu'il appelle « Sanhadja

(1) *Baskisch und Berberisch*, dans *Sitzungsberichte der Königl. Preuss. Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 1893, n° XXI, p. 595. Je dois cette référence à feu M. René Basset.

(2) II, p. 121.

de la troisième race ». Il précise que, en ce qui les concerne, on doit prononcer : Zenaga. « Ils habitent, dit-il, la partie orientale de l'Atlas entre Taza, Tadla et Maden Beni-Fazaz. Là du côté de l'Ouest, leur territoire est séparé du pays des Masmouda, dans l'Atlas, par le défilé qui mène à Akircilouin, dans la région dactylifère. » Je n'identifie pas Akirçilouin. Maden Beni-Fazaz se trouve entre les sources de l'Oumm-er-Rebia et la Haute-Moulouya. Les noms de Taza, Tadla, Masmouda me paraissent suffisamment clairs. Il s'agit manifestement de la région qui nous a occupés; Ibn Khaldoun la délimite à peu près comme Quedenfeldt. C'est-à-dire que l'un et l'autre ont apparemment suivi l'usage de Fez. Il faut qu'il y ait eu là une unité géographique singulièrement forte, pour s'être imposée, même à Ibn Khaldoun, indifférent comme tous les historiens arabes, à l'enracinement des hommes sur un coin de pays. On sait que les Arabes, comme tous les Orientaux, classent les hommes par race, par filiation, par ancêtres éponymes de tribus, et non pas, au moins directement, par patrie territoriale. Ibn Khaldoun a donc parfaitement connu cette limite ethnique qui passe un peu à l'ouest d'Ouaouizert entre la zone des Beraber, et celle des grands caïdats; ou, comme il disait au XIV[e] siècle entre les Zenaga et les Masmouda.

Et il parle des Sanhadja de la troisième race, autrement dit des Zenaga, à peu près comme nous parlons des Beraber. « Cette race sanhadjienne n'a jamais possédé d'empire, quoiqu'elle soit de nos jours une des tribus les plus nombreuses du Maghreb... Ils se distinguent des autres peuples du Maghreb par leur nombre, leur bravoure, et leur esprit d'indépendance.... ils savent éviter l'humiliation de payer l'impôt. »

Nous voilà parvenus bien loin de notre point de départ. Notre petite enquête avait pour objet d'élucider le sens d'un passage de Foucauld sur les cavernes du Dir; nous arrivons à constater l'existence d'un Aurès Marocain, le pays beraber, beaucoup plus étendu que l'autre; situé au cœur du pays, au lieu d'être comme l'Aurès Algérien rejeté dans un coin écarté; ayant par conséquent exercé une énorme action négative d'obstruction sur les destinées du Maroc. Voilà une conclusion dont l'importance est en contradiction redoutable avec l'insignifiance des prémisses.

L'avenir dira si c'est une généralisation hâtive. Mais un autre nom de la généralisation hâtive c'est l'hypothèse. Et personne ne supposera que l'hypothèse n'ait pas son rôle à jouer dans la recherche scientifique.

E.-F. GAUTIER.

LE BATIK BERBÈRE

Parmi les méthodes de décoration des tissus, il en est une, le *batik*, qui fait beaucoup parler d'elle en Europe depuis une quinzaine d'années. Elle consiste dans l'application de dessins à la cire sur un tissu qu'on plonge ensuite dans un bain de teinture, puis dans un dissolvant de cire. On devine le résultat de cette opération : la couleur n'atteint pas les ornements « réservés » et imprègne au contraire les vides qui les entourent. Que l'opération se renouvelle plusieurs fois sur le tissu, comme sur le cuivre dans la gravure à l'eau-forte, elle donne toute une gamme de nuances dont les combinaisons peuvent varier à l'infini. Que des imprévus, quelquefois heureux, dus à des irrégularités de teinture, ou à la craquelure de la cire, s'ajoutent au travail nettement défini de l'artiste, l'œuvre prend alors un caractère tout particulier qu'on se plaît à admirer.

Le procédé, originaire de Java, a été développé par les Hollandais. Introduit en France il y a quelques années par Mme Pangon, qui a ouvert un atelier dans la rue de la Boétie à Paris, il a été l'objet de nouveaux perfectionnements et a produit des œuvres dont la mode s'empare de plus en plus (1).

L'Afrique du Nord ne connaît pas ce procédé. Elle en pratique un autre, basé sur le même principe des « réserves ». C'est pourquoi nous n'hésitons pas à le qualifier de *batik berbère*. On trouverait d'ailleurs difficilement d'autre vocable pour le désigner. Ici, les « réserves » sont faites par des cordonnets qui nouent une partie du tissu et l'empêchent de prendre la teinture sur les surfaces correspondantes. On verra comment.

(1) Consulter au sujet du batik de Mme Pangon : *L'art Français moderne*, n° d'octobre 1917, pl. 16 et 17, n° de janvier 1919, pp. 15 et 16, pl. 3 et 4; *Art et décoration : Le batik français et Mme Marguerite Pangon*, par Yvannoé Rambosson, tome XLII, pp. 97 à 102, année 1922.

Hâtons-nous de dire que le procédé n'est pas très répandu en Berbérie. Nous l'avons observé une première fois en 1910, sur le versant gauche de la vallée de la Soummam (Grande Kabylie), aux environs de Vieux-Marché ou d'El Flaye — nous ne saurions préciser — sur des vêtements de femmes, où des cercles grands comme des écus, s'enlevaient en clair sur un fond plus foncé.

Nous l'avons remarqué une deuxième fois à Fès, en 1916, sur des ceintures portées par des femmes du Djebel marocain. M. E. Lévi-Provençal a donné par la suite des indications précises sur la fabrication de ces ceintures originaires des tribus Beni Mezguilda, Setta et El Jaïa (1), ces dernières étant plus réputées que les autres (2).

Nos plus récentes observations datent de 1925. Elles portent d'abord sur des châles de fillettes des oasis de Chenini, d'Oudref, de Mareth (Sud tunisien) et des châles de femmes de Garian (Djebel tripolitain), puis sur des châles d'Isna, aux environs de Louxor (Haute Égypte), plus rudimentaires que les précédents et qui n'ont pas leur place ici.

Sans doute, le procédé est connu en d'autres points, mais ces points sont très distants les uns des autres et laissent entre eux de vastes territoires où il est inconnu. C'est un fait assez fréquemment observé dans d'autres industries, poteries, nattes de jonc, par exemple, et dont les causes restent encore mystérieuses.

On observe enfin que la teinture sur « réserves », très simple en Tripolitaine et dans le Sud tunisien, produit des œuvres plus complètes au Maroc. Ici, en effet, interviennent, dans les tissus de laine, des fils de coton blancs ou teints, non soumis à un mordançage approprié, qui conservent leurs nuances initiales. C'est une nouvelle forme de « réserves » qui s'ajoute à la première par des listels, des rayures, des motifs géométriques réalisés par le moyen du tissage. C'est la raison pour laquelle nous avons donné, au cours des descriptions qui suivent, quelques précisions sur le tissage lui-même.

(1) Lévi-Provençal : *Textes arabes de l'Ouargha*, dialecte des Jbala (Maroc Occidental), pp. 153 et suiv., pl. V (Paris, Leroux, 1922).

(2) Au moment de mettre sous presse, M. Henri Basset nous signale qu'il a observé des batiks berbères chez les Aït Ouaraïn, très intéressants. Il y voit un nouveau point commun entre les populations anciennes des deux rives du couloir de Taza.

I. — Chales des environs de Gabès (Sud tunisien).

Des femmes et des fillettes de Chenini et d'Oudref, près de Gabès, portent des châles de tête noirs tachetés de rouge, et quelquefois re-



Fig. 1. — Châle de Chenini (environs de Gabès), dit *baḫnûq mserrer*. Les nouets réservent des taches rouges s'enlevant sur un fond noir. Une broderie de soies de couleurs orne le chef supérieur. Dim. : 1 m. 05 × 1 m.

haussés de broderies de soies de couleurs. Ce sont des *baḫnûq mserrer*, d'une surface d'environ 1 mètre carré (fig. 1). Le milieu du bord supérieur ceint le front et les deux côtés retombent sur les épaules, cependant que le corps de la pièce couvre le dos jusqu'au bas des reins.

Des franges, provenant de la réunion par, trois ou quatre, des fils de chaîne retordus et noués, garnissent le bord inférieur.

L'étoffe est confectionnée sur le métier à haute lisse habituel. Elle sort du métier entièrement en laine écrue et ne comporte aucun dessin. C'est un tissu toile ordinaire mais assez fin, qui ne prend son aspect définitif qu'après avoir été soumis aux opérations suivantes.

La pièce reçoit d'abord une première teinture en rouge, qui la colore entièrement. Elle est ensuite garnie, sur la moitié de sa surface — la moitié inférieure — de nouets. Ceux-ci sont réalisés par le nouement d'un cordonnet emprisonnant, dans une petite poche, quelques grains de blé, trois ou quatre (fig. 2). Distants les uns des autres de 3 à 4 centimètres, ils ne se succèdent pas dans un ordre très régulier. Une tendance à une disposition en quinconce est toutefois nettement marquée. Dans le haut, les nouets forment plutôt des groupes pointus, triangulaires. Sur les côtés, et sur le bord inférieur, les nouets prennent un peu plus d'étoffe, mais leur centre correspond au bord des lisières; ils se font sans l'intervention de grains de blé. Les franges elles-mêmes sont nouées par des cordonnets.

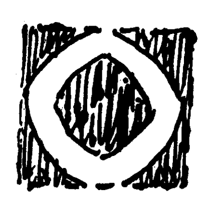



Fig. 2. — Nouet simple.

La pièce ainsi préparée est trempée dans un bain de teinture noire. Après séchage et dénouage des cordonnets, l'étoffe apparaît en noir, parsemée de taches rouges à centre noir, à peu près circulaires, de 20 à 25 millimètres de diamètre. Les parties rouges sont celles qui ont été « réservées » par les cordonnets.

Pour réduire les frais de teinture, certaines femmes font d'abord les nouets sur la pièce écrue, qu'elles teignent ensuite en noir. Après dénouage, la portion garnie de taches blanches reçoit la teinture rouge visible seulement sur les taches antérieurement réservées, et « enterrée » dans les autres.

Le *baḫnûq* représenté ici (fig. 1) est garni, sur son bord supérieur, d'une fine broderie de soies colorées, faite à l'aiguille. Les dessins sont géométriques et figurent, pour la plupart, des *ḫamsa,* « mains», dont l'intention prophylactique contre le mauvais-œil n'est pas douteuse. Le motif d'axe, plus grand que les autres, est celui qui doit

correspondre, lorsque la femme le porte, au milieu du front. La broderie est donc ici un complément ornemental du batik.

A signaler enfin que la surface supérieure — celle qui repose sur les cheveux et est particulièrement exposée à l'usure et la souillure — est doublée d'un morceau d'étoffe de laine teinte en rouge.

II. — Chales du Garian (Tripolitaine).

Sur le plateau du Garian, à une centaine de kilomètres au sud de Tripoli, les femmes portent d'autres châles, dits *mendîl mserrer*, quelque peu différents de ceux du Sud tunisien. Nous les avons découverts en mai 1925, en visitant les maisons souterraines du village de Taghessat. Ils étaient jetés sur une corde tendue dans une chambre à coucher. A cette corde étaient également suspendues des couvertures qui masquaient le lit aménagé au fond de la pièce. Leur coloris, très vif, mais harmonieux, chantait agréablement dans la lumière diffuse. La technique nous en fut expliquée, avec une parfaite bonne grâce, par le propriétaire de la maison, cheikh du village, Salem Ed Doukkali, dont l'aïeul, originaire des Doukkala (Maroc), vint se fixer dans la montagne tripolitaine il y a environ un siècle.

L'étoffe représentée ici (fig. 3) est tissée, comme les voiles du Sud tunisien, par des femmes, sur le métier vertical à haute lisse. C'est également un tissu « toile » ordinaire, de quelque finesse, entièrement en laine, à l'exception de quelques listels transversaux, au milieu et vers les extrémités, tramés de coton blanc, ainsi que de quelques traits, groupés par paires ou par triades, tout le long des lisières.

La pièce, au sortir du métier, est écrue, sauf sur les lisières où alternent, avec les traits de coton blanc, d'autres traits de renforcement en laine bleue (fig. 6).

Des franges, obtenues par le cordelage approprié de fils de chaîne laissés libres, et arrêtés par des nœuds, bordent l'étoffe aux deux extrémités.

Une première teinture colore en jaune d'or toute la pièce.

On procède ensuite à la confection des nouets, *serra*, pl. *sror*, sur toute la surface de l'objet. Ces nouets sont de plusieurs grandeurs :

Les uns, tout petits, prennent un rond d'étoffe d'environ 2 centi-

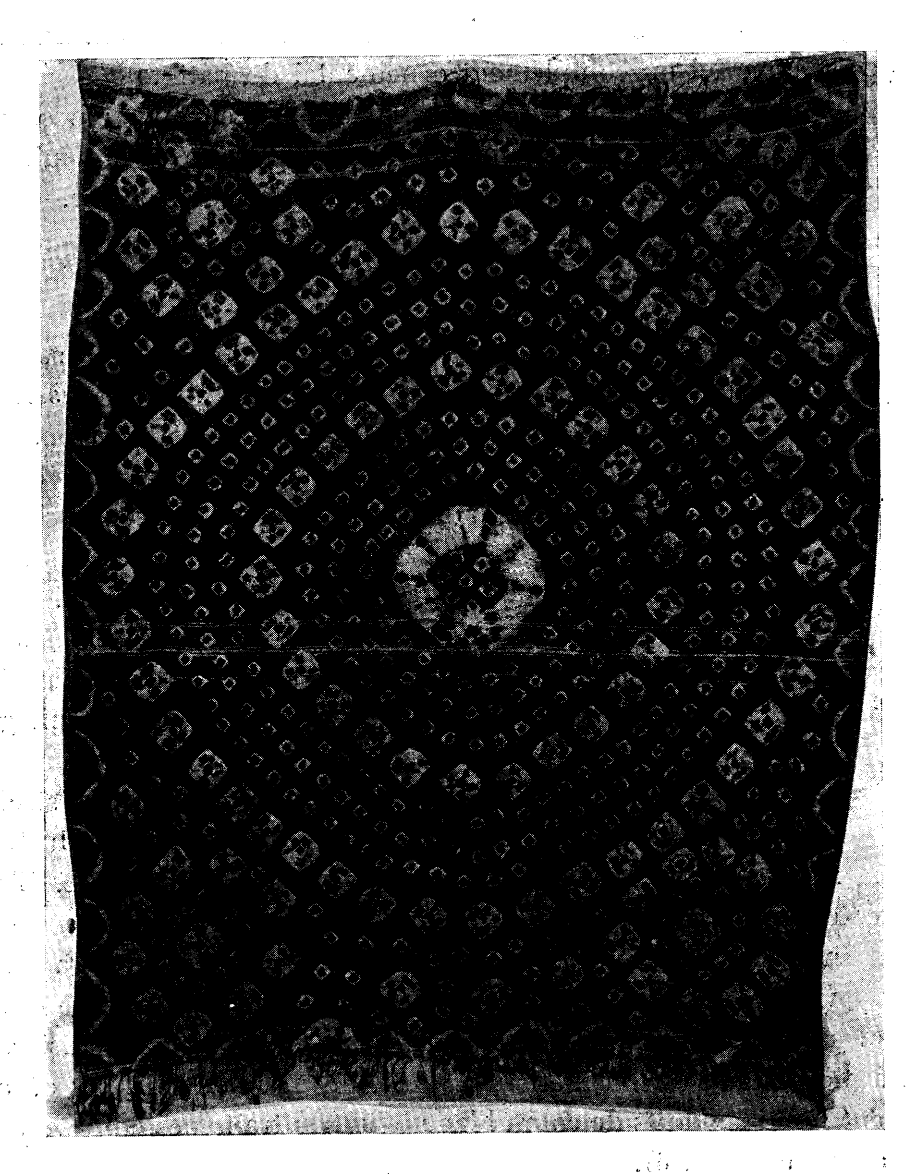


Fig. 3. — Châle de Garian (Tripolitaine). dit *mendîl mserrer*; les nouets réservent des taches jaune d'or s'enlevant sur un fond rouge. Dim. : 1 m. 30 × 1 m.

mètres de diamètre. Ils sont réalisés par un cordonnet de palmier nain emprisonnant un grain de maïs (fig. 2). Ils sont les plus nombreux et surtout groupés en dispositions rayonnantes.

D'autres, plus grands, sont obtenus par le nouage d'un cordonnet enserrant d'abord un grain de maïs, puis faisant un second tour à

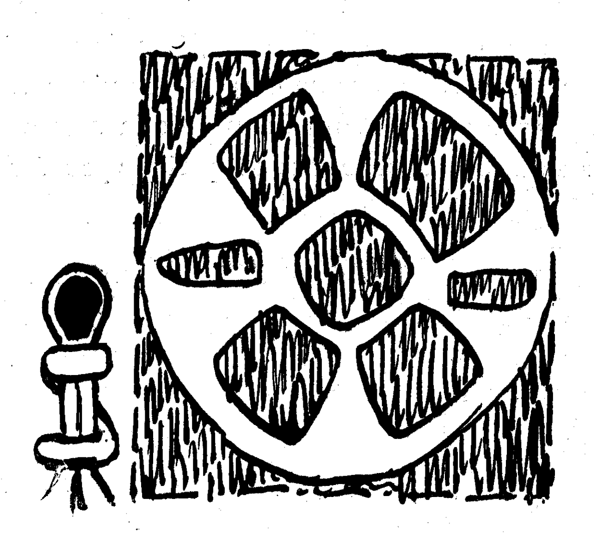


Fig. 4. — Nouet exécuté sous deux tours espacés du cordonnet.

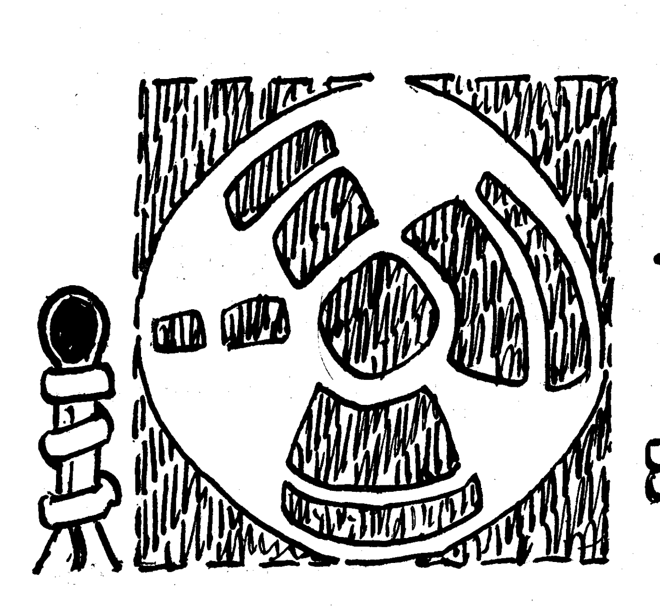


Fig. 5. — Nouet exécuté sous trois tours espacés du cordonnet.



Fig. 6. — Nouet sous deux tours contigus (lisière).

quelque distance du premier pour serrer des plis intérieurs (fig. 4); le rond d'étoffe ainsi occupé a 5 à 6 centimètres de diamètre. La répétition de ces nouets dessine des cercles de grandeur variable.

D'autres, plus grands encore, sont formés de la même façon, mais avec trois tours successifs du cordonnet et quelque peu écartés (fig. 5).

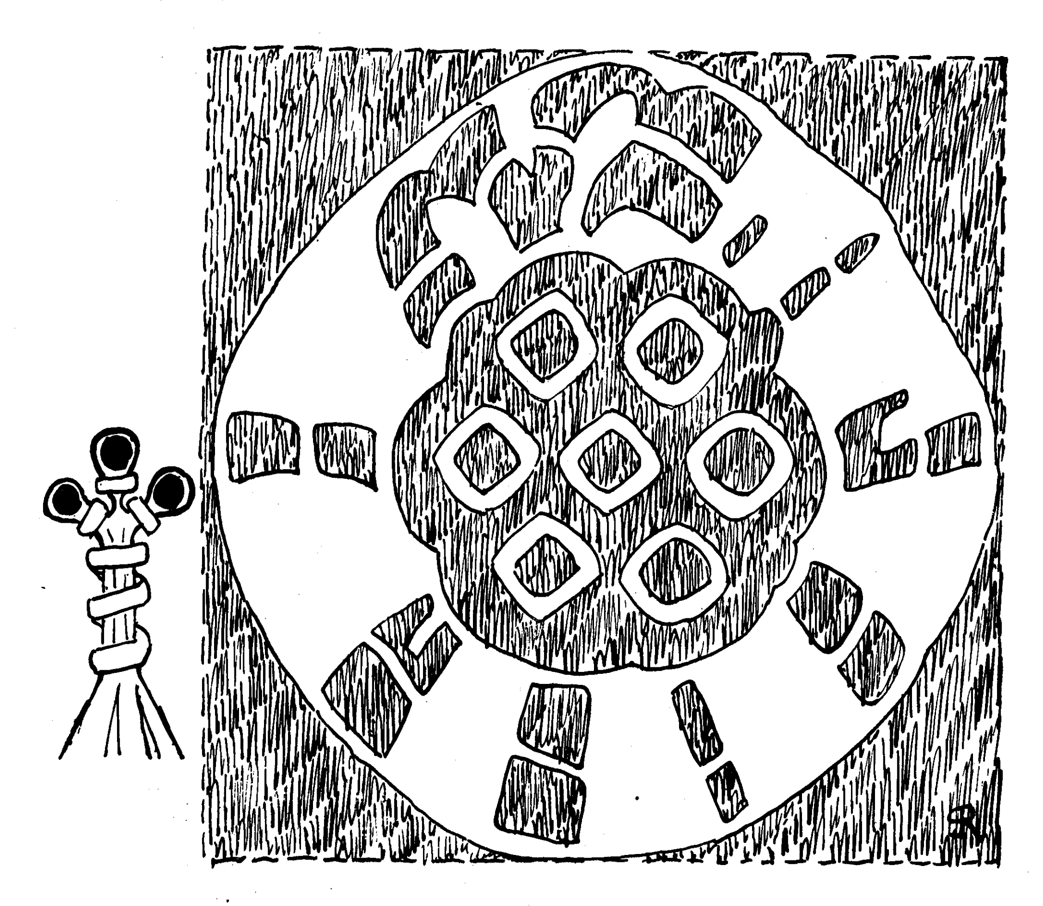


Fig. 7. — Grand nouet central du châle de Garian représenté par la fig. 3, d'abord après le nouage, puis après le dénouage.

Ils trouvent surtout leur place au milieu des dispositions concentriques aménagées vers les angles.

Certains nouets simples, n'emprisonnant rien, embrassent un diamètre de 6 à 8 centimètres de tissu et garnissent les bords externes, lisières et chefs, de demi-circonférences (fig. 6).

Enfin, un très grand nouet complexe, exécuté au centre de l'étoffe,

est fait comme suit : sept petits nouets, dont un central, emprisonnent chacun un grain de maïs; trois tours de cordonnet, écartés

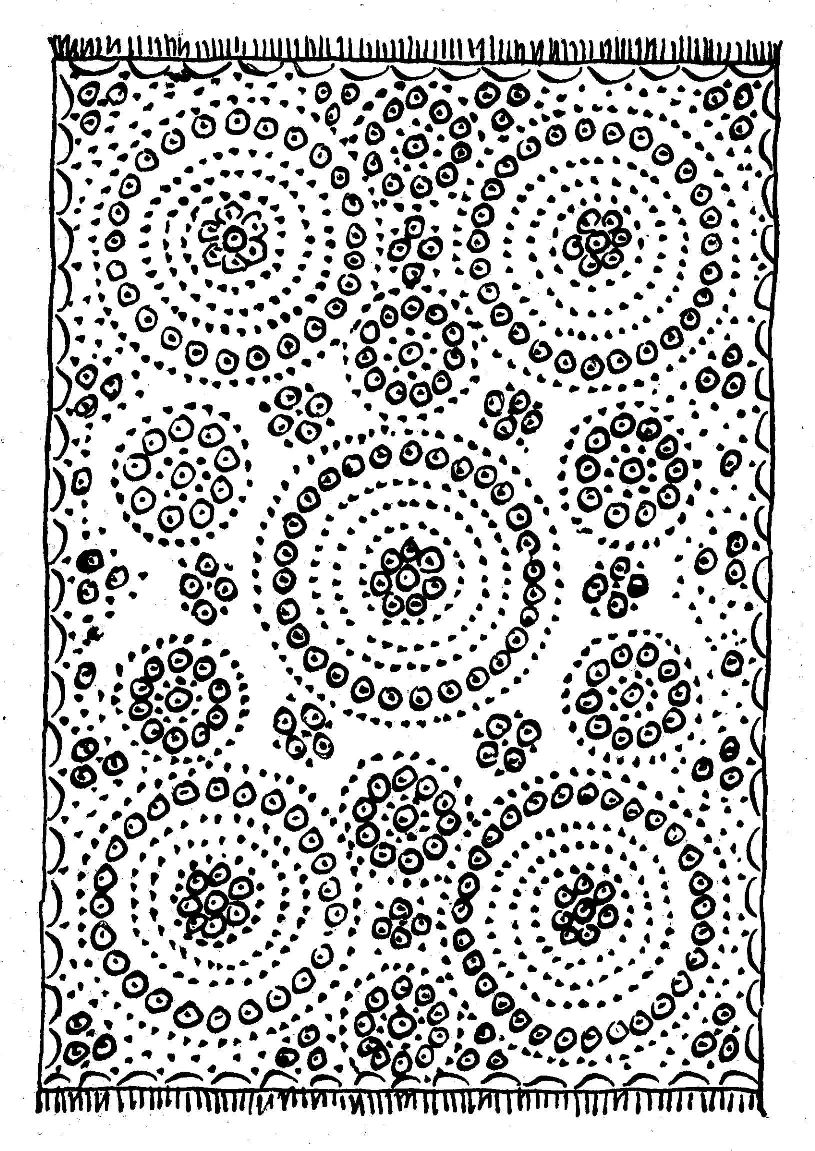


Fig. 8. — Ordonnance ornementale d'un châle batiké de Garian (Tripolitaine). Dim. : 1 m. 60 × 1 m. 10.

d'environ 2 centimètres les uns des autres et ne serrant que les plis intérieurs, leur font suite (fig. 7). La surface ainsi couverte a de 18 à 20 centimètres de diamètre.

L'étoffe est prête pour le deuxième bain de teinture rouge. Celle ci pénètre dans toutes les parties découvertes et leur donne un ton rouge orangé en raison du piétage jaune. Après séchage et dénouage des cordonnets, les parties réservées apparaissent en jaune d'or. Les parties à demi protégées sont d'une tonalité mixte fondue, qui s'accuse comme les rayons d'une roue.

Un autre mendîl, traité comme le précédent, mais plus long, présentait des dispositions différentes : cinq grandes rosaces égales, inscrites au centre et aux angles de l'étoffe, se détachaient sur un fond garni de taches de grandeurs variées (fig. 8).

III. — Ceintures des Djebala (Maroc) : 1er modèle.

La ceinture, *kerzîya*, dont un fragment est représenté ici (fig. 9) a une largeur de 25 centimètres. Sa longueur, franges non comprises (25 centimètres à chacune des extrémités) est de 1 m. 75.

La partie moyenne, sur 1 m. 25, est d'un ton lie-de-vin foncé sur lequel tranchent des ronds jaunes à centre lie-de-vin. Les extrémités, jaune citron, sont rompues par une zone transversale lie-de-vin de 7 à 8 centimètres de largeur. Trois zébrures longitudinales marquent enfin les intervalles jaunes.

La chaîne, fine et bien retordue, comprend 10 fils au centimètre. La trame, plus grosse et plus lâche, ne compte que 5 fils au centimètre. Le passage des duites se fait sur le rythme 2-2, par décrochements constants et toujours dans le même sens, d'un fil à chaque duite, le résultat est un tissu « croisé » assez consistant. Cette sorte d'armure indique que l'étoffe a été tissée, non plus sur le métier vertical à haute lisse, mais sur le métier horizontal à basse lisse, comme il en existe à Tlemcen, servant également à la confection de ceintures (1). La manœuvre judicieuse des quatre marches du métier produit automatiquement le genre d'armure constaté ici (2).

L'armure « croisé », qui est générale, subit toutefois des interruptions. Ainsi, l'une des extrémités de la pièce est barrée par trois filets

(1) Ce genre de métier a été décrit dans *Le travail de la laine à Tlemcen*, par A. Bel et P. Ricard, pp. 75 et suivantes, fig. 47 et 48, sous le nom de *mromma nṭa'š šâyâq*.

(2) Pour ce genre d'armure voir le même ouvrage, p. 105 et fig. 73.

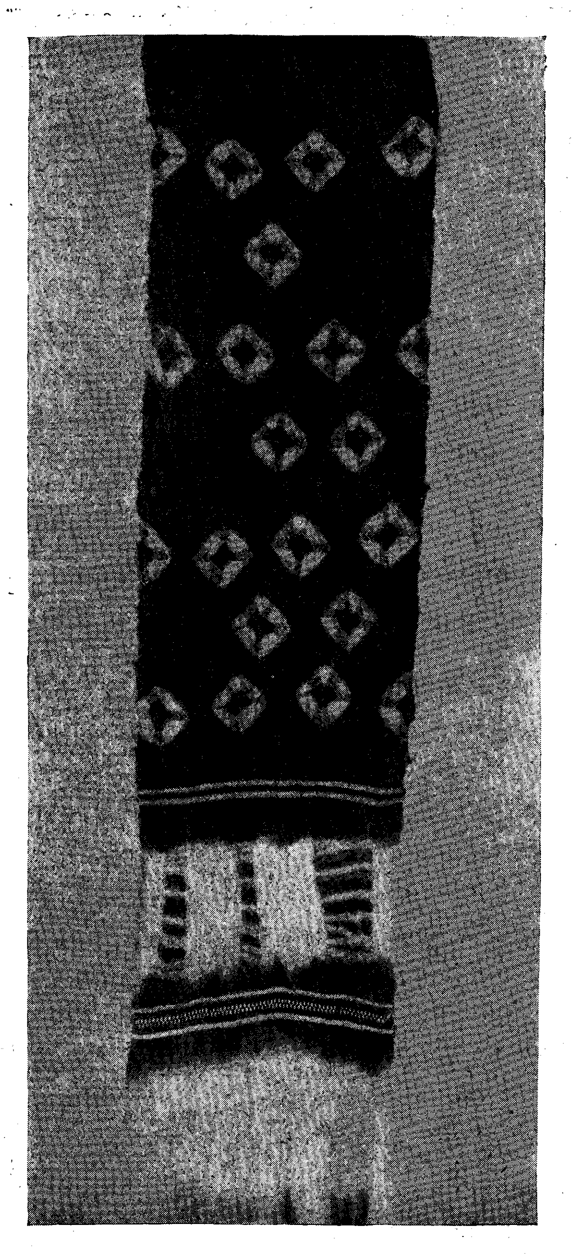


Fig. 9. — Ceinture de femme des Djebala (Maroc), dite *kerziya*. Les nouets réservent des taches jaune citron s'enlevant sur un fond rouge lie-de-vin. Largeur : 0 m. 25.

de coton blanc dont celui du milieu est réalisé par des duites qui changent alternativement de couleur — l'une blanche, l'autre noire — et passent régulièrement sur le rythme 2-2, mais sans décroche-

ment latéral. Il en résulte un tissu « toile » avec effet de « bâtons rompus » par suite de l'alternance de couleur dans les duites. Ce n'est là qu'un timide essai, une simple indication, dont on devine les ressources plus développées dans d'autres ceintures que nous verrons fleurir dans la pièce suivante.

La pièce qui nous intéresse en ce moment se présentait, au sortir

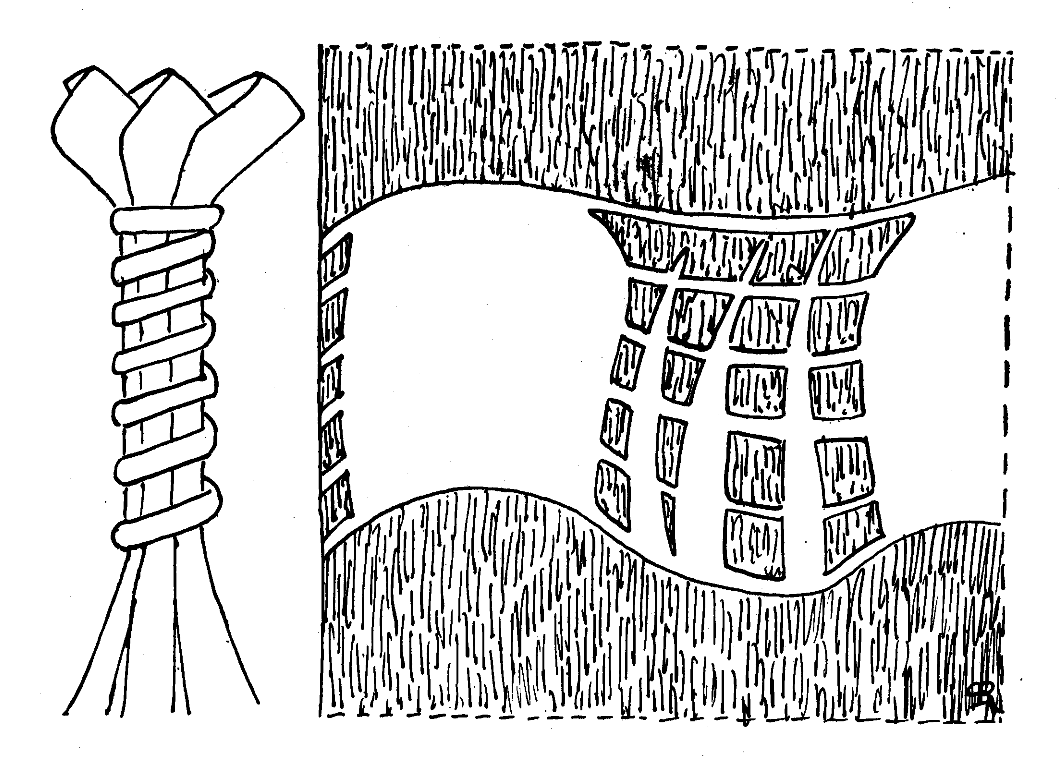


Fig. 10. — Procédé de nouage sur l'extrémité de la ceinture représentée par la figure 9, avec l'effet produit après dénouage.

du tissage, entièrement en laine écrue, à l'exception des petits listels de coton blanc ou noir dont il vient d'être parlé. La coloration qui vient d'être décrite est due à deux opérations successives de teinture.

La première consiste dans une teinture en jaune citron de toute l'étoffe, sans réserves.

La seconde est précédée du travail préparatoire des nouets :

La partie médiane est couverte de nouets dont les cordons ont ménagé autant de poches enserrant un corps dur d'environ un centi-

mètre de diamètre. Au-dessous de chacun des nœuds, le cordonnet s'enroule sur l'étoffe, pour serrer des plis intérieurs, en faisant trois ou quatre tours très rapprochés (fig. 5).

Chacune des extrémités de la ceinture est repliée sur elle-même, puis le tout est plissé pour former un boudin qu'on entoure d'un cordon en spirale ménageant des intervalles d'environ 2 centimètres (fig. 10).

Ainsi préparée, la pièce est trempée dans un nouveau bain de teinture rouge lie-de-vin. Toutes les parties jaunes restées à découvert se teignent en rouge. Les autres restent à peu près intactes, sauf aux endroits mal protégés. Quant aux listels de coton blanc ou noir, ils conservent leurs nuances respectives.

IV. — Ceintures des Djebala (Maroc) : 2e modèle.

Cette ceinture, également appelée *kerzîya*, a 4 mètres de long sur 0 m. 30 de large, sans les franges. Des rayures transversales couvrent toute la surface de la pièce qui, par ses dimensions et son ornementation, tissée ou teinte sur « réserves », prend tout à fait le caractère d'un tissu d'art : la technique du teinturier, complétant celle du tisserand, produit une œuvre intéressante.

Ici encore, le métier horizontal à basse-lisse, de petit format, a servi. La manœuvre de ses marches multiples a produit à volonté, sous le pied du tisserand, soit l'armure « toile », soit l'armure « croisé », les duites franchissant toujours deux fils de chaîne sans décrochement latéral d'un point pour la première, avec décrochements latéraux et symétriques pour la seconde, ce qui a donné le genre de chevronnage, désigné par les indigènes sous le nom de *mḫûṭem* ou *mḫeṭṭem* (de *ḫâṭem* pour *ḫâṭem sîdna Slîmân*, par analogie avec les carrés sur pointe de la figure prophylactique et ornementale — deux carrés entrecroisés — si répandue dans toute la Berbérie).

Le tissu « toile » est celui de la plupart des rayures en coton, blanches et bleues, qui dessinent des filets transversaux plus ou moins larges, des chaînettes, des damiers, des bâtons rompus.

Le tissu « croisé » est celui des rayures plus importantes qui ap-

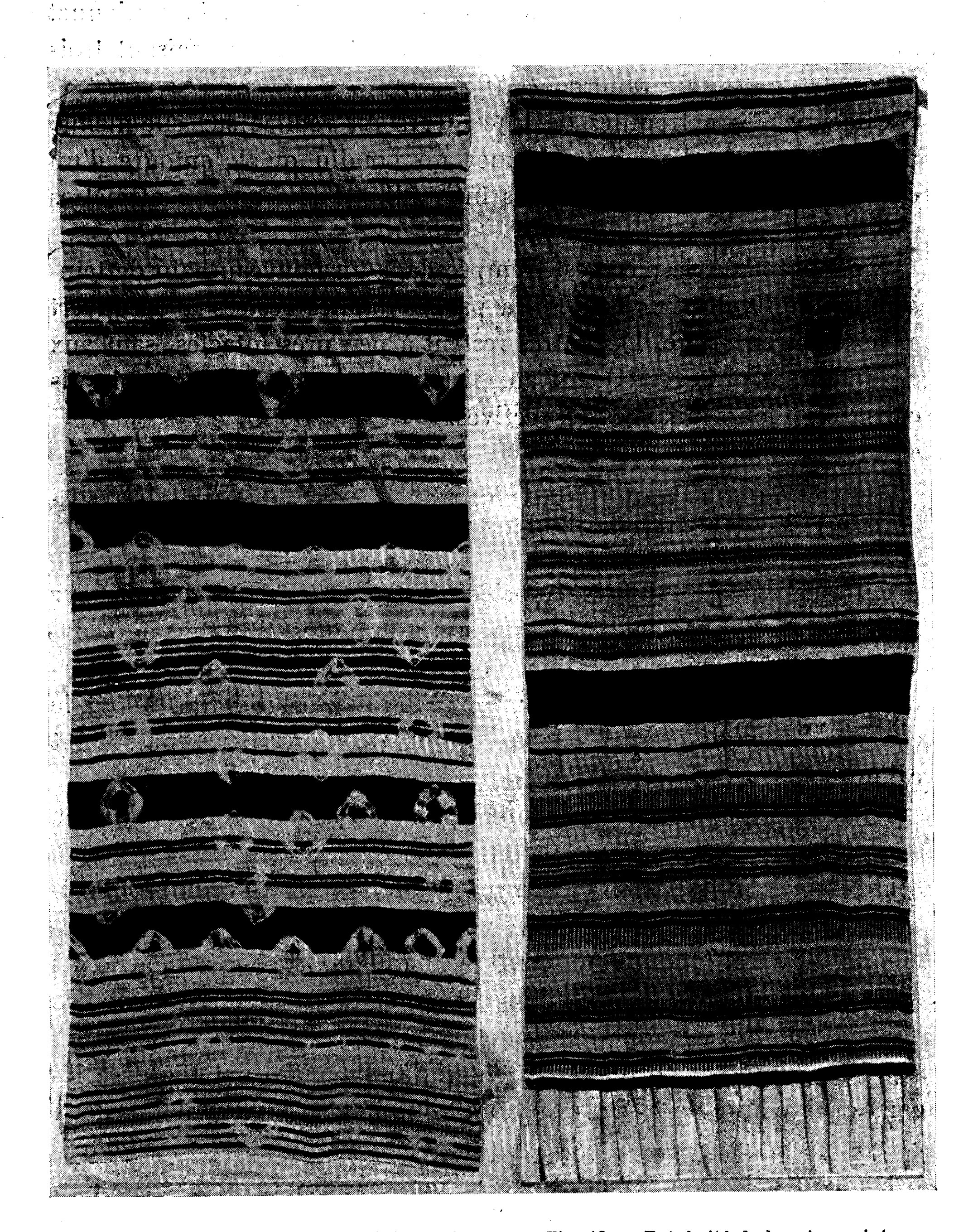


Fig. 11. — Partie médiale d'une ceinture, dite *kerziya*, des Djebala, à décor tissé et batiké (nouets).

Fig. 12. – Extrémité de la même ceinture. La partie supérieure a été plissée et boudinée pour produire des zébrures.

paraîtront plus tard en jaune ou en noir, ou à la fois en jaune et noir.

Le tisserand utilise donc deux sortes de fils : du coton blanc ou préalablement teint en bleu, et de la laine écrue entrant pour partie dans la chaîne, pour partie dans la trame. Dans l'ensemble, la pièce livrée à la teinturerie est d'un fond général écru avec quelques rayures bleues.

Deux opérations de teinture achèvent le travail :

La première consiste à tremper le tissu dans un bain jaune d'or, qui laisse indemnes toutes les zones de coton blanc ou bleu, et colore les zones tramées en laine, ainsi que les franges laineuses.

La partie médiale de la pièce est ensuite couverte de nouets distribués par lignes peu espacées de cinq, six ou sept dans la largeur. Cette distribution n'est pas faite dans un ordre rigoureux et affecte aussi bien les zones de coton que les zones de laine sans chercher à les recouvrir toutes et à réaliser une impeccable symétrie (fig. 11).

Les extrémités, longues d'environ un mètre, sont, comme dans la ceinture du premier modèle, plissées sur environ 40 centimètres dans la portion qui avoisine les nouets, et transformées en un boudin de même longueur au moyen d'un cordonnet roulé en spirale (fig. 10) et laissant des intervalles à découvert (fig. 12).

La ceinture est maintenant prête à recevoir le deuxième bain de teinture en brun rouge. Elle y est plongée tout entière, à l'exception des extrémités, sur une longueur de trente centimètres. La laine des parties découvertes se teint en brun rouge foncé, tandis que le coton, blanc ou bleu, reste indifférent. Quoi qu'il en soit, après séchage et dénouage des cordons, la ceinture offre une harmonie fort agréable composée de tons écrus, jaunes, brun rouge, curieusement rompus, pour la plupart, par les cercles et les zébrures réservés par les cordons des nouets et des boudins.

Nous clorons ce court exposé sur un vœu : celui de voir noter, par les chercheurs que la question pourrait intéresser, les lieux où est connu le batik, ainsi que ses formes. La carte du batik berbère pourrait alors être dressée, en attendant l'établissement des cartes relatives

aux autres genres d'activité des pays barbaresques. Nous espérons aussi que cette étude pourra être de quelque utilité pour les décorateurs (1).

Prosper Ricard.

(1) « Quant à l'emploi de cette technique dans l'ameublement, on peut juger de son intérêt par la décoration d'un studio de l'Exposition des Arts Décoratifs, au pavillon du Maroc. M. Hainaut, qui en est l'auteur, a eu l'idée de faire le fond de cette décoration avec de grands morceaux de ḥâïk batiké suivant la technique djebalienne. » (Henri Basset.)

LES TROGLODYTES DE TAZA

Le troglodytisme, aujourd'hui encore, est une forme d'habitat extrêmement fréquente dans la région de Taza. Il y comporte d'ailleurs des aspects divers. Parfois les gens habitent dans des grottes artificielles ou aménagées, creusées entièrement, ou presque, au-dessous du niveau du sol voisin, et qui présentent un type à peu près uniforme : après un escalier de quelques marches, on se trouve devant une cloison qui délimite deux salles sensiblement égales : chambre d'habitation et étable, ou deux chambres d'habitation. Ces grottes ont été décrites en détail par le capitaine Petit (1); elles se rencontrent surtout dans l'est et le nord-est de Taza, établies souvent dans les terres épaisses de ces régions. Ailleurs, et surtout sur le rebord calcaire du Moyen-Atlas, les hommes ont utilisé et parfois aménagé les trous qui s'ouvrent dans les falaises et sur les pentes des ravins. Troglodytisme normal : c'est celui qu'on trouve à Taza même. Car cette forteresse, par certains côtés, est un beau type de ville troglodytique. Elle s'élève sur le sommet d'un éperon qui se termine, sur trois côtés, par une falaise à pic. Mais la roche qui constitue cet éperon est entièrement minée. Silos creusés de main d'homme; grottes naturelles ou artificielles, cavernes aménagées, alvéoles de toutes formes et de toutes dimensions s'étagent en assises successives depuis le bas jusqu'au sommet. Taza, dans les temps anciens, fut assurément un agadir, un magasin-forteresse où les tribus nomades entreposaient leurs humbles mais encombrantes richesses, et où aussi elles venaient ensevelir leurs morts (2). Mais, comme il arriva souvent, l'agadir donna naissance à un établissement fixe, indépendamment de la fondation

(1) *Bulletin de la Société de Géographie et d'archéologie d'Oran*, 1915, p. 94-97.

(2) Sur ces tombes, explorées avec beaucoup de soin par le lieutenant Campardou, cf. son étude sur la *Nécropole de Taza, Bull. de la Soc. de Géog. et d'Arch. d'Oran*, 1917.

ou de la refondation officielle de la ville par le premier souverain almohade. Dans cette cité, le sol lui-même offrait à beaucoup d'habitants des demeures toutes prêtes. Il y eut toujours de nombreux troglodytes dans l'enceinte même de Taza. En 1666, Roland Fréjus vint visiter Moulay al-Rachîd, qui, en attendant de conquérir Fès, avait fait de Taza sa capitale; il rapporte, non sans quelque étonnement, qu'en se promenant dans la ville, à peu de distance du rempart (1), il passa « sur le haut d'une place d'environ trois cens pas de diamètre, creusée dans terre et toute voûtée, qui sert de retraite aux Mores et Arabes par trois ou quatre entrées qu'elle a, par où nous ayant apperceus, ils nous crioient tous à la fois Salimha; ce qui ne fit pas un moindre bruit dans cette grotte que si l'on avait tiré du canon pour nous saluer » (2). Nous ne saurions retrouver aujourd'hui cette si vaste carrière; peut-être même s'est-elle effondrée. Car si elles sont toutes faites, ces demeures sont peu sûres; des brèches causées par des effondrements du sol, dans quelques-uns des nombreux murs de la citadelle, le prouvent péremptoirement. Mais la tradition s'est poursuivie; et à côté des gens, des industries se sont établies sous terre. Dans la ville même, une fabrique d'huile est installée aujourd'hui dans une grotte (3) (fig. 3).

Mais en dehors de l'enceinte, tout autour de l'éperon, d'autres cavernes s'ouvraient, excavations naturelles, anciennes grottes funéraires aménagées ou artificielles. Les troglodytes vinrent prendre possession de beaucoup d'entre elles (4), cependant que sur l'autre ver-

(1) Vraisemblablement dans le quartier de Sab el Mâ.

(2) Roland Fréjus, *Relation d'un voyage vers le Roy de Tafilet*, Paris, 1670, p. 217-218; reproduit in H. de Castries, *Les sources inédites de l'histoire du Maroc*, Archives et Bibliothèques de France, 2e série, t. I, Paris 1922, p. 173.

(3) Une telle industrie n'étonne pas en cet endroit. Il n'est pas bon que l'huile nouvelle voie la lumière du jour; les mauvaises influences pourraient l'atteindre; on recouvre d'ordinaire de paillassons les canaux par lesquels elle s'écoule du pressoir aux réservoirs, et très souvent, au Maroc, la chambre où se trouvent meule et pressoir est obscure, basse, voire enfoncée en terre. Une grotte se prête admirablement à cette industrie qui se dissimule.

(4) Dans sa dernière étude, *Notes archéologiques sur la région de Taza*, M. Campardou a été amené à restreindre, d'une façon peut-être exagérée, l'importance du troglodytisme à Taza, surtout aux époques récentes. La rareté des déblais n'est pas, je crois, un argument décisif; aujourd'hui encore, j'ai pu constater que non seulement l'intérieur des

sant du ravin où coule l'oued Taza, des paysans Ghiata, appartenant aujourd'hui à la fraction des Beni bou Gitoun, venaient s'établir dans des excavations analogues.

Nous nous trouvons à Taza devant une forme bien connue du troglodytisme nord-africain : étant donné un piton ou un plateau de défense facile, les gens habitent sur ses flancs, tout prêts, à la moindre menace, à se réfugier sur le sommet où ils se trouvent mieux en sécurité. Conception essentiellement différente de celle des souterrains-refuges européens (1), mais qui existe dans toute l'Afrique du Nord; la même exactement se retrouve dans le Sud-Tunisien (2). La seule différence, c'est qu'à Taza cette organisation se superposait à l'existence d'une ville permanente. Par ailleurs, tout se passait de la même manière, et nous en avons eu, au cours de ces dernières années, une démonstration bien intéressante.

Lorsque nous entrâmes à Taza, en mai 1914, la région, depuis bien des années, était fort troublée. Après l'aventure de Bou Ḥamara, les Ghiata étaient demeurés pratiquement les maîtres de la cité, qu'ils pillaient et rançonnaient. A notre arrivée cependant, il y avait encore quelques habitants, d'ailleurs peu recommandables, dans ces grottes (3). Les années qui suivirent furent des années de lutte; nous

grottes habitées est assez soigneusement entretenu, mais même que les abords ne sont pas encombrés par les débris de cuisine. Par contre, les parois noircies par la fumée, des restes d'aménagement dans des grottes encore vides aujourd'hui, attestent une occupation plus ou moins longue, que confirme, on le verra, quelques témoignages.

(1) Voir sur ceux-ci la remarquable étude de M. A. Blanchet, *Les souterrains-refuges de la France*, Paris, 1923. Notons d'ailleurs qu'ici il s'agit toujours de simples excavations, et jamais de grottes profondes.

(2) Je ne saurais mieux faire que de citer ce passage typique de l'*Enquête sur l'habitation rurale en Tunisie* de M. Augustin Bernard (Tunis, 1924), p. 42-43 : « Pour se mettre à l'abri des surprises de leurs ennemis, les Djebaliạ et une partie des Ouderna ont élu domicile sur les points les plus inaccessibles de leur montagne. Pour construire leurs forteresses, ils ont choisi les pitons escarpés, isolés par l'érosion en avant du rebord du Dahar ou reliés seulement à celui-ci par un pédoncule; sur la plate-forme constituée par la dalle calcaire supérieure, ils ont édifié un ksar... Toutefois, la vie devait être peu commode dans un tel réduit, où il fallait tout monter à grand'peine. Aussi les habitants ne l'occupaient-ils qu'aux époques troublées. Le reste du temps, ils vivaient en-dessous du ksar dans de véritables tanières creusées dans les marnes entre deux bancs durs. Ghomrassen, Douirat, Chemini, Guermissa montrent cette même association d'un ksar et de demeures souterraines situées au-dessous. »

(3) Cf. Petit, *op. cit.*, p. 107.

tenions la ville, mais les environs nous échappaient entièrement; la nuit, notre pouvoir s'arrêtait aux murailles mêmes de la cité. Au dehors, c'était non point seulement l'insécurité, mais certitude de mort pour quiconque s'y risquait, Européen ou indigène soumis. La vie, dans les grottes hors les murs, devint absolument impossible, aussi bien pour les Ahl Taza qui vivaient au flanc de l'éperon que pour les Beni bou Gitoun, Ghiata rebelles, d'en face. Les grottes se vidèrent : les Ahl Taza remontèrent vers la ville, les Beni bou Gitoun vers la montagne.

Les troglodytes de Taza auraient pu peut-être se loger tous dans les excavations qui s'ouvraient à l'intérieur des murs. Mais ils se trouvaient en présence de concurrents privilégiés : c'étaient nos propres troupiers. Comment nier l'influence du sol sur l'habitation humaine? Devant ces demeures toutes prêtes, l'administration militaire n'hésita pas. Elle en fit non seulement des magasins ou des écuries; elle les utilisa, avec un minimum d'aménagement, pour loger des hommes. Et l'on put voir jusqu'à des mess de sous-officiers installés dans des grottes.

Cependant, au cours de ces années dernières, les abords de Taza furent dégagés, les Ghiata firent leur soumission; la sécurité recommença de régner autour de la ville. Les grottes, peu à peu, retrouvèrent leurs habitants. De la montagne où ils s'étaient réfugiés, les Beni bou Gitoun revinrent occuper leurs antres de la rive gauche de l'oued Taza; les troglodytes qui s'étaient mis à l'abri entre les murs de la forteresse redescendirent sur les pentes de l'éperon; enfin, à peu de distance de l'endroit où s'élève la ville nouvelle, sur le rebord d'une terrasse naturelle, un véritable village s'établit, où l'autorité administrative fit demeurer les étrangers accourus pour travailler dans la ville. Ce village se compose à la fois de misérables maisons de terre et surtout de grottes plus ou moins aménagées, parfois même creusées entièrement, demeures troglodytiques qui sont souvent du premier type, à deux chambres. D'ailleurs les gens qui vivent là sont venus surtout de l'Est et du Nord, et particulièrement des Branès.

Il y a donc, tout autour de Taza, trois véritables villages de tro-

glodytes : sur les flancs de l'éperon, celui des Ahl Taza; en face, du côté de la montagne, celui des Beni bou Gitoun des Ghiata; du côté de la plaine, celui des travailleurs étrangers, surtout Branès.

*
* *

De l'un à l'autre, les conditions d'existence ne varient guère. Voyons vivre les Ahl Taza, dont ces grottes, qu'il s'agisse d'anciens tombeaux ou de grottes naturelles, ont reçu le plus souvent un commencement d'aménagement. Là où cela était possible, on a aplani grossièrement le sol en avant de l'ouverture, jusqu'au bord de la falaise : cela fait une sorte de cour, rarement entourée d'une haie de branches épineuses (*zriba*), et où se passe à la belle saison la plus grande partie de la vie des troglodytes; cette plate-forme se relie souvent à celle des grottes du même étage : c'est un embryon de rue qui se constitue (pl. IV); mais les modernes troglodytes ne sont plus à les creuser dans le roc comme leurs lointains prédécesseurs (1).

L'ouverture, sauf quand elle était naturellement fort petite, a été réduite : les habitants cherchent ainsi à se mieux protéger du froid; leur grotte n'en est que plus obscure et plus enfumée; mais ils n'attachent qu'une importance médiocre à cet inconvénient. Le plus souvent un mur en pierres sèches bouche en partie l'entrée, et ne laisse qu'un accès étroit, affectant plus ou moins grossièrement les grandes lignes d'une porte (fig. 6) : il lui arrive en effet d'être surmonté par un linteau. Les ouvertures rectangulaires des tombeaux ont été réduites de même; là, le travail était relativement facile : on y insère un cadre de bois, et l'on n'a plus qu'à boucher par des pierres sèches l'intervalle entre le cadre et la paroi. Parfois, le mur de pierres sèches est remplacé par un rideau épais de branchages. Et en outre l'ouverture ainsi laissée est voilée d'un rideau formé de vieilles toiles de sac (fig. 8). A l'intérieur (fig. 4), le sol a été également aplani. Une couche de terre battue recouvre les aspérités de la roche. Il ne semble pas que la grotte ait jamais été agrandie artificiellement par ses habitants actuels; ils se sont contenté de creuser dans les parois

(1) Cf. notamment de Foucauld, *Reconnaissance au Maroc*, p. 61, 70 (Moyen-Atlas).

des niches où ils posent quelques objets de petites dimensions, et des trous où s'emmanchent de courts bâtons qui servent à suspendre des outres ou des poteries. Ce sont d'ailleurs les mêmes niches et les mêmes trous qui se retrouvent dans les maisons pauvres.

Chaque grotte se compose, en règle générale, d'une chambre uni-

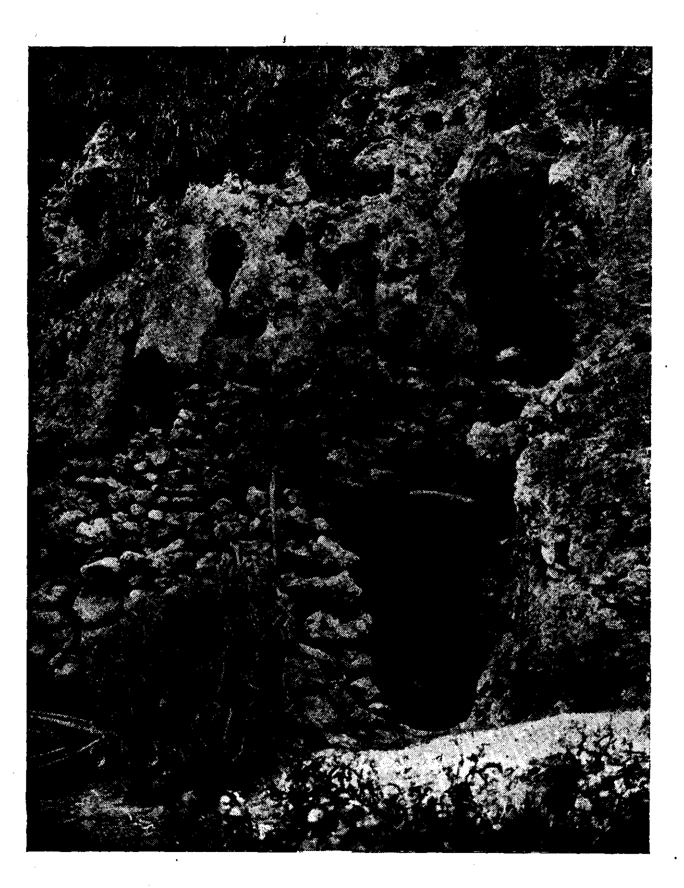


Fig. 6. — Aménagement d'une entrée de grotte.

que, habitée par un seul ménage. Il peut arriver pourtant qu'elle soit séparée en deux par une toile de sac tendue entre deux piquets. Ou encore que, spacieuse, et comportant naturellement deux branches à entrée commune et séparées par une paroi naturelle ou par un mur de pierres, elle soit habitée par deux ménages (fig. 9). Elle se rapproche alors des grottes artificielles du premier type. Mais le cas est

assez exceptionnel. La place ne manque pas encore : il reste pour l'instant un certain nombre de cavernes vides.

A côté de la grotte, un autre trou plus petit, ou une hutte de branchages, porte le nom de *kuzina* (cuisine) : on entend par là quelquefois une partie de la grotte elle-même, légèrement surhaussée. Malgré son nom, cet endroit sert rarement à faire la cuisine : c'est plutôt une sorte de resserre où sont entassées les provisions de toutes sortes, ou seulement les moins précieuses — celles de bois par exemple — si la *kuzina* est en dehors de la grotte.

Le foyer est à un endroit variable : à l'intérieur de la caverne ou dans la *kuzina*, ou encore dehors, à l'abri d'une paroi de rochers Il est constitué assez rarement par un réchaud portatif (*mejmar*) mais le plus souvent par un trou creusé en terre (*kanun*), dont le fond est formé parfois par un tesson de grosse poterie; autour du trou, les trois pierres traditionnelles.

Le mobilier, par ailleurs, est extrêmement rudimentaire. Il se rapporte presque entièrement à la préparation de la nourriture, assez misérable, de la famille. Le moulin, pièce fondamentale des ménages nord-africains, est l'ordinaire moulin à bras à deux meules, dont la supérieure, conique, porte le manche, simple bâton qui sert à la faire tourner. Il arrive parfois, comme dans les gourbis ou les maisons, que le moulin soit fixé en terre, dans un des renfoncements de la grotte. Un crible, de ceux qui se fabriquent en ville, complète l'attirail nécessaire à la mouture du grain.

A cela se joignent quelques plats, pots et marmites de terre, en nombre plus ou moins considérable, suivant l'aisance relative du locataire de la grotte; ce sont soit des poteries tournées, fabriquées à Taza, soit, en plus grand nombre parce qu'elles coûtent moins cher, des poteries faites à la main par les femmes des Ghiata (1), et qui, fort simples, ornées seulement de quelques traits noirs sur leur fond brun, se vendent assez souvent sur le marché de Taza. Aucune de ces poteries n'est faite par les habitantes des grottes. Ce sont des citadines; la céramique, dans les villes, n'est pas une industrie familiale. Dans un coin de la *kuzina* repose une grande jarre

(1) Voir, à la fin du présent article, la note consacrée à ces poteries.

presque sphérique; elle contient l'eau qu'elle sert aussi à aller chercher.

La céramique forme donc le fond de ce mobilier. Il s'y ajoute quelques pauvres instruments en métal, d'origine européenne ou indigène, objets de rebut, le plus souvent, qu'ont ramassés les troglodytes : vieilles boîtes de conserves vides qui servent de récipients, vieux bidons de troupiers. Chez les moins pauvres, une bouilloire de fer blanc, et parfois même de ces théières indigènes à couvercle conique, luxe rare dont s'énorgueillit le propriétaire assez riche pour faire le thé suivant les règles.

Et c'est tout. Rien ne couvre le sol, si ce n'est, rarement, quelques débris déchiquetés d'une natte d'alfa.

*
* *

Les hommes passent la journée dehors; ils travaillent à Taza comme âniers, jardiniers, manœuvres, domestiques : de là proviennent la plupart des ressources de la famille. Par ailleurs, il arrive qu'on possède quelques chèvres ou qu'on cultive quelque lopin de terre, s'il s'en trouve à proximité immédiate de la grotte : on y sème quelques pieds de fèves, quelques poignées de grains. Mais ces maigres cultures sont déjà du domaine de la femme, comme aussi l'entretien de la basse-cour.

Le principal souci de la femme, dans ces grottes comme partout ailleurs, c'est l'entretien de son ménage. La préparation des repas demande un certain travail : la farine est la base de l'alimentation, et il faut partir du grain. Celui-ci, d'orge le plus souvent, est très minutieusement moulu, passé au crible; la farine sert à faire soit du pain, cuit non au four mais dans une sorte de poêlon, soit du couscous, dans le bouillon duquel la viande apparaît rarement à côté des légumes.

Pour longues qu'elles soient, ces opérations, auxquelles s'ajoute la récolte du bois nécessaire, ne remplissent pas la journée entière. Il reste aux femmes beaucoup de temps. Les plus actives le mettent à profit pour filer la laine. On en est encore, dans les grottes de Taza,

à la quenouille et au fuseau. Mais ce n'est pas une exception. Même dans les villes, le rouet n'a pas encore remplacé partout ces instruments archaïques (1). Point de métier à tisser : la laine, souvent très fine, est vendue aux tisserands de Taza.

Donc, la fileuse, ayant rangé sa demeure et mis son dîner sur le feu, s'installe à peu de distance de l'entrée de la grotte, parfois sur une éminence rocheuse qu'un long usage a aménagée; il semble que ces troglodytes, qui, hors la nuit, demeurent très peu dans leurs cavernes, aiment à sentir un large espace devant eux. Ou bien, l'on voisine. Ce sont, avec les compagnes de palier, si l'on ose dire, quand les grottes sont proches, de longues réunions, des bavardages sans fin sur des sujets minuscules. Les enfants, innombrables, garçons et filles, dépenaillés, couverts à moitié des oripeaux les plus étranges, jouent près de là; ou bien ils surveillent distraitement chèvres et chevreaux, mêlés aux chiens, farouches défenseurs des villages troglodytes, comme ailleurs ils le sont des douars.

Telle est la vie pendant le jour. Les approches de la nuit apportent sur toute la pente une animation plus grande. De toutes parts, les entrées invisibles des cavernes se décèlent par des colonnes de fumée bleue qui sortent légèrement de terre. Les hommes reviennent, portant des outils, ou poussant un âne devant eux. Les femmes, comme font à cette même heure toutes leurs sœurs des campagnes berbères, descendent vers la rivière par groupes de deux ou trois, et remontent en longues files les pentes raides, pliées sous le faix des lourds vases d'argile presque sphériques, qu'une corde attache à leurs épaules.

En somme pour les femmes, quelque citadines qu'elles soient par leurs origines, par les occupations des hommes, et parfois par le genre de leurs vêtements (2), c'est l'existence de toutes les montagnardes sédentaires. Elles habiteraient, au lieu de grottes, des gourbis ou des maisons, leur vie serait la même. Peu importe la ville toute proche, et d'où elles sont descendues : les conditions de leur habitat,

(1) Sur le fuseau et son emploi, cf. notamment Bel et Ricard, *Le travail de la laine à Tlemcen*, Alger, 1913, p. 27-31 ; Henri Basset, *Les rites du travail de la laine à Rabat*, Hespéris, 1922, p. 143-145.

(2) On voit les habitantes de ces grottes revêtues aussi bien de l'izar des campagnardes de ces régions, que des tuniques des citadines.

et peut-être plus encore les impulsions d'un atavisme qui n'est pas très lointain — car l'élément citadin stable semble manquer presque entièrement à Taza — en ont refait très vite des campagnardes. Chez les Ahl Taza de la rive droite et chez les Beni bou Gitoun de la rive gauche, l'existence est semblable.



Ces troglodytes constituent, autour des murs, une population un peu à part. Non pas qu'elle soit sans liens avec la ville, bien au contraire. Les hommes y travaillent; et pour leurs habitations mêmes, ils sont sous la dépendance des citadins. Pour être à bon marché, ces demeures, du moins beaucoup d'entre elles, ne sont pas absolument gratuites : leurs occupants doivent payer une redevance au propriétaire du terrain dans lequel elles s'ouvrent; et ce propriétaire se trouve être souvent l'administration des habous qui possède à Taza d'innombrables domaines. Sans doute, cette population n'a ni cheikh (1), ni lois spéciales; son organisation est rudimentaire; elle n'est même pas stable dans son ensemble, car à côté des citadins, d'origine ancienne ou récente, qui sont les plus nombreux, des étrangers viennent parfois s'installer pour un temps dans une grotte libre. Mais il est des habitudes et des coutumes qu'on respecte; une solidarité étroite unit ce petit monde; il tient à vivre comme il l'entend, à organiser sa propre police, à régler lui-même les affaires qui le concernent. Il lui déplaît souverainement de voir les autorités de Taza, françaises ou musulmanes, se mêler de ce qui se passe chez lui. Y a-t-il délit ou crime? L'enquêteur officiel trouve tout le monde, parents du coupable et parents de la victime, ligué pour le dépister. Monde à part, monde en marge, et qui tient à le rester (2).

(1) A la différence du village près de la ville nouvelle, qui, plus lointain, d'une création plus artificielle, et enfermé dans des murs, a été doté par nous d'une organisation assez complète.

(2) Je dois à l'obligeance de M. Bigot, Chef des Services Municipaux à Taza, plusieurs des renseignements qui précèdent, et l'en remercie vivement.



Certaines grottes, plus vastes, ont été employées à d'autres fins qu'à l'habitation humaine. D'abord, à loger des troupeaux. C'est le cas notamment de tout un ensemble de grottes et d'abris sous roche qui s'ouvrent non loin de l'extrémité ouest de l'éperon; de larges cours, en avant, sont délimitées par des haies de jujubier. Gros et menu bétail y est ramené chaque soir et passe la nuit dans les abris sous roche, sous la garde de bergers qui vivent en famille non dans une des grottes, mais sous une tente : assemblage que nous retrouverons. Cet usage des abris sous roche est d'ailleurs très répandu au Maroc; chez les transhumants surtout, l'étable souterraine — parfois ancienne demeure humaine — est fréquente auprès des maisons d'hiver, et constitue le plus souvent encore l'habitation d'été, où les bergers dorment à côté des troupeaux. Au reste, c'est une vieille tradition méditerranéenne : qu'on se souvienne seulement de la grotte de Polyphème.

A peu de distance de ces grottes-étables, une tannerie tout entière est établie dans un autre ensemble d'abris sous roche. Chacune des anfractuosités sert d'atelier à l'une des opérations nécessaires au tannage. On pourrait assurément rapprocher cette tannerie du pressoir sous grotte qui existe à l'intérieur des murs; mais le tannage des peaux n'a pas les mêmes raisons magiques de s'accomplir sous terre que la fabrication de l'huile. Il s'agit simplement d'une industrie urbaine, que son propriétaire a installée dans un local plus ou moins commode, mais qui avait le grand avantage d'être fort bon marché.



Si les aménagements intérieurs des grottes sont sommaires, plus intéressants sont les éléments, qui, à l'extérieur, viennent s'ajouter à ces demeures souterraines, et les compléter. Nous avons vu déjà que la *kuzina* peut être une hutte de branchages dressée sur la plate-forme; il arrive parfois qu'en cet endroit soit une petite tente, une de ces pauvres tentes en toile de sac, comme en possè-

dent les gens très misérables. La grotte et la tente, la demeure la plus stable et la plus errante : étrange alliance. Mais, pour expliquer cette rencontre, il suffit de se souvenir que la petite tente en étoffe grossière est assez souvent, même dans certaines villes, l'habitation économique des familles les plus misérables, mais parfaitement sédentaires; et d'autre part que Taza est à proximité d'un pays de nomades, et qu'une partie de sa population la plus pauvre vient de là. Le nomade ruiné — c'est-à-dire celui qui a perdu ses troupeaux — devient aisément sédentaire, et dans ce cas, ne gagne pas au change. En outre, quelques-uns de ces troglodytes sont des vagabonds très provisoirement fixés.

De cette présence de la tente, on ne saurait donc tirer une conclusion d'une portée générale. Il n'en va pas de même du fait suivant. Non contents d'aménager parfois l'entrée de leur grotte pour lui donner l'aspect d'une porte, certains troglodytes construisent en avant de cette entrée une sorte de couloir vestibule (fig. 10), étroit et bas de plafond; les murs sont de pierres sèches ou reliées avec de la boue, les terrasses, de terre sur rondins et lits de feuilles. La grotte s'en trouve encore obscurcie; mais elle ne communique plus directement avec l'extérieur; elle est ainsi mieux à l'abri des intempéries. Ce n'est encore que le début de l'évolution. Peu à peu, ce couloir s'élargit; il devient une véritable pièce (fig. 11); et la grotte, de ce moment, tend de plus en plus à être surtout un magasin. Cette pièce antérieure finit par devenir la véritable maison, placée devant la caverne qui sert de cave (fig. 12). Il reste un dernier pas à franchir; et c'est quelquefois chose faite : la maison et la grotte se séparent, sans cependant s'éloigner de plus de quelques pas : habitation d'une part, magasin de l'autre. L'habitation, dans ce cas, ne se différencie guère de celle qu'on trouve ailleurs dans la région : petite maison basse, de pisé ou de pierres mal liées; la couverture est formée de rondins soutenant un lit de feuillage, sur lequel repose une forte épaisseur de terre battue; une marmite trouée, comme en bien d'autres régions du Maroc — dans le Grand Atlas par exemple — sert d'orifice pour l'échappement de la fumée. Chaque corps de bâtiment, en principe, ne comporte

qu'une seule pièce; deux ou trois peuvent se grouper autour d'une cour centrale.

Cette évolution est extrêmement intéressante. Certes, nous le savons par ailleurs, bien souvent dans l'Afrique du Nord, la maison est sortie de la grotte; et dans d'autres régions, jusque dans le sud-tunisien, on a pu constater l'existence d'analogues constructions formant le prolongement de grottes (1). De là l'intérêt de ce qui se passe ici sous nos yeux. Toutes les formes de transition s'offrent à nous, aussi bien sur les flancs de l'éperon où s'élève Taza que sur les pentes occupées par les Beni bou Gitoun, à portée de la voix, de l'autre côté de la rivière. C'est un véritable champ d'expérimentation. Ces troglodytes qui, sitôt la sécurité revenue, sont descendus de la ville et de la montagne pour retrouver les demeures un moment abandonnées, ceux aussi qui sont venus du dehors, portaient avec eux toutes les possibilités d'évolution, qui en d'autres endroits se sont déjà épanouies. Ils ont suivi le même chemin; ou plutôt, ils le suivent, sous nos yeux, avec un rythme accéléré, parce que les conditions de vie se transforment très vite, en ce moment, au Maroc.

NOTES SUR LES POTERIES DES GHIATA

Les poteries des Ghiata, couramment utilisées par les troglodytes de Taza qui n'en fabriquent pas eux-mêmes, appartiennent au groupe des poteries extrêmement archaïques, faites par les femmes, sans l'aide du tour et cuites à l'air libre, que l'on a étudiées déjà en quelques points de l'Afrique du Nord (2). Elles sont en terre rouge, sans engobe, simplement lissées au caillou. Mais leur décoration, toujours sobre, varie d'une fraction à l'autre.

(1) Cf. Augustin Bernard, *Enquête sur l'habitation rurale chez les indigènes de la Tunisie*, Tunis, 1924, p. 5, (région de Talaouine).

(2) Sur les poteries de cette technique, cf. surtout Van Gennep, *Les poteries kabyles*, in *Études d'ethnographie algériennes;* id., *Les poteries peintes de l'Afrique du Nord*, in *Varia Africana*, publiées par l'Université de Harvard, t. II, 1918; excellente étude de la technique par le Dr J. Herber, *Technique des poteries rifaines du Zerhoun*, *Hespéris*, 1922, p. 241-253. Je renvoie à cette étude pour la partie technique.

Les potières de quatre fractions des Ghiata, surtout, viennent vendre à chaque marché de Taza, quelques pièces de poteries (1). Celles des Beni bou Gitoun sont les plus simples de toutes. Aucune décoration; terre rouge foncé. Ce sont surtout des fourneaux portatifs, avec ou sans pied (*mejmar*), des plats (fig. 14), et surtout des marmites de petite dimension portant au col trois excroissances caractéristiques (fig. 16) : ces marmites se trouvent dans chaque grotte.

Les Beni Oujjan apportent des vases à eau en forme de grandes marmites (fig. 13), munies, à l'épaule, d'excroissances servant à donner prise aux cordes par lesquelles la porteuse assujettit le vase sur son dos : car ce sont ceux-là dont on se sert pour aller à la rivière. La décoration consiste en courts et larges traits brunâtres rayonnant autour du col. Ils sont obtenus à l'aide d'une sorte de résine.

Les poteries des Ahl Touahar et des Beni Mgara sont en terre d'un rouge légèrement moins foncé. Ce sont des assiettes, des plats, des *ḥaleb* de forme classique. La décoration de ces pièces, chez les Ahl Touahar (fig. 17), consiste en chaînes en terre ocre noire, en lignes sinueuses doublant des lignes droites, disposées autour de l'embouchure. Chez les Beni Mgara (fig. 19), la décoration est un peu plus riche. A ces lignes s'ajoutent des croix, qui deviennent parfois des svastika. Mais les zones décorées restent très limitées : les alentours de l'ouverture, s'il s'agit d'un vase, et parfois le centre du fond.

Cette décoration est un peu plus soignée que celle des poteries branès auxquelles elle fait songer : elle reste très loin de la richesse de certaines autres poteries du Nord, les poteries rifaines du Zerhoun par exemple, ou les poteries à engobe des Slès ou des Tsoul. Mais il est à remarquer que cette décoration, qui varie avec les fractions, n'est pas sans rapport avec leur habitat. Inexistante chez les Beni bou Gitoun, très faible chez les Beni Oujjan, qui sont fractions de montagne, elle est plus développée chez les Ahl Touahar, installés dans le petit massif qui coupe la vallée de l'Inaouen, et plus encore chez les Beni Mgara, établis sur les bonnes terres de cette

(1) En principe, les poteries fabriquées selon cette technique sont faites par les potières pour leur usage personnel ou sur commande; en fait on voit très souvent quelques pièces mises en vente sur les marchés.

vallée. Faut-il y voir une simple coïncidence, ou une influence indirecte des Tsoul, à la céramique si décorée, et qui, eux aussi, mais par le Nord, arrivent à la vallée de l'Inaouen? Ce serait une conclusion assez hasardeuse.

Quoi qu'il en soit, l'existence d'une telle poterie chez les Ghiata est en soi-même fort intéressante. Cette céramique de technique archaïque, qui est celle du Rif, des Jbâla, des Beni Snassen, et des groupes voisins, n'a pas encore été notée, au Maroc, au sud du couloir de Taza. En Algérie et en Tunisie, si l'on excepte l'Aurès et les régions adjacentes, elle ne semble guère se trouver ailleurs que chez les populations montagnardes du bord de la mer. Or d'après des dires d'informateurs, que je n'ai pu encore vérifier, la céramique des Aït Waraïn serait du même type; et l'Institut des Hautes-Études Marocaines possède quelques pièces de même technique venant de la région de Baḥlil. Ailleurs, dans le Moyen Atlas, ce qu'on trouve, c'est une poterie rouge foncé, de tout autre technique, faite au tour, et les potiers qui la fabriquent, des Sahariens dit-on — c'est-à-dire des gens du Tafilelt ou du Drâ — ont porté ces poteries jusqu'au nord de Meknès (1); c'est exactement le chemin que suivent les grandes migrations qui depuis des siècles, traversent le Moyen Atlas. Or les Ghiata et les Aït Waraïn représentent les vieilles populations stables de ces montagnes, comme aussi quelques tribus morcelées dont des restes sont établis notamment dans la région voisine de Sefrou et de Baḥlil.

Comment, de ces faits, ne pas tirer quelques conclusions? Les tribus nouvelles qui poussent du Sud au Nord à travers le Moyen Atlas, refoulant et pressant les tribus anciennes sur les rives du torrent qu'elles forment, apportent avec elles la technique céramique récente; les tribus anciennes, au contraire, ne connaissaient que la technique archaïque, et lui sont restées fidèles, surtout là où elles sont restées groupées. Au milieu de conditions d'existence généralement assez semblables, dans un pays qui est le même, il y a là un trait distinctif important à noter. Car, en même temps qu'une différence avec les nouvelles venues, il établit un lien — il en est d'autres

(1) Dr Herber, *op. cit.*, *Hespéris*, 1922, p. 242.

semble-t-il, qui commencent à apparaître, encore que faiblement (1) — entre les vieilles tribus du Moyen Atlas et les populations, généralement stables elles aussi et fort anciennement établies là, qui vivent au nord du couloir de Taza.

Henri BASSET.

(1) Voir, en matière de linguistique, l'opinion de Destaing, in *Étude sur le dialecte des Aït Seghrouchen*, Paris, 1920, notamment p. LXXI.



Fig. 1. — Falaise face à l'oued Taza, vue d'ensemble.

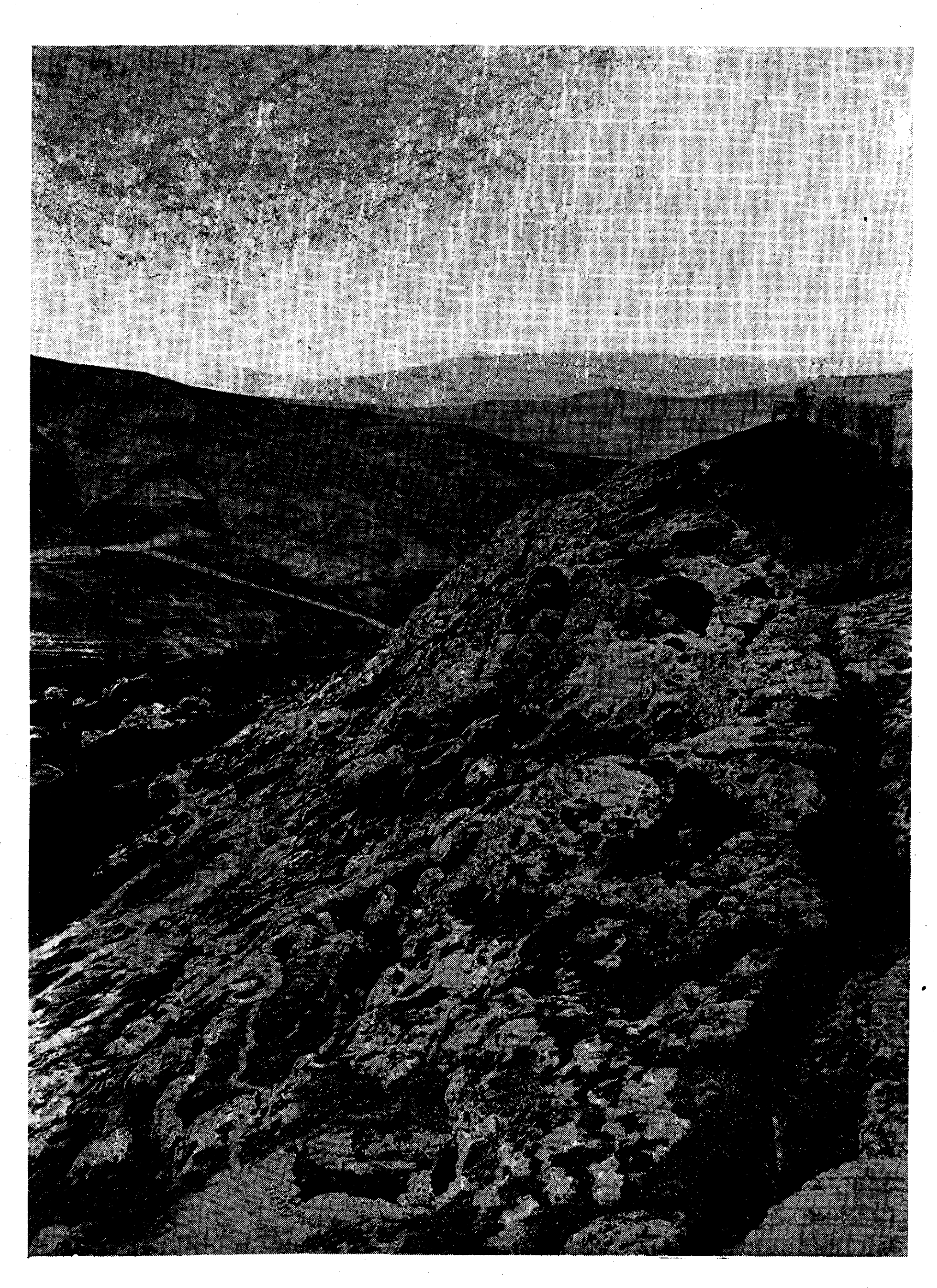


Fig. 2. — Falaise face à l'oued Taza. Entrée de grottes.



Fig. 3. — Huilerie dans une grotte, à l'intérieur des remparts. A gauche la meule, à droite le pressoir.



Fig. 4. — Intérieur d'une grotte habitée.

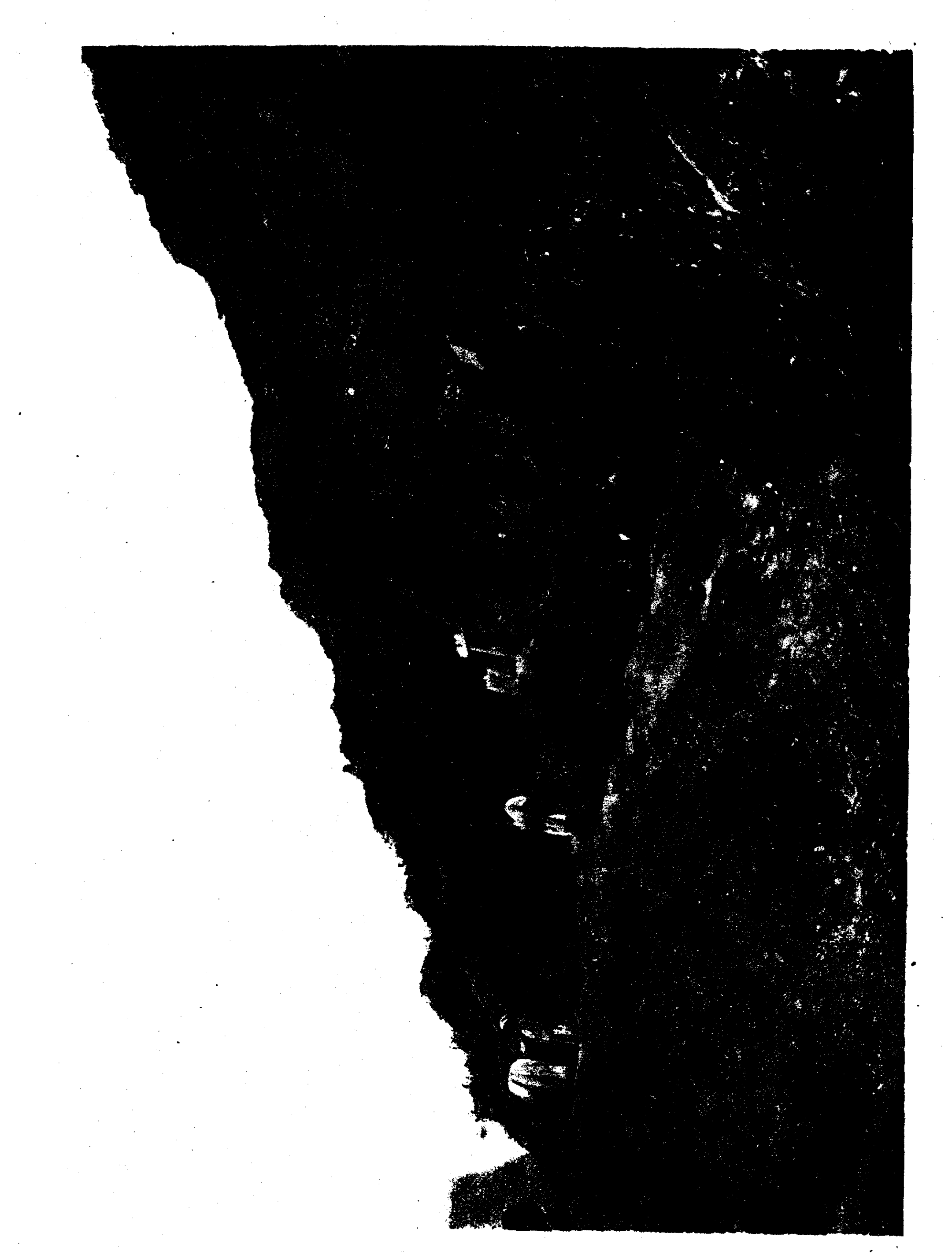


Fig. 5. — Aménagement des Grottes des Ahl Taza.



Fig. 7. — Ancienne chambre funéraire servant d'habitation : entrée.

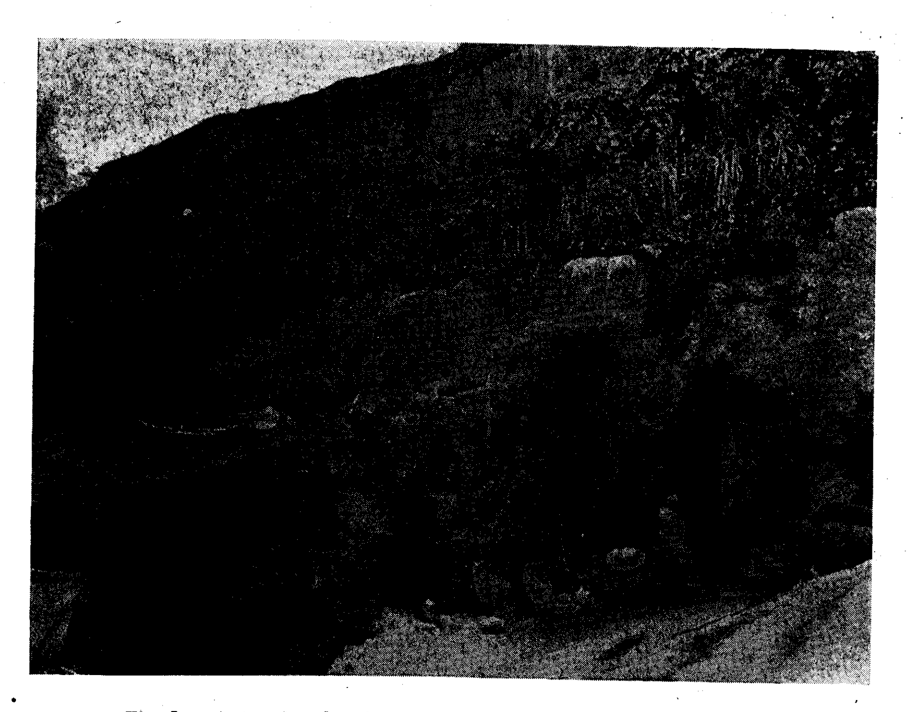


Fig. 8 — Autre chambre funéraire ancienne. L'entrée est aménagée



Fig. 9. — Grotte naturelle séparée en deux chambres par un mur.



Fig. 10. — Vestibule à l'entrée d'une grotte.



Fig. 11. — Le vestibule devant la grotte est devenu une chambre.

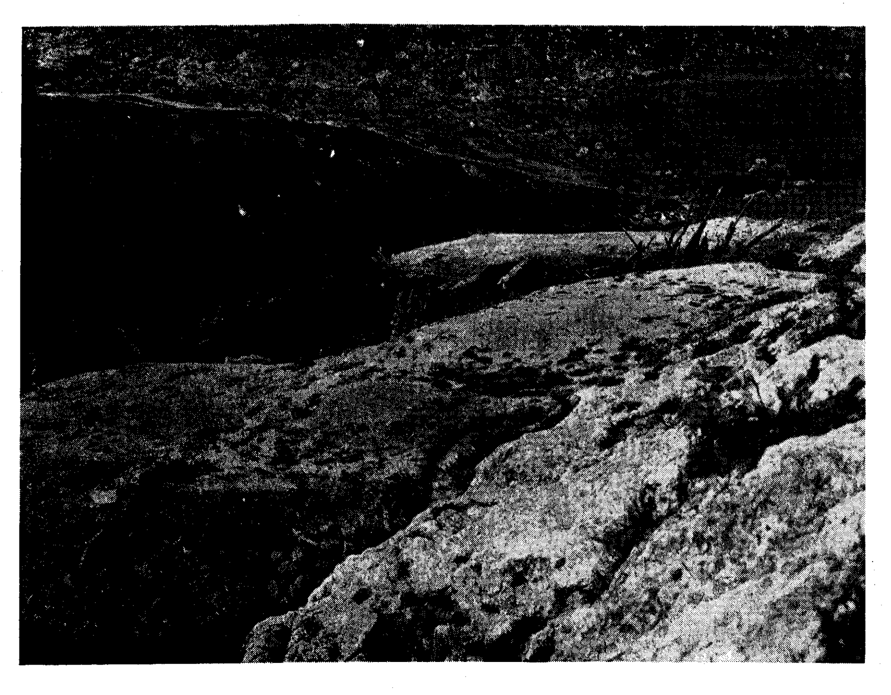


Fig. 12. — La maison sort de la grotte.

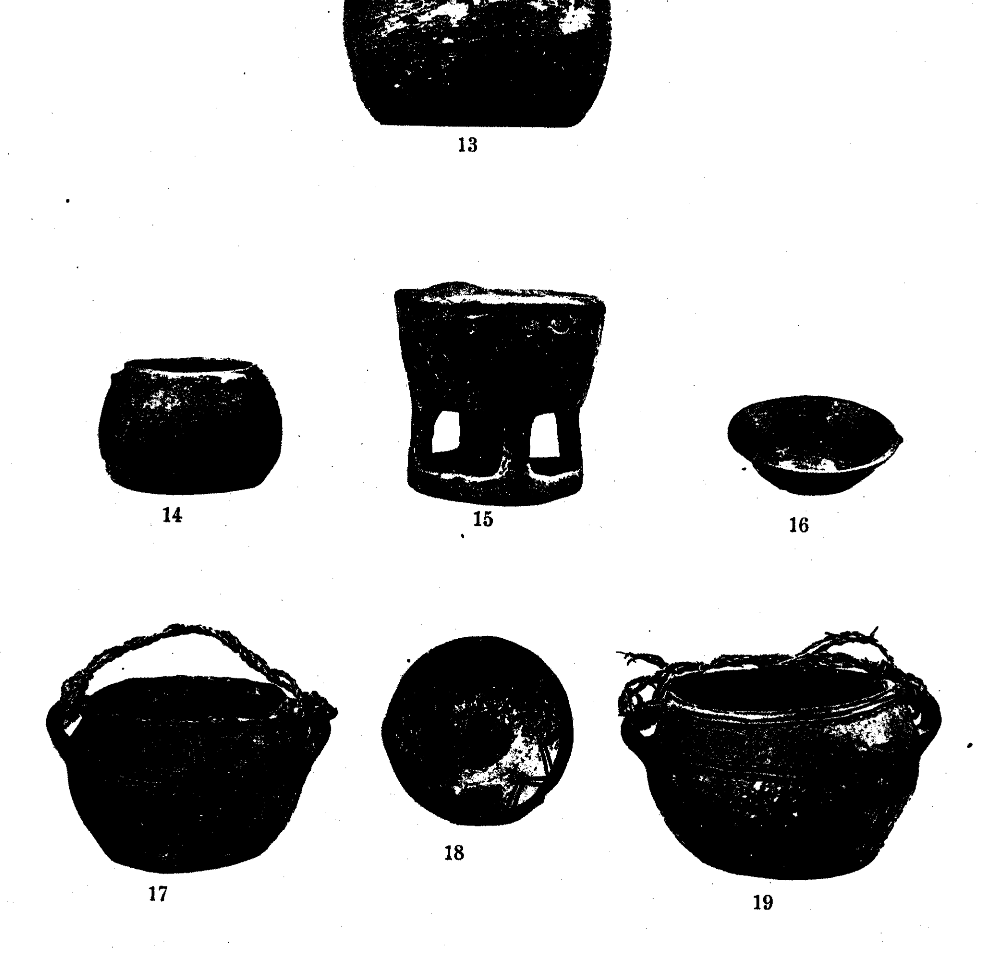


Fig. 13 à 19. — Poteries des Ghiata.

Communications

La Bibliothèque de Max Van Berchem.

Il y a quelques semaines, M[me] Max Van Berchem a remis à la ville de Genève la riche bibliothèque de son mari, ainsi qu'une collection extrêmement importante de documents manuscrits. Il convient d'insister sur ce don magnifique, conforme à un vœu testamentaire de Max Van Berchem. En écrivant ces quelques lignes, je n'oublie pas l'exquise modestie d'un maître vénéré, hostile par tempérament à toute publicité, mais je rappelle surtout son obligeance inépuisable. Je voudrais montrer brièvement que son immense désir de rendre service n'est pas mort avec lui.

Les documents manuscrits forment une collection, unique au monde, d'inscriptions arabes provenant de tout l'univers musulman. Elle se compose des copies personnelles de Max Van Berchem, faites sur place, en Orient, dans les musées et collections particulières d'Europe, ou résultant d'un déchiffrement effectué à la loupe sur des photographies qui, depuis vingt ans, lui étaient envoyées de tous les points du globe. Ce matériel épigraphique, *aux trois quarts inédit*, est d'une utilité incontestable : chaque inscription, clairement située et décrite, est copiée très lisiblement; les passages douteux sont toujours dessinés; un commentaire succinct accompagne parfois la copie, soulignant toujours les leçons rares, en particulier les titres anormaux. Pour les contrées visitées par Van Berchem lui-même, les relevés archéologiques abondent. A compulser ces notes, j'ai acquis la certitude qu'aucune exploration méthodique en Orient, dans un but d'archéologie et d'épigraphie arabes, ne sera fructueuse sans un examen préalable de ce dossier. De nombreuses inscriptions notamment ont disparu, ce qui donne une valeur inestimable à ces copies, consciencieuses et sûres.

Cette collection comprend 32 carnets et un grand nombre de feuilles détachées, qui ont été réparties dans 53 enveloppes. Un index sommaire facilitera les premières recherches : dressé après quelques jours d'examen, cet index n'est donc pas exempt d'erreurs ni surtout d'omissions.

Ces documents manuscrits, accompagnés d'un lot considérable de photo-

graphies, ont été déposés au Musée d'Art et d'Histoire de la Ville de Genève. Son conservateur, M. Déonna a accueilli ce trésor avec enthousiasme, et il m'a fait part du plaisir qu'il éprouverait à en assurer les communications. Vu l'importance toute particulière de ces documents, Mme Van Berchem désire pendant quelques années être appelée à connaître des demandes qui seront adressées à M. Déonna : elle est animée, j'ai à peine besoin de le dire, du plus vif désir de les voir consulter et surtout publier.

Les livres de Max Van Berchem ont été déposés à la Bibliothèque de la Ville, qui s'enrichit ainsi d'une ample collection de textes arabes et de relations de voyages. On en aura un aperçu assez restreint, il est vrai, en consultant les bibliographies insérées en tête du *Voyage en Syrie* et des *Inscriptions de Jérusalem*. Il faut signaler surtout les 1.500 à 2.000 tirages à part, groupés par cartons d'une façon méthodique : l'assurance a été donnée à Mme Van Berchem que le classement n'en serait pas modifié. C'est pour les chercheurs futurs une aubaine inestimable : la bibliographie de certains sujets d'étude est là toute préparée.

G. Wiet.

ACTES DU CINQUIÈME CONGRÈS

DE

L'INSTITUT DES HAUTES-ÉTUDES MAROCAINES

21-22 DÉCEMBRE 1925

SÉANCE D'INAUGURATION
TENUE DANS LA SALLE D'ETHNOGRAPHIE
DE L'INSTITUT
LE LUNDI 21 DÉCEMBRE 1925

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. G. Hardy, Directeur Général de l'Instruction Publique, qui prend la parole en ces termes :

MESSIEURS,

Au moment où je me lève pour ouvrir ce Congrès, une image, j'en suis bien sûr, s'impose en vous : tous, vous revoyez, assis à cette table, le Maréchal LYAUTEY, et vous ne le revoyez, par l'effet d'un privilège appréciable, que souriant, heureux d'une liberté passagère, respirant avec délices, lui qui ne veut être que notre invité, la douce atmosphère de confiance et d'indépendance intellectuelle qu'il a su créer ici.

Il griffonne des notes, dessine des minarets, des palmiers et des burnous, entre familièrement dans les discussions, improvise de ces aperçus généraux d'où fusent la merveilleuse clarté et la vigueur de sa pensée. Il nous livre, avec coquetterie, les ressources les plus savoureuses de sa personnalité : sa fougueuse curiosité, son goût des idées, la fantaisie passionnée où son cœur de poète prend sa revanche des lisières de l'action, son sens délicat du beau, sa divination des âmes étrangères, et surtout son irrésistible cordialité, son charme. C'est vraiment en amis qu'il nous a toujours traités : nous avons le devoir de nous en souvenir et le droit d'en être un peu fiers. Je vous demande, Messieurs, d'arrêter un instant votre pensée sur cette page de notre histoire et d'adresser à Monsieur le Maréchal LYAUTEY l'hommage de notre gratitude et de notre respectueux attachement.

Messieurs, le caractère de liberté tout académique dont bénéficie notre groupement me permettrait de m'en tenir là, si j'avais le sentiment qu'une ère de béotisme dut s'ou-

vrir au Maroc. Nous ne sommes ici, Dieu merci, que des chercheurs sincères, la valeur de nos travaux est liée à l'affranchissement de notre jugement, et nous ne nous sentons nullement tenus de prononcer des éloges qui ne seraient pas évidemment mérités.

Au départ d'un Résident Général éclairé et cultivé autant qu'homme du monde, le Maroc français eût pu tomber aux mains d'un administrateur ou d'un guerrier rempli de talents et de bonnes intentions, mais imperméable aux questions intellectuelles. Le cas n'est pas rare, hélas ! dans les annales de notre empire ; que de beaux mouvements de pensée, dans telle et telle de nos possessions, ont tourné court, parce qu'un Gouverneur nouveau venu les regardait de travers, n'y découvrait que dépense inutile d'activités et de crédits, ou simplement négligeait de les encourager. Quand un jour on écrira l'histoire intellectuelle de notre monde colonial — et quelle belle histoire ce sera, vivante, ardente, colorée, riche, tout comme l'histoire militaire, d'héroïsmes individuels et d'audaces, — on sera surpris de constater, ici et là, l'irrégularité, le discontinu de la production ; on assistera successivement à des floraisons magnifiques et à des dessèchements de siroco, et la cause de ces alternances de fécondité et de stérilité, on la trouvera sans peine dans le tempérament des hommes au pouvoir. Un Faidherbe, par exemple, met sur pied toute une vaste colonie, lance colonnes sur colonnes, signe traités sur traités, ouvre des voies de communication, développe les cultures, organise le marché, bâtit des villes, mais en même temps étudie le pays, éveille autour de lui, chez ses collaborateurs les plus divers, des vocations scientifiques et laisse, en plus d'un édifice fermement charpenté, des plans pour les agrandissements de l'avenir ; d'honnêtes gens le remplacent, qui ne voient pas si loin, ne tiennent compte que de l'épée ou de la charrue, jugent la plume indigne d'un homme d'action, et le résultat ne se fait guère attendre : c'est un sommeil, voisin de la mort.

Car aux colonies, comme ailleurs, on ne fonde rien sur l'action toute seule, sur l'action qui se développe au jour le jour et refuse de se retremper méthodiquement aux sources de l'intelligence et de la recherche. Il est puéril, et digne d'un figurant d'opérette, de clamer sur tous les tons : Agissons, agissons, si l'on n'a pas au préalable éclairé les voies de l'action, déterminé les buts, étudié les moyens, et l'on peut, sans être prophète, prédire à coup sûr que tel chef de gouvernement colonial, qui, sous couleur d'esprit pratique et réalisateur, traite les géologues en collectionneurs de cailloux et les linguistes en grammairiens maniaques, n'accomplira que de toutes menues besognes et laissera le pays sans défense contre les hasards de sa vie physique et morale.

Une fois de plus, Messieurs, la fortune est demeurée fidèle au Maroc, et l'Institut des Hautes-Études marocaines peut, sans l'ombre d'une arrière-pensée, saluer en la personne de M. le Résident Général Steeg un protecteur-né. Un homme de notre temps n'est pas tenté de renier son passé, quand ce passé est fait d'études fortes et nobles, d'efforts désintéressés vers la vérité, de ministère intellectuel ; il est clair que ce passé établit entre notre nouveau Résident Général et nous mieux qu'une liaison de circonstance : une franche parenté, et je crois pouvoir affirmer dès maintenant que nous ne risquons pas d'être traités en parents pauvres.

Au demeurant, Messieurs, on ne fait figure de parents pauvres que si l'on veut s'y résigner, et nous ne sommes pas des résignés. Nous avons l'âme chevillée au corps, et voilà une richesse qui compte. Je la retrouve, toujours accrue et consolidée, à chaque rentrée : à chaque rentrée, le plan de campagne de l'année se dresse avec une facilité nouvelle ; les communications abondent, les recherches se multiplient et se diversifient, la cohésion des forces s'affirme davantage, l'entrain éclate dans tous les yeux, et je ne crois pas que nulle part au monde on puisse rencontrer troupe plus vaillante, plus rayonnante, plus résolue au succès. C'est une vraie joie, Messieurs, une joie vive et pure, de voir briller en vous cette jeunesse de cœur et d'esprit qui constitue à la fois

la condition première et le premier bénéfice de la recherche scientifique et qui compense les inévitables mécomptes de l'existence courante par un réapprovisionnement continu d'espoir.

Surtout, ce qui réjouit et rassure dans le spectacle de votre activité, c'est qu'elle échappe généralement aux dogmes tyranniques de ce qu'on serait tenté d'appeler la scolastique moderne. J'entends par là que vous avez le courage, tout savants que vous soyez, d'avouer des soucis d'intérêt public, de poursuivre l'utile en même temps que le vrai, de ne point isoler la science de la vie. Pour la plupart nés à la recherche scientifique dans un pays qui naît à la lutte universelle, vous ne vous sentez ni le goût ni le droit de vous anéantir dans les extases médiocres de la pure érudition, vous allez de préférence et d'instinct aux tâches qui, tout en augmentant le trésor intellectuel de l'humanité, aideront vos contemporains à voir clair dans leurs destinées.

Dussè-je sur ce point dépasser un peu votre pensée, dussè-je aussi m'attirer les critiques d'esprits éminents, qui redoutent pour la valeur de nos disciplines ce contact constant des réalités, je n'hésiterai jamais, Messieurs, à mettre en lumière cette tendance fondamentale de notre Institut, à la renforcer de toute l'influence dont je puis disposer, à la revendiquer, non comme une excuse, mais comme un mérite. Car s'il est dangereux pour l'action de se séparer de la pensée, il est non moins dangereux pour la pensée de rompre avec l'action, et l'on découvrirait sans peine, dans un inventaire critique de la production scientifique de notre époque, des piles de volumes et d'articles qui, pour avoir poussé dans les caves sereines de l'érudition, sont vides de substance, des fourrés denses qui n'ont que l'apparence de la vigueur et ne sont au fond que stériles et mornes marécages.

Notons bien que cette préoccupation de l'utile n'est nullement exclusive du souci d'une saine méthode, des règles qui s'imposent à toute enquête bien conduite : viser un but d'intérêt public, ce n'est pas nécessairement faire œuvre de basse vulgarisation; j'estime au contraire qu'une recherche qui doit aboutir à des applications pratiques s'entoure spontanément de précautions plus fortes, risque moins qu'une autre de s'aventurer dans le paradoxe, et je doute qu'on puisse nous opposer travaux plus solides que ceux qui filtrent jusqu'aux colonnes de notre revue. Notons encore que cette préoccupation, loin de nous interdire les buts élevés, nous y conduit tout droit : elle nous détourne des petites entreprises commodes, des à-côtés qui n'apprennent rien; elle nous pousse au cœur même des réalités, nous oblige à poser de grandes questions, auxquelles nous ne répondons parfois que par des hypothèses, mais que nous regardons en face, que nous n'éludons point et que nous parviendrons à résoudre au moins partiellement. Tels d'entre vous, pour ne citer que cet exemple, abordant l'art marocain, ne se contentent pas de déterminer les époques ou de relever les thèmes décoratifs : sous l'objet d'art, ils cherchent l'art lui-même, ses éléments constitutifs, sa souche profonde; ils s'efforcent, sans trembler comme des écoliers en faute, d'ébaucher toute une esthétique, et, par là, ils contribuent singulièrement à percer le mystère de l'âme marocaine; par là, ils nous rapprochent d'un peuple que nous avons le plus grand intérêt à bien comprendre; par là, ils font à la fois œuvre de science et de conscience. Et ce que je dis de l'art pourrait tout aussi bien s'appliquer aux études d'ethnographie, de géographie, d'histoire, qui s'élaborent ici : *non Scientiæ sed Vitæ.*

Vous avez voulu, Messieurs, que le présent Congrès fût une illustration toute particulière de cette formule. Vous vous êtes trouvés d'accord pour donner à ses séances ce centre d'intérêt : les Jbâla et le Rif, c'est-à-dire une des questions qui depuis plusieurs mois accaparent l'attention générale et qui retentissent le plus fortement sur la vie de notre nation. Géographie, ethnographie, linguistique, histoire de ces régions si mal con-

nues, tout cela, qui figure déjà, depuis cette rentrée, sur l'affiche de l'Institut, nous allons le passer en revue, puis nous ferons en sorte que le résumé de nos communications soit largement répandu dans le public.

Il va sans dire que, cette fois-ci, nous sortons résolûment du champ proprement scientifique et qu'on ne doit pas s'attendre à de sensationnelles révélations. Les pays dont nous entreprenons l'examen sont des pays depuis longtemps fermés, et nous ne possédons sur leur compte que des renseignements sporadiques, approximatifs et pour la plupart indirects. C'est, à tous égards, le type même de la question difficile. Mais, pour cette raison là, c'est aussi le type de la question mal traitée, et l'on composerait un fort joli sottisier de tout ce que le Rif a pu inspirer, depuis quelques mois, à des écrivains ou des orateurs pressés.

C'est donc simplement une « mise au point » que nous allons tenter, un récolement des faits connus et dûment établis, un bilan sincère de nos connaissances et de nos ignorances relatives au Rif. Nul doute que bientôt, à la faveur d'une avance des troupes, d'un raid d'avions, d'une prise d'informateurs, ce bilan n'apparaisse tout à fait caduc. Déjà certains d'entre nous, mêlés plus ou moins directement à l'action locale, savent plus de choses qu'ils n'en peuvent dire pour le moment. Mais le peu que nous dirons ne laissera pas de jeter quelques lueurs sur ces rudes régions, et nous n'avons, en l'occurrence, d'autre ambition que d'éclairer le public.

Il ne suit pas de là — je m'empresse de l'ajouter — qu'en ce qui regarde le Rif et les Rifains nos ambitions se limitent décidément à cette synthèse provisoire et simplement approchée. Nous sommes résolus, au contraire, à mettre en coupe réglée, à notre façon et dès que nous en aurons les moyens, le domaine qu'Abd el Krim ne pourra plus interdire bien longtemps à notre curiosité; mais là encore nos enquêtes prendront une portée pratique tout autant que scientifique.

Entendons-nous bien : ce n'est pas de gisements minéraux ni d'exploitation forestière, agricole ou pastorale qu'il s'agit surtout. Bien que ces aspects du problème rifain ne soient, à notre sens, nullement négligeables, même d'un point de vue de pure humanité, — et bien que ce problème économique comporte nécessairement un nombre important de données géographiques, ethnographiques et même historiques que nous pourrons concourir à préciser, c'est un champ d'action morale que nous nous préparons de préférence à mettre en valeur et qu'il convient, c'est trop manifeste, de substituer le plus tôt possible au champ de tir.

Nos ennemis d'aujourd'hui seront demain, à tout le moins, des voisins, — des voisins avec lesquels il faudra s'entendre à fond, pour prévenir le retour d'atroces conflits. Des voisins qu'il faudra connaître, comprendre, admettre d'abord tels qu'ils sont, puis apprivoiser, et nous aurons là une belle occasion de lancer à l'assaut nos équipes de spécialistes. Assaut de seconde vague, moins brillant sans doute et moins héroïque que celui de nos chers troupiers, mais non moins indispensable; conquête obscure et patiente, mais qui veut autant de méthode que la conquête par les armes et qu'on a certainement tort de ne point prévoir en toute circonstance analogue, de ne point organiser de parti pris.

Ce lendemain de guerre, ce rapprochement moral des adversaires et même, et surtout des alliés, l'Europe, au sortir d'une crise qui a bouleversé tous les rapports, y travaille en gémissant; elle y travaille à coups de congrès, de conférences, d'arbitrages, d'actes diplomatiques, d'ententes toutes formelles, où le cœur ni l'esprit n'interviennent; c'est seulement ces temps-ci qu'elle commence à sérier et préparer des accords plus larges et plus profonds, une coopération intellectuelle, un rétablissement des seules voies internationales qui réduisent réellement les distances entre les peuples, les voies de l'âme. Pour notre faible part, Messieurs, nous ne commettrons pas cette erreur : nous savons

que, sur cette terre d'Afrique tout spécialement, le traité le mieux étudié n'est rien, s'il n'est suivi d'une pénétration prudente qui dessille les yeux des indigènes, fait tomber peu à peu leurs préjugés et leur révèle, au lieu du désastre attendu, une somme appréciable de bienfaits. Nous savons aussi que cette pénétration et cette conversion demeurent impossibles, tant que nous ne connaissons point par le menu les genres de vie, les mœurs, les concepts, les modes d'expression des indigènes, et c'est pourquoi nous voulons, de toutes nos forces méthodiquement distribuées, fouiller ces ravins sauvages, sonder ces cœurs barbares, délimiter le fossé pour y jeter des ponts.

Notre prochain, notait amèrement Vauvenargues, c'est notre lointain qu'il faudrait dire. Ne nous résignons pas, Messieurs, à cet éloignement. A la science trop souvent homicide, opposons une science moins impérieuse, moins rigoureuse, mais tout aussi méritoire et d'un maniement bien moins périlleux, la science des âmes, mère et conseillère de toutes les autres, et servons la d'un cœur fervent.

Messieurs, je déclare ouvert le cinquième Congrès de l'Institut des Hautes-Études Marocaines.

***

M. Henri Basset, Directeur de l'Institut des Hautes-Études Marocaines, prononce ensuite les paroles suivantes :

« Notre programme, du simple point de vue scientifique, peut paraître ambitieux. Consacrer les travaux du Congrès tout entier à l'étude du Rif et des Jbâla, alors qu'il est entendu que ce sont des régions sur lesquelles on ne peut rien savoir parce qu'elles ont toujours, pense-t-on, été impénétrables, celà peut sembler une gageure. Mais nos connaissances, si elles sont faibles, ne sont pas cependant nulles. Et pour expliquer leur indigence, cette fameuse impénétrabilité actuelle est-elle une excuse suffisante ? En matière de géographie pure, je le concède volontiers. Mais ailleurs ?

« Assurément le Rif et le Jbel n'étaient pas, aux premières années du xxe siècle, des pays aisément accessibles; pourtant ils ne l'étaient pas moins que les autres régions montagneuses du Maroc. Même, le Moyen-Atlas et l'Anti-Atlas apparaissaient à juste titre comme beaucoup plus fermés encore. Et, faute d'y pouvoir aller, on avait du moins d'excellents moyens d'investigation — plus qu'ailleurs — pour savoir ce qui se passait à l'intérieur. Depuis bien des années, c'est par centaines que les Rifains, tous les ans, passaient en Oranie pour y louer leurs bras au moment de la moisson. D'aucuns mêmes à qui la vie, par suite de quelque aventure, était devenue impossible chez eux, s'y fixaient pour un temps plus ou moins long. Que d'informateurs possibles ! Et de fait on en profitait. Les études linguistiques avaient été poussées assez loin. Les études d'ethnographie commençaient. Grâce à ces travaux on peut dire qu'à la veille de notre entrée au Maroc, le Rif était certainement, avec le Sous et pour les mêmes causes, la région berbère de ce pays sur laquelle nous avions le plus de renseignements.

« Seulement, nous en sommes restés là. Pourquoi cet arrêt ? Le Rif s'est-il depuis lors fermé davantage ? Pas dans les premières années, et les moissonneurs, jusqu'au printemps dernier, ont continué à venir comme autrefois. Que s'était-il donc passé ? La conclusion définitive de nos accords avec l'Angleterre et avec l'Espagne, et la pacification progressive du reste du Maroc.

« Ces accords nous écartaient désormais du Rif : de ce jour — c'était naturel — il nous intéressa moins. Sans même qu'on eût besoin de l'exprimer, il nous sembla nor-

mal de laisser aux savants et aux administrateurs espagnols le soin de continuer, dans une zone qui devenait la leur, le travail que nous avions brillamment commencé. D'autant plus que chaque jour, à mesure que nos postes s'avançaient plus loin, de nouveaux champs d'action s'ouvraient devant nous. C'était dans une zone dont, par force, nous devions nous occuper davantage, de nouvelles populations à étudier, parfois moins connues encore que celles du Rif, et souvent, il faut bien le reconnaître, dans le Sud surtout, plus intéressantes.

« Parallèlement à l'effort militaire et politique, un grand effort scientifique s'accomplit en ce moment : sur sa nécessité pratique, je n'ai pas besoin d'insister. Il nous en faut attendre encore quelques mois les résultats ; alors nous connaîtrons clairement ces régions qui passaient pour mystérieuses et n'étaient qu'inétudiées.

« Vous entendrez donc, Messieurs, ou du moins ceux d'entre vous qui auront le courage de suivre nos séances de travail, un tableau d'ensemble de nos connaissances lacunaires sur le nord marocain au moment de l'agression rifaine. Mais ces communications, que des spécialistes vous apporteront sur chaque sujet, ne dureront pas seulement l'espace d'un matin, — ou d'un après-midi. Elles seront réunies dans une publication d'ensemble, sans prétention, mais qui, nous l'espérons, ne sera pas tout à fait inutile... »



M. Pierre de Cenival présente un rapport sur les travaux de l'Institut pendant l'année 1925 (1).

SÉANCES DU MARDI 22 DÉCEMBRE 1925

Le Congrès entre en séance à 10 heures.

MM. Célérier et Charton communiquent une étude approfondie sur le relief, le climat, la végétation et l'hydrographie du Nord marocain, en insistant particulièrement sur le versant méditerranéen, qui constitue le Rif à proprement parler, le moins connu jusqu'ici.

M. Lévi-Provençal expose quelle est la mentalité religieuse des Rifains et des Jbâla, restés fidèles à bien des vieilles croyances d'un paganisme antérieur à l'Islam, mais en même temps, par une contradiction fréquente en ce pays, très attachés à leur nouvelle religion et souvent, surtout chez les Jbâla, très instruits en théologie. Il dit un mot des nombreux saints musulmans originaires de ce pays, et des confréries qui y étendent leur influence.

M. Terrasse parle ensuite de l'histoire monumentale de ces régions. Il montre que leur pauvreté architecturale s'explique par une série de raisons dont la principale est l'absence de tout grand centre de civilisation à l'intérieur de ces montagnes.

(1) Ce rapport est publié en annexe aux actes du présent congrès.

La séance de clôture du Congrès est ouverte à 15 heures.

M. MICHAUX-BELLAIRE fait un résumé très complet et très suggestif de l'histoire du Nord-marocain depuis l'époque romaine jusqu'à la récente crise. Il insiste sur l'action des forces diverses qui se sont heurtées dans ce pays depuis le début de l'époque musulmane et continuent à s'y opposer. Il montre en même temps que loin de former un bloc à part, son histoire se mêle intimement à celle du Maroc.

M. Henri BASSET fait un tableau de l'ethnographie rifaine et jbâlienne : genre de vie, disposition des maisons et des villages, organisation sociale et politique, etc...

M. Prosper RICARD parle ensuite des artisans originaires du Jbel et donne des détails sur les rares industries qui y sont pratiquées.

Puis c'est le tour de la linguistique. M. LAOUST présente quelques réflexions sur le dialecte berbère du Rif ; M. BRUNOT résume les caractères essentiels du parler des Jbâla.

M. André BASSET nous dit pourquoi ces Jbâla, berbères d'origine, ont adopté la langue arabe et apporte quelques aperçus nouveaux sur les dialectes de cette région. M. le commandant JUSTINARD donne des exemples de la poésie du Rif, courts poèmes d'un charme prenant.

M. le lieutenant de vaisseau MONTAGNE expose par quels moyens l'on arrive aujourd'hui, en combinant les photographies d'avion et les renseignements, à dresser une carte fort précise des régions où l'on ne peut encore pénétrer. Il présente des exemples tout à fait concluants.

Enfin M. CHATELAIN apporte quelques renseignements sur les possibilités de trouvailles romaines sur la côte du Rif.

Toutes ces communications ont donné lieu à des échanges de vues fort intéressants. Elles seront réunies en un petit volume qui permettra au grand public, trop souvent réduit à une documentation fantaisiste ou indigente, de se faire une idée précise, sous ses différents aspects, de la région où se déroulent aujourd'hui les opérations militaires et politiques.

Cet ouvrage formera le fascicule N° 71 du *Bulletin de l'Enseignement Public du Maroc*. Il contiendra les travaux dont la liste suit :

Préface : M. G. HARDY.

Introduction : M. Henri BASSET.

I. *Le Milieu physique* : MM. CÉLÉRIER et CHARTON.

II. *L'histoire* : M. MICHAUX-BELLAIRE ;
M. H. TERRASSE.

III. *La vie économique et sociale* :
Carte des tribus : M. le lieut. de vaisseau MONTAGNE ;
Note sur l'épidémiologie du Nord-Marocain : M. le Dr RENAUD ;
Vie sociale : M. Henri BASSET ;
Arts et industrie : M. Prosper RICARD.

IV. *La vie religieuse* : M. E. LÉVI-PROVENÇAL.

V. *La langue* :
Arabophones et berbérophones dans le Nord-Marocain : M. André BASSET ;
Le dialecte berbère : M. E. LAOUST ;
Littérature des Rifains : M. le Ct JUSTINARD,
Le parler arabe des Jbâla : M. Louis BRUNOT.

VI. *Bibliographie* : M. P. de CENIVAL.

ANNEXE

Rapport sur les travaux de l'Institut des Hautes-Études Marocaines, 1925.

Avant de passer rapidement en revue les travaux divers publiés depuis notre dernier congrès par les membres de l'Institut des Hautes-Études Marocaines, je veux d'abord dresser le bilan de nos publications officielles. A côté d'*Hespéris* qui continue de paraitre dans les mêmes conditions que les années précédentes, la *collection Hespéris* s'est enrichie d'un tome II : Les *Documents d'architecture berbère* du D[r] Paris et quatre volumes ont été publiés dans la collection des *Publications de l'Institut*. Ce sont avec le tome II de l'*Étude sur le dialecte berbère des Zaïan et Aït Sgougou* par M. Loubignac, les deux volumes des *Mélanges René Basset* et les *Mémoires concernans l'état présent du royaume de Tunis*, de Poiron, texte du XVIII[e] siècle édité par M. Jean Serres. Ces deux derniers ouvrages témoignent du désir que nous avons de ne pas limiter nos préoccupations aux frontières du seul Maroc, et de vivre en union de plus en plus étroite avec les autres éléments de la France Nord-Africaine.



Si les événements extérieurs ne nous avaient pas assez brutalement imposé le Rif comme objet d'étude, on peut douter que nous l'ayons choisi de nous-mêmes comme thème de notre congrès de 1925. Car si nous considérons dans leur ensemble les travaux dont j'ai à vous rendre compte, qui ont mûri avant la crise, dans une atmosphère que ne grevait aucune préoccupation d'actualité, nous devons constater que ce n'est pas vers le Nord que la plupart d'entre nous se sentaient entraînés par leurs préférences, mais tout au contraire vers le Sud, région plus séduisante et probable-

ment plus riche en même temps que plus accueillante, et qui à effort égal promettait plus de résultats.

Au Sous, qui jusqu'ici demeurait très peu étudié, est presque entièrement consacré un fascicule d'*Hespéris*. M. le lieutenant de vaisseau Montagne rapporte de ses missions une documentation ethnographique et sociologique entièrement originale sur une *tribu berbère du sud marocain : Massat*. Le *recueil du droit coutumier de Massat*, par M. l'interprète militaire Ben Daoud complète cette enquête. Dans un autre article, dont le champ englobe, en même temps que le Sous les tribus du Haut-Atlas occidental, le lieutenant de vaisseau Montagne analyse le *régime juridique des tribus du sud marocain*.

Des *Notes historiques sur le Sous* ont été présentées à l'une de nos séances mensuelles par le commandant Justinard. Elles paraîtront prochainement dans *Hespéris* de même que les *Notes d'histoire et de littérature berbère*, du même auteur, dont le dernier numéro de la *Revue du Monde musulman* nous a aussi apporté d'admirables et parfaites traductions de *poèmes chleuhs recueillis au Sous*. On joindra au même ensemble les *notes sur la phonétique des populations de l'Anti-Atlas*, que M. André Basset nous a lues en séance.

Marrakech est un autre pôle autour duquel s'organise un groupe de travaux. Jusqu'à ces derniers temps, la description archéologique de cette grande ville avait été un peu négligée. A part deux études de détail de M. Gallotti et quelques notes déjà anciennes du comte H. de Castries et de M. Aimel sur le palais d'el-Bediʿ, les monuments de Marrakech n'avaient encore été l'objet d'aucun travail suivi et précis. MM. Henri Basset et Terrasse abordent donc un sujet presque inconnu avec leur description de la *Kotobîya*. Un article déjà paru dans *Hespéris* fournit des précisions toutes nouvelles sur les dates de construction de la mosquée, son plan et son décor. Un second article, qui est à l'impression, sera consacré au célèbre minaret.

En même temps, M. le comte de Castries dans son étude sur les *Sept patrons de Marrakech* apporte des informations très intéressantes sur la vie religieuse des Marrakchis et aussi sur la topographie de la ville et l'histoire de ses monuments.

C'est dans la région sud de Marrakech, particulièrement dans l'Atlas, que le Dr Paris a réuni ses *Documents d'architecture berbère*. MM. Célérier et Charton ont donné à *L'Afrique Française* un récit de leur ascension au Djebel Ayachi; au *Monde Colonial illustré* des photographies accompagnées de notes sur les *villages berbères du Haut-Atlas Central;* au *Bulletin de la Société de géographie du Maroc* un article sur la *position de Telouet et la politique glaoua*. Enfin dans sa conférence sur la *Zaouia Ahansal*,

M. Michaux-Bellaire étudie les influences religieuses dominantes dans une partie de la montagne.

Au point de jonction entre le Haut et le Moyen-Atlas, nous rencontrons l'article de M. E.-F. Gautier : *la cuvette de Ouaouizert.* Le même auteur a donné aussi à *Hespéris* des articles importants sur le *Moyen-Atlas* et sur les *cavernes du Dir.* De la même région (environs d'Azilal), provient un *texte berbère de Aït Messat,* relatif aux mariages collectifs, publié par M. Laoust dans les *Mélanges René Basset.* A citer encore, toujours pour le Moyen-Atlas, la seconde partie (textes et lexique) de l'*Étude sur le dialecte berbère des Zaïan et des Aït Sgougou,* par M. Loubignac.

D'autres travaux se prêtent moins à un groupement régional. L'activité de nos géographes continue à se manifester. La *Bibliographie Marocaine* de M. Charton est toujours à suivre dans le *Bulletin de la Société de Géographie du Maroc.* Le même auteur publie aussi dans d'autres revues des études sur les villes marocaines : *Casablanca* et *Kouriga cité des phosphates.*

Les linguistes et les ethnographes ne chôment pas non plus. Je note à l'actif des berbérisants, en plus de leurs travaux relatifs aux régions du Sud, dont il a déjà été fait mention, le *nom de la porte en berbère,* par M. André Basset; les *observations* de M. Colin *sur un vocabulaire maritime berbère* révélé l'an dernier par M. Laoust; les études de M. Laoust sur *le Taleb et la mosquée en pays berbère,* et sur *le douar et la tente chez les Berbères;* enfin, de M. Henri Basset *Quelques notes sur l'Ammon Libyque,* dont le culte paraît avoir laissé des traces en Berbérie.

La linguistique arabe est représentée cette année par M. Colin et sa note sur l'*origine du nom de Mahomet* et par les *noms de vêtements* de M. Brunot, dans les *Mélanges René Basset.*

M. Michaux-Bellaire continue de s'intéresser à la fois à la vie sociale et à la vie religieuse du pays qu'il connaît si bien. Il nous a donné deux études l'une sur les *Terres collectives du Maroc et la tradition,* l'autre *sur les Sama's ou la transmission orale.* M. Paul Marty a réuni en un volume : *Le Maroc de demain,* une série d'articles sur la société marocaine, sur l'université de Qaraouiyine et les questions d'enseignement au Maroc.

Au cours d'une de nos séances mensuelles, M. Hardy nous entretenant de méthodes et de psychologie historique, nous annonçait la création d'*Annales de psychologie marocaine.* Elles n'ont pas encore vu le jour : mais déjà *l'enfant marocain, essai d'ethnographie scolaire* publié par MM. Hardy et Brunot illustre la méthode et nous donne l'exemple de ce qu'on peut attendre de l'ordre de recherches qui nous est proposé. D'autre part, M. E.-F. Gautier tire d'un *passage d'Ibn-Khaldoun et du Bayan* un chapitre fort curieux, à la fois actuel et rétrospectif, de psychologie berbère.

Outre la description archéologique de la Kotobiya de Marrakech, l'histoire de l'art marocain vient de s'enrichir d'un très beau et très important volume de MM. Terrasse et Hainaut : Les *Arts décoratifs au Maroc*. On y ajoutera quelques pages de M. Borély : *La Tour Hassan a-t-elle été achevée?*, dans France-Maroc et les *Monuments et les Villes du Maroc*, dans la Revue Rhénane; et plusieurs articles de M. Ricard : *sur les nattes berbères de l'Afrique du Nord*, les *batiks berbères*, le *tissage berbère des Aït Aissi*, et les *tapis berbères du Moyen-Atlas*. M. Ricard enfin a consacré au Maroc et à ses monuments une partie importante de son ouvrage : *Les merveilles de l'autre France*.

M. Lévi-Provençal commence la publication des documents qu'il rapporte de ses missions en Espagne. *Hespéris* nous a déjà fait connaître un *nouveau texte d'histoire mérinide : le Musnad d'Ibn Marzûk :* et une communication faite à une de nos séances nous a donné un avant-goût de l'intérêt tout à fait exceptionnel que présentent pour l'histoire marocaine les mémoires du compagnon du Mahdi, Abou Bekr ben ʿAli as-Sanhadji, surnommé el-Baidaq, texte découvert comme le précédent à la bibliothèque de l'Escurial. Un autre texte inédit d'histoire almohade complète très heureusement el-Baidaq. C'est un fragment malheureusement très court d'une chronique almohade anonyme dont l'unique manuscrit connu appartient à la Bibliothèque du Protectorat. Ce texte prend place dans les *Mélanges René Basset*.

Pour une période plus récente M. le comte de Castries nous apporte dans le second volume, 2e série *France* de ses *Sources inédites* les éléments essentiels d'une histoire du règne de Moulay Ismaïl.

Nous avons encore à ranger sous la rubrique histoire le *Regard sur le Maroc à la fin du XIIe siècle* tiré par M. Borély de l'historien el-Merrakchi; puis *Le Maroc en face de l'étranger à l'époque moderne* de M. Lévi-Provençal; *le nouveau document marocain sur la peste de* 1799, fourni au Dr Renaud par l'histoire inédite de Mohammed el-Doayyif; enfin pour la période tout à fait moderne, les réflexions que nous a proposées M. Henri Basset sur *Abd-el-Kader calife de l'Oranie*, histoire dont on peut tirer des enseignements pratiques touchant la situation présente du problème rifain.

Pour terminer, sans sortir du cadre marocain, je me sens encore le droit de vous parler d'une étude que M. Fleury intitule *Un peu d'histoire des sciences* (parue dans le *Bulletin de l'Enseignement*), puisque c'est la publication de textes de M. Roget : *Le Maroc dans l'Antiquité*, qui a donné à M. Fleury l'occasion de nous présenter ses remarques sur les connaissances géodésiques et cosmogoniques des anciens et particulièrement de Ptolémée.



Tel est le tableau de l'activité de notre Institut pour cette année 1925. Il ne paraît pas qu'il ait eu trop à souffrir de la période troublée que le Maroc a vécue. Que nous ayons pu dans ce pays en guerre continuer de faire honnêtement notre métier, c'est, n'est-ce pas, un témoignage nouveau de la stabilité de l'œuvre française. Nous aimerions faire davantage, heureux si les méthodes dont nous avons appris à nous servir mettent quelques-uns d'entre nous à même de collaborer en quelque mesure au travail politique autant que militaire qui se fait sur le front nord, et si notre labeur désintéressé peut trouver des applications utiles à l'œuvre commune.

Pierre de CENIVAL.

BIBLIOGRAPHIE MAROCAINE

1924-1925

BIBLIOGRAPHIE

BAUER Y LANDAUER (Ignacio). — **Biblioteca hispano-marroqui. Apuntes para una bibliografia de Marruecos.** Madrid, ed. Ibero-africano-americana, 1922, in-4, XVI-1024 p.

CENIVAL (Pierre DE). — **Rapport sur les travaux de l'Institut des Hautes-Études Marocaines, 1923-1924,** ds. *Hespéris,* 4e trim. 1924, pp. 450-454.

— **Rapport sur les travaux de l'Institut des Hautes-Études Marocaines, 1925,** ds. *Hespéris,* 4e trim. 1925, pp. 452-456.

CHARTON (A.). — **Bibliographie marocaine,** ds. le *Bull. de la Soc. de Géogr. du Maroc,* 3e-4e trim. 1924, pp. 220-242; 2e trim. 1925, pp. 159-171.

LÉVI-PROVENÇAL (E.). — **Sur la prétendue traduction arabe de l'œuvre de Tite-Live au Maroc,** ds. *Rev. Archéologique,* janv.-mars 1925, pp. 172-173.

LOPEZ (le P. J.). — **Catálogo bibliográfico de la misión franciscana de Marruecos.** Tanger, Mision catolica, 1924, in-16 carré, XIV + 143 p.

GÉOGRAPHIE

1° GÉNÉRALITÉS.

ALLAIN (Maurice). — **Le Maroc,** ds. *Géographie Universelle Quillet.* — Paris, Quillet, 1923, 2 vol. in-4 et atlas : t. II, pp. 199-222, (phot., cartes, 4 pl. h. t.).

BAYSSIÈRE (G.). — **Géographie du Maroc.** Paris, Hatier, 24 p.

CÉLÉRIER (J.). — **Le Maroc et le Congrès international de Géographie au Caire,** ds. *Bull. de la Soc. de Géogr. du Maroc,* 2e trim. 1925, pp. 121-125.

FLEURY (Henry). — **Un peu d'histoire des sciences,** ds. *Bull. de l'Enseign. Publ. du Maroc,* févr. 1925, pp. 113-126.

2° GÉOGRAPHIE RÉGIONALE.

(Monographies, voyages.)

L'Afrique du Nord — Algérie, Tunisie, Maroc. — *Introd.* par Claude Farrère. Paris, Calavas, s. d. (1925), in-4, x p., 1 carte, 240 p. de phot. [*Maroc, pp.* 182-240] (*éd. française de l'ouvrage publié par Wasmuth, Berlin,* 1924).

ALLEN (W. E. D.). — **Béled-es-Siba, sketches and essays of travel and history.** London, Macmillan, 1925, in-8 [*ds. cet ouvrage* : « **The marocan wilderness** », pp. 1-93].

AMIC (Henri). — **Le Maroc, hier et aujourd'hui, deux voyages, 1920-1924.** Paris, Calmann-Lévy, 1925, in-16, 288 p.

BERTHAULT (Léon). — **Impressions du Maroc : Fez l'ardente,** ds. *Rev. bleue,* 1925, n° 13, pp. 435-436. — **Le charme de Rabat,** ds. *Rev. bleue,* 1925, n° 14, pp. 469-471.

BONNARD (Abel). — **Au Maroc,** ds. *Rev. de Paris,* 1er et 15 juil. 1925, pp. 45-64, pp. 348-369.

CUNNINGHAME-GRAHAM (R. B.). — **Mogreb-el-Acksa.** 1925, in-8, nombr. ill.

DAVRAY (H. D.). — **Algeria, Morocco and Tunis,** fig., in-8, 1925.

FAIRCHILD (David). — **Le Maroc d'aujourd'hui vu par un savant américain,** ds. *L'Afrique Française,* nov. 1925, pp. 573-576.

FOUCAULT (André). — **Un tour au Maroc, choses vues,** ds. *Les Œuvres libres,* n° 50, Paris, Fayard, août 1925.

GOULVEN (J.). — **Ouezzan en 1925,** ds. *L'Afrique Française,* avril 1925, pp. 177-178.

HARRIS (Walter E.). — **The three Maroccos,** ds. *Foreign Affairs.* N. Y. July 1925, pp. 433-436.

HENRIOT (Émile). — **Notes de voyage (au Maroc),** ds. *Rev. Hebdomadaire,* 6 juin 1925, pp. 5-31.

HORNE (J.). — **Many days in Morocco.** 1925, in-8, 60 pl. ou phototypies.

Il faut visiter notre Afrique du Nord... P. VALUDE — **le Tourisme au Maroc...** ds. *les Annales Coloniales,* numéro mensuel illustré, 17 déc. 1924, 3 cartes, 29 photogr.

LEMOING (C.). — **Paris-Dakar par le Maroc** (2 cartes, 9 graphiques), ds. *Bull. Soc. Géogr. du Maroc,* 1er trim. 1925, pp. 45-54.

MAUROIS (André). — **Arabesques,** ds. *Rev. Hebdomadaire,* 17 oct. 1925, pp. 269-292.

MEUNIER et ROUSSEL. — **Dans le Haut Atlas,** ds. *France-Maroc,* oct. 1925, pp. 195-196, 3 photos.

MICHAUX-BELLAIRE (M.). — **Le Rif.** Paris, Champion, 1925, in-8, 32 p.

NANCY-GEORGE. — **Fez pendant la guerre,** ds. *L'Illustration,* 4 juill. 1925, pp. 8-11, 5 photos.

RICARD (P.). — **Excursions dans le Moyen-Atlas,** ds. *Bull. Soc. Géogr. du Maroc,* 1er trim. 1925, pp. 55-63.

Sur RICARD (P.), *Les Merveilles de l'autre France (Algérie, Tunisie, Maroc).* Paris, Hachette, 1924, in-4, 216 p., 425 fig. : C. R. par Alfred BEL, ds. *La Rev. Africaine,* 2e et 3e trim. 1925, pp. 376-377.

RUDDER (Arthur DE). — **Impressions marocaines.** Bruxelles, agence Decherme, 1925, in-8, 121 p.

SORRE (M.). — **Les paysages marocains,** ds. *Bull. de la Soc. de Géogr. de Lille,* 1924, n° 2.

THIOLIER (M.). — **Algérie, Tunisie, Maroc.** Paris, Thiolier, 1925, in-8, 120 p. (*livrets-guides du tourisme*).

VICARD (Commt Pierre). — **Le Tafilalet,** ds. *L'Armée d'Afrique,* janv. 1925, pp. 7-12, 1 croquis, 3 photos.

3° GÉOGRAPHIE NATURELLE.

(Géologie, botanique, cartographie.)

ANTOINE (M.). — **Notes d'entomologie marocaine,** ds. *Bull. de la Soc. des Sc. Nat. du Maroc,* 1925, t. V, n° 1-2, pp. 17-40.

Barthoux (J.). — **Moyenne, Haute Moulouya et Grand Atlas,** ds. le *Bull. de la Soc. géol. de France,* 1923, n° 5, pp. 233-244, 2 fig.

— **Description de quelques minéraux marocains,** extr. du *Bull. de la Soc. Franç. de minéralogie,* mars-avril 1924, pp. 36-45, 2 pl. h. t., 8 fig.

— **Notes relatives aux formations marocaines rouges dites permo-trias;** extr. des *C. R. du Congrès des Soc. savantes en* 1924, pp. 197-221, 5 fig.

Beaugé (A.). — **Le Gothlandien et les « couches rouges » dans le Maroc Central et Occidental,** ds. *Bull. Soc. Géol. de France, 4me série,* t. XXIV, n° 5, pp. 254-263.

Braun-Blanquet (Dr) et Dr René Maire. — **Études sur la végétation et la flore marocaines,** ds. *Mém. de la soc. des Sc. Nat. du Maroc,* n° VIII, I, 30 déc. 1924, 244 p., 10 pl. h. t.

— **Contributions à l'étude de la flore marocaine** (*fasc.* 4) ds. le *Bull. de la Soc. d'hist. nat. de l'Afrique du Nord,* 1925, n° 1, pp. 22-41 (*suite à l'étude publiée ds. ce bulletin* : 1922, pp. 15-22, 180-195; 1923, pp. 73-77).

Canu (F.) et R. S. Bassler. — **Les Bryozoaires du Maroc et de Mauritanie,** 1er mémoire; ds. *Mém. de la Soc. des Sc. Nat. du Maroc,* n° X, 1925, 79 p., 9 pl. h. t.

Célérier (J.) et A. Charton. — **Un roi détrôné; une ascension du Djebel Ayachi,** ds. *L'Afrique Française,* août 1925, pp. 385-388 (1 croquis).

Sur Célérier et Charton, *Un lac d'origine glaciaire dans le Haut-Atlas (le lac d'Ifni),* ds. *Hespéris,* 1923, pp. 501-513 : C. R. ds. *The Geographical Review,* janv. 1925, p. 140.

Chalmers Adam (Harriet). — **Across French and Spanish Morocco,** ds. *The nat. géogr. Magazine;* mars 1925, pp. 327-356, 1 carte, 16 pl.; 19 photos.

Daguin (F.). — **La stratigraphie du Massif de Moulay Idriss au nord de Meknès,** *C. R. somm. de la Soc. Géol. de France,* séance du 22 juin 1925, pp. 165-167.

Duparc (L.). — **Sur quelques roches filoniennes curieuses des environs de Mestigmer (Maroc),** ds. *C. R. de l'Ac. des Sc.,* 8 juin 1925, pp. 1764-1766.

GAGNEBIN (E.). — **Sur un gîte de manganèse voisin de Taourirt (Maroc oriental)**, ds. *C. R. somm. Soc. géol. de France*, 30 mars 1925, pp. 99-100.

GAUTIER (E.-F.). — **La cuvette de Ouaouizert,** ds. *Hespéris*, 1er trim., 1925, pp. 91-103.

— **Le Moyen-Atlas,** ds. *Hespéris*, 3e trim. 1925, pp. 251-265.

— **Les cavernes du Dir,** ds. *Hespéris*, 4e trim. 1925.

GAUTIER (E.-F.) et Jean SAVORNIN. — **Les couches rouges d'Ouaouizert (Maroc Central)**, ds. *C. R. de l'Ac. des Sc.*, 20 avril 1925, pp. 1215-1218.

GRUVEL (A.). — **Remarques sur la courbe de salinité des eaux sur la côte occidentale du Maroc,** ds. *C. R. de l'Ac. des Sc.*, 2 mars 1925.

HUMBERT (Henri). — **Végétation du Grand Atlas Marocain oriental. Exploration botanique de l'Ari-Ayachi.** Alger, typo-litho, 1924, in-8, 88 p., XIV pl. h. t.

JAHANDIEZ (F.) et R. MAIRE. — **Plantae maroccanae novae,** *fasc.* 2; ds. *Bull. de la Soc. d'hist. nat. de l'Afrique du Nord*, 1925, n° 2, pp. 67-80, 1 fig.

JOLEAUD (L.). — **Esquisse tectonique de l'Atlas,** ds. *Congrès géol. intern. C. R. de la XIIIe session*, 1922. — 2me *fasc.* Liége, Vaillant-Carmanne, 1925, in-8, pp. 873-886, 1 carte.

JURY (A.) et G. DEDEBANT. — **Étude sur le régime des pluies au Maroc et carte provisoire de la répartition des pluies,** ds. *Mém. de la Soc. des Sc. Nat. du Maroc;* n° IX, 1924, 18 p. 12 croquis et 1 carte au 1 : 500.000^e^.

LACROIX (Alfred). — **Les basanites et les basaltes analcimiques d'Algérie et du Maroc,** ds. *Bull. volcanologique*, 1924, pp. 199-206.

LYNES (Rear-Amiral Humbert). — **L'ornithologie des territoires du Sous (Maroc du Sud)**. (*Missions de l'Institut scientif. Chérifien en 1924 et 1925*, 1re partie), ds. *Mém. de la Soc. des sciences nat. du Maroc*, n° XII, 1, 30 oct. 1925, 82 p., 10 pl. h. t. (*texte anglais*).

MAHEU (Jacques) et Abel GILLET. — **Contribution à l'étude des lichens du Maroc,** ds. *Mém. de la Soc. des Sc. Nat. du Maroc*, 30 déc. 1924, pp. 279-289.

MAIRE (Dr R.) — **Coup d'œil sur la végétation du Maroc** (*régions parcourues par la mission Perrot-Gentil*), ds. *Travaux de l'Office nat. des matières premières végétales*, 1924, notice n° 10, pp. 59-71.

— **La végétation alpine du Grand Atlas marocain,** ds. *C. R. de l'Ac. des Sc.*, 18 septembre 1924.

— **Peter Kofod Anker Schousboe (1766-1832). Notice biographique** (*consul de Danemark à Tanger — étudia la flore de cette région*), ds. *Bull. de la Soc. d'Hist. nat. de l'Afr. du Nord*, 1925, n° 1, pp. 4-6, 1 portrait.

MARTIN (Commt). — **D'Azilal au Dadès,** ds. *Bull. Soc. Géogr. du Maroc*, 2e trim. 1925, pp. 85-115, 1 carte h. t.

MAZIÈRES (Marc DE). — **La frontière algéro-marocaine,** ds. *Bull. Soc. Géogr. du Maroc*, 2e trim. 1925, pp. 134-158.

PELLEGRIN (Jacques). — **Batraciens et poissons du sud-est du Maroc et du sud-Oranais,** ds. *Bull. du Museum d'Hist. Nat.*, 1924, pp. 178-180.

— **Le Salmo Pallaryi Pellegrin, poisson du Moyen-Atlas marocain,** ds. *Bull. du Museum d'Hist. Nat.*, 1924, pp. 181-184, 1 fig.

PEYERIMHOFF (P. DE). — **Les coléoptères des euphorbes dans le Maroc méridional,** ds. *Bull. de la Soc. des Sc. Nat. du Maroc*, 1925, t. V, n° 1-2, pp. 8-14.

PITARD (C.-J.). — **Contribution à l'étude de la végétation du Maroc désertique et du Maroc Central,** ds. *Mém. de la Soc. des Sc. Nat. du Maroc*, 30 déc. 1924, pp. 245-278.

ROCHETTE. — **Le Djebel Kandar,** ds. *Bull. Soc. Géogr. du Maroc*, 1er trim. 1925, pp. 64-68.

ROLLAND (F.-A.). — **Notice géologique sommaire sur la région comprise entre Kasbah ben Ahmed et Settat (Maroc Central),** ds. *Bull. de la Soc. Géol. de France*, 1923, n° 5, pp. 245-253, 1 carte, 2 fig.

RUSSO (Dr P.). — **État actuel des connaissances sur les terrains paléozoïques du Maroc,** *Congrès Géol. Internat. C. R. de la XIIIe session*, 1922, 2e *fasc.*, Liége, 1925, pp. 1005-1037, 4 cartes.

— **Le problème de l'Atlas du Maroc,** ds. *La Géographie*, mars 1925, pp. 317-323 (1 carte).

— **Constitution de la chaîne bordière des Hauts-Plateaux marocains,** ds. *Assoc. Franç. pour l'av. des Sc.*, 47[e] *session.* Bordeaux, 1923, pp. 421-426, 3 fig.

SAVORNIN (J.). — **Géologie du Haut-Guir et de la moyenne Moulouya,** ds. *C. R. de l'Ac. des Sc.*, séance du 28 juill. 1924.

— **Le bassin crétacé de la haute Moulouya,** ds. *C. R. de l'Ac. des Sc.*, 16 février 1925.

— **Le Djebel Ayachi (Maroc),** ds. *C. R. Ac. des Sc.*, 16 mars 1925.

— **Le Djebel Hadid (Grand Atlas Oriental),** ds. *C. R. de l'Ac. des Sc.*, 6 avril 1925, pp. 1116-1117.

VOINOT (C[t]). — **Dans l'Atlas au sud de Marrakech,** ds. *Bull. de la Soc. de Géogr. du Maroc*, 3[e] et 4[e] trim. 1924, pp. 155-189.

Carte du Maroc au 1 : 500.000[e]. 65/50. Paris, Hatier.

Le Maroc — *cartes tirées en cinq couleurs :*
60/80 = éch. 1 : 754.000[e]
100/130 = éch. 1 : 1.000.000[e]. Paris, Lesot.

SERVICE GÉOGRAPHIQUE DU MAROC :

Fès et environs, en 6 feuilles, 5 couleurs, équidistance : 5 m., 1924; plan au 1 : 10.000[e].

Casablanca, *avec projet d'aménagement,* en 6 couleurs, 1925; plan au 1 : 10.000[e].

Kénitra et environs, en 5 couleurs, équidistance : 2 m. 50, 1925; plan au 1 : 10.000[e].

Marrakech, *avec projet d'aménagement,* en 6 couleurs, équidistance : 2 m. 50, 1925; plan au 1 : 10.000[e].

Meknès, *avec projet d'aménagement,* en 6 couleurs, équidistance : 2 m. 50, 1925; plan au 1 : 10.000[e].

Rabat-Salé, *avec projet d'aménagement,* en 6 couleurs, équidistance : 2 m. 50, 1925; plan au 1 : 10.000[e].

Carte militaire du Maroc, en 4 couleurs, au 1 : 500.000[e], 1925; 11 feuilles et un titre.

Carte générale du Maroc, en 8 couleurs, avec teintes hypsométriques, au 1 : 1.000.000[e], 1925; 2 feuilles.

Carte générale des étapes, *avec indication des pistes et des gîtes d'étapes,* 2 couleurs, au 1 : 500.000[e], 1925.

Carte des routes et chemins de fer, en 4 couleurs, au 1 : 500.000[e], 1925.

4° Géographie humaine.

Célérier (J.) et A. Charton. — **La position de Telouet et la politique glaoua,** ds. *Bull. de la Soc. de Géogr. du Maroc,* 3e et 4e trim. 1924, pp. 190-198.

— **Villages berbères du Haut-Atlas central,** ds. *Monde Colonial illustré,* janv. 1925, pp. 20-21, 4 phot.

Radisson (N.). — **Causes et conséquences de la transhumance chez les tribus du Moyen-Atlas,** ds. *la Revue de Zootechnie,* janv. et févr. 1923, pp. 33-42, 147-152.

Voinot (Lt-Col.). — **Les Mesfioua de la montagne,** ds. *Bull. Soc. Géogr. du Maroc,* 1er trim. 1925, pp. 1-44.

5° Géographie économique.

(Commerce — Colonisation.)

L'activité économique du Maroc, ds. *Lyon Colonial,* mai-juin 1925, pp. 71-76.

Annuaire de l'agriculture et des industries agricoles de l'Afrique du Nord (*Algérie, Tunisie, Maroc*), 1925. Alger, Éditions nord-africaines, 1925, 552 p.

Bel (J.-M.). — **L'exploitation des phosphates au Maroc,** ds. 5e *Congrès nat. des Travaux publics français à Paris,* déc. 1924, 6e section, 8 p. in-8.

— **Les gisements de phosphate du Maroc,** ds. *Bull. Soc. d'encouragement des Industries nationales,* déc. 1924, pp. 793-820, 1 carte, 7 photos.

Berger (Vincent). — **Les carrières de pavés au Maroc,** ds. *Bull. Soc. de Géogr. du Maroc,* 2e trim. 1925, pp. 127-133.

Berthaut et Guéry. — **L'oléiculture dans la région de Meknès,** publ. par la Dir. gén. de l'Agriculture, Rabat, 1924, 18 p., 1 carte.

Carle (Georges). — **Rapport sur la culture du coton au Maroc en 1924.** Paris, Soc. d'éd. géogr. marit. et coloniales, 1925, in-8, 84 p., IV pl. et 2 cartes h. t.

Célérier (J.) et A. Charton. — **Les grands travaux d'hydraulique agricole au Maroc,** ds. *Annales de Géogr.,* janv. 1925, pp. 76-80.

Charton (A.). — **Le Maroc vivant, Kouriga cité des phosphates,** ds. *Bull. de l'Ens. Public du Maroc,* avril 1925, pp. 207-214.

CHEVALIER (Aug.). — **La sélection des cotonniers en Algérie et au Maroc,** ds. la *Rev. de Botanique appliquée et d'agr. col.*, 30 avril 1925, pp. 265-278.

CLERNOEL. — **L'expérimentation agricole au Maroc,** ds. *Bull. de la Soc. de Géogr. du Maroc*, 3e et 4e trim. 1924, pp. 205-208.

La colonisation officielle au Maroc : ses principes, ses méthodes, ses résultats, ds. *L'Armée d'Afrique*, avril 1925, pp. 158-164, 3 phot.

Congrès du mouton marocain *tenu à Bordeaux le 23 juin 1924.* Bordeaux, Delmas, 1924, in-8, 95 p. (15 grav.).

Expérimentation et vulgarisation agricole. Rabat, Direction gén. de l'Agriculture, 1924, in-8, 251 p.

GOULVEN (J.). — **La deuxième semaine agricole de Casablanca,** ds. *L'Afrique française*, mai 1925, pp. 224-225.

Grande semaine agricole au Maroc. Service de l'élevage. Casablanca. *Petit Marocain*, éd. (1923), in-8 oblong.

GRUVEL (A.). — **Sur une carte de pêche d'une partie de la côte occidentale du Maroc,** ds. *C. R. de l'Ac. des Sc.*, séance du 12 oct. 1925.

GUILLON (R.). — **La télégraphie sans fil au Maroc,** ds. *La Science moderne*, févr. 1925, pp. 95-97, 1 carte.

JOLEAUD (L.). — **Le chemin de fer au Maroc,** ds. *L'Outillage*, déc. 1924, pp. 459-461, 1 carte.

LALLOUR (Michel). — **Rapport sur les améliorations dont est susceptible l'élevage du mouton au Maroc,** *lettre d'introduction* par le prof. Paul Dechambre. Paris, Lahure, 1925, in-8, 30 p.

LA TOUCHE (DE). — **Le développement agricole du Maroc,** ds. *La Rev. du Maroc et de l'A. O. F.*, janv.-mars 1925, pp. 11-14.

LAUNAY (L. DE). — **Le commerce extérieur du Maroc français,** ds. *L'Armée d'Afrique*, mars 1925, pp. 105-109, 3 photos.

LIOUVILLE (Dr J.). — **Sur les coraux nuisibles aux chalutiers du Maroc,** ds. *C. R. de l'Ac. des Sc.*, séance du 21 juillet 1924.

MAZIÈRES (M. DE). — **Les phosphates au Maroc,** ds. *Bull. de la Soc. de Géogr. du Maroc*, 3e et 4e trim. 1924, pp. 209-217.

MEYREUIL (André). — **La question du coton au Maroc,** ds. *Renseignements coloniaux... (Suppl. à L'Afrique française)*, 1925, n° 11 *bis*, pp. 530-535, 1 carte.

MIÈGE (Em.). — **Les orges marocaines.** Rabat. Direct. gén. de l'Agric., 1924, in-8, 184 p., 48 fig.

MONOD (Le Vétérinaire Principal). — **L'élevage au Maroc,** *conférence*. Casablanca, *Presse Marocaine*, 1925, in-12, 19 p.

Pour l'olivier. *C. R. des travaux du Ve congrès intern. d'oléiculture, Marrakech et Rabat*, 25 *nov. et* 10 *déc.* 1922. Paris, 1923, 339 p.

PRIVAT DE FRESSENEL (Le Chef d'escadrons). — **Remonte et haras marocains,** *conférence...* Rabat, Service des Renseignements, 1924, in-12, 14 p.

QUELLENEC (Édouard). — **Les ports du Maroc,** *mémoire présenté au Ve Congrès nat. des Travaux Publics français*, déc. 1924, gr. in-8, 49 p. 8 pl. h. t.

Recensement des industries du Protectorat, année 1924. Casablanca, *Vigie marocaine*, 1924, in-8, 138 p.

REY (Rodolphe). — **Le Maroc et la colonisation française,** ds. *L'Armée d'Afrique*, sept-oct. 1924, pp. 272-277, 2 phot.

RIVIÈRE et LECQ. — **Cultures du Midi, de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc.** Paris, Baillière, 1924, in-8, 450 p.

SAYOUS (André E.). — **Le commerce extérieur du Maroc,** ds. *Rev. économique internationale*, août-sept. 1925, pp. 238-289.

SÉBILLOT (Yves). — **Les pétroles africains et coloniaux, recherches faites et résultats acquis.** Paris, Larose, 1925, in-8, IV-60 p., 4 cartes.

VELU (H.). — **La prophylaxie des principales maladies du bétail au Maroc,** Casablanca, *Vigie marocaine*, 1923, in-8, 76 p.

H.-V. (Ct). — **Le Maroc et la voie ferrée Oudjda-Fez,** ds. *Revue Politique et Parlementaire*, 10 déc. 1925, pp. 416-424.

ANTHROPOLOGIE — ETHNOGRAPHIE ET FOLK-LORE ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE

BASSET (Henri). — **Quelques notes sur l'Ammon libyque,** ds. *Mélanges* RENÉ BASSET, t. I, p. 1. Paris, Leroux, 1925, in-8 (*Publ. de l'Institut des Htes Ét. maroc., t. X*).

— **Les Troglodytes de Taza. — Notes sur les poteries des Ghiata,** ds. *Hespéris,* 4e trim. 1925.

Basset (René). — **Mille et un contes, récits et légendes arabes, t. I. Contes merveilleux et contes plaisants.** Paris, Maisonneuve, 1924, in-8, 552 p.
Sur cet ouvrage, C. R. par Gabriel Ferrand, ds. *le Journal Asiatique,* t. CCVI, n° 2, avril-juin 1925, pp. 312-316.

Bauer. — **Le Rif et la tribu des Beniurriagel,** ds. *Memorias de la Sociedad espanola de Antropologia, etnografia y prehistoria,* t. I (1921-22).

Bel (A.). — **Sidi Bou Medyan et son maître Ed-Daqqâq à Fès,** ds. *Mélanges* René Basset, t. I, p. 31. Paris, Leroux 1925, in-8 (*Publ. de l'Institut des Htes Ét. Maroc., t. X*).

Cazenave (Jean). — **La légende du saut du cheval** [a. s. de l'origine de la dynastie almohade], ds. *Terre d'Afrique,* mai 1925.

Cenival (Pierre de). — **La légende du juif Ibn Mech'al et la fête du Sultan des Tolba à Fès,** ds. *Hespéris,* 2e trim. 1925, pp. 137-218, 4 pl. h. t.

Du Pac (J.). — **Les légendes de Si Aïssa patron des Aïssaoua,** ds. *France-Maroc,* mars 1925, pp. 55-56.

Erckmann (Jules). — **La religion au Maroc,** ds. *La Marche de France,* juin 1925, pp. 346-350.
— **Chez les indigènes du Maroc,** ds. *La Marche de France,* août, sept., oct. 1925, pp. 483-484, 548-551, 727-728.

Ghirelli (Angelo). — **Monografia de la Cabila de Beni-Tuzin,** Madrid, 1923.

Hardy (Georges) et Louis Brunot. — **L'enfant marocain,** ds. *Bull. de l'Enseign. Public du Maroc.* Paris, Larose, janv. 1925, in-8, 76 p.
Sur cet ouvrage, C. R. ds. *Rev. du Monde musulman,* vol. LIX, 1er trim. 1925, p. 340.

Herber (J.). — **Tatouages des prisonniers marocains,** ds. *Hespéris,* 3e trim. 1925, pp. 277-309.

Lens (A. R. de). — **Pratiques des harems marocains : sorcellerie, médecine, beauté.** Paris, Geuthner, 1925, in-8, xvi-95 p.
Sur cet ouvrage, C. R. par Henri Basset, ds. *Hespéris,* 1er trim. 1925, pp. 133-135.

Lens (M. Th. de). — **L'émancipation d'une marocaine. Une féministe à Meknès,** ds. *France-Maroc,* août 1925, pp. 146-148.

MARTY (Paul). — **La société de Fez,** ds. *Renseignements coloniaux* (*suppl. à L'Afrique française*), 1925, n° 8 *bis*, pp. 365-383.

MASSIGNON (L.). — **Éléments arabes et foyers d'arabisation : leur rôle dans le monde musulman,** ds. *la Rev. du Monde musulman*, vol. LVII (1924, 1re section) pp. 1-157, 2 tableaux, 10 cartes [*sur le Maroc, passim, et notamment pp.* 33-48].

C. R. par A. MEILLET, ds. *Bull. Soc. Linguistique*, 1925, n° 80, pp. 216-219.

— **Enquête sur les corporations musulmanes d'artisans et de commerçants au Maroc...** *publiée avec des tableaux synoptiques, une bibliographie sommaire de l'histoire du travail en Islam, un index et onze planches*, ds. *la Rev. du Monde musulman*, t. LVIII (1924, 2e section) pp. I-VII, 1-250.

Sur cet ouvrage, C. R. par J. CÉLÉRIER, ds. *Bull. de la Soc. de Géogr. du Maroc*, 3e, 4e trim. 1924, pp. 199-204; par L. BRUNOT, ds. *Hespéris*, 1925, 3e trim., pp. 379-380.

MICHAUX-BELLAIRE. — **L'Islam et le Maroc,** *conférence...* Rabat, Direct. des Affaires Indigènes, 1925, pet. in-8, 25 p.

— **Le Maroc d'autrefois — L'intérieur du Palais du Sultan,** ds. *France-Maroc*, oct. 1925, pp. 184-186.

Sur ODINOT (Paul), *Les Berbères*, ds. *La Géographie*, févr. 1924, C. R. par F. BÉGUINOT, ds. *Oriente Moderno*, 15 mars 1925, pp. 175-176.

PARAMO (José). — **Apuntes sobre la cabila gomara de Beni Ziat,** ds. *Revista hispano-africana*, juill. 1925, pp. 10-13, 2 phot.

PIQUET (N.). — **Le peuple marocain; le bloc berbère.** Paris, Larose, 1925, in-16, X-304 p., 2 cartes h. t.

PRANDIÈRES (Maurice DE) et le Lieut. de Vaisseau R. MONTAGNE. — **Une enquête ethnographique et sociologique allemande sur l'Afrique du Nord,** traduction et adaptation. Rabat, Service des renseignements, 1924, pet. in-8, 57 p. (d'après UBACH et RACKOW. *Sitte und Recht in Nordafrika*, Stuttgart, 1923).

RICARD (P.). — **L'esprit marocain. Artisans marocains,** ds. le *Bull. de l'Enseign. Public du Maroc*, févr., mars 1924, pp. 128-140, 179-194.

R. M. — **Notes sur les tribus du Rif,** ds. *L'Afrique française*, nov. 1925, pp. 605-607.

SIRET (Louis). — **Notes paléolithiques marocaines,** ds. *L'Anthropologie,* 1925, n° 1-2, pp. 1-36, 1 carte, 94 fig.

Un documento de interès para la historia del Rif, ds. *Revista de Tropas coloniales,* Ceuta, sept. 1925, n° 9, 1 phot. [*Document hébreu daté de* 1815 *relatant des légendes sur un royaume juif dans le Rif à l'époque préislamique.*]

WESTERMARCK (E.). — **Ritual and belief in Morocco,** 1925, 2 vol. in-8.

LINGUISTIQUE

M. COHEN. — **Le système verbal sémitique et l'expression du temps,** Publications de l'école des langues orientales vivantes. Paris, Leroux, 1924.

C. R. par L. BRUNOT, ds. *Hespéris,* 1924, pp. 488-491; par A. MEILLET, *Bull. Soc. Linguistique,* 1925, n° 80, pp. 213-216.

Ephemeris internationalis — Biblioteca ethnologica-linguistica africana, *herausgegeben* von A. DREXEL, vol. I, fasc. I, 1924, gr. in-8, 88 p.

M. FEGHALI et A. CUNY. — **Du genre grammatical en sémitique.** Paris, Geuthner, 1924.

C. R. par A. BASSET, ds. *Hespéris,* 1924, p. 242; par A. MEILLET, ds. *Bull. Soc. Linguistique,* 1925, n° 77, p. 176.

WERNER (A.). — **The language families of Africa,** *with a preface* by E. D. Ross, 2e éd. 1925, in-8, VIII-151 p. 1 carte.

C. R. COHEN, ds. *Bull. Soc. Linguistique,* 1925, n° 80, pp. 261-262.

ARABE.

BRUNOT (L.). — **Noms des vêtements masculins à Rabat,** ds. *Mélanges* RENÉ BASSET, t. I (*Publ. de l'Institut des Htes Ét. maroc., t. X*). Paris, Leroux, 1925, in-8.

CABRERA (A.). — **Lo àrabe y el àrabe en la Academia española,** ds. *Revista hispano-africana,* juill. 1925, pp. 6-7.

COLIN (Georges S.). — **Note sur l'origine du nom de « Mahomet »,** ds. *Hespéris,* 1er trim. 1925, p. 129.

— *le même sous le titre* **« Muhammad-Mahomet »,** ds. le *Bull. de la Soc. de Ling. de Paris,* 1925, n° 79, p. 109.

Sur GAUDEFROY-DEMOMBYNES (M.) et Louis MERCIER, *Manuel d'arabe*

marocain, grammaire et dialogues, nouv. éd. revue et augmentée par Louis MERCIER. Paris. Soc. d'éd. géogr. marit. et coloniales, 1925, in-12, 220 p. : C. R. par André BASSET, ds. *Hespéris*, 1er trim. 1925, pp. 132-133; par M. BEN CHENEB, ds. *la Rev. Africaine*, 2e et 3e trim. 1925, pp. 375-376; par Marcel COHEN, ds. le *Bull. de la Soc. de Ling. de Paris*, 1925, n° 80, pp. 251-252; ds. *la Rev. du Monde musulman*, vol. LIX, 1er trim. 1925, p. 339.

TEDJINI (B.). — **Dictionnaire français-arabe (Maroc)**. Paris, Soc. d'éd. géogr. marit. et coloniales, 1925, in-8, 392 p.

BERBÈRE.

BASSET (André). — **Le nom de la porte en berbère,** ds. *Mélanges* RENÉ BASSET, t. II (*Publ. de l'Institut des Htes Ét. Maroc., t. XI*). Paris, Leroux, 1925, in-8.

— **Le nom du coq en Berbère,** ds. *Mélanges linguistiques* offerts à M. G. VENDRYES par ses amis et ses élèves. Paris, Champion, 1925, pp. 41-54.

F. BEGUINOT. — **A proposito di una voce libica citata da Erodoto,** ds. l'*Africa Italiana*, 1924, 7 p.

C. R. par André BASSET, ds. *Hespéris*, 1924, p. 491.

— **Sul trattamento delle consonanti b, v, f in berbero,** ds. *C. R. de l'Académie des Lincei*, 1924, pp. 186-199.

C. R. par André BASSET, *Hespéris*, 1925, pp. 489-490.

Sur BIARNAY (S.), *Notes d'ethnographie et de linguistique nord-africaines*. Leroux, 1924, in-8, IV-272 p. : C. R. par André BASSET, ds. *Hespéris*, 2e trim. 1925, p. 240; par Marcel COHEN, ds. le *Bull. de la Soc. de Ling. de Paris*, 1925, n° 80, pp. 254-255.

DESTAING (E.). — **Les interdictions de langage en berbère,** ds. *Mélanges* RENÉ BASSET, t. II (*Publ. de l'Institut des Htes Ét. Maroc.*, t. XI). Paris, Leroux, 1925, in-8.

JUSTINARD (Commt). — **Notes d'histoire et de littérature berbère,** ds. *Hespéris*, 2e trim. 1925, pp. 227-238.

— **Poèmes chleuhs recueillis au Soûs,** ds. la *Rev. du Monde musulman*, vol. LX, 2e trim. 1925, pp. 63-107.

Sur JUSTINARD : HENRIOT (Émile), *Poèmes berbères*, ds. *Le Temps*, 18 mai 1925.

LAOUST (E.). — **Rapport sur les études relatives à la dialectologie berbère de 1920 à 1924,** ds. *Hespéris*, 4e trim. 1924, pp. 455-459.

— **Un texte dans le dialecte berbère des Aït Messad,** ds. *Mélanges* RENÉ BASSET, t. II (*Publ. de l'Institut des Htes Ét. Maroc.*, t. XI). Paris Leroux, 1925, in-8.

LOUBIGNAC (V.). — **Étude sur le dialecte berbère des Zaïan et Aït Sgougou; 2e et 3e sections : textes et lexique** (*Publ. de l'Institut des Htes Ét. Marocaines, t. XIV*). Paris, Leroux, 1925, in-8, pp. 289-596, 1 carte h. t.

Sur LOUBIGNAC (V.), *Étude sur le dialecte berbère des Zaïan et Aït Sgougou.* Paris, Leroux, 1924-1925, 596 p. — C. R. ds. *la Rev. du Monde musulman*, vol. LIX, 1er trim. p. 340; par Marcel COHEN, ds. *Bull. de la Soc. de Ling. de Paris*, 1925, n° 80, pp. 255-259.

LITTÉRATURE ARABE OCCIDENTALE

BEKKOUCHA. — **Hafsa, femme de lettres arabe née à Grenade, morte à Marrakech,** ds. *France-Maroc*, mars 1925, pp. 48-49.

Los estudios orientales en la Facultad de Letras, ds. *Anales de la Facultad de filosofia y letras* (*Universidad de Granada*), n° I, 1925, pp. 75-86.

Sur LEVI-PROVENÇAL (E.), *Les historiens des Chorfa.* Paris, 1922, 470 p., 5 pl. h. t. : C. R. par L. M[ASSIGNON], ds. la *Rev. du Monde musulman*, t. LVII (1924, I), p. 199.

HISTOIRE

BAUER (Ignacio). — **Relaciones de Africa,** t. I. Documents relatifs aux places de Ceuta et Melilla; t. 2, au Maroc en général, t. 3, à Alger, Tunis et Tripoli. Madrid, 1922. 3 vol.

BORÉLY (J.). — **Regard sur le Maroc à la fin du XIIe siècle,** ds. *Bull. de l'Ens. Public du Maroc*, mars et avr. 1925, pp. 143-170, 215-235.

CASTRIES (Lieut.-Col. H. DE). — **Kabara et Karabara,** ds. *Hespéris*, 1er trim. 1925, pp. 125-128.

— **Sources inédites de l'histoire du Maroc, dynastie filalienne, France II.** Paris, Geuthner, 1924, in-4, 660 p., 6 pl.

Sur cet ouvrage, C. R. par Paul DESLANDRES, ds. la *Rev. des Études historiques*, juill.-sept. 1925, pp. 291-292; par Henri BASSET, ds. *Hespéris*, 4e trim. 1925, pp. 491-495.

COLIN (Jean). — **L'occupation romaine du Maroc,** *conférence...* Rabat, imprimerie officielle, 1925, pet. in-8, 27 p.

COTTEN (Lieut.-Col.). — **Les pirates barbaresques,** ds. *la Rev. des troupes coloniales*, sept.-oct. 1924, pp. 363-386.

GAUDEFROY-DEMOMBYNES. — **Lettres de Saladin au Khalife almohade,** ds. *Mélanges* RENÉ BASSET, t. II. (*Publ. de l'Institut des Htes Ét. maroc., t. XI*). Paris, Leroux, 1925, in-8.

HAMET (Ismaïl). — **Le Gouvernement Marocain et la conquête d'Alger (documents chérifiens),** ds. *Académie des Sciences Coloniales, Comptes rendus des séances, communications*, tome III, 1925, pp. 53-153, 32 planches.

Sur HAMET (Ismaël), *Histoire du Maghreb*. Paris, Leroux, 1923, in-8, IX-501 pages : C. R. par Cl. HUART, ds. le *Journal Asiatique*, t. CCVI, n° 2, avril-juin 1925.

Sur HARDY (G.), *Vue générale de l'Histoire d'Afrique*, Paris. A. Colin, 1922, in-16, XX-200 p. : C. R. signé H. S., ds. la *Rev. historique*. mai-juin 1925, p. 125.

IBN-KHALDOUN. — **Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique Septentrionale,** trad. par le baron de Slane, *nouv. éd. publiée sous la direction de* Paul CASANOVA; t. I. Paris, Geuthner, 1925; gr. in-8, LXVI-452 p.

JUSTINARD (Comm[t]). — **Notes sur l'histoire du Sous au XIX[e] siècle,** ds. *Hespéris*, 3[e] trim. 1925, pp. 265-276.

LADREIT DE LACHARRIÈRE (J.). — **La responsabilité de la guerre et les agressions allemandes au Maroc,** ds. *L'Afrique Française*, mars 1925, pp. 114-122.

LÉVI-PROVENÇAL (E.). — **Le Maroc en face de l'étranger à l'époque moderne,** ds. *Bull. de l'Ens. Public au Maroc;* févr. 1925, pp. 95-112.

— **Un nouveau texte d'histoire mérinide : le Musnad d'Ibn Marzuk,** ds. *Hespéris*, 1[er] trim. 1925, pp. 1-82.

— **Six fragments inédits d'une chronique almohade anonyme,** ds. *Mélanges* RENÉ BASSET, t. II (*Publ. de l'Institut des Htes Ét. maroc., t. XI*). Paris, Leroux, 1925, in-8.

LOPES (David). — **Historia de Arzila durante o dominio português (1471-1550 e 1577-1589).** Coimbra, Universitad, 1924, pet. in-8, XXXIX-491 p.

Le Maroc historique — Les Touareg nigériens depuis leur installation définitive sur le Niger au XVII[e] siècle jusqu'à la conquête française, ds. *France-Maroc*, mai 1925, pp. 90-94.

MARSAN (Étienne) et ROLLIN (Louis). — **Personnages marocains (l'aman de Moulay Hafid; Raissouli),** ds. *la Rev. indigène,* mars-avril 1925, pp. 76-82.

MESSAL (Comm[t] Raymond). — **La guerre hispano-marocaine. Un épisode des temps passés,** ds. *Renseignements coloniaux (supplément à L'Afrique Française),* 1925, n° 7, pp. 277-284.

MICHAUX-BELLAIRE (Ed.). — **Études sur la notion islamique de souveraineté. Au Maroc : la souveraineté et le califat,** ds. *la Revue du Monde musulman,* vol. LIX, 1[er] trim. 1925, pp. 117-146.

EN-NAÇIRI ES-SLAOUI (Ahmed ben Khaled). — **Kitab el-istiqça li akhbar doual el-maghrib el-aqça (Histoire du Maroc)**; t. II : **Les Idrisides,** trad. de A. GRAULLE. **Les Almoravides,** trad. de G. S. COLIN. — Paris, Geuthner, 1925, gr. in-8 (*Archives marocaines, t. XXXI*).

POBEGUIN (E.). — **Le Rif et l'Europe dans l'histoire,** ds. *Renseignements coloniaux... (supplément à L'Afrique française),* 1925, n° 6, pp. 213-216.

RENAUD (D[r] H.-P.-J). — **Recherches historiques sur les épidémies au Maroc (III). — Un nouveau document marocain sur la peste de 1799,** ds. *Hespéris,* 1[er] trim. 1925, pp. 83-90.

ROSS (E. Denison). — **An Embassy from king John to the Emperor of Morocco,** (l'almohade en-Nasir, vers 1211-1213), ds. *Bull. of the School of Orient. Studies,* 1924, vol. III, part. III, pp. 555-559.

MISSIONS FRANCISCAINES.

BOUBÉE (R. P.). — **Les Franciscaines missionnaires de Marie au Maroc,** ds. *Les Missions cathol.,* 27 juil. 1923.

DELORME (Ferdinand) O. F. M. — **Pour l'histoire des martyrs du Maroc,** ds. *La France Franciscaine; Mélanges d'archéologie, d'histoire, d'art et de littérature relatifs aux ordres de Saint-François en France, du XIII[e] au XIX[e] siècle,* t. VII. Paris, 1924, in-8, pp. 111-135.

EXPOSICIÓN MISIONAL DE ROMA, AÑO 1925. — **Catálogo numerico descriptivo de la instalación de la Mision franciscano-española de Marruecos.** Tanger, Misión catolica, 1924, in-4, 26 p.

FERNANDEZ Y ROMERAL (Fr. Fortunato). — **Los Franciscanos en Marruecos** *con un prologo de...* D. Eduardo Alvarez y Ardanuy, *y una vista panoramica de Tetuan, Tanger y Larache respectivamente.* Tanger, Misión catolica, 1921, in-fol. XVI-442 p.

IVARS (P. Andrés). — **Los martires de Marruecos de 1220 en la literatura hispano-lusitana,** ds. *Archivo ibero-americano,* nov.-déc. 1920, pp. 244-381.

LÓPEZ (P. Atanasio). — **Los obispos de Marruecos desde el siglo XIII,** ds. *Archivo ibero-americano,* nov.-déc. 1920, pp. 399-502.

L[OPEZ] (P.-J.). — **Memoria sobre la Misión Franciscana de Marruecos o Apuntes histórico-estadisticos.** Tanger, Misión catolica, 1924, in-4, 158 p.

PÉREZ (P. Lorenzo). — **La orden tercera de San Francisco de Madrid y la rendición de cautivos en Marruecos,** ds. *Archivo ibero-americano;* nov.-déc. 1920, pp. 503-554.

POU (P. José M.). — **Martirio y beatificatión del B. Juan de Prado, restaurador de las misiones de Marruecos,** ds. *Archivo ibero-americano;* nov.-déc. 1920, pp. 323-343.

SAURA (P. Pascal). — **Un vicario apostolico de Marruecos en 1693,** ds. *Archivo ibero-americano,* nov.-déc. 1920; pp. 382-396.

— **Memoria enviada a la Sag. Congregacion de Propaganda Fide sobre las misiones en el imperio de Marruecos, 1686-1692,** ds. *Archivo ibero-americano,* nov.-déc. 1922, pp. 426-440.

SAURA-LAHO (P.). — **Los Franciscanos en Marruecos, relacion inedita de 1665,** ds. *Archivo ibero-americano,* 1921, t. XV, p. 377-382; 1922, t. XVII, pp. 79-100.

ARCHÉOLOGIE — BEAUX-ARTS

ANTIQUITÉ.

CHATELAIN (L.). — **A Volubilis** [*Inscription du capitole de Volubilis*], ds. le *Bull. archéol. du comité des trav. hist., C. R. des séances; déc.* 1924, p. XXV.

— **Rapport sur des découvertes faites à Volubilis et à Chella,** pp. LVIII-LXII; **Note sur des découvertes faites au Maroc,** pp. CXLIX-CLI, dans *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques,* 1924, 1re livraison.

CONSTANS (L.-A.). — **Deux inscriptions de Volubilis,** ds. *Bull. Soc. des Antiquaires,* 1924, pp. 136-157.

ARCHÉOLOGIE ET ARTS MUSULMANS ET BERBÈRES.

BASSET (Henri) et Henri TERRASSE. — **Sanctuaires et forteresses almohades : le minaret de la Kotobîya,** ds. *Hespéris,* 3e trim. 1925, pp. 311-374.

BORÉLY (Jules). — **Villes et monuments historiques du Maroc,** ds. la *Rev. Rhénane,* avr. 1924, pp. 408-415, 12 phot.

— **La mosquée d'Hassan de Rabat a-t-elle été achevée ?** ds. *France-Maroc,* juin 1925, pp. 103-106 (4 phot.); juill. 1925, pp. 123-126.

CERDEIRA (Clemente). — **Inscripciones árabes de Tetuan,** ds. *Revista de Tropas coloniales,* Ceuta, nov. 1925, n° 11, 2 pages, 4 phot.

KÜHNEL (Ernest). — **Maurische Kunst** (*Die Kunst des Ostens,* IX) Berlin, Cassirer, 1924, in-8°, VIII-76, p., 155 pl.

Sur cet ouvrage, C. R. signé T. R. ds. la *Gazette des Beaux-Arts,* juill. août 1925, pp. 123-124.

GOULVEN (J.). — **L'histoire de la céramique à Safi,** ds. *France-Maroc,* mai 1925, pp. 83-84, 3 illustr.

MAITROT (A.). — **La prison de Casablanca,** ds. *Recueil des notices et mém. de la Soc. archéologique, hist. et géogr. de Constantine,* 1923-1924, pp. 1-25.

MARÇAIS (Georges). — **Note sur les ribât en Berbérie,** ds. *Mélanges* RENÉ BASSET, t. II (*Publ. de l'Institut des Hautes-Études Maroc.,* t. XI). — Paris, Leroux, 1925, in-8.

PARIS (Dr A.). — **Documents d'architecture berbère — Sud de Marrakech.** Paris, Larose, 1925, in-4 (*Collection Hespéris,* t. II), 56 pp., 90 pl.

RICARD (Prosper). — **Nattes berbères de l'Afrique du Nord,** ds. *Hespéris,* 1er trim. 1925, pp. 105-123, 3 pl. 53 fig.

— **Le Batik berbère,** ds. *Hespéris,* 4e trim. 1925, pp. 411-426, 12 fig.

— **Tapis berbères du Moyen-Atlas,** ds. *France-Maroc,* août 1925, pp. 143-145 (4 ill.).

Sur RICARD (P.), *Corpus des tapis marocains,* t. I, *Tapis de Rabat.* Paris, Geuthner, 1923, XIV-31 pages, 65 pl. : C. R. ds. la *Rev. du Monde musulman,* vol. LIX, 1er trim. 1925, p. 329.

Sur RICARD (P.), *Pour comprendre l'art musulman dans l'Afrique du Nord et en Espagne.* Paris, Hachette, 1924, in-12, 352 p., 13 pl., 557 fig. : C. R. par LADREIT DE LACHARRIÈRE sous le titre *Un manuel d'art moghrebin*, ds. *Renseignements coloniaux. (Supplément à L'Afrique Française)*, 1925, n° 2, pp. 51-59, 11 fig.; ds. la *Rev. du Monde musulman*, vol. LIX, 1er trim. 1925, p. 329; par G. VIDALENC, ds. le *Bull. de la Soc. de géogr. du Maroc*, 1er trim. 1925, pp. 69-70; ds. le *Bull. hispanique*, juill.- sept. 1925.

TERRASSE (Henri) et Jean HAINAUT. — **Les arts décoratifs au Maroc,** 64 pl., 43 dessins; Paris, Laurens, 1925, in-4, XII-120 p., LXIV pl. h. t.

Sur cet ouvrage, C. R. par A. DE BERSAUCOURT, ds. la *Semaine à Paris*, 1925, n° 183, pp. 139-143, fig.; par G. LADREIT DE LACHARRIÈRE, ds. *Renseignements coloniaux (Suppl. à L'Afrique Française)*, 1925, n° 11 *bis*, pp. 542-547, 8 fig.

ARTS MODERNES.

BOUTET DE MONVEL (Bernard) et Si AZOUAOU MAMMERI. — **Vision du Maroc,** ds. *Vogue*, 1er mai 1925, pp. 34-35.

DORBEC (Prosper). — **Le paysage dans l'œuvre d'Eugène Delacroix,** ds. la *Gazette des Beaux-Arts*, mars 1925, pp. 125-144, 11 ill., 1 pl. h. t. [*sur le voyage de Delacroix au Maroc*, pp. 131-134].

GILLET (Louis). — **Eugène Delacroix, III. Voyage au Maroc, l'Orient,** ds. la *Revue Hebdomadaire*, 28 mars 1925, pp. 428-452.

S[ÉGUY] (R.). — **Le Maroc à l'exposition des Arts décoratifs,** ds. *le Monde colonial illustré,* sept. 1925, pp. 212-213 (3 phot.).

WOLF (G.). — **Die Reise nach Tetuan, das Erlebnis eines Malers,** 16 pl. en couleur, fig., 1925, gr. in-8, 125 p.

PROTECTORAT

ABT. — **La sécurité au Maroc.** — S. l. [Rabat, service des Renseignements] 1924, in-12, 21 p.

BARÉTY (Léon). — **L'œuvre de la France au Maroc,** ds. *Soc. belge d'études et d'expansion,* déc. 1924.

BEL (Alfred). — **A propos de l'enseignement des indigènes de Fez,** ds. *Renseignements Coloniaux... (suppl. à L'Afrique française)*, 1925, n° 5, pp. 146-148.

BRUNFAUT (Jules). — **L'urbanisme au Maroc,** ds. *Acad. roy. de Belgique, Bull. cl. des Beaux-Arts,* n° 10-12, pp. 91-97.

CARRÉ (Comm[t] Henri). — **Comment fut sauvé le Maroc au mois d'août 1914,** ds. *Revue des Deux Mondes,* 1[er] août 1925, pp. 536-558.

Le communisme et l'Afrique du Nord — La Tunisie et le Maroc devant la Chambre des députés, ds. *Renseignements coloniaux... (suppl. à L'Afrique Française),* 1925, n° 2, pp. 59-64.

HARDY (G.). — **Le problème de l'enseignement professionnel au Maroc,** ds. *Bull. Soc. d'encouragement des Industries Nationales,* nov. 1924, pp. 757-768, 2 phot.

JURQUET DE LA SALLE. — **La question berbère au Maroc. Comment devra se faire la pacification,** ds. *Le Correspondant,* 10 oct. 1925, pp. 61-72.

LEUNE (Jean). — **Les communistes, le Maroc et le Caucase,** ds. *Le Correspondant,* 25 juill. 1925, pp. 161-174.

Le Maroc français en 1925 d'après le rapport de M. Bouilloux-Lafont, vice-président de la Chambre, ds. *Renseignements coloniaux... (suppl. à L'Afrique française),* n° 8 *bis,* pp. 383-387.

MARTY (Paul). — **Le collège musulman Moulay Idris,** ds. *Renseignements coloniaux... (suppl. à L'Afrique française),* 1925, n° 1, pp. 1-16.

— **L'enseignement primaire et professionnel des indigènes à Fez,** ds. *Renseignements coloniaux... (suppl. à L'Afrique Française),* 1925, n° 3, pp. 73-84.

— **La nouvelle jeunesse intellectuelle du Maroc,** ds. *Renseignements coloniaux... (suppl. à L'Afrique Française),* 1925, n° 5, pp. 133-145.

— **La politique berbère du protectorat,** ds. *Renseignements coloniaux... (suppl. à L'Afrique Française),* 1925, n° 7 *bis,* pp. 322-335.

— **Le Maroc de demain.** Paris, Comité de l'Afrique française, 1925, in-16, 317 p. (phot.).

Réunion en volume des articles précédents et de quelques autres parus dans *Les Renseignements coloniaux.*

MICHAUX-BELLAIRE. — **La mission scientifique du Maroc,** *conférence* faite au cours des Affaires Indigènes. Rabat, service des Renseignements, 1925, in-12, 22 p.

PICHOT (Olivier). — **Le Maroc français,** ds. *L'Économiste Français,* 3 et 10 oct., 21 et 28 nov. 1925, pp. 425-426, 458-459, 652-653, 682-683.

Rapport sur l'activité des services du Protectorat en 1924 (*Rés. gén. de la Rép. Franç. au Maroc*). Rabat, impr. officielle, 1925, in-4, 256 p. (tableaux h. t.).

Le Résident général d'hier et le Résident général d'aujourd'hui, ds. *L'Afrique Française*, oct. 1925, pp. 487-501.

ROSIER (René). — **Les sociétés indigènes agricoles de prévoyance au Maroc.** Paris, Larose, 1925, in-8, 195 p.

SEGUY (René). — **Au Maroc. L'école des colons et l'école des ministres,** ds. *Rev. Hebdomadaire*, 23 mai 1925, pp. 480-487.

Le statut diplomatique du Maroc [*documents diplomatiques*, 1904-1925, ds. *L'Europe Nouvelle*, 20 juin 1925, pp. 834-841.

M. Steeg au Maroc, ds. *L'Afrique Franç.*, nov. 1925, pp. 562-573.

TERRIER (Aug.). — **L'œuvre du protectorat français au Maroc,** ds. *Le Panorama*, 1er mars 1925, 38 p., photos.

Sur *Manuel de politique musulmane*, par UN AFRICAIN. Paris, Bossard, 1925, in-16, 189 p. : C. R. ds. *Rev. du Monde musulman*, vol LIX, 1er trim. 1925, p. 349; par J. LADREIT DE LACHARRIÈRE, ds. *L'Afrique Française*, mars 1925, pp. 158-160; par Ch.-A. JULIEN, ds. la *Rev. historique*, mai-juin 1925, pp. 125-126; par Martino-Mario MORENO, ds *Oriente Moderno*, août 1925, pp. 439-442; par Louis MILLIOT, ds. *Hespéris*, 2e trim. 1925, p. 242.

MÉDECINE. HYGIÈNE.

BEROS, JOHARD, VENDEUVRE (Drs). — **L'Amibiase au Maroc,** ds. *Maroc médical*, 15 janv. 1925, pp. 43-65.

COLOMBANI (Dr) et Dr MAURAN. — **Le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique au Maroc,** *préf.* du Maréchal LYAUTEY. Casablanca, L. Guigues, s. d., in-8, 254 p., 1 carte h. t., fig.

DEDEBANT (Lieut.). — **La climatologie au Maroc,** ds. *Maroc médical*, 15 mars 1925, pp. 138-147.

DEKESTER, PERARD, E. SPEDER (Drs). — **Le Cancer au Maroc,** ds. *Maroc médical*, n° 36 *bis* hors série; déc. 1924, janv. 1925, pp. 440-457.

MEYNADIER (Dr Eric Paul). — **Les eaux chloro-sulfurées sodiques de « Moulay-Yacoub »** — *Thèse.* Université de Paris, Faculté de pharmacie, s. d., in-8, 104 p.

Remlinger (Dr). — **L'asthme à Tanger,** ds. *Maroc médical,* 15 mars 1925, pp. 131-135.

— **L'azoospermie essentielle congénitale chez les Israélites marocains,** ds. *Maroc médical,* n° 46, p. 359.

Remlinger et Bernard (Drs). — **Le Trachôme à Tanger,** ds. *Maroc médical,* 15 sept. 1925, pp. 331-336.

Les premières journées médicales marocaines (déc. 1924), ds. *Maroc médical,* déc. 1924, janv. 1925, 132 p. 80 fig.; 15 janv. 1925, 132 p. 70 fig.

Velu (Vétérinaire major H.). — **La prophylaxie de la rage d'après les conceptions modernes. Comment on pourrait la réaliser au Maroc,** ds. *Maroc médical,* 15 mars 1925, pp. 135-137.

Viry (Charles). — **Le service de santé militaire, à propos de la guerre au Maroc,** ds. *La Marche de France,* oct. 1925, pp. 714-717.

Pacification.

Azan (Col. Paul). — **L'armée indigène nord-africaine,** Paris, Lavauzelle, 1925, 62 p.

Sur cet ouvrage, C. R. ds. *Rev. du Monde musulman,* vol. LIX, 1925 (1er trim.), p. 342.

Sur Azan (Col. Paul), *L'expédition de Fez.* Paris, Berger-Levrault, 1924, in-8, xxii, 349 p. : C. R. par Georges Yver, ds. *Rev. Africaine,* 1925, n° 322, pp. 115-118; par E. Lemoisson, ds. *Bull. trim. de la Soc. de géogr. et d'archéol. du Dép. d'Oran,* sept.-déc. 1924, pp. 300-303.

Altuma. — **Les événements du Rif et la Tunisie** [*revue de la presse*], ds. *Renseignements coloniaux... (suppl. à L'Afrique Française),* 1925, n° 6 *bis,* pp. 227-233.

Aubier (Général). — **L'exemple de Bugeaud et d'Abd el-Kader,** ds. *Rev. Hebdomadaire,* 1er août 1925, pp. 82-90.

Augagneur (V.). — **L'insurrection riffo-marocaine,** ds. la *Rev. mondiale,* 1er août 1925, pp. 273-276.

Bernard (Augustin). — **Le Maroc et les événements du Rif,** ds. *Le Monde Colonial illustré,* déc. 1925, pp. 290-291, 2 photos.

Bidou (Henry). — **Nouveaux problèmes marocains,** ds. *Rev. des Deux Mondes,* 1er févr. 1925; pp. 538-554.

BLUNDELL (A. S. Moss). — **The Riff Question,** ds. *The Nineteenth Century,* sept. 1925, pp. 404-408.

BOUSSERT (Capitaine). — **Emploi de la cavalerie au Maroc en 1923,** ds. *La Rev. de cavalerie,* nov.-déc. 1924, 1 pl. h. t. 2 croquis, 2 photos.

BRUGNONI (Cap.). — **Action de cavalerie au Maroc. Combat de l'Ourtzagh (28 avril 1925),** ds. *La Rev. de cavalerie,* sept-oct. 1925, pp. 691-697, 1 croquis.

BUCHSENSCHUTZ (Lieut.-col.). — **Une opération de partisans au Maroc,** ds. *La Rev. d'infanterie,* 1er avr. 1925, pp. 559-575; 2 croquis.

CHAMBRUN (Général A. DE). — **Rapport sur les opérations de 1924 dans la région de Fez,** ds. *Renseignements coloniaux... (suppl. à L'Afrique française),* 1925, n° 2, pp. 37-47 (1 carte).

CIVIS. — **Remarques sur la politique; la guerre au Maroc,** ds. *La Grande Revue,* juill. 1925, pp. 148-157.

DAUPHINOT (Com^t^). — **La cavalerie au Maroc aux opérations de la « tache de Taza »,** ds. *La Rev. de cavalerie,* avr. 1925, pp. 165-178.

Les débats parlementaires sur le Maroc, ds. *Renseignements coloniaux (suppl. à L'Afrique française),* 1925, n° 6 et 7, pp. 191-213, 252-277.

DUMAS (Pierre). — **L'aviation française au Maroc,** ds. *L'Illustration,* 21 nov. 1925, pp. 541-543, 9 phot.

GODCHOT (Col.). — **Au Maroc,** ds. *La Nouvelle Revue* du 1er août au 15 déc. 1925.

GOUGNE (Chef de bataillon). — **Les troupes marocaines,** *conférence,* s. l. [Rabat, service des Renseignements] 1924, in-12, 24 p.

GUIGNARD (A.). — **Au tournant marocain,** ds. *Revue de France,* 1er oct. 1925, pp. 577-581.

GUILHAUMON (Charles). — **Au Maroc,** ds. *la Rev. de France,* 1er août 1925, pp. 533-550.

JOHANNET (René). — **Les graves événements du Riff,** ds. *la Rev. Universelle,* 1er juin 1925, pp. 632-636.

KANN (R.). — **Le Maroc militaire. La campagne de 1924,** ds. *le Monde Colonial illustré,* avr. 1925, p. 79, 2 croquis.

— **L'offensive française au Maroc,** ds. *L'Illustration,* 29 août 1925, pp. 200-203, 1 carte, 6 photos.

LABONNE (Roger). — **L'Islam et la révolte riffaine,** ds. *Le Correspondant,* 25 sept. 1925, pp. 801-827.

LADREIT DE LACHARRIÈRE. — **Le rêve d'Abd el Kerim, esquisse d'histoire marocaine.** Paris, Peyronnet, 1925, in-8, 272 p.

— **Les origines et les conséquences du soulèvement rifain,** ds. *Rev. hebdomadaire,* 1er et 8 août 1925, pp. 91-103, 223-237.

— **Abd el Krim agent et profiteur du bolchevisme,** ds. *La Rev. des sciences politiques,* juill.-sept. 1925.

LOISEAU (Lieut.-Col.). — **Les transports militaires au Maroc.** Rabat, service des Renseignements, 1924, in-12, 25 p.

LORIN (Henri). — **L'agression d'Abd el Krim,** ds. *Soc. d'études et d'informations économiques, chronique coloniale,* mai-juin-juill. 1925, pp. 1-16, 7-20.

Les Manchettes de journaux — la guerre du Maroc [*reproduction des manchettes de journaux français et étrangers*], ds. *Bull. du Comité nat. d'ét. sociales et politiques,* 13 juil. 1925, pp. 1006-1007.

MARSAN (Étienne). — **La question du Rif,** ds. *Revue indigène,* mars-juin 1925, pp. 97-100.

MICHELIN (Lieut.-Col.). — **Le combat de l'infanterie au Maroc,** ds. *L'Armée d'Afrique,* févr. 1925, pp. 45-50.

MONTJOU (Guy DE). — **La guerre du Rif,** ds. *Rev. de Paris,* 1er août 1925, pp. 574-601.

M. C. — **Les opérations franco-espagnoles sur la côte marocaine (récit d'un témoin oculaire),** ds. *L'Illustration,* 19 sept. 1925, pp. 294-296, 3 croquis, 6 phot.

Nos opérations sur l'oued Ouergha, ds. *L'Armée d'Afrique,* juin 1925, pp. 263-268, 1 croquis, 3 phot.

Les opérations militaires au Maroc, ds. *L'Illustration,* mai-oct. 1925, phot., cartes.

ORMESSON (Wladimir D'). — **L'offensive d'Abd el Krim,** ds. *Rev. Hebdomadaire,* 6 juin 1925, pp. 32-41.

PERNEY (Com[t]). — **Choses du Maroc — Colonne de Ouaouizert (31 août-31 oct. 1922)**, ds. *La Rev. militaire générale*, nov. 1924.

— **Opérations de 1923 au Maroc dans la région de Marrakech**, ds. *La Rev. militaire générale*, 15 déc. 1924.

PEYRAT (Joseph). — **La France et le Riff**, ds. *Rev. Indigène*, juill.-août 1925, pp. 139-149.

PRIOU (Cap. Pierre). — **La tache de Taza — Opérations de 1923 au Maroc**, ds. *La Rev. des troupes coloniales*, sept.-oct. 1924, pp. 387-407, 2 croquis.

QUÉTIN (Com[t]). — **L'école des élèves-officiers marocains de Meknès**, ds. *L'Armée d'Afrique*, juin 1925, pp. 249-265, 5 phot.

RAY (Marcel). — **Abd el Krim pénètre dans la zone française du Maroc**, ds. *L'Europe Nouvelle*, 16 mai 1925, pp. 639-643, 1 carte.

— **L'évacuation du Rif par les Espagnols crée-t-elle une nouvelle situation internationale? Le voyage de M. Painlevé au Maroc**, ds. *L'Europe Nouvelle*, 20 juin 1925, pp. 822-825.

— **Les affaires du Maroc. — Les résultats de la conférence de Madrid. — Les propositions d'Abd el Krim**, ds. *L'Europe Nouvelle*, 1[er] août 1925, pp. 1012-1013.

RECOULY (Raymond). — **Les événements du Maroc**, ds. *La Rev. de France*, 15 juin 1925, pp. 757-767.

— **Du Maroc à l'emprunt Caillaux**, ds. *La Rev. de France*, 1[er] août 1925, pp. 564-574.

— **Lettre du Maroc**, ds. *La Rev. de France*, 15 août 1925, pp. 735-744.

ROBER-RAYNAUD. — **Un nouvel aspect de la question marocaine**, ds. *La Rev. politique et parlementaire*, 10 janv. 1925, pp. 90-98.

SAINT-BRICE. — **La guerre au Maroc**, ds. *La Correspondance d'Orient*, juin 1925, pp. 825-827.

— **Au tournant de l'affaire marocaine**, ds. *La Correspondance d'Orient*, août 1925, pp. 56-63.

SCHWARZSCHILD (L.). — **A quoi bon les colonies? Abd el Krim; la guerre d'affranchissement**, ds. *Das Tagebuch*, 21 nov. 1925.

SEGONZAC (Marquis DE). — **L'énigme rifaine**, ds. *Rev. de Paris*, 15 févr. 1925, pp. 872-882.

— **De Raissouli à Abd el Krim,** ds. *Rev. de Paris,* 15 juillet 1925, pp. 253-282.

La situation au Maroc [*Rev. de la presse*], ds. *Le Bull. Quotidien de la Soc. d'études et d'informations économiques,* 6, 7, 8, 9, 11, 25, 26 mai, 30 juin, 6, 8, 9, 10, 11, 15, 16, 17, 18, 20, 23, 24, 25, 27, 28, 29, 30 juillet, 3, 5, 17 août, 4, 9 sept. 1925.

La situation politique et l'affaire marocaine [*Revue de la presse*], ds. *Bull. quotidien de la Soc. d'études et d'informations économiques,* 10, 22, 26, 27, 28, 29 mai; 18, 23, 24, 25 juin; 3, 10 juillet 1925.

La tache de Taza — Opérations de 1923, ds. *La Rev. des troupes coloniales,* sept.-oct. 1924.

TARDIN (Col.). — **La frontière riffo-marocaine,** ds. *La Renaissance politique, littéraire, artistique,* 15 août 1925, pp. 4-5.

THIERRY (René). — **L'agression des Rifains contre le Maroc français,** ds. *L'Afrique française,* mai à nov. 1925, pp. 251-262, 304-316, 353-374, 399-412, 456-474, 529-544, 596-605 (cartes).

UN AFRICAIN. — **Le véritable Abd el Krim,** ds. *La Renaissance politique, littéraire, artistique,* 6 juin 1925, p. 2-3.

VIÉNOT (Pierre). — **Les leçons du Maroc,** ds. la *Bibliothèque universelle et Rev. de Genève,* nov. 1925, pp. 1897-1908.

H.-V. (Comm[t]). — **L'affaire marocaine,** ds. *La Rev. politique et parlementaire,* 10 juill. 1925, pp. 19-29.

— **Le Maroc et la question riffaine,** ds. *Le Correspondant,* 10 juill. 1925, pp. 3-16.

XXX. — **Le problème militaire nord-africain,** ds. *Le Correspondant,* 25 juin 1925, pp. 801-816.

LE MARÉCHAL LYAUTEY

BERNARD (Augustin). — **L'œuvre du Maréchal Lyautey,** ds. *L'Afrique française,* oct. 1925, pp. 481-482.

BORÉLY (Jules). — **L'adieu du Maroc au Maréchal Lyautey,** ds. *Rev. Hebdomadaire,* 31 oct. 1925, pp. 579-585.

BOURDARIE (P.). — **Le Maréchal Lyautey,** ds. *Rev. indigène,* sept.-oct. 1925, pp. 177-180.

CHARLES-ROUX (F.). — **Le Maréchal Lyautey et le Maroc Français,** ds. *La Rev. politique et parlementaire,* 10 juin 1925, pp. 390-408.

Discours prononcés au 5e dîner de la Rev. des Deux-Mondes, par Henry BORDEAUX, René DOUMIC, le Maréchal LYAUTEY; suppl. à la *Rev. des Deux-Mondes* du 1er janv. 1926, pp. 1-12.

HENRIOT (Émile). — **Au Maroc : le Maréchal Lyautey,** ds. *Les Annales politiques et littéraires,* 31 mai 1925, pp. 581-583.

KAHN (Otto H.). — **Lyautey et le Maroc,** *conférence faite à l'Institut colonial,* ds. *la Renaissance politique, littéraire artistique,* 16 mai 1925, pp. 3-6.

LALLIER DU COUDRAY (Int. gén.). — **Galliéni et Lyautey,** ds. *Rev. Indigène,* sept.-oct. 1925, pp. 180-183.

LE GRIX (François). — **Hommage au Maréchal Lyautey,** ds. *La Rev. Hebdomadaire,* 28 nov. 1925, pp. 482-492.

LYAUTEY (Maréchal). — **Grands principes de politique indigène,** ds. *Soc. belge d'études et d'expansion,* févr. 1925, pp. 67-69.

— **Un discours interrompu (séance de la Chambre du 14 mars 1917),** ds. *La Rev. Hebdomadaire,* 28 nov. 1925, pp. 492-500.

Le « Maréchal de l'Islam », ds. *l'Illustration,* 10 oct. 1925, pp. 377-378, 3 phot.

ORMESSON (Wladimir D'). — **Lyautey,** ds. *Rev. Hebdomadaire,* 17 oct. 1925, pp. 259-268.

— **La psychologie de Lyautey,** ds. *L'Afrique Française,* oct. 1925, pp. 483-484.

PEYRAT (Joseph). — **Au Maroc : le départ du Maréchal Lyautey; la succession du Maréchal Lyautey; la guerre du Rif,** ds. *Rev. Indigène,* sept.-oct. 1925, pp. 184-206.

SEGONZAC (Marquis DE). **Le salut de l'ancien Maroc au Maréchal Lyautey,** ds. *L'Afrique Française,* oct. 1925, pp. 479-481.

TERRIER (Auguste). — **La démission du Maréchal Lyautey et la nomination de M. Th. Steeg,** ds. *L'Afrique Française,* oct. 1925, pp. 479-481.

... **Le Maréchal Lyautey et le Maroc,** ds. *Le Correspondant,* 25 oct. 1925, pp. 173-181.

ZONE ESPAGNOLE.

L'américanisation du Rif, ds. *L'Europe Nouvelle,* 16 mai 1925, p. 643.

BERNARD (Augustin). — **Le Maroc et l'Espagne,** ds. *La Rev. de France,* 15 avril 1925, pp. 783-794.

CHABERT (M.). — **El Raissouli,** ds. *Lyon Colonial,* janv.-févr. 1925, pp. 7-10.

BLUYSEN (Paul). — **Sur le front hispano-marocain** (*avec une carte*), ds. *Le Correspondant,* 25 janv. 1925, 10 févr. 1925, pp. 361-372.

Espagne; les Affaires marocaines et l'accord avec la France (*Rev. de la Presse* , ds. le *Bull. quotidien de la Soc. d'études et d'informations économiques,* 31 juil. 1925, pp. D1-D3.

L'Espagne et le Maroc, ds. *L'Europe Nouvelle,* 3 janv. 1925, pp. 15-16.

GARCIA FIGUERAS (Tomás). — **Recuerdos de la campana,** Jerez. Impr. Jerezana, 1925.

GUY (Georges). — **Le débarquement espagnol,** ds. *Rev. Hebdomadaire,* 26 sept. 1925, pp. 466-472.

JOHANNET (René). — **L'Espagne et le Maroc,** ds. *Rev. Universelle,* 1er févr. 1925, pp. 370-377.

JURQUET DE LA SALLE (L. DE). — **Le Maroc espagnol et nous,** ds. *Le Correspondant,* 25 juill. 1925, pp. 175-186.

KANN (Reginald). — **Récent séjour dans la zone espagnole du Maroc (oct. 1924),** *conférence faite à la Soc. de géographie,* ds. *La Géographie,* févr. 1925, pp. 232-244.

MICHELIN (Lt-Col.). — **Le Rif,** ds. *L'Armée d'Afrique,* mai 1925.

NIDO Y TORRES (D. Manuel DE). — **Marruecos (Apuntes para el oficial de Intervencion y de tropas coloniales).** Tetuan, éditorial hispano-africana, 1925.

ROBER-RAYNAUD. — **L'aspect diplomatique de la question de l'évacuation du Rif par les Espagnols,** ds. *L'Europe Nouvelle,* 20 juin 1925, pp. 825-827.

ROLLIN (Léon). — **L'Espagne au Maroc** (*cartes et figures*), ds. *L'Afrique Française,* janv. à nov. 1925, pp. 34-42, 91-101, 149-153, 199-205, 235-251, 295-304, 344-352, 392-399, 443-456, 522-529, 585-596.

SEHRING (F.). — **Auf den Schlachtfeldern Marokkos. Die Leiden eines Deutschen in der spanichen Fremdenlegion erzahlt nach eigenen Erlebnissen.** Préf. de M. Rohrmoser, 1925, in-8, 32 p.

SILLANI (Tommaso). — **La Spagna nel Marocco,** ds. *Rassegna Italiana...* (*Rassegna del Mediterraneo e dell'espansione italiana*), sept. 1924, pp. 289-290.

... **En Espagne (la situation politique — l'affaire marocaine...),** ds. *La Vie des peuples,* juill. 1925, pp. 505-515.

TANGER.

CASTELLANI (V.). — **La riforma giurisdizionale a Tangeri,** ds. *Oriente Moderno,* juill.-août 1925, pp. 329-345, 389-397.

COY (Pierre). — **Le statut international de Tanger,** ds. *Le Journal de droit international,* mai-juin 1925, pp. 609-627.

GRAVINA (Manfredi). — **Tangeri,** ds. *Rassegna italiana politica, letteraria ed artistica,* oct. 1923, pp. 220-224.

— **La questioné di Tangeri,** (signé M. R.), *ibid,* août 1923, pp. 191-192.

ROBER-RAYNAUD. — **Le statut de Tanger,** ds. *L'Afrique Française,* janv. à août, nov. 1925; pp. 32-34, 101-102, 153-157, 205-207, 262, 293-295, 339-343, 391-392, 581-582.

ROUARD DE CARD. — **Le statut de Tanger d'après la convention du 18 déc. 1923,** avec 1 carte. Paris, Pedone et Gamber, 1925, in-8, 90 p.

Tanger et Djarboub. Les missions marocaines de M. J. LADREIT DE LACHARRIÈRE, ds. *L'Afrique française,* mai 1925, pp. 217-218, août 1925, pp. 378-380.

Tangeri e Giarabub, ds. *L'Idea Coloniale,* 12 juill. 1925.

DROIT — LÉGISLATION — ADMINISTRATION

BÉLIARD (Lieut.). — **Les restrictions au droit de propriété au Maroc dans la législation issue des dahirs.** Paris, Sagot, 1925, gr. in-8, 333 p.

BERNARD (Paul). — **Les anciens impôts de l'Afrique du Nord,** préf. de Auguste Terrier, Paris et St-Raphaël, les Tablettes, 1925, in-16 carré, XI-167 p.

BRUNO. — **La justice indigène,** *conférence.* Rabat, Service des Renseignements, 1924, in-12, 32 p.

BUSQUET (Jacques). — **Le droit de la défense devant les juridictions indigènes au Maroc,** s. l., 1925, in-8, 36 p.

DOUCET (Robert). — **La Banque d'État du Maroc,** ds. *La Revue politique et parlementaire,* 10 févr. 1925, pp. 271-283.

FONTANGES (Charles). — **De la répression des fraudes au Maroc,** ds. *Rec. de législ. et de jurispr. maroc.,* 1925, n° 76, pp. 15-22.

— **De l'exequatur des jugements des tribunaux chérifiens,** ds. *Rec. de législ. et de jurispr. maroc.,* 1925, n° 77, pp. 27-32.

— **De la procédure marocaine d'exécution en matière immobilière,** ds. *Rec. de législ. et de jurispr. maroc.* 1925, n° 79, pp. 41-47.

FONVILLE (R.). — **De la condition en France et dans les colonies françaises des indigènes des Protectorats français.** Paris, libr. de jurispr. anc. et mod., 1924, in-8, 176 p.

HAMELIN (M.). — **Le Crédit foncier au Maroc,** ds. *Rec. de législ. et de jurispr. maroc.,* 1925, n° 77, pp. 23-26.

Sur LA CASINIÈRE (H. de), *Les municipalités marocaines.* Casablanca, 1924, in-8, XII-496 p. : C. R. ds. *Renseignements coloniaux* (*suppl. à L'Afrique Française*), 1925, n° 8 *bis*, pp. 388-393; par J. ROVEL, ds. *Bull. de l'Ens. Publ. du Maroc,* mai 1925, pp. 317-320.

LAMPUÉ (P.). — **Le contentieux administratif au Maroc,** ds. *Rec. de législ. et de jurispr. maroc.,* 1925, n° 78, pp. 33-39.

LEBEL (A. Roland). — **L'impôt agricole au Maroc. Le Tertib.** Paris, Larose, 1925, in-8, 185 p.

LECOCQ (André). — **Les avocats au Maroc,** ds. *Rev. trimestr. de Droit civil,* 1925, n° 2, pp. 301-318.

LÉRIS (P.). — **Chrâa et immatriculation,** ds. *Rec. de Législ. et de jurispr. maroc.,* 1925, n° 76, pp. 12-15.

Sur MILLIOT (L.), *Recueil de jurisprudence chérifienne,* t. III, Paris, Leroux, 1924, in-8, 408 p. C. R. ds. *Rev. du Monde musulman,* vol. LIX, 1er trim. 1925, p. 348.

PICARD (Maurice). **Le différend franco-anglais relatif aux décrets du 8 novembre 1921 sur la nationalité d'origine, en Tunisie et au Maroc, devant la cour permanente de justice internationale,** ds. *Journal du Droit International,* mars-avril, 1923, pp. 256-266.

RIVIÈRE (L.). — **Le régime foncier au Maroc,** ds. *Rec. de législ. et de jurispr. maroc.*, 1925, n° 79, pp. 49-52.

RIVIÈRE (P. Louis). — **Traités, codes et lois du Maroc. T. II, Organisation du Protectorat. T. III, Codes et lois usuelles.** Paris, Sirey, 2 vol. in-4, VIII-550 et XV-992 p.

Textes concernant l'administration des habous révisés et mis à jour au 1er juillet 1925. Rabat, impr. officielle, 1925, in-8, 85 p.

LITTÉRATURE

BARTHOU (Alice-Louis). — **Au Moghreb, parmi les fleurs.** Paris, Grasset, 1925, in-16, 176 p.

CHAMBRUN (Cse DE). — **Shakespeare et le Maroc,** ds. *Rev. de Paris,* 15 juin 1925, pp. 833-851.

DERWIL (Guy) et TAHER ESSAFI. — **Les toits d'émeraude, histoires du vrai Maroc,** *préf.* de Claude Farrère. Paris, Flammarion, s. d. [1924] in-16, 246 p.

LENS (A. R. DE). — **L'étrange aventure d'Aguida,** Paris, Éditions de France, 1925, in-16, VIII-209 p.

— **Histoire du pauvre marchand de babouches,** ds. *La Rev. de France,* 15 juin 1925, pp. 709-736.

NANCY-GEORGE. — **Les esclaves de Méquinez, roman,** *préf.* de J. et J. Tharaud, Paris, Éditeurs Associés, s. d. [1925], in-16, 191 p.

PRÉVOST (Marcel). — **La vraie romancière du Maroc : Aline de Lens,** ds. *la Rev. de France;* 15 juin 1925, pp. 706-709.

Bibliographie

Prof. Francesco Beguinot. — *Sul trattamento delle consonanti B, V. F. in berbero*, extrait des Comptes rendus de l'Académie des Lincei, vol. XXXIII, juillet-octobre 1924, in-8, 14 pp.

M. Beguinot examine un certain nombre de termes berbères, où, à propos des labiales et labiovélaires, se pose un problème d'évolution. Des rapprochements à l'intérieur du berbère, avec le libyque d'après les lectures de M. l'abbé Chabot, avec le chamito-sémitique d'après le travail de Bronzi, lui permettent dans bien des cas d'envisager une occlusive pour point de départ, et de ranger les diverses formes dans l'ordre d'évolution suivant : $b > v > w > u$, c'est-à-dire en allant du son le plus fermé au son le plus ouvert. Point de restitution de *b*, là où il n'y a pas d'indice : la spirante ou la sonnante peuvent être originelles ; en outre, il s'efforce de préciser les conditions de l'évolution : position postvocalique ou intervocalique du son.

Mais ce travail n'est pas seulement intéressant par sa thèse, il l'est encore par ce qu'il ajoute à notre connaissance des parlers berbères actuels. A maintes reprises, M. Beguinot fait intervenir des formes inédites du Djebel Nefousa et surtout d'Audjila ; ces dernières acquièrent de leur rareté même un prix particulier.

Dans le parler de Ghadamès, M. de Motylinski avait noté un son *b̌* répondant à *w* des autres parlers, que son isolement rendait étrange. Voilà cette notation confirmée : ce même *b̌* se retrouve en un autre point de la Berbérie orientale, à Audjila ; c'est un trait dialectal commun à plusieurs parlers de cette région.

Fréquemment M. Beguinot aborde l'examen de formes et propose une étymologie. Il fait d'intéressants rapprochements entre les noms de couleurs et les noms d'animaux anciens ou modernes et de plantes. Il propose à son tour une explication du rapport *tisegnit*/ *tisegneft* « l'aiguille » qui n'est pas sans présenter quelque difficulté, car le nom verbal de la forme factitive d'un trilitère est, semble-t-il, à vocalisme zéro intra- ou postradical. Il considère très justement, pour le nom de la farine, les formes de type *aggurn* comme secondaires par rapport à celles de type *awwurn*. Il attire l'attention sur la qualité des voyelles *ī*, *ā*, de *tīli* « brebis », *tīni* « dattes » et *āren* « farine » qui, dans les parlers où ces formes se trouvent, est fonction d'une altération consonnantique, ainsi que le montrent, par exemple, Ahaggar : *tẹḥᵊlẹ*, Ahaggar : *tẹ̆ynẹ*, Zwawa : *au̯ren*, quelles que soient ces consonnes : *b* ou simplement *w* et *y*.

Il sépare fort heureusement le cas de *f* de *taḍuft*, « laine » qui, quand il disparaît, le doit sans doute à l'augmentation d'intensité de *t* devenu emphatique sous l'influençe de *ḍ* : cp. Rif : *ṭaḍúfṫ* et Ida ou Semlal : *táḍŭṭṭ*. Enfin il interprète judicieusement Ahaggar : *ăḫ* « lait », comme issu de **aḫf* et a très bien vu — grâce à Audjila : *â*γ*ĕf* — qu'il fallait rapprocher Ghadamès : *yaf* de *a*γ*u* et non de *ikfai*, ainsi d'ailleurs qu'y invitait l'expression *yaf semmumen* « lait aigre ». γ s'est altéré, laissant un résidu vocalique *a*, et la présence de cette voyelle a fait passer à l'état de consonne *i* initial. *yaf* recouvre un plus ancien **i*γ*ef* et en regard des formes à *a* initial de type *a*γ*ef* /*a*γ*u* /*a*γ*i*, nous pouvons poser plusieurs formes à *i* initial : Zwawa : *i*γ*i*, Ghadamès : **i*γ*ef* et peut être aussi, ainsi que le suggère M. Beguinot, Zenaga : *iẓ*.

André BASSET.

Excavaciones en Medina Azzahra (Córdoba). Memoria de los trabajos realizados por la comision delegado-directora de los mismos. Vol. 67 des Mémoires de la « Junta Supérior de Excavaciones y Antigüedades » Madrid, 1924.

Après la mort du regretté Ricardo Velasquez Bosco, qui avait commencé les fouilles du palais des Califes à Medina Azzahra, fut nommée, le 30 juillet 1923, une commission chargée d'assurer la direction des travaux et qui comprenait D. Rafael Jiménez, D. Rafael Castejón, D. Felix Hernandez Jiménez, D. Ezequiel Ruiz Martínez et D. Joaquin Maria de Navascués. Cette commission publie un premier mémoire gros d'inédit accompagné d'un admirable plan.

Les fouilles de Ricardo Velásquez Bosco avaient porté sur les points où les ruines étaient les plus apparentes et les plus considérables, au cœur même de l'ancien palais. Seul d'ailleurs le centre des éperons qui descendent vers la plaine du Guadalquivir avait été racheté par l'État espagnol.

La nouvelle commission entreprit de délimiter l'étendue du champ de fouilles éventuel. L'architecte des fouilles, M. Félix Hernández fut chargé de dresser un plan détaillé des ruines. Il a rapidement mené à bien cet énorme travail. Après avoir établi lui-même la planimétrie et le nivellement de son terrain, il y a reporté fort exactement sur un levé au 1 : 800ᵉ tous les affleurements de murs qui se voyaient encore ou qui se devinaient sous une mince couverture de terre végétale. La marche méthodique des fouilles est désormais assurée et ce plan constitue dès maintenant un document de premier ordre. A l'archéologue passionné et érudit qu'est M. Hernández, tous ceux qui s'intéressent à l'art musulman ne ménageront pas leur reconnaissance.

Medina Azzahra ne se présente plus comme un ensemble de salles aux limites indéterminées, mais comme une véritable cité ou mieux comme une vaste qasba close de murs. Elle forme un rectangle d'environ 1.500 mètres sur 750 mètres, entouré d'un double mur. Les faces de l'en-

ceinte sont rectilignes à l'E., au S. et à l'O. Au N., la muraille forme une ligne rentrante et brisée pour mieux épouser les formes d'un terrain plus accidenté.

On distingue même les trois divisions de l'enceinte notées par les auteurs arabes et chrétiens : au centre, sur le champ de fouilles actuel et les éperons aplatis qui l'avoisinent au S. et à l'E., les appartements royaux ; à l'O. des bâtiments à l'usage des familiers et de la domesticité du palais qui semblent s'échelonner tout le long de la muraille occidentale. D'autres bâtiments secondaires se trouvent à l'E., où ils semblent, au contraire, laisser un espace vide entre eux et le mur d'enceinte ; au centre, et dans la plaine enfin, dominés par le palais lui-même, s'étendaient les jardins. On a retrouvé les restes des ponts sur lesquels passait le chemin qui allait de Medina Azzahra à Cordoue ainsi que de l'aqueduc qui alimentait d'eau la cité des Califes.

Ainsi se révèle, en accord avec les textes, l'économie de la cité. Les auteurs peuvent même préciser l'emplacement de la grande salle de réception dont parlent avec admiration les auteurs arabes et qui se trouvait évidemment sur l'éperon central. Ils pensent que les restes de la mosquée pourraient se trouver sur la plateforme orientale où se voient les traces au sol d'un édifice dont les dimensions (38 mètres sur 27 mètres) coïncideraient à peu près avec celles de l'oratoire oméiade.

Certes, la tâche entreprise par la commission des fouilles de Medina Azzahra est immense : ce n'est pas un mince résultat que d'en pouvoir dès maintenant apprécier toute l'importance. Les archéologues se réjouiront de savoir que ces fouilles, dont ils espèrent encore tant de révélations, sont en excellentes mains.

Henri TERRASSE.

Lieut.-Col. Henry DE CASTRIES. — *Les sources inédites de l'histoire du Maroc, de* 1530 *à* 1845, deuxième série (dynastie filalienne), *France*, t. II, Paris, Geuthner, 1924, in-4°, 713 p.

Ce volume se rapporte à une période particulièrement riche en pièces d'archives françaises ; les documents qu'il contient ne s'échelonnent en effet que sur quelques années, du 3 juin 1682 au 30 août 1686.

Le précédent volume se terminait (v. *Hespéris* 1923, p. 428-432) par le récit de l'ambassade en France de Ḥājj Moḥammed Tamīm et de Hājj ʿAlī Maʿnino, au cours de laquelle avait été conclu, le 29 janvier 1682, un traité de paix pour six ans. Il était entendu qu'un ambassadeur français irait en chercher la ratification auprès de Moulay Ismāʿīl. Le choix du gouvernement, pour l'accomplissement de cette mission, se porta, à dessein, semble-t-il, sur un personnage de second plan, le baron de Saint-Amans. C'était un honnête capitaine de vaisseau récemment promu ; il s'en revenait d'Orient où, sous les ordres de Duquesne, il avait pris part à la campagne de Chio, quand, à son arrivée à Toulon, l'honneur

impromptu d'aller représenter le Roi auprès du chérif marocain vint s'abattre sur ses épaules. Savoureuse psychologie que celle de ce marin mué brusquement en ambassadeur ! Tout éberlué d'une semblable marque de confiance, dont il se serait passé volontiers, il se sent terriblement inquiet. D'abord, d'être arraché à son vaisseau pour s'en aller à travers les déserts brûlants, trouver un roi barbare, dans un pays désolé par la peste et les lions. Il est en proie aux plus sombres appréhensions : comment aura-t-il la force d'accomplir ce voyage? En pourra-t-il seulement supporter les frais? Ce n'est rien encore : en risquant sa vie dans une aventure aussi périlleuse, il ne fait que son métier de soldat. Mais où trouvera-t-il les capacités nécessaires pour mener à bien une mission aussi délicate? Comme il se sent dépaysé dans ce rôle nouveau, où il n'a pour se guider que de brèves instructions écrites ! Si seulement il lui avait été permis d'aller jusqu'à Paris recevoir de la bouche même de Seigneley des ordres plus détaillés, et lui poser, à propos de tant de choses, mille et une questions dont il ne saurait lui-même trouver la réponse ! L'organisation matérielle de son ambassade le préoccupe fort ; il envoie à Seigneley lettre sur lettre, dans lesquelles il l'entretient des plus petits détails : il lui adresse la liste minutieuse des gens qu'il emmène ; il lui décrit la livrée des laquais, et c'est une façon de solliciter ses avis sur cet humble point d'étiquette ; il implore ses conseils jusque sur le cadeau à faire aux serviteurs qui amèneraient les chevaux, au cas où le chérif en offrirait au roi... Au reste, cette inquiétude n'était pas sans avantages : on vit rarement ambassadeur aussi consciencieux ; il étudiait à fond les questions qu'il devait traiter, prenait contact avec les marchands qui fréquentaient les ports marocains, était amené à faire au gouvernement quelques propositions parfois judicieuses ; et lorsque Seigneley approuvait quelque timide initiative, voilà notre ambassadeur éperdu de joie et de reconnaissance : il n'était pas à craindre qu'il transgressât de lui-même ses instructions. Peu à peu, cependant, l'ambassade s'organisait ; on envoyait de Paris comme interprète l'orientaliste Petis de la Croix, qui avait mission en outre de rapporter des livres arabes. En même temps on emmenait un officier des écuries royales, qui devait chercher à acheter des chevaux.

L'ambassade partit en juillet sur un vaisseau qui accompagna d'abord devant Alger l'escadre de Duquesne ; on se bat : notre marin redevient lui-même, et c'est un tout autre homme qui fait le récit de ce combat. Mais ce n'est qu'un intermède ; il faut bien se résoudre à l'inévitable ; le vaisseau qui porte l'ambassade se détache de l'escadre pour la conduire à Tétouan. A la veille d'être livré à lui-même pour jouer le premier rôle, Saint-Amans redouble d'anxiété : « Je vous supplie, écrit-il une dernière fois à Seigneley, de m'honorer de quelque part dans vos bonnes grâces. J'ai besoin de toute votre indulgence pour me pardonner toutes les fautes

que je fairay dans mon voyage d'Affrique... » Et puis le sort en est jeté. Et voilà que notre trop modeste marin — preuve que quelque défiance de soi ne messied pas aux envoyés extraordinaires — va se montrer un très honorable négociateur et réussir, en somme, autant qu'il se pouvait.

Les traverses, pourtant, ne manquent pas. En arrivant, au début d'octobre, on apprend que le chérif n'est pas à Fès. Il est dans le sud, menant son armée contre son neveu révolté Aḥmed b. Maḥrez. C'est là qu'il faudra l'atteindre. Mais un mois se passe avant que le souverain soit prévenu et ait donné des ordres pour le voyage de l'ambassadeur, et celui-ci est contraint jusque-là d'accepter l'hospitalité du caïd ʿAlī b. ʿAbd Allāh, véritable vice-roi du Nord. Ce n'est pas d'ailleurs du temps entièrement perdu; on s'efforce de recueillir des renseignements sur les esclaves français qui se trouvent encore au Maroc. Entre temps, Saint-Amans a quelques difficultés avec son interprète; cet orientaliste estimait son rôle inférieur; et peut-être les appréhensions de l'ambassadeur, trop peu dissimulées, n'avaient-elles pas contribué à assurer son prestige au sein de la mission. Enfin on se mit en route, à une saison fort défavorable. De Tétouan, on gagna Salé, puis, accompagné d'el-Ḥājj Moḥammed Tamīm et d'el-Ḥājj ʿAlī Maʿnino, les deux précédents ambassadeurs en France, on gagna par la voie la plus directe Imi n Tanout où se trouvait à ce moment le camp chérifien. L'ambassade y arriva la veille de la Grande-Fête; elle fut fort bien reçue, et entre les audiences royales et les séances de négociations, eut le divertissement de fantasias et autres réjouissances ordinaires.

Saint-Amans trouva un Moulay Ismāʿīl inattendu, fort bonhomme, qui, sitôt qu'il le vit, entama sur un ton courtois une discussion théologique, puis fit, comme il lui arrivait souvent, une plaisante sortie contre le gouvernement parlementaire qu'il tenait en particulier mépris; mais il affirma en même temps que le retour d'un seul esclave musulman lui aurait été infiniment plus agréable que tous les cadeaux apportés par l'ambassadeur. Le souverain, en effet, était assez déçu. Néanmoins, il se contenait, et même, alors que ses plénipotentiaires faisaient mille difficultés, après coup, pour admettre les conditions du traité qu'il s'agissait de ratifier, et que Saint-Amans, cramponné à ses instructions, ne cédait pas d'un mot, le sultan lui donna assez aisément entière satisfaction, et fit au roi de France présent de vingt esclaves chrétiens. Certes, ce n'était pas de sa part générosité gratuite. A ce moment où la révolte de son neveu, venant après bien d'autres agitations, apparaissait encore fort grave, il était prêt à faire bien des concessions, quitte à chicaner plus tard, pour traiter avec le plus puissant souverain d'Europe. En outre, ce souverain était pour lors en difficulté avec les Turcs d'Alger, dans lesquels Moulay Ismāʿīl voyait ses plus dangereux ennemis. Il venait

de conclure avec eux une paix qu'il pensait bien ne devoir être qu'une trêve, et quoique, en raison de cette paix, Saint-Amans n'eût pas parlé, comme il en avait d'abord eu mission, d'une collaboration possible, le chérif sentait la nécessité à la fois et la possibilité de se ménager le cas échéant l'appui français contre les Turcs.

Après un bref séjour au camp, l'ambassade se remit en route pour Tétouan. Cette fois, on la fit passer par un tout autre chemin, par le Tadla. Mais on réussit ce tour de force de ne lui faire traverser ni Marrakech, ni Meknès. La raison semble bien en avoir été comprise par Saint-Amans : on tenait à éviter dans la mesure du possible qu'elle entrât en contact avec les esclaves chrétiens ; ainsi d'ailleurs en avait-on agi en France avec les ambassadeurs marocains qu'on s'était ingénié, à Marseille et à Toulon, à tenir loin des galères où se trouvaient leurs coreligionnaires captifs. Enfin, sans autres incidents notables, l'ambassade se rembarqua en février.

J'ai insisté un peu longuement sur cet épisode, somme toute sans grande portée, des relations entre la France et le Maroc. Mais si son rôle historique fut faible, cet ambassadeur malgré lui mérite mieux qu'une brève mention. C'est qu'il est pour nous autre chose qu'un nom ; à travers ses lettres officielles et ses comptes rendus, l'homme apparaît, sans grande envergure peut-être, modeste, consciencieux et timide ; mais il possède à un haut degré le sentiment du devoir, et puise dans ce sentiment même les ressources nécessaires pour triompher de difficultés qui lui semblaient insurmontables.

Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, les résultats de cette ambassade étaient plus apparents que réels. Dans le temps même où l'on traitait, de nouvelles affaires renaissaient, que d'autres suivaient bientôt. C'étaient toujours les mêmes : des questions très compliquées de prises malgré paix et passeports ; elles s'embrouillaient d'autant plus qu'il s'y mêlait des problèmes de nationalité : les pirates étaient-ils algériens ou marocains? Tenaient-ils, quelle que fût leur origine, leur commission d'Alger, de Salé ou d'ailleurs? S'étaient-ils ravitaillés dans un port avec lequel on était en paix? Et si celle-ci, par aventure, régnait officiellement avec toutes les villes barbaresques, chaque affaire suscitait des conflits d'attributions ou de pouvoirs, dont les autorités locales savaient fort bien se servir pour tout faire traîner en longueur. En vain les consuls s'entremettaient — mais que valaient-ils, ces consuls? Un des documents nous dit qu'il était très difficile de trouver de bons consuls pour les ports de Barbarie, car les profits étaient médiocres — en vain même des vaisseaux de guerre se montraient sur les côtes marocaines ; on opposait à tout une inertie le plus souvent courtoise. D'autre part, les Marocains se plaignaient que les clauses du traité ne fussent pas non plus scrupuleusement observées en ce qui les concernait : avaient-ils toujours tort? Dans ces affaires de prises et d'échanges d'esclaves, per-

sonne n'osait s'exécuter le premier, de peur d'être dupe. Bref, on s'acheminait de nouveau vers la rupture.

Entre temps, on avait vu revenir à Toulon el-Ḥājj Moḥammed Tamīm, envoyé par le caïd ʿAlī b. ʿAbd Allāh. Mais les temps étaient bien changés depuis sa précédente et glorieuse ambassade. On se méfiait. A son retour au Maroc, il était tombé en disgrâce auprès de Moulay Ismāʿīl et n'occupait plus qu'une situation effacée ; on en avait en France conclu un peu vite qu'on s'était laissé duper et qu'on avait accueilli avec d'aussi grands honneurs un personnage de second ordre. Cette fois, on s'avisa qu'il n'avait pas de pouvoirs émanant du souverain lui-même, et l'on résolut, quoi qu'il en eût, de ne pas le laisser quitter Toulon et de l'y traiter le plus économiquement possible. Au reste, l'on s'aperçut vite qu'on ne pouvait traiter avec ce pseudo-ambassadeur, et on le renvoya par le premier vaisseau marchand.

C'est au cours de cette période qu'eut lieu l'évacuation de Tanger par les Anglais. A cette question se rapporte d'abord un petit groupe de documents curieux (Nᵒ XXIX-XXXIV, 28 déc. 1682-1ᵉʳ fév. 1683), par lesquels nous voyons que dès décembre 1682, on était décidé, dans l'entourage du roi d'Angleterre, à se défaire de Tanger, dont la possession apparaissait de plus en plus inutile et coûteuse : soit qu'on l'abandonnât après avoir détruit le môle et les fortifications, soit qu'on en tirât un meilleur parti en la vendant à quelque puissance étrangère. Des ouvertures très nettes, encore que rigoureusement secrètes, furent faites en ce sens à Louis XIV. Le roi de France jugea que Tanger ne lui serait pas plus utile qu'aux Anglais ; par contre, il se montrait prêt à favoriser la cession de cette place à l'Espagne. Mais le roi d'Angleterre ne pouvait se résoudre à accepter une opération qui pouvait être avantageuse à cette dernière puissance. C'est en vain que dans le courant de l'été 1683, lorsque l'évacuation eût été décidée, Louis XIV s'efforça d'obtenir que la place fût du moins vendue au Portugal ; il aurait été même jusqu'à mettre à la disposition de celui-ci une somme de 100.000 écus, demandant en retour le mariage de l'infante de Portugal avec le prince de La Roche-sur-Yon (doc. XLIII, XLV-XLVIII) : l'Angleterre, ne voulant assumer les dépenses nécessaires à la défense de Tanger, aima mieux faire les frais d'une démolition, risquer une délicate évacuation sous le feu de l'ennemi, et abandonner gratuitement aux Maures un territoire si âprement convoité, que de le vendre à une nation chrétienne, dans la crainte maladive d'accroître, si peu que ce fût, la puissance d'un rival possible.

Tanger fut évacué le 15 février 1684 ; les Maures l'occupèrent aussitôt et s'efforcèrent de remplacer les fortifications détruites ; ce fut une mise hâtive en état de défense ; ils ne se sentaient pas encore assurés dans leur possession et tremblaient que la place ne leur fût reprise. Dans l'été de 1686, Louis XIV, excédé de n'aboutir à aucun résultat dans le

règlement des affaires en suspens, chargea le maréchal d'Estrées qui croisait dans ces parages avec une flotte imposante, de la montrer sur la côte nord du Maroc et de profiter de l'effet de cette démonstration pour négocier avec le caïd ʿAlī ben ʿAbd Allāh. Le bruit se répandit immédiatement que la France préparait un débarquement à Tanger, et les Espagnols colportaient bénévolement cette nouvelle, enchantés, semble-t-il, d'une rupture possible entre le roi de France et le chérif. Du côté marocain on eut très peur. Les négociations n'aboutirent pas plus que les précédentes; ʿAlī ben ʿAbd Allāh se retranchait surtout derrière la nécessité d'en référer au chérif, qui, occupé dans le Sous, était quasi hors d'atteinte; mais par ces procédés dilatoires, il semble qu'il ait moins eu l'intention d'éluder les demandes que de gagner du temps pour rassembler le plus de troupes possible en prévision d'un débarquement français; de fait, il aurait fini par se trouver là une trentaine de mille hommes, dont un contingent amené par un fils de Moulay Ismāʿīl. Cette arrivée de troupes chérifiennes, en dit long, à l'heure où elles étaient si utiles dans le Sous. D'Estrées, qui n'avait aucunement l'intention, ni la mission, de débarquer, se retira sans même tirer quelques coups de canon contre la place. Mais l'alerte avait été chaude.

M. de Castries, comme il l'avait fait dans les précédents volumes, a réédité ici quelques textes imprimés, mais devenus introuvables ou presque. Telle est la relation (écrite par l'un de ses officiers) de l'ambassade de Saint-Amans, et surtout l'ouvrage du sieur Mouëtte, *Histoire des conquestes de Moulay Archy... et de Moulay Ismaël...* Ce volume, moins pittoresque peut-être que la relation de captivité du même auteur, n'a pas trouvé auprès du public la même vogue que cette dernière, dont on s'arrache, depuis quelques années, les exemplaires; mais il nous apporte plus de documents historiques. On aura grand plaisir à retrouver ici ce texte précieux et d'agréable lecture.

Henri BASSET.

Jean SERRES, *La politique turque en Afrique du Nord sous la monarchie de Juillet.* Paris, Geuthner, 1925, in-8°, XXIV-392 p.

On avait jusqu'ici étudié la conquête de l'Algérie soit pour elle-même soit dans ses rapports avec la politique européenne; mais l'examen de ses répercussions sur la politique des puissances musulmanes restait encore à faire. Or la Turquie, de qui relevaient nominalement les régences, était assurément l'un des États les plus intéressés par cette conquête. Comment la prit-elle, comment essaya-t-elle de réagir, d'en limiter les effets, voire d'en tirer bénéfice : telle est la question posée par M. Serres, et il nous apporte là-dessus un livre fort suggestif, rempli de documents et d'aperçus nouveaux.

Il a largement puisé dans les archives diplomatiques; c'est une mine. La correspondance, officielle ou offi-

cieuse, des consuls anglais et français de Tripoli et de Tunis a fourni à l'auteur les renseignements les plus nouveaux. Il a été plus discret en ce qui concerne les sources orientales. Et, puisque nous sommes sur ce domaine, j'exposerai immédiatement à M. Serres, pour n'y pas revenir, un autre grief, à vrai dire moins important : pourquoi, Africain de longtemps, et bien informé des choses musulmanes, transcrit-il de façon si étrange les termes orientaux ? Pourquoi, pour ne pas parler des noms propres, écrire *sir quiatib* ou *seraskier?* Devient-on, par ces archaïsmes, plus compréhensible? Car il ne faut pas invoquer le prétexte de simplicité. Il n'est pas plus compliqué d'écrire *imam* qu'*iman* (mot qui a un tout autre sens), *makhzen* que *maghzen*. Ce sont là termes techniques : si le lecteur ne les a jamais vus, il n'en sera pas plus décontenancé ; s'il les connaît déjà, autant donner la forme exacte... Et maintenant, je suis plus à l'aise pour insister sur l'intérêt de ce volume.

Sans doute, Alger, avant 1830, relevait nominalement de Constantinople. Mais entre la Porte et les trois régences d'Alger, de Tunis et de Tripoli, les liens étaient très lâches. La confirmation périodique des souverains locaux dans leur pouvoir était en somme la seule marque de souveraineté, et c'était une pure formalité, prétexte à échanges de cadeaux. En fait, les régences étaient autant d'États indépendants. Quand le gouvernement de Charles X, hésitant devant les frais d'une expédition dont il ne mesurait pas encore toute la portée, tenta, pour se débarrasser économiquement d'un nid de corsaires, de s'entendre avec le pacha d'Égypte Mehémet Ali, lui offrant un subside pour l'aider à conquérir Alger, la Porte interdit formellement à son pacha de tenter l'aventure. Elle redoutait assurément un accroissement de la puissance de cet inquiétant vassal, et l'événement prouva qu'elle n'avait pas tort de se défier de lui ; mais surtout cette résistance lui était inspirée par ses conseillers anglais. En cette affaire, la politique anglaise, à courte vue comme elle le fut souvent, eut finalement pour résultat, afin d'écarter de l'Algérie un prince musulman qui passait pour ami de la France, d'y déterminer l'établissement de la France elle-même. Quand, à Constantinople, on se rendit compte que les préparatifs français n'étaient pas simple rodomontade, ce fut de l'affolement : brusquement, on se souvint qu'il s'agissait d'une terre musulmane, et qui plus est, on découvrit qu'elle reconnaissait la suzeraineté turque. On chercha un impossible arrangement : il était trop tard. Alger tomba, et ce fut une stupeur. L'on ne sut pas alors, ou l'on ne fut pas en mesure, de profiter de l'idée qui semble avoir été sérieuse chez Polignac, de remettre Alger à la Porte, moyennant des garanties et l'abandon du littoral constantinois, où les intérêts commerciaux de la France apparaissaient particulièrement importants. L'occasion perdue ne se retrouva pas, d'autant moins que la révolution de Juillet, survenue entre temps, avait

amené une détente sensible entre la France et l'Angleterre, soutien moins ferme désormais des intérêts turcs. A l'égard d'Alger, la Porte ne put plus qu'adopter une attitude boudeuse et rappeler intempestivement l'existence de prétentions qu'elle n'avait ni la volonté ni la possibilité de soutenir effectivement.

Restaient les secours qu'elle pouvait accorder aux adversaires de la conquête. En ce qui concerne Abd el-Kader, ennemi des Turcs dès avant 1830, la question ne se posait guère ; de fait, on ne voit qu'une seule fois celui-ci chercher à s'assurer l'appui de la Porte et c'est très tardivement, en 1842. Mais il en était autrement du bey Aḥmed de Constantine. Avec lui, jusqu'à la fin, les relations furent constantes ; il n'apparaît pas cependant que l'aide matérielle ait été considérable. M. Serres analyse très finement la position de la Porte à son égard ; elle ne veut pas le reconnaître officiellement comme pacha pour ne pas entrer en conflit ouvert avec la France, mais elle lui donne tous les moyens nécessaires pour lui permettre de faire croire aux populations qu'il a effectivement reçu cette investiture.

Du moins, la Porte essaya-t-elle de tirer tous les avantages possibles de la situation ; et Alger perdue sans qu'elle pût réellement intervenir, elle voulut profiter des circonstances pour mettre la main sur les deux autres régences.

A Tripoli, elle réussit : un conflit entre deux prétendants dont les forces se balançaient, l'un installé à Tripoli dont il ne pouvait sortir, l'autre aux portes de la ville où il ne pouvait entrer, lui fournit l'occasion d'intervenir ; ce fut la fin de la dynastie des Karamanli, et son remplacement par des pachas turcs. Ce fut une conquête parfois embarrassante ; mais l'autorité turque y devint effective jusqu'à la guerre de 1910.

A Tunis, les choses n'étaient pas si simples ; pas de guerre civile : au contraire, un souverain en défiance ; pas de prétexte honnête à intervention. Et surtout, il y avait une politique française déterminée. La France pouvait se désintéresser de Tripoli ; elle ne pouvait laisser la Turquie s'installer le long de sa frontière constantinoise. Dès le début, elle se posa donc en protectrice de l'indépendance du bey ; contre cette volonté bien arrêtée vinrent se briser les intrigues de la Turquie, qui furent nombreuses, et aussi ses essais de coups de force et de surprises. A plusieurs reprises, la flotte turque vint naviguer dans ces parages, avec l'évidente intention de se présenter brusquement devant la Goulette et d'en tirer avantage pour obtenir du bey par intimidation une soumission complète, voire pour le remplacer par un simple pacha, comme à Tripoli, après s'en être défait d'une façon ou d'une autre ; mais chaque fois, ce dessein avait été éventé, et une escadre française était venue s'établir devant la Goulette avec mission de s'opposer à toute tentative d'approche de la flotte turque. On en vint même à prendre celle-ci en surveillance à sa sortie des Dardanelles et à l'y reconduire après l'avoir

accompagnée dans toutes ses navigations méditerranéennes : cela touchait au comique. Mais la précaution fut efficace.

A Tunis, pendant ce temps, les agents anglais ne soutenaient pas officiellement le parti turc, car leur situation eût été intenable; mais ils s'efforçaient par tous les moyens possibles de contrecarrer la politique et de miner l'influence des agents français. Ces luttes diplomatiques locales tiennent dans ce livre une place très considérable. Il faut reconnaître que l'on tombe de temps en temps sur quelque savoureux épisode. Ainsi, il y avait à Tripoli deux consuls généraux rivaux, un Anglais et un Français. Lors de la lutte entre les deux prétendants, chacun avait pris parti, et naturellement pour un adversaire différent auprès duquel il résidait le plus souvent, le Français en ville, l'Anglais dans sa maison de campagne, à portée de canon, mais en territoire insurgé. Nos deux consuls, qui auraient volontiers déchaîné en l'honneur de leurs champions un conflit universel en faisant battre les stationnaires français et anglais, faisaient du moins pointer les canons des artilleurs indigènes sur leurs maisons respectives. Et cela se passait en pleine entente cordiale ! Au reste, de telles incartades étaient moins graves qu'il ne peut paraître, sauf pour les intéressés. Les gouvernements ne désavouaient pas leurs agents; mais à Londres comme à Paris, on voyait ces conflits d'un œil assez calme; c'était seulement une occasion de se dire de temps en temps des choses désagréables et qu'on savait sans grande conséquence.

Toute la deuxième partie de ce volume, où sont relatées les luttes diplomatiques, plus courtoises, qui avaient lieu à Tunis, devrait être intitulée plus exactement : *La genèse d'un protectorat.* Tel était le véritable enjeu. L'élimination progressive de l'influence anglaise et son remplacement par l'influence française ont contribué certainement, en améliorant notre situation à Tunis, à faciliter la conclusion du traité du Bardo en 1881. Il n'était pas inutile de montrer qu'à cette date, la France protégeait effectivement la Tunisie depuis un demi-siècle déjà.

Henri BASSET.

Colonel Paul AZAN. — *L'émir Abd el-Kader* (1808-1883). Paris, Hachette, s. d., in-8°, VIII-311 p.

Abd el-Kader — gardons l'orthographe consacrée — est pour le grand public un nom prestigieux, mais n'est guère autre chose; le colonel P. Azan, soldat d'Afrique, fait donc œuvre utile en retraçant, dans une collection destinée à se répandre largement, la vie et les luttes de celui qui fut notre principal adversaire en Afrique. En outre, malgré la différence de temps et de pays, les événements d'aujourd'hui font de ce livre un livre d'actualité : que d'enseignements à tirer de cette histoire ! Sans doute, elle ne se répète pas; mais les événements, les situations peuvent changer, la psychologie européenne aussi bien qu'indigène reste au fond la même.

Cette étude se lit avec plaisir. Nous ne chicanerons pas l'auteur sur quelques formes étranges données aux noms indigènes, sur quelques négligences et quelques néologismes; nous constaterons qu'il a su tracer de son héros un portrait vivant et expressif, en même temps qu'il faisait œuvre d'historien averti et consciencieux. Il suit Abd el-Kader pas à pas, de son enfance à sa mort, autant du moins que le permettent des documents souvent rares ou peu précis; on sent chez lui, pour son héros, non seulement une admiration sincère, mais, ce qui vaut mieux encore pour le comprendre bien, une sympathie certaine; peut-être cependant celle-ci l'entraîne-t-elle parfois à excuser certains actes d'inutile cruauté, et à croire un peu aveuglément à la complète sincérité d'Abd el-Kader. Mais il importe peu.

Curieuse figure, en vérité! D'ordinaire, on voit dans Abd el-Kader le héros qui se lève spontanément dans les rangs musulmans sitôt que le Chrétien impur met le pied sur cette terre d'Islām, et autour duquel se groupent d'elles-mêmes toutes les forces vives de la résistance nationale. Combien différent il apparaît réellement, et combien instructive l'histoire de ses débuts! Croyant sincère assurément, issu d'une famille maraboutique, mais d'une famille dès longtemps terriblement intrigante; son père Moḥyi ed-Dīn, important personnage religieux de la plaine d'Erghis, était de la race des ambitieux chefs de zāwiya qui rêvent de fonder un empire : des Almoravides aux Senoussistes, la liste en est longue dans l'Afrique du Nord. Moḥyi ed-Dīn, depuis bien des années, était en difficultés avec les Turcs, qui, à juste titre, se défiaient de lui; ce n'était pas par seule piété qu'il avait passé de longues années en Orient, emmenant son fils Abd el-Kader; et dès son retour, il avait recommencé à intriguer contre les maîtres du pays. Sa propagande était fort habile; il savait, aidé par une famille nombreuse et puissante, accroître chaque jour son prestige de marabout; il faisait répandre habilement des prédictions troublantes, préliminaires nécessaires à toute action dans ce pays; il avait la suprême sagesse de ne pas travailler pour lui-même, mais de représenter comme l'élu de Dieu son fils Abd el-Kader : c'est à celui-ci que les décrets divins réservaient la gloire d'être un jour sultan et de chasser du territoire algérien le Turc, mauvais observateur de la loi coranique. Et tout cela peu à peu produisait son effet; les esprits étaient prêts; l'on était à la veille d'une grande insurrection contre les Turcs, qui devait faire d'Abd el-Kader le maître du pays. Mais alors, un événement imprévu vient à la traverse : le débarquement des Français. Le Turc vacille.

A la faveur des troubles, un troisième élément intervient : les Marocains s'installent à Tlemcen, d'où ils cherchent à étendre leur influence. Moḥyi ed-Dīn et Abd el-Kader, un moment désarçonnés, se rétablissent. L'élévation de celui-ci se fera néanmoins. Contre les Chrétiens, assuré-

ment. Mais aussi contre les Turcs, et contre les Marocains.

Un fait le montre bien, sur lequel on n'a jamais assez insisté jusqu'ici : le titre même que prend Abd el-Kader. Nous disons : l'émir Abd el-Kader. Ce n'est pas un émir quelconque. Il ne se contente pas même du titre sultanien d'*amīr al-muslimīn* : il est *amīr al-mu'minīn*, Commandeur des Croyants : c'est le titre suprême dans l'Islām, que seul doit porter le khalīfe successeur du Prophète. Il le prend dès le premier jour ; le traité Desmichels, en février 1834, le reconnaît officiellement, sans s'en douter. Gros succès diplomatique, dit M. Paul Azan, que cette reconnaissance, quasi *de jure*, par la France. Sans doute : Abd el-Kader se donnait ainsi l'apparence, ou l'illusion, de traiter d'égal à égal — mieux, de supérieur à inférieur — avec le roi des Français. Mais c'est secondaire : ce n'est pas en pensant à lui que le titre a été pris.

Deux souverains déjà le portent dans l'Islām : le sultan de Constantinople et celui de Fès : ennemis héréditaires, qui se regardent l'un l'autre comme des usurpateurs. Abd el-Kader arrive troisième dans ces régions, où les influences des deux premiers se heurtent. Est-ce de sa part présomption folle, prétention à régir un jour tout l'Islām? Il n'est pas très sûr que ses ambitions aient jamais dépassé le cadre algérien. Mais c'était une déclaration formelle d'indépendance absolue à l'égard des Turcs et du Maroc.

Il est vrai que par la suite, lorsqu'Abd el-Kader sentit la nécessité de se créer des appuis dans sa lutte contre les Français, et contre ses propres coreligionnaires, il se souvint que Moḥyi ed-Dīn avait eu pendant un certain temps partie liée avec les Marocains, et il accepta de se ranger sous la suzeraineté nominale du sultan de Fès. Ce qui l'y aida certainement, ce fut le fait que les débris des Turcs et des Kouloughlis, à Oran et à Tlemcen, devenaient les alliés des Français ; ainsi, à Tlemcen, les Kouloughlis du méchouar résistant obstinément à Abd el-Kader et attendant leur salut des Français, l'émir devait être naturellement l'allié du parti marocain représenté par les citadins : c'était la logique et son intérêt. Mais une autre raison était plus importante encore. Quand le traité Desmichels fut devenu lettre morte, les Français occupant ou contrôlant les ports de la côte, Abd el-Kader ne pouvait plus recevoir ses approvisionnements que par les ports du Maroc ; or il avait essentiellement besoin, pour continuer la lutte, du commerce anglais : y a-t-il rien de nouveau en Afrique? Moulay ʿAbd er-Raḥmān ne fut jamais dupe de cette soumission, et fut fort inquiet, à certains moments, des intentions d'Abd el-Kader, dont il se défia jusqu'à la fin. Mais souverain du plus puissant État musulman d'Afrique, pouvait-il, aux yeux de ses peuples, ne pas accueillir officiellement un homme qui s'affirmait *mujāhid*, avait fait ses preuves, et prétendait vouloir se ranger sous ses étendards chérifiens? Mais il le défendit toujours mollement, même lors de la campagne d'Isly, et auparavant, il lui

avait toujours refusé des hommes, se contentant, en 1837 notamment, de lui envoyer quelques subsides et quelques armes — dont Abd el-Kader se servit, non contre les Chrétiens, mais sous des prétextes divers, pour étendre sa domination sur ses coreligionnaires. Ce pieux Musulman, qui s'entend avec les Chrétiens — traité Desmichels, traité de la Tafna, ses propres propositions de 1844, où il se déclare prêt à gouverner sous la suzeraineté française, pourvu qu'il gouvernât quelque chose — ce mujāhid, qui s'attaque à la zāwiya vénérée d'Ain Mahdi, dont le chef met trop d'empressement à reconnaître son autorité, ce chef de guerre sainte, qui remporte ses principales victoires contre ses coreligionnaires : quel étrange héros de la liberté et de l'indépendance nationales ! Ambitieux de haute envergure, mais ambition personnelle avant tout.

Toute cette histoire, en ce moment, est à méditer. Elle est d'une singulière actualité. Certes, il y a bien des dissemblances entre Abd el-Kader et Abd el-Krim ; mais il y a aussi bien des traits communs. Comme le Rifain, Abd el-Kader avait fait un grand effort pour constituer un État sur le modèle, dans une certaine mesure, des États modernes, et il semble y avoir mieux réussi ; lui aussi s'était efforcé, dès le début, d'organiser son armée à la manière européenne ; il y a déjà auprès de lui des soldats réguliers encadrés par des chefs classés selon la hiérarchie des armées européennes ; ils ont des uniformes et même des décorations. L'émir a auprès de lui des conseillers européens ; il possède de l'artillerie et des fusils fournis par la contrebande. Il n'est pas jusqu'aux armes morales, jusqu'à la propagande chez l'adversaire lui-même dont il n'ait compris la valeur. Il est très au courant des problèmes diplomatiques qu'a posés l'établissement des Français en Algérie ; il connaît les défiances de l'Angleterre contre la France et essaie d'en jouer ; il sait qu'il existe dans les Chambres françaises un parti anticolonial convaincu — sur d'autres bancs qu'aujourd'hui, mais qu'importe? — et il compte sur ses agissements. On peut pousser jusque dans les détails : en ces jours où un capitaine anglais nommé Gordon Canning, apportant d'étranges propositions, prétend parler au nom d'Abd el-Krim, il est piquant de se souvenir qu'en 1842, un certain colonel Scott, Anglais — comparse qui semble avoir échappé aux investigations de M. P. Azan — se présenta à Londres comme le chargé d'affaires de S. A. R. l'émir Abd el-Kader, et se disait muni des pouvoirs nécessaires pour traiter avec la France. On savait alors à quoi s'en tenir : les précédents traités avaient apporté de trop cuisantes désillusions. Détail, assurément, que cet épisode. Mais il y aurait tant de choses à dire à ce sujet ! Vraiment Abd el-Kader nous apparaît très moderne. Et son histoire bien instructive.

Henri BASSET.

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES

***

RAPPORTS ET COMMUNICATIONS

***

BIBLIOGRAPHIE



COMPTES RENDUS

L'Éditeur-Gérant : E. LAROSE.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE D'ANGERS. — 4, RUE GARNIER, ANGERS.

Société Française d'Imprimerie d'Angers. — 4, rue Garnier, Angers.